Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13068 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — MARDI 3 FÉVRIER 1987

La suprématie américaine ébranlée

Les Etats-Unis sont-ils en train de perdre leur première place dans le monde ? La question est posée brutalement à la une de l'hebdomadaire conservateur « U.S. News and World Report ».

Elle peut l'être : l'énorme déficit du commerce extérieur américain, qui en 1986 a battu tous ses records – presque 170 milliards de dollars, – n'est pas seulement dû à une forte progression des importations. Il est aussi le résultat d'une trop faible croissance des exportations industrielles. Ce sont là des signes inquiétants : la nation américaine continue de vivre au-dessus de ses moyens, la Maison Blanche refusant toujours les hausses d'impôts qui seraient nécessaires pour ramener le niveau de vie des citoyens dans des limites plus compatibles avec leurs capacités de produire et de vendre à l'étranger.

Car le fait le plus grave, peut-être, est le plafonnement des exportations ou leur très faible progression. Il faut bien alors s'interroger : est-ce là le résultat pervers d'un dollar longtemps surévalué ? Ou bien assiste-t-on au lent et inexorable recul de l'industrie nationale ?

La réponse n'est pas simple. La force d'une nation dépend beaucoup du choix – fondamental – qui est fait par ses dirigeants et ses entrepreneurs entre le présent – consommer, dépenser – et l'avenir – investir. Elle repose aussi sur l'arbitrage qui est fait entre un certain confort intérieur et la recherche de la domination à l'extérieur.

Depuis 1981-1982, les Etats-Unis ont beaucoup investi, et la décision prise à l'époque par M. Reagan de soutenir fiscalement les dépenses d'équipement a sûrement consolidé ou renforcé la puissance américaine. Les équipements produits ou importés depuis quatre ans porteront leurs fruits : à terme, ils sont le gage, dans les secteurs de l'automobile, de l'aéronautique, de l'électronique, de l'informatique, de produits nouveaux performants, à prix compétitifs.

De même, et c'est peut-être un autre fait important de l'histoire économique des Etats-Unis, les gains de productivité traditionnellement médiocres outre-Atlantique dans l'industrie se sont fortement redressés, progressant maintenant au rythme de 4 % l'an comme dans les autres grandes nations industrialisées. S'il s'agit vraiment là d'une rupture avec le passé, si l'habitude ancienne qu'avait le patronat de choisir l'emploi plutôt que les machines est en train de disparaître au profit d'une recherche systématique de la productivité, les résultats ne tarderont pas à se faire sentir.

Mais l'avenir de l'industrie américaine dépend de facteurs autrement plus complexes que les données sur lesquelles travaillent les économistes. L'aide fiscale à l'investissement de 1981 a-t-elle par exemple surtout servi la puissance du pays ou n'a-t-elle pas été beaucoup utilisée pour la construction de bureaux et d'immeubles, bref pour des dépenses qui n'engagent pas vraiment l'avenir ? D'autre part, des pans entiers de la production ont pris de tels retards – comme le petit matériel électrique et ménager – que leur disparition semble inévitable.

Il reste à souhaiter que les Etats-Unis rétabliront leurs équilibres sans recourir à une dévaluation massive du dollar qui, pour être vraiment efficace, devrait, selon certains calculs, frôler... les 3 francs !

Chantages et mises en garde

De nouvelles menaces pèsent sur les otages au Liban

Tandis que la marine américaine renforce sa présence en Méditerranée, Jérusalem s'est prononcé, le dimanche 1er février, contre la libération de quatre cents détenus en Israël en échange des quatre otages enlevés la semaine dernière par le Djihad islamique pour la libération de la Palestine (DILP), que ce dernier menace de tuer au cas où il n'obtiendrait pas satisfaction. Lundi matin, le Djihad islamique (pro-iranien), qu'il ne faut pas confondre avec le DILP, menaçait à son tour de tuer ses prisonniers (deux Américains et trois Français) « au cas où les Etats-Unis attaqueraient le Liban ».

Cette éventualité avait été évoquée, dimanche, par le secrétaire d'Etat, M. George Shultz, qui a affirmé, dans une interview publiée par l'hebdomadaire *US News and World Report*, que les Etats-Unis devaient « *être prêts* » à une intervention militaire pour obtenir la libération des otages américains au Liban.

Le DILP s'était manifesté pour la première fois le mercredi 28 janvier en revendiquant le rapt de quatre professeurs, trois Américains – MM. Alan Steen, John Turner et Robert Polhill – et un Indien détenteur d'une carte de résidence permanente aux Etats-Unis, M. Mithileshwar Singh, enlevés le 24 janvier sur le campus du Beirut University College, à Beyrouth-Ouest. Le 29 janvier, le DILP, dont le discours est ouvertement pro-iranien, menaçait d'« *exécuter immédiatement les quatre otages en cas d'agression contre le Liban* ». « *Nous disposons d'informations sûres selon lesquelles l'Amérique veut, avec l'aide de certains pays, mener une opération militaire* », affirmait le communiqué numéro deux du DILP.

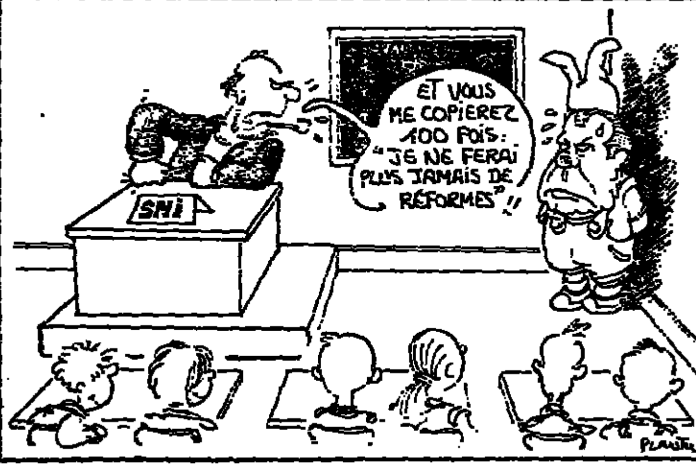
Samedi, cette même organisation changeait radicalement les termes du marché qu'elle avait jusque-là proposé à l'Amérique en demandant l'échange de ses quatre otages contre quatre cents « *combattants de l'islam* » prisonniers en Israël, sans donner plus de précisions sur leur identité de ceux qu'elle cherche à faire libérer.

(Lire la suite page 3.)

Le décret sur les maîtres-directeurs

La tension entre M. Monory et les instituteurs s'accroît

Les trois principaux syndicats d'instituteurs (FEN, CFDT, FO) font monter la pression dans les écoles, après l'annonce par M. Chirac de sa décision de signer le décret sur la fonction de « maître-directeur » proposée par M. Monory. Cette tension se traduira par des manifestations, mercredi 4 février, à Paris et en province. La section parisienne du SNI-PEGC invite ses adhérents à retarder d'une heure le début des classes, à partir du 5 février, si le texte n'est pas retiré. La « coordination » de la région parisienne, qui a lancé le mouvement il y a trois semaines, menace de se transformer en structure nationale et d'organiser une manifestation le 11 février à Paris.



Lire page 12 nos informations et l'article de FRÉDÉRIC GAUSSEN.

Dernières alliances pour la « 5 », TV6 et TF1

Sept candidats pour trois chaînes

A huit jours de la clôture des dossiers pour la reprise de la « 5 » et de TV6, à une semaine de la fixation du prix de TF1, sept groupes de candidats se disputent trois chaînes.

Sauf renversement spectaculaire, les grandes lignes de partage sont déjà tracées. Et d'abord pour TF1. C'est en effet le tandem Hachette-Havas qui tient toujours la corde pour la « une ». Les deux géants n'ont encore fait aucune annonce officielle, mais leurs responsables reconnaissent que l'alliance est conclue, le partage des rôles défini.

Mariage de raison plus que d'amour : les deux groupes se sont opposés trop longtemps sur le marché pour que les vieux antagonismes et la méfiance réciproque puissent s'effacer en quelques jours. Mais les contraintes politiques et légales ont dicté les grandes lignes de l'accord. Ne voulant pas renoncer à ses 25 % dans Canal Plus, Havas devra ainsi, pour respecter la loi sur les concentrations, se contenter de 15 % du capital de TF1. D'autre part, afin d'éviter que le groupe publicitaire ne soit accusé de position dominante et d'entrave à la concurrence, la régie publicitaire de chaîne sera exploitée par TF1, et non pas directement par Havas.

A Hachette, avec 25 % du capital, le rôle de leader, la présidence et vraisemblablement la direction générale.

ANNICK COJEAN et JEAN-FRANÇOIS LACAN.

(Lire la suite page 17.)

La crise du PCF

La riposte des « rénovateurs »

Trente-cinq responsables « rénovateurs » du PCF représentant quinze départements se sont réunis à Paris, samedi 31 janvier. Ils ont décidé d'élaborer et de publier un manifeste destiné à tous les communistes. Menacés d'élimination dans les mois à venir, ils tentent l'opération de la dernière chance : celle d'un ultime combat à l'intérieur du parti. Les contestataires ne partent pas démunis dans cette bataille, mais le pari est risqué. La dynamique créée par les démissions de MM. Poperen et Rigout risque de se heurter, une nouvelle fois, à l'apathie fataliste de la masse des militants.

Le nouveau pas franchi par les « rénovateurs » porte, en fait, en germe, la rupture avec le PCF. Pour les prochaines échéances électorales, la direction du PCF pourra sans doute éviter en partie le report des voix communistes sur le candidat socialiste au second tour de l'élection présidentielle. Mais nombre de maires communistes savent que, lors des élections municipales de 1989, leur réélection ne pourrait être assurée qu'avec l'apport de voix socialistes.

O. B.

(Lire nos informations page 8.)

Alice.

Michel Foucault : la liberté de savoir

Par John Rajchman

Au-delà des idolâtries et des critiques dévastatrices, il fallait la liberté intellectuelle de John Rajchman pour nous proposer, dans la rigueur et la clarté, une nouvelle interprétation de la philosophie de Foucault.

Collection "Croisées" dirigée par Jean-Marie Benoist. 160 pages - 98 F. puf

LES LIVRES DES PUF QUESTIONNENT LE MONDE

Vaccinations en échec

Le malheur des enfants du tiers-monde

Le troisième séminaire international sur les vaccinations en Afrique s'est achevé le 31 janvier à Niamey (Niger). Cette réunion aura été marquée par l'émergence de nouvelles et graves difficultés auxquelles devront faire face les responsables de la santé publique dans les pays du tiers-monde.

NIAMEY
de notre envoyé spécial

« *Je ne vois pas très bien quels progrès majeurs il y aura en l'an 2000 si l'on continue de la sorte. Sans remettre en cause l'idée d'un programme de vaccinations chez les enfants, je crois qu'il faut au moins marquer ponctuellement une pause pour réfléchir sur notre action et pour l'évaluer, sinon nous allons faire dépenser beaucoup d'argent pour un résultat qui est des plus incertains.* » Le professeur Marc Gentilini, président de l'APMP (Association pour la promotion de la médecine préventive) (1) et spécialiste international des maladies tropicales, ne cache ni sa déception ni son pessimisme quant à l'avenir du PEV (Programme élargi de vaccinations) de l'Organisation mondiale de la santé. Une position aujourd'hui partagée par de nombreux spécialistes réunis à Niamey.

Conçu en 1975, le PEV vise à protéger dès leur plus jeune âge les enfants contre six maladies infectieuses graves et fréquentes dans les pays du tiers-monde (rougeole, tuberculose, poliomyélite, diphtérie, tétanos et coqueluche).

Parallèlement à la mise en œuvre de ce programme, l'OMS s'est fixée un objectif particulièrement ambitieux préalable à un autre objectif plus difficile (ou plus irréaliste) encore : « La santé pour tous en l'an 2000 ».

Reste à savoir, trois ans avant l'échéance de 1990, où en est sur le terrain africain l'application de ce programme.

JEAN-YVES NAU.

(Lire la suite page 20.)

(1) Créée il y a quinze ans, l'Association pour la promotion de la médecine préventive est présidée par le Pr Marc Gentilini (groupe hospitalier Pitié-Salpêtrière, Paris). Cette association est principalement financée par la Fondation Mérieux, la branche néerlandaise de l'Association britannique « Sauver les enfants » et par le Comité français de l'UNICEF. Elle est par ailleurs soutenue par le ministère de la coopération, le Centre international de l'enfance et l'Institut Pasteur de Paris. L'APMP entend coordonner la lutte contre les maladies infectieuses pouvant être protégées par vaccination en Afrique de l'ouest ; elle mène également plusieurs projets pilotes de prévention au Sénégal et au Burkina-Faso.

Le Monde — ÉCONOMIE

Un dossier sur le nouveau droit pour les licenciements économiques, lequel est entré en application depuis le 1er janvier 1987. Adoptée pour tenir une promesse électorale, cette réforme peut avoir des conséquences négatives pour le gouvernement, les chefs d'entreprise, les salariés et les syndicats.

La chronique de Paul Fabra sur la crise de l'endettement international.

(Pages 35 à 38)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 8 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10 kr ; Pays-Bas, 2 fl ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.

هكذا من الأصل

Débats

LE PRÉSIDENT ET L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La Constitution a bien des ressources. Jean-Jacques Touati voit dans son article 25 la possibilité pour l'Assemblée nationale de s'autodissoudre, et il estime que ce serait souhaitable. Les fonctions du président sont, elles aussi, bien pourvues : Jean-François Prévost y retrouve celles de Jupiter, de Mars et de Quirinus.

Pour une autodissolution

« Une loi organique fixe la durée des pouvoirs de chaque Assemblée. » Elle pourrait provoquer des élections anticipées.

par JEAN-JACQUES TOUATI (*)

IL est admis que le président de la République bénéficie d'une arme décisive puisqu'il dispose d'un pouvoir discrétionnaire sur le calendrier électoral : soit qu'il démissionne, anticipant ainsi l'échéance de l'élection présidentielle ; soit qu'il dissolve l'Assemblée nationale, demandant alors au corps électoral de choisir une autre majorité. De telles prérogatives peuvent lui permettre de profiter d'un climat politique favorable pour solliciter le corps électoral.

Sans doute, l'actuelle majorité parlementaire peut-elle provoquer une « crise » institutionnelle en refusant sa confiance à tout gouvernement, se réfugiant dans un face-à-face stérile avec l'exécutif : *« Nous n'avons pas votre confiance, vous n'avez pas la nôtre* (1). » Il est clair qu'une telle crise n'intéresse (presque) personne dans la mesure où les électeurs pourraient sanctionner celui qui en prend l'initiative. En revanche, on a négligé de rappeler que l'Assemblée nationale peut s'autodissoudre. Hypothèse qui est non seulement possible mais encore souhaitable.

● **L'autodissolution de l'Assemblée nationale est possible.**

Il existe un précédent célèbre sous la IVe République. A la suite de l'adoption de la loi sur les apparentements, l'Assemblée nationale a décidé, par la loi du 12 mai 1951, d'écourter son mandat : *« Les pouvoirs de l'Assemblée nationale expirent le 31 mai de la cinquième année de son mandat. »* Selon le cours normal du calendrier électoral, les élections législatives auraient dû avoir lieu en octobre 1951.

Cette possibilité existe également sous la Ve République. Aux termes de l'article 25 de la Constitution de 1958, *« une loi organique fixe la durée des pouvoirs de chaque Assemblée »*. Il suffirait donc qu'une telle loi dispose d'abréger le mandat de l'Assemblée nationale sortante afin de provoquer des élections législatives anticipées. Un obstacle à l'autodissolution résulterait de l'article 48 de la Constitution : *« Le gouvernement fixe l'ordre du jour des Assemblées. »* Celui-ci pourrait s'opposer à l'inscription de la proposition envisagée à l'ordre du jour. Il semble dans le contexte politique actuel que l'autodissolution ne soit envisageable que si le gouvernement la souhaite. Or c'est l'hypothèse que nous retenons (2).

● **L'autodissolution de l'Assemblée nationale paraît également souhaitable.**

L'élection inattendue du socialiste Roland Dumas à la présidence de la commission des affaires étrangères du Palais-Bourbon, les critiques de Valéry Giscard d'Estaing selon lesquelles le recours à l'article 49 alinéa 3 ne doit pas être immodéré (3) illustrent une fois de plus la faiblesse de l'adage selon lequel *« les majorités arithmétiquement les plus courtes sont les plus solides »*. Le gouvernement qui a cru devoir compter sur un tel principe doit se rendre à l'évidence : sa majorité, dont la cohésion n'est au demeurant pas parfaite, est trop courte.

La faiblesse numérique de la majorité du Palais-Bourbon fragilise l'action politique du gouvernement, qui doit prendre en considération la « chose parlementaire » dans la plus péjorative acception du terme : politique des compromis et politique des pourboires (4).

(*) Diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris.

L'autodissolution présente plusieurs avantages. Décidée à l'occasion du retour au scrutin majoritaire uninominal à deux tours, qui amplifie en sièges le résultat en voix, elle donnerait au gouvernement dans le climat politique d'aujourd'hui une réelle majorité. L'autodissolution émousserait la menace présidentielle d'une dissolution qui pourrait finir par limiter l'action gouvernementale, car il serait difficile de renvoyer rapidement les députés devant les électeurs. Surtout, elle ne remettrait pas en cause la cohabitation : la stabilité dans la stabilité !

(1) Propos tenus par le ministre de l'intérieur Fourtou à l'adresse de l'Assemblée nationale en 1877.

(2) Reste à savoir si le Conseil constitutionnel, qui serait nécessairement saisi du texte s'agissant d'une loi organique, n'estimerait pas que la loi proposée constitue une usurpation de l'Assemblée nationale sur le droit de dissolution, réservé au seul chef de l'Etat et dans l'exercice duquel ni le gouvernement ni le Parlement ne peuvent intervenir.

(3) *Le Monde* du 10 octobre 1986.

(4) *Le Monde* daté 12-13 octobre 1986.

Les trois visages

Où les dieux fonctionnels des peuples indo-européens se retrouvent dans les charges du président

par JEAN-FRANÇOIS PRÉVOST (*)

JUPITER, Mars, Quirinus : l'antique trilogie des dieux fonctionnels présents, sous des formes différentes mais constantes, chez les divers peuples indo-européens dont nous sommes les descendants mélangés, a laissé son empreinte inconsciente dans la Constitution de 1958. A l'approche de l'élection présidentielle, une interrogation naît qui prendra de plus en plus de densité : quel président allons-nous élire ? Cette question ne vise évidemment pas seulement la personne qui sera désignée par le suffrage universel. Elle touche le fond même de la fonction présidentielle.

Il est frappant de constater que le chef élu de la communauté nationale illustre le mythe trinitaire. Souverain, guerrier, producteur, le président cumule les trois fonctions cosmiques et sociales dégagées par Georges Dumézil.

La souveraineté de Jupiter apparaît dans les fonctions d'arbitrage qui permettent au président d'assurer *« le fonctionnement régulier des pouvoirs publics ainsi que la continuité de l'Etat »* (article 5). Ce pouvoir lui permet de saisir le peuple par la voie référendaire (article 11 et article 89) ou pour des élections législatives (droit de dissolution de l'article 12). Il lui permet également de saisir les rênes de tous pouvoirs en cas de crise (article 16), d'exercer le droit de grâce (article 17). Il lui attribue le pouvoir de conclure les traités (article 52), il en fait le garant de l'indépendance de l'autorité judiciaire (article 64) ; et il se concrétise enfin par son irresponsabilité politique (hors des cas *« d'excommunication »* visés par la notion floue de haute trahison).

La fonction guerrière de Mars en fait le chef des armées, président des conseils et comités supérieurs de la défense nationale (article 15) qui dispose seul du feu nucléaire.

Quelle que soit la période de référence que l'on prenne en compte sous la Ve République, on s'aperçoit que ces deux premières fonctions n'ont jamais été remises en cause ou même altérées, et nul aujourd'hui ne songe à les contester à François Mitterrand.

Toutefois, ces fonctions essentielles ne se manifestent que lors d'événements particuliers. Elles ne s'inscrivent pas dans le déroulement quotidien et permanent de la vie du pays ; et elles relèvent des *« domaines nobles »* que sont ceux du prêtre qui sait et du guerrier qui défend.

A leur côté existe la fonction *« roturière »* du producteur qui nourrit. Telle est la *fonction économique, sociale et gestionnaire* qui, dans le pouvoir étatique contemporain, tend à occuper la première place. Là intervient Quirinus, qui partage sa mission entre le président et le premier ministre. Là se trouve le nœud d'une question qui, dans les textes, s'est posée dès l'entrée en vigueur de la Constitution du 4 octobre 1958.

La fonction partagée

En fait, la perspective trinitaire de la mission présidentielle permet de mieux dénouer les ambiguïtés et les contradictions apparentes de cette division des tâches.

Si *« le gouvernement détermine et conduit la politique de la nation »*, ce qui fait qu' *« il dispose de l'administration et de la force armée »* (article 20) ; et si l'article 21 affirme *« le premier ministre dirige l'action du gouvernement. Il est responsable de la défense nationale. Il assure l'exécution des lois »*, il n'y a pas de contradiction mais une complémentarité avec le fait que le président est un participant à la fonction gouvernementale, puisqu'il nomme le premier ministre, préside le conseil des ministres, signe les ordonnances et décrets délibérés au sein de ce conseil ; et même avec le fait qu'il est le chef des armées.

En effet, cette incursion présidentielle dans la *« fonction quirinale »* qu'est la tâche gouvernementale ne s'explique que par l'existence de ses deux premières fonctions. C'est parce qu'il est l'arbitre souverain du jeu des pouvoirs publics que le chef de l'Etat procède aux nominations essentielles de l'exécutif, qu'il promulgue les lois, qu'il signe les actes les plus importants. C'est parce qu'il exerce la fonction guerrière qu'il dirige l'armée dont *« dispose »* le gouvernement (ce qui entraîne la responsabilité du premier ministre en matière de défense nationale).

En cas de cohésion des majorités présidentielle et parlementaire (donc gouvernementale), la complémentarité suit son cours naturel, le président pouvant mettre en œuvre ou retenir son pouvoir d'inspiration des décisions dont le contenu est *« déterminé »*, par le gouvernement.

Mais, dans l'hypothèse d'une *« rupture de majorités »*, il est logique et inévitable de faire prédominer la majorité parlementaire et gouvernementale ; d'abord parce que retirer la fonction quirinale à cette majorité serait lui ôter ses seules attributions, ensuite parce que cette fonction ne peut s'accomplir hors de sa volonté.

Dans cette hypothèse, qui est celle de la cohabitation, la fonction présidentielle subit une *« éclipse partielle »* qui ne touche et n'affaiblit qu'une de ses trois missions : la fonction économique et sociale. L'élection législative se glissant devant l'élection présidentielle prive, en effet, l'élu du peuple d'une partie de son rayonnement.

Le phénomène peut paraître étrange aux observateurs. Il n'en demeure pas moins naturel et ne doit effrayer personne.

Que l'on sache simplement qu'une fois l'unité revenue entre les deux majorités l'astre présidentiel réapparaîtra tel que l'ont fait les institutions, et là où elles l'ont placé : au zénith de l'omnipotence acceptable par une démocratie.

(*) Professeur agrégé à la faculté de droit de Paris-XII.

COURRIER DES LECTEURS

A propos du « millénaire capétien »

La presse a annoncé l'ouverture par M. Alain Poher, le 20 janvier, de l'année du millénaire capétien, en patronnant un colloque, en présence du duc de Cadix, dit duc d'Anjou (prince espagnol qui se proclame l'*« aîné des Bourbons »* et, partant, des Capétiens actuels, ce qui, généalogiquement parlant, est exact...). Mais cette annonce peut faire naître chez un historien plusieurs remarques.

Le plus étrange de cette affaire est que l'élection d'Hugues Capet, en 987, ne se fit point du tout en invoquant un droit d'aînesse, mais justement au détriment d'un prince rival, qui détenait alors ce droit : Charles, duc de Basse-Lorraine, descendant aîné des Carolingiens (devant Hugues Capet), car les électeurs reprochaient audit Carolingien *« de n'avoir pas rougi de se faire le serviteur d'un roi étranger »*.

La monarchie française possédait le statut le plus ancien de l'Europe, mais son caractère essentiel était de faire coïncider les droits des rois avec ceux de la nation. Celui que les royalistes dits «légitimistes» (et parmi lesquels se recrutent les fidèles du duc de Cadix) vénèrent comme leur « pape », le comte de Chambord, l'a exprimé en une formule frappante : *« La monarchie française, c'est la maison royale de France indissolublement unie à la nation. »*

Ainsi donc, les lois fondamentales de la monarchie n'ont jamais invoqué le droit d'aînesse des princes, qu'en l'accompagnant de la formule draconienne : *« La couronne de France est inaliénable »* (et ainsi donc aucun prince étranger ne peut la revendiquer).

C'est toute l'explication de la fameuse loi salique, qui n'a jamais exprimé un principe antiféministe (dans un pays qui connut les plus éblouissantes des régentes), mais la volonté d'exclure les étrangers (car une princesse de France héritière du trône eût pu porter le royaume en dot à un prince étranger, son époux).

Cela dit et rappelé, je vois mal comment un prince espagnol peut venir en France célébrer le millénaire capétien comme *« aîné des Bourbons »*. Il l'est généalogiquement parlant, mais ce fait ne lui donne aucun droit dans l'ordre de nos coutumes séculaires. (...)

MARIE-MADELEINE MARTIN.
(Paris.)

Pour un Etat fédéral européen

Votre éditorial du 17 janvier 1987 oppose *« la patiente obstination des réalistes... qui, un jour, fera l'Europe »* à *« l'ardeur brouillonne des fédéralistes »*.

Cette flèche nous paraît injustifiée, s'agissant d'une « pédagogie de l'Europe » qui tient le discours le plus clair, le plus simple qui soit : l'Europe ne pourra agir et compter dans le monde que lorsqu'elle disposera d'un Etat fédéral organisé pour décider. *Il n'y a rien de brouillon dans cette idée-là, ni dans l'ardeur des fédéralistes européens.*

JEAN ORDNER,
vice-président délégué du Mouvement fédéraliste européen.

« Terrorisme social »

(...) Quand M. Sergent évoque le « terrorisme social » (*le Monde* du 23 janvier), il faut rappeler qu'il a déjà goûté de l'exquis gâteau : n'a-t-il pas été chef de l'OAS-métropole ? (...)

ALAIN FELIU.
(Paris.)

La privatisation de TF1

J'applaudis et encourage vivement le projet de rachat de TF1 par les salariés (...) Pourquoi ne pas y associer les téléspectateurs par ailleurs conviés à l'achat d'actions... qui ne leur donneront aucun pouvoir.

La coordination nécessaire serait assurée par le canal d'associations régionales regroupées au sein d'une Fédération nationale unie à celle des « salariés » pour le rachat de la chaîne. (...)

GEORGES BRISELET,
écrivain.
(Eybens.)

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

C'EST ÇA NEUBAUER
1000 PEUGEOT en livraison immédiate
309 SPÉCIALE
jusqu'au 10 février
derniers jours du crédit exceptionnel de 12%
sur 12, 24, 36 ou 48 mois*
* sous réserve d'acceptation du dossier par notre organisme bancaire agréé
Reprise minimale 5000 F pour tout achat d'une PEUGEOT livrable avant fin février
NEUBAUER
c'est la garantie du prix et du service !
227, bd. Anatole-France 93200 ST-DENIS ☎ 48.21.60.21
4, rue de Châteaudun 75009 PARIS ☎ 42.85.54.34

Etranger

Les tensions au Proche-Orient

La guerre du Golfe

L'Iran et l'Irak poursuivent le bombardement des villes et revendiquent des victoires à Bassorah

L'Iran et l'Irak ont annoncé, dimanche 1er février, de nouveaux raids sur leurs villes, dont Bagdad, qui a été touchée par un missile, tout en publiant des communiqués contradictoires sur les combats qui se poursuivent près du port méridional irakien de Bassorah.

Bagdad a annoncé sans autres précisions que des civils avaient été tués par l'explosion d'un missile, samedi soir 31 janvier, dans un quartier résidentiel de Bagdad. C'est le septième missile qui frappe la capitale depuis que l'Iran a lancé, le 9 janvier, son offensive Kerbala-5 en direction de Bassorah. Téhéran, pour sa part, a précisé que le projectile visait *« un centre militaire stratégique »* dans la ville, et a affirmé que l'attaque marquait le début d'*« une nouvelle étape de mesures dissuasives et à caractère de représailles »*.

Bagdad a riposté, samedi, en bombardant les villes iraniennes d'Ispahan et de Tabriz. Dimanche, ce sont les villes de Miandowab, de Mianeh, de Maragheh et de Chahpour (nord-ouest de l'Iran) qui ont été la cible de raids « destructeurs », selon un porte-parole irakien. Ce lundi matin, Radio Téhéran annonçait que soixante-huit écolières avaient été tuées et cent cinquante autres blessées lors des raids de samedi sur Mianeh.

Sur le front méridional, Bagdad a annoncé avoir écrasé des « poches » iraniennes en deux endroits, sur un lac artificiel et le long de la rivière Jassem, à environ 10 kilomètres au sud-est de Bassorah.

Le président irakien Saddam Hussein a déclaré, par la suite, que ses forces avaient « brisé » la dernière offensive iranienne aux abords de Bassorah.

M. Saddam Hussein, qui présidait une réunion conjointe du Conseil du commandement révolutionnaire et de la direction régionale du Parti Baas au pouvoir, a fait l'éloge de la *« victoire remportée samedi »* et au cours de laquelle les *« forces d'invasion iraniennes ont été chassées de la partie ouest du lac des Poissons »*.

« Ces combats ont brisé l'agression (iranienne) (...) », a déclaré le chef de l'Etat à la télévision irakienne, ajoutant que la guerre s'achèverait à l'est de Bassorah.

Par ailleurs, au cours d'une brève cérémonie, le président Saddam Hussein a décoré son beau-frère, le général Adnan Khairallah, ministre de la défense, lui remettant l'ordre de Rafidain, la plus haute distinction militaire nationale, pour son rôle dans les combats.

Des combats jour et nuit

Le général Khairallah a déclaré que les derniers combats aux abords de Bassorah avaient fait au moins quatre-vingt mille morts dans les rangs iraniens et cent cinquante mille à deux cent mille blessés.

Il a précisé que depuis le début de l'offensive iranienne, lancée le 9 janvier, les combats s'étaient poursuivis jour et nuit.

Téhéran a massé d'énormes concentrations de forces dans le secteur, a-t-il souligné, ajoutant que vingt-cinq mille à trente mille soldats iraniens continuaient à affluer sur le lieu des combats.

Les Iraniens, pour leur part, ont démenti les *« victoires irakiennes »* faisant état, en revanche, de trois *« opérations iraniennes limitées »* victorieuses à l'est de Bassorah, samedi soir et dimanche, qui auraient fait deux mille sept cents morts chez les Irakiens. Les Iraniens affirment avoir pris une position d'artillerie irakienne, abattu un hélicoptère d'assaut et détruit trente tanks irakiens.

Depuis trois semaines, les combats semblent s'être concentrés sur une zone au nord de l'estuaire du Chatt-el-Arab, délimitée par la rivière Jassem à l'est et le canal Dual à l'ouest et au nord.

Du danger des visites organisées au front

Aux Etats-Unis, le Département d'Etat a demandé, dimanche 1er février, que le journaliste américain Gerald Seib, détenu en Iran, *« soit libéré immédiatement et puisse quitter l'Iran sur — le champ »*. L'agence de presse iranienne IRNA avait annoncé, samedi, l'arrestation d'un *« étranger porteur d'une carte de presse »*, accusé d'espionnage au profit d'Israël. De source iranienne informée, on avait précisé dimanche que l'étranger arrêté travaille pour le *Wall Street Journal*.

Ce quotidien a demandé pour sa part, dimanche après-midi, *« la libération immédiate de prison et d'Iran »* de son journaliste Gerald Seib, correspondant au Caire, chargé de la couverture du Proche-Orient, dont il a déclaré avoir appris la détention en Iran par des sources diplomatiques.

M. Ammerman, porte-parole du Département d'Etat, a précisé que le gouvernement américain *« est en contact étroit avec les Suisses qui nous représentent en Iran »*. Il a ajouté que M. Seib *« avec d'autres journalistes américains et étrangers, se trouvait en Iran à l'invitation du gouvernement iranien pour visiter le front. Un visa lui avait été délivré à Francfort (RFA)*. M. Norman Pearlstine, directeur de la rédaction du *Wall Street Journal* a indiqué, pour sa part, n'avoir *« pas été informé des raisons de la détention »* de Gerald Seib. Ce dernier, a-t-il dit, *« est un correspondant de presse très respecté et sa détention ne peut avoir de justification »*. Evoquant la dépêche d'IRAN annonçant l'arrestation d'un espion israélien muni d'un *« faux passeport et prétendant être un journaliste »*, il a souligné que *« M. Seib avait été invité par le gouvernement iranien à visiter l'Iran »*, qu'il *« est entré en Iran légalement, porteur d'un passeport américain en cours de validité, et est évidemment un journaliste bien connu et respecté »*.

Arrestation à Koweït de onze incendiaires présumés

Le Koweït a annoncé, samedi 31 janvier, l'arrestation de onze personnes soupçonnées d'être impliquées dans les attentats à la bombe et les incendies d'installations pétrolières perpétrés dans l'émirat en juin 1986 et en janvier de cette année.

Cinq autres suspects sont activement recherchés. Un communiqué du ministère de l'intérieur, reproduit par l'agence Kuna, donne la liste des personnes arrêtées, mais ne précise pas leur nationalité.

L'annonce de ces arrestations intervient deux jours après la fin du sommet islamique de Koweït. Avant celui-ci, les mouvements pro-iraniens de Beyrouth avaient menacé d'exercer des représailles si la réunion avait lieu.

En juin dernier, une série d'explosions avait déclenché un énorme incendie au complexe pétrolier de Mina-el-Ahmadi, situé à 32 kilomètres au sud de Koweït, au bord du Golfe. Il avait fallu plusieurs jours pour venir à bout du sinistre. Les attentats avaient été revendiqués par un mouvement jusqu'alors inconnu, les Révolutionnaires arabes de la révolution arabe unie.

Le 19 janvier, le Koweït avait également fait état de trois incendies de moindre importance dans des exploitations offshore ou situées dans le désert. Ceux-ci avaient été revendiqués à Beyrouth par un groupe également inconnu, l'Organisation révolutionnaire — Forces du prophète Mahomet au Koweït. Le même mouvement avait revendiqué un attentat au colis piégé commis dans la ville de Koweït deux jours avant le tenue du sommet. Aucune de ces actions n'avait fait de victimes.

Les forces de l'ordre, précise le communiqué du ministère de l'intérieur, ont également découvert une cache d'explosifs et d'armes. — *(Reuter.)*

LIBAN

M. Walid Joumblatt s'offre à remplacer M. Terry Waite « s'il est otage »

BEYROUTH
de notre correspondant

Tandis que le monde s'inquiète sur la disparition de M. Terry Waite à Beyrouth, la ville est braquée sur ses deux aéroports : le vrai, en secteur musulman, qui s'est arrêté de fonctionner ; l'ersatz, en secteur chrétien, qui est peut-être en voie d'être mis en service.

Cela fait treize jours que l'émissaire de l'Eglise anglicane, venu dans l'espoir de récupérer au moins deux otages américains enlevés en 1985 par le Djihad islamique, s'est évaporé après s'être rendu à un mystérieux rendez-vous. A mesure que son absence s'éternise, le mystère sur son sort s'épaissit.

Certes, des personnages censés avoir leurs sources de renseignements — tel le chef palestinien Abou Iyad ou le chef du Baas pro-syrien, M. Kanso, ou un médecin chiite qui lui servit d'intermédiaire, d'autres encore — continuent de dire que M. Waite *« circule librement dans la Bekaa »* et qu'il y a été vu il y a deux jours encore.

L'enlèvement se confirme

Mais les informations inquiétantes sur son sort ne manquent pas non plus, notamment la révélation d'un responsable musulman libanais qui a carrément dit : *« A ce que je sache, M. Waite ne reviendra pas, car il a été enlevé et ajouté à la liste des otages* (...) *dès l'instant où il est parti sans ses gardes du corps. »*

En s'offrant à remplacer M. Waite *« s'il est otage »* et en annonçant avoir fait cette proposition à un parti politique, sans toutefois préciser lequel, le chef druze, M. Walid Joumblatt, qui avait pris en charge la sécurité de l'émissaire, a implicitement donné l'impression qu'il croyait à la possibilité de l'enlèvement.

De même, la révélation par l'archevêché de Cantorbéry de messages laissés par M. Waite, qui ont l'allure d'un testament, suggère qu'à Cantorbéry aussi la thèse du rapt prend le dessus.

On a comme l'impression à Beyrouth que M. Waite s'est fait piéger à l'occasion de son dernier rendez-vous, et peut-être dès le début de sa présente mission.

Depuis le 12 janvier, date où l'émissaire de l'Eglise anglicane s'est mis à l'œuvre, le problème des otages étrangers pris à Beyrouth-Ouest n'a d'ailleurs fait qu'empirer puisqu'un Français, deux Allemands, trois Américains et un Indien résidant aux Etats-Unis ont été enlevés, plus quatre personnes non identifiées, en principe des non-Libanais, sans compter bien sûr M. Waite lui-même.

De plus, deux femmes, une Suissesse qui a été prise pour une Française, et une Allemande de l'Ouest mariée à un Libanais ont fait l'objet de tentatives d'enlèvement mais ont été relâchées.

C'est aussi qu'il reste très peu d'Occidentaux mâles, adultes — otages potentiels types — dans le secteur musulman à haut risque (pour eux notamment) de Beyrouth.

Les Etats-Unis ont évacué trois ressortissants et la France huit. S'il reste 900 Français environ à Beyrouth-Ouest, la quasi-totalité sont des binationaux, puisque les Français de souche répertoriés ne sont plus que 54. Encore s'agit-il presque exclusivement de femmes.

Dans l'ensemble du Liban, on trouve toujours 6 700 Français, mais là encore 80 % sont des binationaux concentrés en secteur chrétien, où leurs risques sont pratiquement les mêmes que ceux encourus par le reste de la population des lieux. Les Américains, binationaux également en grande majorité, sont au nombre de 1 500, mais eux sont sommés par leur gouvernement de quitter non seulement Beyrouth-Ouest mais aussi le secteur chrétien, sous peine de prison et d'amende, ce que les chrétiens libanais considèrent comme hautement injuste vu que les Américains n'ont pas de problèmes chez eux. Ces derniers ont un mois pour s'exécuter, dont il reste vingt-cinq jours.

La fermeture de l'aéroport

Tous ces développements, qui isolent un peu plus leur pays et le mettent en quelque sorte en quarantaine, ne laissent pas, bien entendu, les Libanais indifférents. Mais ils les intéressent et les préoccupent moins que l'affaire des deux aéroports.

Le camp chrétien, qui a déclenché un forcing pour mettre en service le sien — tronçon d'autoroute amélioré, situé à 35 kilomètres au nord de Beyrouth, à Halate, — a fait, d'emblée, monter les enchères, posant le problème en termes on ne peut plus clairs : ou il y aura deux aéroports, un dans chaque secteur, ou il n'y en aura aucun. Intimant à la compagnie nationale d'aviation, la MEA, d'interrompre ses vols de et vers l'aéroport de Beyrouth, celui du secteur musulman, tant que n'aura pas été agréé l'ouverture de l'aéroport de Halate, en secteur chrétien. Avec, comme il se doit au Liban, menace de bombardement à la clé. Les assurances ayant suspendu leur couverture dans ces conditions, la MEA a été contrainte d'arrêter ses vols dimanche matin. Les trois compagnies d'Europe de l'Est — la soviétique, la tchèque et la bulgare — qui desservaient encore timidement Beyrouth ont naturellement suivi.

Les instructions de Damas

Bien entendu, une menace de contre-pilonnage est venue de Beyrouth-Ouest, encore imprécise. Mais l'on sait que la milice chiite Amal est violemment hostile au « second aéroport » qu'elle qualifie de *« partitionniste »*, de même que le premier ministre, M. Rachid Karamé, accusé de suivre en cela les instructions de Damas.

Mais, finalement, l'insécurité est devenue telle à l'aéroport de Beyrouth (Ouest) que les positions sont plus nuancées et moins tranchées qu'il n'y paraît. Les musulmans sunnites dans leur ensemble et les druzes ne sont pas mécontents de voir la mainmise chiite sur l'aéroport battue en brèche.

Le leader druze, M. Walid Joumblatt, qui est de surcroît ministre des transports, a clairement déclaré : *« Je ne saurais reprocher aux chrétiens de chercher à ouvrir un aéroport dans leur région car ils ne sont pas en mesure de se rendre à l'AIB »* (Aéroport international de Beyrouth).

En prenant l'initiative de déclencher cette affaire en ce moment, les Forces libanaises, qui en sont le moteur, alors que le président Amine Gemayel — sommet syro-libanais en gestation exige — apparaît en retrait, ont-elles eu l'inspiration heureuse ?

En attendant d'avoir (peut-être) deux aéroports, Beyrouth n'en a plus aucun.

LUCIEN GEORGE.

De nouvelles menaces

(Suite de la première page.)

Le DILP précise que *« si cet échange n'a pas lieu dans un délai d'une semaine non renouvelable, il ne servirait à rien de garder en vie les otages qui seront exécutés et dont les corps seront jetés dans les poubelles de Chypre »*. Ces menaces sont parvenues dans un communiqué manuscrit en arabe remis peu avant minuit à une agence de presse occidentale à Beyrouth, accompagné d'une photo polaroïd couleur du professeur américain Alann Steen, alors que le quotidien libanais indépendant *An Nahar* recevait le même communiqué avec une photo de son collègue américain Jesse Turner. Le communiqué du DILP précise les termes du marché : *« Les quatre cents moudjahidins emprisonnés dans les geôles des nazis sionistes en Palestine »* devront être envoyés à Damas à bord d'un avion du Comité international de la Croix-Rouge et les otages seraient en même temps relâchés.

Paradoxalement, le DILP semble appeler de ses vœux une intervention des Etats-Unis qu'elle rend *« responsable de la vie de ses espions et de ses agents »* et va même jusqu'à exprimer l'*« espoir »* que les menaces d'une intervention militaire américaine au Liban *« qui restent encore au niveau verbal »*, se concrétisent en une opération militaire sérieuse *« afin de pouvoir tremper le visage de l'Amérique dans la boue du Liban »*.

La peste au Moyen Age

Ce souhait du DILP intervient alors même que M. Shultz affirmait dans son interview à *US News and World Report* que les Etats-Unis devaient être *« prêts à utiliser la force militaire lorsque nous aurons une cible précise et que nous saurons pécisément ce que nous faisons »*. Mais, ajoutait-il, *« nous ne voulons évidemment pas utiliser la force militaire d'une façon qui toucherait de nombreuses personnes innocentes. Mais d'autre part, la situation actuelle à Beyrouth est chaotique, un peu comme un endroit rongé par la peste au Moyen Age, et il faut le mettre en quarantaine. Il a ajouté que les Etats-Unis s'efforçaient d'isoler le Liban : « Après le détournement du Boeing de la TWA*, a-t-il poursuivi, *nous avons interrompu tous les vols sur Beyrouth et avons essayé de persuader les autres de mettre cet aéroport en quarantaine, mais sans succès. Nous poursuivrons nos efforts parce que cette zone doit être bouclée »*.

Enfin, M. Shutz a estimé que les ventes d'armes à l'Iran peuvent avoir été l'une des causes de la vague d'enlèvements à Beyrouth. *« Les Iraniens ont peut-être pensé que les otages ont de la valeur »* en raison des *« liens entre les livraisons d'armes et les otages »*. *« Plus on attache de valeur aux otages, plus les ravisseurs leur attache aussi de la valeur »*, a-t-il conclu.

Les communiqués du DILP, une organisation jusqu'alors inconnue mais qui semble épouser les thèmes anti-américains soutenus par l'Iran, soulignent les différences qui se sont jour entre les situations des septs otages occidentaux récemment enlevés à Beyrouth-ouest. Ainsi, le silence s'est fait autour du rapt de Roger Auque, le journaliste français enlevé le 13 janvier. Il n'a pas été revendiqué, n'a pas fait — du moins officiellement — l'objet de la moindre demande et, après les protestations immédiates, l'intérêt politique et la solidarité professionnelle semblent avoir diminué.

Les septs derniers otages de Beyrouth

Les enlèvements de deux hommes d'affaires ouest-allemands, Rudolphe Cordes et Alfred Schmidit n'ont pas non plus été revendiqués, mais semblent en revanche, faire l'objet de contacts intenses et discrets, en vue d'un échange entre les autorités de Bonn et les groupes libanais et étrangers susceptibles d'avoir une influence sur les ravisseurs. Selon les informations rapportées par la presse allemande (DPA et Der Spiegel), les deux otages confirmeraient dans trois lettres rapportées le 24 janvier à Bonn par un émissaire du gouvernement ouest-allemand, qu'ils devraient être échangés contre Mohamed Hamadei, arrêté le 13 janvier à l'aéroport de Francfort. — *(AFP-AP.)*

EN BREF

● **CORÉES : appel à la solidarité internationale.** — Le Comité international de liaison pour la paix et la réunification de la Corée (CIRL-RECO) a lancé un appel à la solidarité internationale pour soutenir des propositions nord-coréennes de dialogue avec Séoul, au cours d'une réunion de son comité exécutif, les 29 et 30 janvier à Paris. Les anciens présidents du Portugal et du Sénégal, MM. Francisco da Costa Gomes et Léopold Sedar Senghor, ont été élus présidents d'honneur de cet organisme favorable à Pyongyang.

● **FRANCE-JAPON : la question des visas.** — Le gouvernement japonais fait part à Paris de son intention de rétablir l'obligation de disposer d'un visa pour les ressortissants français se rendant au Japon si la mesure similaire, appliquée par la France dans le cadre de la prévention antiterroriste depuis le 16 septembre dernier, devait se prolonger au-delà du 16 mars.

● **PÉROU : au moins soixante morts dues à des crues catastrophiques.** — Soixante personnes au moins ont trouvé la mort, et une dizaine d'autres sont portées disparues, à la suite d'inondations provoquées par de violentes pluies dans la région de Villarica, à 350 kilomètres à l'est de Lima. — *(Reuter.)*

Alain BOSQUET
Lettre à mon père qui aurait eu cent ans
Le tourment de Dieu
poèmes
Des scènes de genre parfaites. Désormais, Alexandre Bisk est pour toujours ce vieux monsieur russe auquel on aimerait donner rendez-vous à New-York. *Josyane Savigneau / Le Monde*
GALLIMARD nrf

هكذا من الاصل

Proche-Orient

ISRAËL

Jérusalem aurait accepté de vendre des armes à Téhéran avant même d'être sollicité par les Etats-Unis

Le gouvernement israélien aurait autorisé une vente d'armes à l'Iran en 1985, plusieurs semaines avant que les Etats-Unis ne sollicitent de sa part une aide pour reprendre contact avec les autorités de Téhéran. Cette vente d'armes – des obus de mortier – se serait élevée à un montant de 50 millions de dollars, et la livraison aurait dû intervenir autour du 22 avril 1985. L'opération aurait été stoppée au dernier moment à la suite de nouvelles demandes transmises par Téhéran. Tel est l'essentiel de déclarations faites au *New York Times* par l'homme d'affaires israélien Jacob Nimrodi, et publiées dimanche 1er février par le quotidien.

Officiellement, les dirigeants israéliens ont toujours déclaré jusqu'à maintenant que c'est uniquement à la demande des Etats-Unis que Jérusalem avait accepté de s'engager dans l'affaire de vente d'armes à l'Iran. En ce sens, les propos de M. Nimrodi représentent une nouveauté. Le *New York Times* précise toutefois qu'il n'a pas pu les confirmer de source indépendante.

Selon l'homme d'affaires israélien, la demande de livraison d'armes lui aurait été présentée pour la première fois en février 1985 par un commerçant iranien, M. Manucher Ghorbanifar, au cours d'une entrevue à Genève arrangée par le brasseur d'affaires saoudien, M. Khashoggi. Se présentant, selon M. Nimrodi, comme *« un ami proche du premier ministre israélien »*, M. Ghorbanifar aurait fait état du désir d'éléments *« pragmatiques »* au sein du régime iranien de renouer avec l'Occident et aurait exprimé par la même occasion une demande d'achats d'armements à Israël.

« Et si je vous livre Buckley ? »

Le premier ministre israélien de l'époque, M. Shimon Pérès, se serait d'abord opposé à une telle transaction. Il aurait toutefois fini par l'agréer après que M. Ghorbanifar eut promis à ses interlocuteurs de leur livrer un tank T-72 de fabrication soviétique saisi dans les combats avec l'Irak. Le T-72 est le tank le plus moderne de l'arsenal soviétique.

Cependant, l'opération aurait, toujours selon M. Nimrodi, échoué dans sa phase finale, lorsque M. Ghorbanifar aurait fait savoir aux Israéliens que l'Iran souhaitait recevoir, outre les obus de mortier déjà commandés, des missiles antichars TOW de fabrication américaine. Le gouvernement de Jérusalem aurait objecté qu'il ne pouvait vendre d'armes américaines sans le consentement des Etats-Unis. M. Ghorbanifar aurait alors répliqué, augmentant la mise : *« Qu'en serait-il si je vous livre Buckley ? »* Retenu en otage au Liban depuis le 16 mars 1984, William Buckley était le chef de la CIA à Beyrouth. Sa mort, annoncée depuis lors par ses ravisseurs, est aujourd'hui admise par Washington.

C'est à partir de ce moment que les Américains seraient entrés en scène. M. Michaël Ledeen, un collaborateur de M. McFarlane au Conseil national de sécurité, aurait rencontré M. Pérès à Jérusalem, le 4 ou le 5 mai, pour s'entretenir de cette affaire. Selon les Israéliens, c'est de cette entrevue que daterait la demande d'aide américaine pour entrer en contact avec Téhéran.

Le général Dan Shomron, le « vainqueur d'Entebbe » promu chef d'état-major de l'armée

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Le général Dan Shomron – le « vainqueur d'Entebbe » – sera le treizième chef d'état-major de l'armée israélienne. Désigné à ce poste, dimanche 1er février, il succédera à la mi-avril au général Moshe Lévy. Sa nomination met fin à plusieurs semaines de spéculations et d'intrigues.

Agé de quarante-neuf ans, le général Shomron tient à la fois du baroudeur et du stratège. Né en 1937 dans un kibboutz de la vallée du Jourdain, il participe comme parachutiste, à dix-neuf ans, à la campagne du Sinaï. Après un bref retour aux travaux des champs, il rejoint l'armée. Pendant la guerre de six jours, le régiment de chars qu'il commande atteint, le premier, le canal de Suez. L'exploit lui vaut la plus haute décoration militaire.

Général durant la guerre du Kippour, sa brigade achève l'encerclement de la IIIe armée égyptienne sur le front du Sinaï. Mais c'est l'audacieux raid lancé sur l'aéroport ougandais, le 4 juillet 1976, qui scellera sa renommée et lui attirera aussi de tenaces jalousies. Commandant de l'infanterie et des parachutistes, il est le responsable de l'opération de sauvetage des cent cinq passagers-otages de l'Airbus d'Air France qu'il dirige à bord de l'un des quatre Hercules-C-130 immobilisés en bout de piste à Entebbe. Le cinéma l'immortalisera, notamment sous les traits de l'acteur Charles Bronson...

Après les accords de Camp David, le général Shomron devient le chef de la région militaire « sud ». Quand la guerre du Liban éclate, il est étudiant à l'université de Los Angeles. En octobre 1983, il prend la tête du commandement opérationnel des forces terrestres. Cet organisme nouveau, dont le besoin s'était fait sentir dix ans plus tôt, regroupe sous la même autorité l'infanterie, l'artillerie et les blindés. Cette fonction offre au général Shomron une vision d'ensemble et lui permet de réfléchir sur les problèmes et les besoins d'une armée qu'il trouve trop bureaucratique. promu chef d'état-major adjoint en janvier 1985, il cède sa place un an et demi plus tard au général Amir Drori, avec le promesse d'accéder au poste suprême.

Un comportement de franc-tireur

Voulue par M. Rabin, ministre de la défense, la consécration du général Shomron ne fait pas dans l'armée que des heureux. Trois autres prétendants étaient en lice : les généraux Driori, Ori Orr et Ehud Barak. Ce dernier, le plus jeune et le plus brillant, conserve toutes ses chances pour 1991, s'il sait patienter. Ouvertement hostile à la candidature de Dan Shomron, le général Moshe Lévy est allé, en une démarche de dernière minute, jusqu'à exprimer ses sentiments au premier ministre, M. Shamir. Peine perdue, il n'a pas réussi à lui barrer la route.

Le général Shomron s'est souvent comporté en franc-tireur. Il défend des idées « réformistes » qu'il souhaite mettre en œuvre. Partisan d'une armée « moins nombreuse et plus nerveuse », il a critiqué tout haut – et à contre-courant – la construction de l'avion de combat Lavi, projet qu'il juge, en ces temps d'austérité, trop onéreux. Nul doute qu'il sera moins effacé que son prédecesseur.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

● **Bombe dans un autobus israélien.** – Sept personnes ont été blessées, dont deux grièvement, lors de l'explosion d'une bombe, dimanche 1er février, dans un autobus israélien assurant la ligne entre Haïfa et Jérusalem. Tous les blessés ont été atteints aux jambes et aux pieds, l'engin ayant été probablement placé sous un des sièges du véhicule. *L'OLP a revendiqué cet attentat dans* un communiqué du commandement général des Forces palestiniennes daté de « Palestine occupée ». Ce communiqué, cité dimanche après-midi par l'agence de presse palestinienne WAFA reçue à Tunis, indique que le groupe spécial du « martyr palestinien Mondher Abou-Ghazala » a placé des bombes à retardement dans *« un autobus militaire israélien »*, dont l'explosion a atteint *« plusieurs soldats de l'ennemi et détruit une grande partie du véhicule »*. – *(AFP.)*

Amériques

CUBA

Le dissident Ricardo Bofill a quitté de son plein gré l'ambassade de France

M. Ricardo Bofill, le dissident cubain qui s'était réfugié le 27 août dernier dans les locaux de l'ambassade de France à La Havane en trompant la vigilance d'un diplomate, les a quittés de son propre chef samedi 31 janvier. Il a été accompagné, à sa demande, par un conseiller de l'ambassade jusqu'au domicile d'un médecin (M. Bofill souffre d'hypertension).

Un communiqué du Quai d'Orsay, publié dans la soirée du même jour, précise : *« Le gouvernement français, au cours des cinq mois que M. Bofill a passés à l'ambassade, a maintenu un contact permanent avec les autorités cubaines pour rechercher une solution satisfaisante pour l'intéressé. Il retire de ces contacts la conviction que M. Bofill ne sera pas inquiété après son départ de l'ambassade et qu'il pourra mener une existence normale. »*

Ce départ de M. Bofill a toutefois créé une certaine surprise dans la capitale cubaine, et suscité plusieurs interrogations. En se réfugiant à l'ambassade de France, l'été dernier, le dissident cubain avait renouvelé une démarche qu'il avait déjà entreprise trois ans auparavant. L'écrivain avait en effet trouvé refuge dans les locaux de l'ambassade le 29 avril 1983. Il les avait quittés quelques jours plus tard, de son plein gré, après avoir eu la promesse qu'il ne serait pas inquiété, et pourrait sortir du pays dans un bref délai. Il avait toutefois été arrêté en septembre 1983 après avoir accordé une interview à deux journalistes français. Les autorités cubaines, qui l'avaient remis en liberté surveillée le 8 août 1985, lui refusaient toujours le droit de quitter le pays, ce qui l'avait conduit à se réfugier de nouveau à l'ambassade de France.

Selon ses proches, il avait alors demandé à nouveau l'autorisation de quitter Cuba pour des membres de son entourage et pour lui-même. En quittant volontairement les locaux de l'ambassade samedi, sans avoir atteint son objectif – obtenir l'asile en France et quitter Cuba, – M. Bofill a donc créé une certaine surprise. On se demande en effet pourquoi le dissident a renoncé à sa démarche cinq mois après l'avoir entreprise, et quatre mois après l'arrestation, en partie à cause de lui, de trois de ses meilleurs amis. On s'interroge également sur les raisons qui conduisent le gouvernement cubain à lui refuser l'autorisation d'émigrer, alors que, parmi les 128 000 Cubains qui en ont reçu la permission en 1980, figuraient plusieurs compagnons de captivité et amis politiques de M. Bofill. – *(AFP.)*

Le Monde sur minitel
METEO
Offensive neige ; météo du monde et des régions.
36.15 TAPEZ LEMONDE

Europe

URSS

Moscou prépare l'expulsion de deux dissidents

MOSCOU
de notre correspondant

Le psychiatre dissident Anatoli Koriaguine, condamné en 1981 à sept ans de prison pour avoir dénoncé l'usage de la psychiatrie comme moyen de répression politique en URSS, a quitté le camp de Perm dans l'Oural, a révélé samedi 31 janvier M. Andrei Sakharov, *M. Koriaguine a été transféré dans* sa ville natale de Kharkov en Ukraine, a précisé l'écrivain : *« Koriaguine n'est pas libre, il est à Kharkov, mais pas chez lui »*, croit savoir M. Sakharov.

L'épouse de M. Koriaguine avait été convoquée il y a quelques jours par le KGB à Kharkov, et invitée à constituer un dossier d'émigration pour elle-même et son mari. Les autorités ont peut-être décidé de « régler » par l'expulsion déguisée un cas particulièrement gênant puisque le nom de Koriaguine avait été évoqué pour l'attribution du prix Nobel de la paix. Le KGB aurait, ces dernières semaines, fait pression sur M. Koriaguine pour qu'il refuse le prix Nobel ou toutes les distinctions internationales qui lui seraient éventuellement décernées. Le psychiatre, qui est âgé de quarante-huit ans, aurait été menacé dans le cas contraire, d'une aggravation de son sort, notamment de la suppression des colis et des visites.

Anatoli Koriaguine avait été arrêté en février 1981 pour avoir participé à l'enquête sur les internements abusifs mené par un petit groupe non officiel. Il avait été condamné à sept ans de camp, suivis de cinq autres d'assignation à résidence. M. Koriaguine a donc quitté le complexe pénitentiaire de Perm un an seulement avant l'expiration de sa peine.

Le KGB a également proposé à l'épouse de M. Serguei Khodorovitch, un dissident emprisonné depuis 1983, de remplir des formulaires d'émigration pour elle-même et son mari. Agé de quarante-cinq ans, M. Khodorovitch administrait le fonds Soljenitsine, alimenté par les droits d'auteur de l'écrivain, et destiné à aider les dissidents prisonniers et leur famille.

Le « Docteur Jivago »

Ces gestes sont dus avant tout au désir des autorités d'éviter une publicité négative à l'étranger, surtout dans le cas de M. Koriaguine, détenu dans des conditions très dures, et qui a déjà mené plusieurs grèves de la faim. Il faut en revanche mettre au compte d'une réelle « libéralisation » en matière culturelle la décision prise récemment de publier enfin en Union soviétique le *Docteur Jivago*. Le célèbre roman de Boris Pasternak paraîtra en feuilleton à partir de janvier 1988 dans le mensuel littéraire *Novy Mir*, a-t-on appris dimanche 1er février à Moscou ; le problème des droits d'auteur a été apparemment réglé avec les descendants de l'écrivain.

La sortie du *Docteur Jivago* en Italie en 1957 et l'attribution l'année suivante du prix Nobel à son auteur avaient provoqué un scandale majeur en URSS. Pasternak fut exclu de l'union des écrivains et publiquement vilipendé. Le huitième congrès des écrivains, en juin dernier, a entamé un processus de réhabilitation. Certains poèmes de Pasternak ont été « autorisés » bien qu'ils soient imprimés en quantités très limitées. Le congrès n'avait pas pris de décision à propos du *Docteur Jivago* mais avait proposé de transformer en musée la maison qu'habitai Pasternak jusqu'à sa mort, en 1960, dans le village de Peredelkino, près de Moscou. L'écrivain est enterré non loin de là, dans un petit cimetière, où, chaque année à l'anniversaire de sa mort, des admirateurs viennent réciter ses poèmes sur sa tombe.

DOMINIQUE DHOMBRES.

● **Deux dissidents soviétiques libérés.** – Les Lituaniens Antanas Terleckas et Vladas Lapienis ont été libérés après une remise de peine, a annoncé, vendredi 30 janvier, la Fondation Boukovski à Amsterdam. La Fondation précise qu'Antanas Terleckas, arrêté en 1979 pour avoir édité le journal non officiel *Vytis*, avait été condamné à trois ans de camp et cinq ans d'assignation à résidence. Vladas Lapienis, arrêté en 1985 pour avoir écrit des mémoires et des articles religieux, avait été condamné à quatre ans de camp et deux ans d'assignation à résidence. – *(AFP.)*

● **Réexamen de plusieurs milliers de demandes d'émigration.** – Le Kremlin a ordonné un réexamen des demandes d'émigration qui ont été rejetées dans le passé, a annoncé jeudi soir 20 janvier un responsable officiel juif soviétique lors d'un entretien accordé à une télévision américaine. S'exprimant pour l'émission « The Phil Donohue Show », un programme quotidien très regardé aux Etats-Unis, Samuel Zivs, président du Comité antisioniste soviétique, a annoncé que cinq cents juifs avaient obtenu un visa d'émigration en janvier et que *« ce n'était là que le début »* de cette révision. Selon M. Zivs, le nombre de cas à revoir oscille entre huit et dix mille. – *(AP.)*

● **Mme Terechkova limogée.** – Mme Valentina Terechkova, la première cosmonaute de l'histoire, a été relevée de ses fonctions à la tête de la Commission des femmes soviétiques. Le remplacement de Mme Terechkova a été annoncé au cours d'une conférence nationale des femmes à laquelle assistaient M. Gorbatchév, le président du Soviet suprême, M. Andrei Gromyko, et le premier ministre, M. Nicolaï Rijlov. Agée de quarante-neuf ans, Mme Terechkova était traitée en véritable héroïne dans son pays depuis qu'elle était devenue, en 1983, la première femme dans l'espace. Elle avait été élue au comité central en 1971 et au présidium du Soviet suprême en 1974, à l'époque de Leonid Brejnev. La nouvelle présidente, Mme Zoïa Poukhova, cinquante ans, est député du soviet suprême, où elle préside la commission sur la maternité, l'enfance et le travail féminin. – *(Reuter, AFP.)*

ROUMANIE

Les difficultés s'accumulent...

Le président Ceausescu a annoncé, vendredi 30 janvier, que les exportations avaient chuté de 11 % depuis 1985.

Dans des propos repris par l'agence officielle Agerpres, M. Ceausescu a attribué ce mauvais résultat à la baisse des prix du pétrole, mais il a laissé entendre que la responsabilité en incombait aux dirigeants roumains du commerce.

M. Ceausescu avait fixé comme objectif prioritaire l'élimination de la dette extérieure par une augmentation des exportations (ce qui a échoué) et une sévère restriction des importations – qui s'est traduite par une série de privations supplémentaires pour les Roumains. La dette est aujourd'hui estimée à 5,5 milliards de dollars, environ deux fois moins qu'en 1981.

Dans les milieux diplomatiques occidentaux, on fait état d'un mécontentement croissant de la population. Des tracts ont commencé de circuler clandestinement à Bucarest, demandant le départ de M. Ceausescu, et, selon certaines rumeurs non confirmées, il y aurait eu des grèves dans le pays.

Mais la population, touchée par les difficultés économiques, doit en outre faire face à un hiver rigoureux que des coupures d'électricité, six heures par jour environ, rendent encore plus dur. Les transports et l'industrie sont perturbés, et la pénurie alimentaire, déjà grave, risque d'empirer. *(Reuter.)*

GRANDE-BRETAGNE

Des restrictions à la pêche autour des îles Malouines sont entrées en vigueur

La zone de réglementation de 150 milles nautiques (260 kilomètres) *unilatéralement décrétée* autour des Malouines par la Grande-Bretagne est entrée en vigueur dimanche 1er février, près de cinq ans après la guerre avec l'Argentine.

Désormais, seuls deux cent quinze chalutiers munis d'une licence délivrée par les autorités britanniques seront autorisés à pêcher dans ces eaux parmi les plus poissonneuses au monde. Ils battent pavillon britannique, sud-coréen, chilien, espagnol, français, grec, italien, japonais, polonais ou taïwanais.

Les Argentins ont protesté contre cette mesure qu'ils assimilent à une nouvelle tentative de la part des Britanniques pour imposer leur souveraineté. Buenos-Aires a déclaré *« nulle et non avenue »* la création de la zone. Les Soviétiques, Bulgares et Allemands de l'Est, qui disposent pourtant d'une importante flotte de pêche dans la région, se sont, pour leur part, dispensés de solliciter des permis.

L'annonce de la réglementation, justifiée à Londres par un souci de protéger les espèces, avait provoqué un brusque regain de tension entre la Grande-Bretagne et l'Argentine en octobre dernier. Le Foreign Office a multiplié depuis les contacts pour éviter de possibles incidents. L'URSS, notamment, a fait savoir que ses bateaux ne tenteraient rien pour pénétrer dans la zone de 150 milles.

Le Foreign Office continuait dimanche de démentir avoir été en contact avec les Argentins à ce sujet, en dépit de nombreuses informations de sources diplomatiques faisant état d'une médiation américaine. Un porte-parole du ministère a déclaré ne pas être au courant de la décision du ministère de la défense argentin d'instaurer une « zone tampon » de 10 milles, *entourant la zone des 150 milles britanniques*, afin d'éviter que des chalutiers ne pénètrent par mégarde dans les eaux interdites. Un avion civil et deux chalutiers reconvertis assureront la surveillance. Des bâtiments de la Royal Navy pourraient également intervenir si besoin était, mais *« en dernier recours »*, a indiqué le gouvernement britannique.

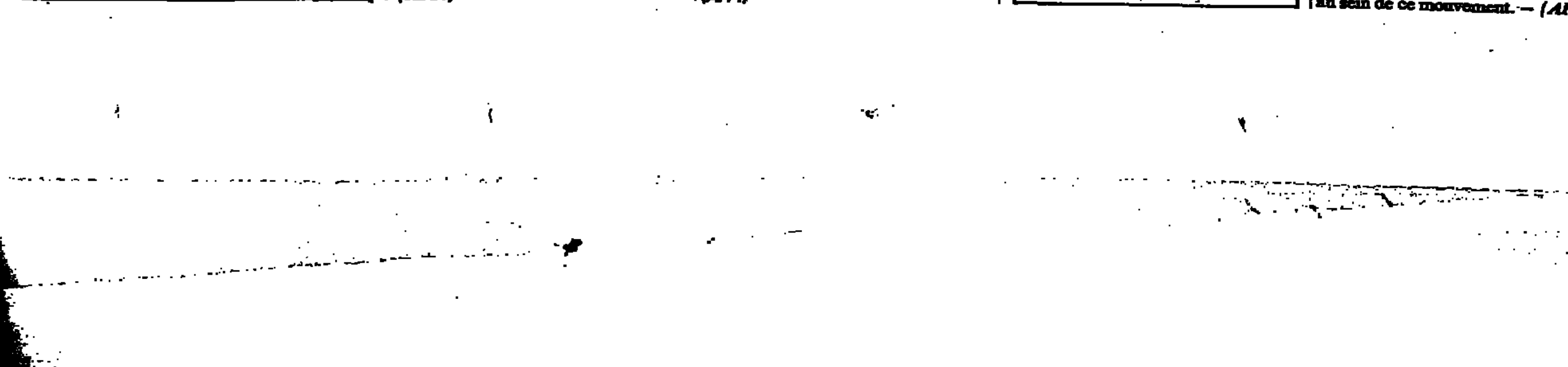
● **BERLIN-OUEST : les méfaits du smog.** – Le Sénat de Berlin-Ouest a décidé, dimanche 1er février, d'interdire la circulation automobile dans la ville, à l'exception des transports en commun, des taxis et des voitures de service. Cette décision a été prise en raison de la teneur anormalement élevée en oxyde de soufre dans l'atmosphère. Les conditions météorologiques empêchent en ce moment les fumées – essentiellement celles produites par le chauffage domestique au lignite à Berlin-Est et en RDA – de se dissiper. La circulation automobile n'a pas été interrompue à Berlin-Est, ce qui limite *sérieusement l'efficacité des mesures* prises dans le secteur occidental. – *(AFP.)*

LE PACIFIQUE NOUVEAU CENTRE DU MONDE
INSTITUT DU PACIFIQUE
UN DOCUMENT INDISPENSABLE
14 × 21 cm – 368 p. – 135 F
Berger-Levrault
UN GRAND NOM DE FRANCE

● **Perquisition à la BBC.** – Après la démission du directeur général de la chaîne publique, M. Alasdair Milne, jeudi 29 janvier, interprétée comme une mesure de renvoi par la presse britannique, les rapports entre la BBC et le gouvernement se sont encore tendus samedi. La police a en effet perquisitionné *dans les locaux de la chaîne à Glasgow*, et saisi les documents du reportage, déjà retiré des programmes pour raisons de *« sécurité nationale »*, sur le projet de satellite-espion Zircon. Cette enquête judiciaire a provoqué un tollé dans les rangs de l'opposition (*le Monde* du 31 janvier). – *(AFP.)*

● **Assassinat de l'épouse d'un ancien chef de l'INLA en Irlande.** – Mary McGlinchey, épouse de Dominic McGlinchey, ancien chef de l'INLA (Armée de libération nationale irlandaise) a été tuée par balles à Dundalk, près de la frontière avec l'Ulster. Dominic McGlinchey purge actuellement une peine de dix ans de prison en République d'Irlande pour avoir tiré sur les policiers il y a trois ans lors de son arrestation. Cet assassinat intervient alors qu'une querelle interne se déroule depuis plusieurs semaines au sein de l'INLA, notamment marquée par la mort de deux militants, il y a deux semaines en République d'Irlande. La police a attribué ces deux assassinats à une nouvelle lutte au sein de ce mouvement. – *(AFP.)*





Afrique

TCHAD

M. Goukouni Oueddeï attribue à « un malentendu » la confrontation entre ses partisans et les Libyens

Les autorités de N'Djamena continuent à faire état d'interventions de l'aviation libyenne dans le nord du pays, notamment à Zouar, qui a été de nouveau bombardé, à haute altitude, le samedi 31 janvier. En revanche, elles démentent l'attaque de Fada, revendiquée samedi par ce qui reste des forces de l'ancien GUNT (gouvernement d'union nationale de transition).

Hôte, samedi, du « Club de la presse de Radio-France internationale », M. André Giraud, ministre de la défense, a estimé que M. Hissène Habré avait *« réussi à mener sur le nord du Tchad des opérations avec un certain succès »*, mais a souligné que Paris veut éviter d'être entraîné dans *« une guerre qui pourrait être présentée comme une guerre franco-libyenne »*. Affirmant qu'il *« n'y a pas de collusion franco-américaine par rapport à la Libye »*, il a dit que Tripoli avait, à plusieurs occasions, tenté d'ouvrir des négociations sur le Tchad avec Paris. *« Notre réponse est toujours la même,* a-t-il précisé. *Le retour de la paix au Tchad n'est pas un problème qui concerne la France. Il concerne le Tchad et la Libye. »*

TRIPOLI
de notre envoyé spécial

Appel au dialogue et tentative pour prendre du recul à l'égard de toutes les parties impliquées dans le conflit du Tchad — y compris, peut-être, à l'égard de son protecteur libyen : telle est l'impression qu'a tentée de donner, dimanche 1er février, l'ancien chef de l'opposition tchadienne (le GUNT), M. Goukouni Oueddeï. Celui-ci s'est, en tout cas, livré, à Tripoli, à un délicat exercice. Il l'a fait à sa manière, grand seigneur prudent et subtil, recevant la presse libyenne et un envoyé spécial du *Monde* dans la luxueuse villa du centre de Tripoli qui lui sert de résidence. Faut-il parler de *« résidence surveillée »* depuis que ses troupes, les Forces armées populaires (FAP, principale composante du GUNT), ont fait dissidence pour rallier courant novembre les forces du régime de N'Djamena ? Goukouni Oueddeï, qui parlait devant une trentaine de membres de son entourage et deux ou trois fonctionnaires libyens, récuse l'expression : *« Moi, je suis libre de mes contacts ; la preuve, c'est que j'ai rencontré la presse internationale à deux reprises »* (ces dernières semaines).

En fait de *« rencontre »*, M. Goukouni se bornera, ce dimanche tout au moins, à lire une brève déclaration au flou soigneusement pesé, rédigée en français, à l'issue de laquelle il répondra brièvement à une ou deux questions. Aujourd'hui, ce qui suscite d'abord ses craintes, ce sont les risques d'*« internationalisation »* du conflit tchadien. *« L'évolution politique et militaire est riche en événements que je ne peux pas commenter en détails (...) mais, ce qui est sûr, c'est que la situation politico-militaire qui prévaut semble préjuger un glissement de terrain pouvant internationaliser le conflit »*, dit-il, ajoutant : *« Cela est préjudiciable au peuple et à la nation tchadienne et il faut trouver une solution rapide à ce drame »*. Mais à quelle partie faut-il alors attribuer la responsabilité de ce *« glissement »* ? M. Goukouni ne le dira pas.

Il reconnaît qu'il y a bien eu, à la fin de l'an passé, *« une confrontation entre les FAP* (qui occupaient la région du Tibesti) *et la Libye »*. *« Ce fut là,* poursuit-il, *le résultat d'un malentendu suscité par certains éléments hostiles aux intérêts des peuples libyen et tchadien »*. *« Ce n'était pas recherché par les deux parties »*, dit encore M. Goukouni, expliquant : *« Je crois que la confrontation avec notre allié naturel ne sert guère les intérêts des deux peuples et des deux révolutions. »* Suit un appel au colonel Kadhafi pour que ce dernier facilite une solution pacifique : *« Je demande au guide de la révolution, ami de la révolution tchadienne, de prendre conscience du danger que court la nation tchadienne afin de déployer tous les efforts nécessaires pour garantir les liens d'amitié existant entre nos deux peuples en contribuant à la recherche d'une solution politique »*. Il justifie cette requête en faisant valoir que la Libye *« est notre soutien et notre allié naturel »*, sur lequel *« nous avons fondé notre espoir pour libérer notre pays »*. Comme on lui demande s'il sollicite là une intervention directe, il répond : *« Pour le moment, je ne pose pas cette question. »*

Des silences ambigus

Même prudence sur les combats en cours, sur la reprise en janvier par les troupes de N'Djamena de deux localités du nord du Tchad, Zouar et Fada : *« Je ne suis pas disposé à faire un commentaire quelconque là-dessus, j'ai lu les journaux, inutile de me poser des questions. »* L'ancien chef du GUNT appellera encore *« toutes les parties en conflit à faire taire les armes »* et rappellera sa *« permanente disponibilité »* à rechercher une solution pacifique au drame tchadien.

L'entretien est terminé. Il n'aura pas duré un quart d'heure. M. Goukouni, sanglé dans un costume-cravate austère, silhouette haute et ascétique couronnée par une ample chevelure grisonnante, quitte le salon de la villa sous les applaudissements de ses partisans. Il n'a pas eu un mot pour dénoncer, à l'instar de la presse libyenne, l'action de la France et des Etats-Unis au Tchad ; pas un mot non plus sur celui qui, depuis le 18 novembre, lui a succédé à la tête du GUNT, M. Acheikh Ibn Omar. Autant de silences qui reflètent sans doute l'ambiguïté de la position d'un homme, apparemment abandonné par ses troupes, mais sur lequel on semble encore compter à Tripoli.

ALAIN FRACHON.

● **Un « mercenaire iranien » tué au Sahara occidental ?** — L'agence marocaine Maghreb arabe presse affirme, dans une dépêche diffusée le samedi 31 janvier, qu'un *« mercenaire iranien »* a été tué par l'armée royale lors d'une récente *« opération de routine »* au Sahara occidental, près de la frontière mauritanienne, en même temps que des combattants sahraouis. Selon l'agence, des hommes du Front Polisario, faits prisonniers, auraient affirmé avoir reçu une formation militaire et idéologique *« dans des camps d'entraînement iraniens réservés aux terroristes »*.

ANGOLA

La CIA aurait fait transiter par le Zaïre des armes destinées à l'UNITA

Dans son édition du dimanche 1er février, le *New York Times* affirme que la CIA a fait parvenir des armes à l'UNITA, le mouvement de M. Jonas Savimbi, en lutte contre le régime marxiste d'Angola, en utilisant la base aérienne de Kamina dans le sud du Zaïre. Construite par les Belges dans les années 50, cette base a été plus ou moins abandonnée en principe, mais deux pistes sont encore utilisables. Selon le journal américain, des avions cargos C-130 et Boeing-707 se sont posés à plusieurs reprises à Kamina (Shaba) en 1986, entre le 20 mars et le 20 avril, entre le 15 et le 30 mai et au cours d'une nuit à la mi-octobre.

A Washington, un porte-parole officiel a déclaré que la CIA avait pour principe de ne jamais confirmer ni démentir les informations relatives à ses activités secrètes. Il a ajouté qu'en tout état de cause celles-ci ne pouvaient avoir lieu qu'en harmonie avec la politique officielle des Etats-Unis et avec l'accord des autorités compétentes.

Le Zaïre et l'Angola ont signé un pacte de non-agression en 1985, et le président Mobutu a démenti à différentes reprises les rumeurs faisant état d'un transit par le Zaïre d'une aide apportée par les Américains aux hommes de M. Jonas Savimbi.

L'aide américaine à l'UNITA, qui s'est élevée l'an dernier à 15 millions de dollars, a débuté en 1985, mais les autorités de Washington ont toujours refusé de révéler les voies d'acheminement. Un transit par l'Afrique du Sud violerait l'embargo sur les livraisons d'armes à ce pays.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

Attentat à Kaboul (quatre morts)

Une voiture piégée a explosé, dimanche 1er février, devant l'ambassade de l'Inde, à Kaboul, tuant quatre personnes et en blessant plusieurs autres, rapporte Radio-Kaboul. L'explosion a endommagé les locaux de l'ambassade et des immeubles avoisinants, a précisé la radio. Rendant compte de l'attentat, l'agence Tass a indiqué de son côté que deux enfants figuraient parmi les quatre tués. *« Un grand nombre de personnes ont été blessées »*, a ajouté l'agence soviétique sans préciser la nationalité des victimes.

Selon Tass, le numéro un afghan, M. Najibullah s'est aussitôt rendu à l'ambassade de l'Inde pour présenter ses condoléances. M. Najibullah a déclaré que l'attentat était un « acte subversif » faisant *« partie du complot des ennemis communs de l'Afghanistan et de l'Inde »* qui cherchent à *« saper les relations d'amitié »* entre les deux pays et *« manifester leur hostilité à l'encontre de la politique de non-alignement de l'Inde »*. Plusieurs sources de la guérilla afghane, contactées au Pakistan dimanche, ont dit ne rien savoir encore sur l'explosion de Kaboul. Aucune ne l'a revendiquée. — *(AFP.)*

Sri-Lanka

Massacre de civils dans l'Est

Colombo. — Malgré le démenti des autorités, les forces de l'ordre continuent d'être accusées d'avoir tué deux cents civils, le 28 janvier, lors d'une opération contre les rebelles tamouls. Un porte-parole du Comité des citoyens du district de Batticaloa, dans l'est de l'île, a déclaré, dimanche 1er février, que les preuves s'accumulaient sur le meurtre de quelque deux cents civils, attribué aux forces de sécurité.

Selon le gouvernement, vingt-trois maquisards tamouls, treize membres des forces de sécurité et quatre civils ont été tués dans une opération des commandos de la Force d'action spéciale (STF) contre des caches rebelles, à Kokkadicholai (à environ 10 kilomètres au sud de Batticaloa), au cours de laquelle la principale base orientale du mouvement indépendantiste des Tigres pour la libération de l'Eelam Tamoul (LTTE), a été détruite (*le Monde* du 30 janvier).

Le directeur général d'un élevage de crevettes situé dans cette zone, M. Victor Santiapillai, a affirmé, de son côté, que trois membres des commandos avaient emmené une trentaine de ses employés dans une église et en avaient tué vingt-deux. Douze autres sont portés disparus et sont peut-être morts, selon lui. — *(Reuter.)*

(Publicité)

COLLÈGE SAINTE-BARBE
SCIENCES - PO
2e ANNÉE

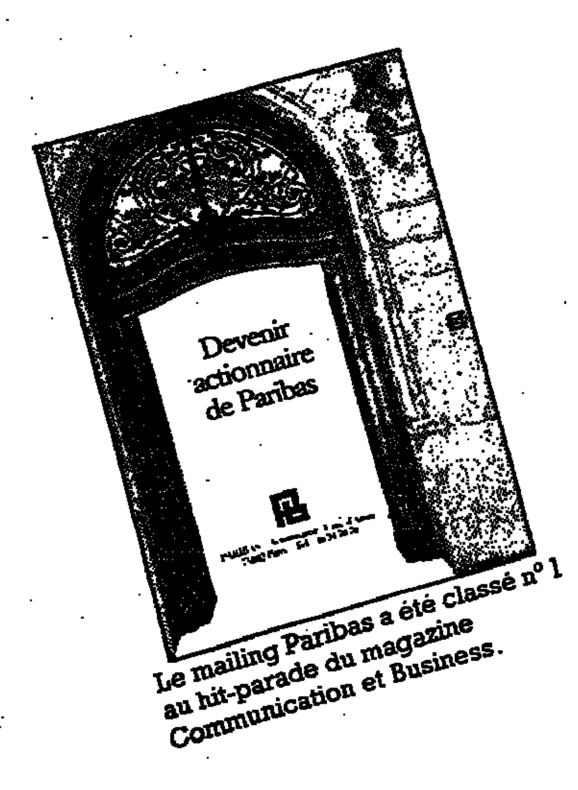
Préparation à l'entrée en 2e année à l'IEP de Paris

- Cours exclusivement assurés par d'anciens élèves de Sciences-Po
- Conférences de personnalités de l'entreprise et de la haute fonction publique

Préparation de mars à septembre après 18 h

Tests d'admission : les 2 et 4 mars
Inscriptions : Collège Sainte-Barbe
Tél. : 43-25-43-98
4, rue Valette, 75005 Paris

PARIBAS ?
...ICI RESSOURCES !



Le mailing Paribas a été classé n° 1 au hit-parade du magazine Communication et Business.

2, 3, 10 fois par jour chez RESSOURCES, nous appelons PARIBAS.
2, 3, 10 fois par jour PARIBAS nous appelle.
La menée à bon port du grand paquebot "Privatisation de PARIBAS" a nécessité ces liens multi-quotidiens entre PARIBAS et RESSOURCES.
Pour PARIBAS, nous avons, dans le cadre de la structure opérationnelle mise en place par EUROCOM, conçu et réalisé les brochures, les dépliants, les lettres (mailing), les affiches, l'opération téléphone (en collaboration avec Télé-Action), le Portfolio – Paribas – Figaro et nous avons contribué au succès des opérations de communication interne. De plus, Gérard MARTINOT, Président de RESSOURCES GROUPE, a coordonné l'ensemble des opérations publicitaires et promotionnelles.
Si la privatisation de PARIBAS est en passe de devenir une référence dans ce domaine, c'est parce que la communication, à tous les niveaux, a bénéficié d'une homogénéité parfaite, dans ses applications visuelles et verbales. Et sans la qualité d'écoute et de décision de la Direction de la Communication de PARIBAS, rien n'aurait été possible.
Madame, Monsieur, si vous souhaitez avoir plus d'informations sur RESSOURCES et ses réalisations, décrochez votre téléphone et dites, vous aussi...
Allo RESSOURCES...

RESSOURCES GROUPE
Agence de communication rapprochée
Marketing direct (MMC RESSOURCES) PLV – Édition (RESSOURCES COMMUNICATIONS)
Promotion-Stimulation (RESSOURCES PROMO)
122, avenue Charles-de-Gaulle 92200 NEUILLY-SUR-SEINE
Tél. : (1) 47 47 51 01

هكذا من الاصل

Asie

PHILIPPINES : le référendum constitutionnel

Plébiscite sur fond de désenchantement

Une forte participation a été signalée dans de nombreux bureaux de vote à Manille et dans ses environs à l'occasion du référendum constitutionnel qui s'est déroulé, lundi 2 février, apparemment sans incidents majeurs. Des résultats portant sur 80 % des suffrages exprimés étaient attendus d'ici à mercredi.

MANILLE
de notre envoyé spécial

Les Philippins se sont prononcés sur un projet de constitution dont, en majorité, ils ignorent le contenu, mais avec la conscience que le véritable enjeu de ce référendum est la consolidation du pouvoir de Mme Aquino. Ils ont cependant émis leur opinion sans grande illusion : même s'il est positif – ce qui est vraisemblable, la seule inconnue étant la marge de majorité, – le résultat de ce vote de confiance n'apportera pas d'un coup de baguette magique la stabilité aux Philippines.

Les banderoles en faveur du « Oui à la Constitution, oui à Cory » déployées dans Manille, tout comme les rares « Non » rageurs tracés en rouge sur des murs, semblaient ces derniers jours quelque peu dépassés. La campagne a été largement éclipsée par un enchaînement d'incidents – massacre de seize manifestants par l'armée aux abords du palais présidentiel et série de rébellions avortées de militaires – qui témoignent d'une crise profonde.

Cette première consultation populaire depuis la chute du régime Marcos, le 25 février 1986, devrait se dérouler de manière plus correcte que par le passé. La commission pour les élections a épuré les listes électorales des 5 % à 10 % de votants fantômes enregistrés lors des précédentes consultations. Mais, à l'ouverture du scrutin, beaucoup avaient craint des violences dans les bureaux de vote.

La journée de dimanche a été calme. Mais de nouvelles rumeurs de coups de force et la saga de deux cents soldats « loyalistes » (partisans de Marcos) regroupés dans une propriété du gendre de l'ex-président à Montalban, au nord de Manille, qui ont pris le maquis dans la sierra Madre et ont été poursuivis, dans une certaine confusion, par les troupes gouvernementales, donnaient l'impression que rien n'était véritablement réglé. S'agit-il du dernier avatar des opérations de la semaine dernière ou du prélude a de nouvelles actions ? La mort, samedi, de deux grévistes, tués par l'armée au cours d'une manifestation à Bataan, semble indiquer que ces bavures relèvent d'une attitude délibérée des militaires à l'égard des manifestants de gauche.

Sans doute le pouvoir de Mme Aquino n'est-il pas directement et immédiatement menacé. L'approbation de la nouvelle Constitution marquera un premier pas vers une normalisation. Mais la crise que traversent les Philippines n'est pas constitutionnelle, elle est politique : crise d'autorité d'un gouvernement qui n'a pas réussi à unifier les forces du pays et qui, clairement aujourd'hui, n'a pas le contrôle de son armée. Crise de confiance aussi : le pouvoir a déçu non seulement une partie de l'élite intellectuelle mais aussi de la population pauvre, qui ne voit guère sa vie changer.

Le premier symptôme de crise politique du gouvernement Aquino : la rupture des négociations avec les communistes, ouvertes au lendemain de l'entrée en vigueur d'un cessez-le-feu le 10 décembre, et l'effritement de l'accord sur l'autonomie intervenu avec les musulmans de Mindanao, risquent de rouvrir tôt ou tard la question de l'insurrection armée.

Les communistes ont-ils voulu prendre leurs distances vis-à-vis d'un gouvernement responsable d'un « massacre », ou bien le bureau politique, déjà divisé sur ces négociations, a-t-il basculé du côté des jeunes idéologues qui s'y opposaient depuis le début ? Une chose paraît claire : avant même l'incident de Mendiola – le massacre de manifestants paysans, le 22 janvier à Manille, – les communistes voulaient se retirer des négociations. Ils ont également appelé à voter contre le projet de Constitution.

A la stratégie de déstabilisation orchestrée par les « loyalistes » pro-Marcos et une opposition politique qui a trouvé en M. Enrile, ex-ministre de la défense, son ferment d'unification, s'ajoute le jeu des forces centrifuges traditionnelles, des intérêts de clans et de clientèles qui espèrent tirer profit de l'instabilité pour accroître leur part du gâteau.

Mme Aquino avait accentué cette fragmentation en abrogeant le cadre institutionnel sans pour autant tirer partie de cette situation « révolutionnaire » pour imposer des réformes. Dans son souci de se démarquer des méthodes de M. Marcos, Mme Aquino a proclamé un « gouvernement révolutionnaire » sans vision prospective et qui n'a pas su profiter de ses pleins pouvoirs. C'est alors la ronde des intérêts claniques, désormais manipulés par l'opposition, qui a rapidement prévalu.

La grande bourgeoisie

Dans le souci de rétablir d'abord un cadre constitutionnel et de confier à un Parlement la tâche de formuler des réformes, Mme Aquino a laissé passer la chance de transformer le pays. L'élite intellectuelle et la gauche identifient cette indécision à une volonté de protéger les intérêts de la grande bourgeoisie, dont la présidente est issue. « *Ce n'est plus la veuve de Ninoy, c'est une Cojuangco* », nous dit un écrivain, José Sionil, faisant allusion à la famille de Mme Aquino, de grands propriétaires terriens, et aux manigances financières auxquelles se livre son frère « Peiping », qui est en train de construire la base politique de sa sœur en vue des élections générales.

> *Le véritable enjeu de la consultation et la consolidation du pouvoir de Mme Aquino, qui en a bien besoin...*

L'incident de Mendiola a d'autre part fait perdre à Mme Aquino le soutien d'une partie des défenseurs des droits de l'homme, et on sent une certaine lassitude gagner nombre de jeunes technocrates qui avaient rejoint le gouvernement.

Mme Aquino demeure certes populaire, mais la manifestation clôturant sa campagne pour le « oui », samedi au Park Luneta à Manille, est apparue comme une pâle répétition des rassemblements de la croisade contre M. Marcos : guère plus de cent cinquante mille personnes, là où l'on comptait de quatre cent mille à six cent mille personnes il y a un an). Et surtout, une foule organisée, amenée en autocars (comme du temps de M. Marcos), qui avait perdu toute spontanéité.

Dans toutes les églises, dimanche, les prêtres ont appelé à voter en faveur de la Constitution. Mais certains regrettaient, en leur for intérieur, que les supporters de Mme Aquino se soient souvent comportés dans les bidonvilles comme jadis ceux de M. Marcos, distribuant de l'argent pour inciter à voter « *oui* ». La présidente elle-même, au cours de sa campagne, s'est laissée aller à faire des promesses que son gouvernement pourra difficilement tenir : quelque 400 millions de dollars dans six régions, rien que pour 1987... « *Beaucoup ont voté pour Mme Aquino parce qu'elle est la seule alternative à une junte militaire, mais sans grande illusion* », nous dit un prêtre d'un quartier pauvre.

L'abrogation de la Constitution aura surtout placé le gouvernement dans une position inconfortable face à la seule institution encore en place : l'armée. Cette armée est aujourd'hui fragmentée, à l'image de la société elle-même. Certaines de ses factions menacent le pouvoir civil, et elle a constaté ces derniers temps que ses différents « *mouvements d'humeur* » et son insubordination ne suscitaient guère de réactions de la part du gouvernement, qui semble au contraire la craindre. Mme Aquino brandit certes le glaive de la justice en direction des officiers séditieux, et le général Ramos, chef d'état-major général, a annoncé une « *purge* » dans l'armée. Mais on peut se demander qui aura l'autorité suffisante pour mettre en application ces sanctions et rétablir ordre et discipline parmi les militaires.

Les opérations de ces derniers jours ne sont que l'écume du malaise existant au sein de l'armée. Le pouvoir civil n'a visiblement pas le contrôle des militaires, mais celui-ci semble aussi échapper partiellement au chef d'état-major dans plusieurs régions militaires (dans le nord de Luçon ou à Cebu). En outre, l'armée paraît de plus en plus fragmentée en clans (progouvernementaux, loyalistes, pro-Enrile, et indécis) au point que, lorsqu'elle est en action, les soldats doivent désormais porter des brassards de couleur pour s'identifier et ne pas s'entretuer entre hommes du même bord...

Après quatre coups de force avortés en l'espace de six mois, la question qu'on se pose à Manille désormais, et quel que soit le résultat du référendum constitutionnel, tient en une boutade : « *A quand la crise, cinquième acte ?* ».

PHILIPPE PONS

CHINE : le recentrage gagne l'économie

Le nouveau chef du PC s'efforce de s'imposer

PÉKIN
de notre correspondant

M. Zhao Ziyang a profité de la trêve des confiseurs, des quatre jours de congé qui marquent la Fête *du printemps*, le *Nouvel An chinois*, pour tenter d'asseoir sa nouvelle autorité de secrétaire général du Parti communiste. Depuis son accession à cette fonction, le 16 janvier, en remplacement de M. Hu Yaobang, limogé pour excès de libéralisme, M. Zhao a, en effet, fort à faire pour endiguer la marée de conservatisme qui déferle dans tous les secteurs de la vie du pays et dont le promoteur le plus actif est M. Peng Zhen, membre du bureau politique et président de l'Assemblée nationale populaire (ANP, Parlement).

S'adressant à ses compatriotes, M. Zhao s'est efforcé de les rassurer à la suite du virage idéologique à 180 degrés que vient d'effectuer le PCC. La démocratisation du système politique socialiste sera améliorée. En particulier, les électeurs pourront choisir entre plusieurs candidats lors des prochaines élections locales. Dans le système chinois, la population élit seulement ses représentants aux assemblées locales, celles-ci choisissent ensuite leurs délégués aux assemblées provinciales et à l'ANP.

M. Zhao a aussi affirmé que la lutte actuelle contre le « *libéralisme bourgeois* » et en faveur des « *quatre principes cardinaux* » (qui garantissent la toute-puissance du PC), même si elle doit être « *de longue haleine* », ne dégénérera pas en une campagne politique de type « *ultra-gauchiste* ». Elle sera limitée au PCC et se cantonnera aux domaines idéologique et politique. Seuls « *un très petit nombre de membres* » seront sanctionnés et ceux qui reconnaissent leurs erreurs seront pardonnés. Le mouvement ne doit pas s'étendre aux zones rurales et se limitera à une « *éducation positive* » dans les usines. Enfin, M. Zhao ne veut pas que l'on se livre à des attaques personnelles.

M. Zhao a donc fixé les limites que les conservateurs ne devraient pas franchir, il tente sans doute aussi de s'attirer le soutien des partisans de M. Hu, auxquels il peut apparaître comme un moindre mal face aux conservateurs. En effet, ces derniers, non contents d'avoir fait tomber M. Hu, s'en prennent désormais à une politique modérée, qui est également celle de M. Zhao. Certaines de ses options économiques ont été aussi victimes de cet inquiétant « dérapage ». On comprend donc que M. Zhao veuille renforcer ses positions sans tarder s'il veut garder l'essentiel de ses nouvelles fonctions.

Tâche difficile. Ce n'est pas M. Zhao qui a les honneurs de la presse officielle, c'est surtout M. Peng Zhen. Celui-ci se comporte comme un véritable chef d'Etat, voire de parti, faisant des discours télévisés, écrivant les articles qui donnent le ton de la campagne anti-bourgeoise. Lui qui avait été pourtant la première victime de marque des purges maoïstes au tout début de la révolution culturelle remet aujourd'hui à l'honneur des clichés poussiéreux du maoïsme que l'on croyait disparus depuis le retour au pouvoir de M. Deng Xiaoping en 1977.

Le soutien de M. Deng

En 1942, Mao avait écrit que les intellectuels devaient être les « *bêtes de somme* » du prolétariat et préconisé que la littérature soit uniquement au service du parti. Le 27 janvier, M. Peng Zhen a demandé que l'on en revienne à ces sains principes et que les écrivains se limitent à « *fournir au peuple une bonne nourriture spirituelle* ». Quant au *Quotidien du peuple*, il souligne qu' « *aucune autre pensée que le marxisme-léninisme-pensée Mao-Zedong ne peut être tolérée* ». Enfin, le *Journal de la jeunesse* vient de dénoncer la « *pourriture* » et la décadence des sociétés bourgeoises (drogue, suicides, homosexualité, chômage...) et d'affirmer à titre d'exemple que « *les communistes français ont compris la supériorité du socialisme sur le capitalisme...* »

Sur le plan économique, lors de la dernière session parlementaire, présidée par M. Peng Zhen, des députés ont réaffirmé la primauté de la planification, critiqué le consumérisme, défendu l'altruisme et le travail dur aux dépens des stimulants matériels, insisté, comme le réclamait Mao, sur la préférence à accorder à la production de céréales. Le *Quotidien des ouvriers* a critiqué le développement de l'industrie de transformation, soutenant implicitement la priorité à l'industrie lourde. L'exemple de Daqing, le champ pétrolifère de Mandchourie à l'honneur pendant la révolution culturelle, est à nouveau mis en avant. Et comme si cela ne suffisait pas, le *Quotidien du Sud*, publié à Canton, a réclamé la « *réhabilitation de Yu Gong* », ce héros de la légende maoïste qui, à force de travail, avait déplacé des montagnes : « *Nous avons toujours besoin de suivre cet esprit (...) de travail acharné.* »

Les grandes lignes de la politique de réformes et d'ouverture vers le monde extérieur tracées par M. Deng depuis 1978 semblent se vider chaque jour un peu plus de leur contenu, même si la propagande ne cesse de répéter que c'est pour les sauver que l'on a entrepris le réajustement actuel. *Il faudra que* M. Zhao ait beaucoup d'autorité et bénéficie du soutien d'un M. Deng peu visible ces temps-ci, s'il veut imposer des vues pas trop conservatrices, et les faire respecter : en dépit de ses instructions, la lutte contre le « *libéralisme bourgeois* » a déjà gagné certaines campagnes...

PATRICE DE BEER.

● **AFGHANISTAN : coopération avec le COMECON.** — Kaboul a signé, vendredi 30 janvier, un accord de coopération avec le COMECON, a rapporté l'agence Tass. Le COMECON a déjà fourni une aide à l'Afghanistan dans le cadre de cent cinquante projets dans les secteurs industriels et agricoles, pour la prospection géologique et la formation de personnel. Le COMECON regroupe l'URSS, la Pologne, la RDA, la Tchécoslovaquie, la Hongrie, la Roumanie, la Bulgarie, Cuba, la Mongolie et le Vietnam. — *(Reuter.)*

Diplomatie

La RFA et le « nouveau style » soviétique

Comment faut-il traiter M. Gorbatchev ?

BONN
de notre correspondant

Quelle attitude à adopter face aux intentions réformatrices manifestées par M. Gorbatchev ? Prendre le numéro un soviétique au mot, comme le demande M. Genscher, ministre ouest-allemand des affaires étrangères, ou, au contraire, ne pas se bercer d'illusions, et déterminer sa position en fonction de ses propres intérêts, comme le souhaite le ministre-président de Bavière, M. Strauss ?

Que la question ait dominé les deux importants forums occidentaux réunis à la fin de la semaine, le World Economic Forum de Davos (Suisse) et la vingt-quatrième conférence sur la défense de Munich, n'étonnera personne. Ni les Européens ni les Américains ne peuvent plus l'ignorer.

Face au « faucon » américain Richard Perle, qui se trouvait une fois de plus à Munich dans le rôle de l'avocat du diable, les nuances exprimées par les responsables ouest-allemands ne manquaient pas d'intérêt, à la veille des négociations qui doivent s'ouvrir entre les partis de la majorité sur la nouvelle plate-forme gouvernementale.

La tenue de ces deux forums a, en outre, précédé de peu l'arrivée, ce lundi à Berlin-Est, du ministre soviétique des affaires étrangères, M. Chevardnadze, dont la visite n'est certainement pas un hasard une semaine après les élections législatives en RFA.

Devant le World Economic Forum, M. Genscher s'est fait, lui, l'avocat d'une « *politique de détente réaliste* », basée sur le principe d'une « *force militaire suffisante* » et d'un esprit ouvert « *au dialogue et à la coopération* ». « *Ce serait une erreur de s'abandonner à l'illusion qu'on peut, dès aujourd'hui, déposer les armes, mais il serait également dommageable de rester aveugle devant la possibilité d'une nouvelle évolution dans les relations Est-Ouest*, a-t-il dit. (...) *Pour les Occidentaux, il me semble juste et urgent, aujourd'hui, de prendre Gorbatchev et sa nouvelle politique au mot, avec toutes ses conséquences.* »

Durant la conférence sur la défense à Munich, le ministre ouest-allemand, M. Woerner (CDU), a davantage mis l'accent sur la prudence à adopter. Insistant notamment sur la supériorité actuelle des forces du pacte de Varsovie au plan conventionnel, il a appelé à la vigilance. Mais il a reconnu lui aussi que l'attitude actuelle des Soviétiques laissait entrevoir une « *possible révision* » de la conception de leurs intérêts en matière de défense.

H. de B.

A propos du différend nucléaire

Les Etats-Unis engagent une épreuve de force avec la Nouvelle-Zélande

Wellington *(AFP)*. — Les Etats-Unis ont annoncé, lundi 2 février, qu'ils mettaient un terme au statut d'« allié privilégié » accordé jusqu'à présent à la Nouvelle-Zélande en matière de fourniture d'armes, à la suite de la décision de Wellington d'interdire aux navires américains atomiques ou soupçonnés d'être équipés d'armes atomiques de faire escale dans les ports néo-zélandais.

Le gouvernement néo-zélandais a été informé que Washington « *ne renouvellera ni de renégociera le mémorandum sur le soutien logistique qui prend fin le 21 juin prochain* », selon un communiqué de l'ambassade américaine à Wellington. « *En refusant l'accès normal* [dans leurs ports] *aux bateaux américains* », la « *Nouvelle-Zélande n'a pas laissé d'autre choix aux Etats-Unis* », précise le communiqué.

La visite d'un haut responsable américain à Varsovie

Les Etats-Unis s'apprêtent à lever leurs dernières « sanctions » économiques contre la Pologne

Le numéro deux du département d'Etat américain, M. John Whitehead, a quitté Varsovie le samedi 31 janvier à l'issue d'une « visite d'information » de trois jours qui marque une étape importante dans les relations entre Washington et les dirigeants polonais, relations très dégradées depuis 1981 et qui devraient à présent reprendre un tour un peu plus normal. L'effet des très virulentes polémiques de ces dernières années ne sera pas effacé du jour au lendemain, mais Washington s'apprête à lever les quelques sanctions économiques qu'il applique encore, tout en faisant comprendre que les Etats-Unis ne se désintéressent pas du sort de l'opposition polonaise, dont M. Whitehead a longuement rencontré les représentants. Le diplomate américain doit encore se rendre en Tchécoslovaquie et en Bulgarie.

Varsovie *(AFP)*. — « *Nous sommes clairement engagés sur la voie de l'amélioration de* [nos] *relations* », a déclaré M. Whitehead après avoir rencontré, comme il le souhaitait, « *les plus hautes personnalités représentatives de tous les secteurs de la société polonaise* ». Les officiels comme le général Jaruzelski et le premier ministre M. Messner, mais aussi M. Lech Walesa, entouré de ses principaux conseillers, et le cardinal-primat Mgr Jozef Glemp.

La question des dernières sanctions encore appliquées par Washington — interdiction de crédits garantis et retrait de la clause de la nation la plus favorisée – et celle des droits de l'homme ont été au centre des entretiens.

A propos des « sanctions » (décidées au lendemain de la proclamation de l'état de guerre en 1981), M. Whithead rentre à Washington avec une réponse claire : tous ses interlocuteurs souhaitent qu'elles soient levées, y compris M. Walesa, qui avait déjà exprimé cette opinion après la libération, en septembre dernier, de la quasi-totalité des prisonniers politiques.

Pour Solidarité, indiquent ses responsables, il est possible de lever des sanctions sans se dissocier du combat pour le retour au pluralisme syndical. Il s'agirait en fait pour les Etats-Unis de revenir à une politique « active » à l'égard de Varsovie en décidant de l'opportunité d'octroyer ou non des crédits en fonction du sort réservé aux revendications de l'opposition démocratique.

« *Nous avons des divergences avec la Pologne sur les droits de l'homme et sur le problème de la réconciliation nationale* », a dit M. Whitehead. Evoquant la situation des opposants « *restant en détention* » — quatorze selon l'opposition, – le secrétaire d'Etat adjoint a souhaité « *être assuré qu'à l'avenir personne ne sera plus arrêté pour des raisons politiques* ».

« *Nos requêtes ont parfois été satisfaites, mais d'autres questions n'ont pas reçu de véritables réponses* », a-t-il dit en faisant allusion au pluralisme syndical dont le général Jaruzelski ne veut pas entendre parler.

Après des visites à Prague, Sofia et Bruxelles, M. Whitehead doit faire un rapport au secrétaire d'Etat George Shultz à Washington, « *où la question des sanctions sera examinée dans les prochains jours* », a-t-il dit.

Un calendrier de contacts polono-américains est déjà fixé. Une délégation parlementaire polonaise est attendue à Washington en février. Au printemps, un groupe de travail doit fixer un calendrier de réunions pour la commission mixte.

Les autorités polonaises ont de leur côté, note-t-on, fait des gestes qui traduisent leur volonté de renouer avec un pays voué aux gémonies pendant des années, et de poursuivre un retour de la Pologne dans l'arène internationale, accéléré en janvier avec la visite du général Jaruzelski à Rome et au Vatican, avec celle du premier ministre japonais Yasuhiro Nakasone à Varsovie.

M. Whitehead n'a rencontré aucun obstacle pour s'entretenir avec Lech Walesa, avant même son entrevue avec le général Jaruzelski, alors que la seule perspective d'entretiens « hors programme » avec des représentants de l'opposition avaient entraîné l'annulation, en 1985, des visites des ministres belge et espagnol des affaires étrangères. Quelques jours plus tôt, le maire de New-York, M. Edward Koch, avait lui aussi, rencontré M. Walesa.

Le Monde sur minitel
IMMOBILIER
30 000 affaires Paris-province. Garantie
36.15 TAPEZ LEMONDE



DIMANCHE

SAMEDI

JEUDI

MARDI

Certains jours, les grands oiseaux ne font pas d'escale. A partir de Mars, quatre jours par semaine exactement. Le jeudi, le samedi et le dimanche, au départ de Paris. A 20 h 25. Le mardi, au départ de Londres. A 19 h 00. Quatre vols sans escale qui s'ajoutent aux deux autres vols via Moscou, du vendredi et du lundi, au départ de Paris. Et qui font de la JAL la compagnie qui offre le plus grand nombre de vols rapides pour Tokyo. Des vols de grande envergure. Comme chaque jour les vols de Japan Air Lines. Tél. Réservations: 42.25.85.05*



LINTAS:PARIS

** en Février, deux vols sans escale, au départ de Paris, le samedi et le dimanche. A 20 h 25.*

هكذا من الأصل

Politique

La contre-offensive des « rénovateurs » du PC

Le manifeste des trente-cinq

Les « rénovateurs » du Parti communiste vont publier, à la mi-février, un « manifeste » *résumant les questions fondamentales qu'ils souhaitent* voir débattre à l'intérieur et hors du parti. Réunis discrètement à Paris, le samedi 31 janvier, trente-cinq *militants* (actuels ou anciens dirigeants fédéraux, élus locaux et ex-collaborateurs du comité central), représentant quinze départements, regroupés dans un « *collectif de coordination des rénovateurs communistes* », en ont pris la décision. S'ouvre ainsi une contre-offensive après le « choc » créé par les démissions de MM. Claude Poperen et Marcel Rigout des instances dirigeantes du PCF.

L'émotion est un paramètre politique difficile à apprécier. Celle provoquée par les démissions de M. Claude Poperen du bureau politique *et du comité central du* PCF *et* de M. Marcel Rigout du seul comité central du PCF revient comme un boomerang dans le camp de la direction. Trente-cinq militants communistes se sont en effet réunis, à la fin de la semaine dernière, dans un lieu discret de la capitale. Il y avait là, selon un des participants, des membres de comités fédéraux départementaux, des élus municipaux et d'anciens collaborateurs du comité central du parti. Au total, quinze départements (1) étaient représentés dans ce que les contestataires baptisent « *collectif de coordination des rénovateurs* » communistes. Ce *collectif n'est pas conçu comme une* structure parallèle pouvant tomber sous l'accusation de fractionnisme.

Ces militants, qui ont noué des relations de « *camaraderie* » au fil du temps – une bonne partie d'entre eux sont passés par les écoles du parti, – ont décidé de réagir, plus concrètement qu'auparavant, aux derniers événements qui ont secoué *leur parti. Cette « coordination »* et la publication prochaine d'un « *manifeste* » en sont les preuves les plus tangibles.

Ils rejettent l'idée d'une création de tendance derrière tel ou tel dirigeant du PCF mais ils veulent lutter contre la « *dégénérescence* » qui, selon eux, frappe leur formation politique. Leur but est de « *coordonner ce qui est coordonnable* », sans précipiter les événements et sans nier les réalités de la société. Même si certains ont des avis divergents, la majorité d'entre eux estiment que toutes les possibilités du combat interne ne sont pas encore épuisées. A cette étape de leurs réflexions, il n'est donc pas question de se lancer dans la création d'un nouveau parti. L'idée a plané sur leurs débats mais n'a été abordée que sous la forme de phase ultime d'une réflexion de tous leurs partisans.

Ligne contre ligne

Dans ce dessein, ils vont élaborer un « *manifeste* » – et non pas une « *plate-forme* » – qui sera rendu public. Dans chaque département, les communistes critiques pourront susciter une réflexion interne – certaines fédérations ont un grand souci de légalisme – ou bien mettre le débat sur la place publique. La démarche de ce collectif, à travers le manifeste, se résume à poser des questions essentielles, sans s'en tenir uniquement aux problèmes de fonctionnement dans lesquels la direction voudrait confiner le PCF, d'après l'analyse que font ces « rénovateurs ».

Le texte aura donc « *une forte teneur de classe* », fera référence au marxisme et à l'autogestion, affirmera l'identité communiste et *s'interrogera sur la place du courant* révolutionnaire. Sa rédaction, selon un participant « *évitera la langue de bois* » et sera compréhensible par tous les électeurs communistes.

Si ce « manifeste » a pour vocation d'animer le débat chez les communistes ou ceux qui ont quitté le PCF, les membres du collectif ne veulent pas, cependant, se laisser aller à « *l'euphorie et la dynamique de groupe* » qui pourraient les entraîner précipitamment vers la rupture, sans lendemain, d'avec leur parti. Ils affirment vouloir occuper le terrain laissé libre par la direction afin de remplir un rôle qui n'est plus, selon eux, joué par le parti.

Accusés qu'ils seront, sans doute une nouvelle fois, de vouloir « *liquider* » le PCF ou d'être attirés par les sirènes de la social-démocratie, ils font d'ores et déjà un sort à ces deux reproches de la direction. « *C'est la direction d'aujourd'hui qui a amené des millions d'électeurs à voter socialiste* » fait remarquer l'un d'entre eux. Un autre souligne que « *la démarche, des rénovateurs gène le rêve d'hégémonie du PS sur la gauche* » et qu'il ne faut donc attendre aucun soutien de ce parti. Pas plus qu'un ralliement des rénovateurs au PS compte tenu des références révolutionnaires qu'ils revendiquent. Ces remarques les conduisent à penser que leur combat actuel à l'intérieur du PCF se fera, pour un temps, « *ligne contre ligne* », *la leur contre celle de la* direction. Cependant, ils ne se font guère d'illusion sur le sort probable de tous les communistes critiques en affirmant que le comité central, issu du congrès de décembre, sera « *encore épuré* », après l'avoir déjà été lors du vingt-cinquième congrès de février 1985.

OLIVIER BIFFAUD.

(1) Alpes-Maritimes, Cher, Drôme, Finistère, Haute-Garonne, Hérault, Indre, Isère, Meurthe-et-Moselle, Moselle, Nord, Puy-de-Dôme, Pyrénées-Orientales, Somme et Rhône. Quelques « militants isolés » de la région parisienne participaient à la réunion.

Le rejet de la greffe ?

par Patrick Jarreau

« *Ce n'est pas une crise, c'est tout juste un psychodrame* », a dit M. Charles Fiterman au sujet de la *démission* de MM. Claude Poperen et Marcel Rigout. La formule n'est que trop exacte. Elle se voulait, sans doute, cruelle pour les deux battus. Elle l'est, assurément, pour le Parti communiste. L'ancien ministre des transports, qui en est l'un des principaux dirigeants, suggère ainsi que ce parti n'est traversé par aucun débat véritable et que les péripéties qui *ont agité la dernière réunion de son* comité central ne révèlent rien de plus que la tension dans laquelle certains membres de cette instance vivent la situation actuelle.

Il n'était pas dans la tradition du PCF, depuis la fin des années 20, de rendre publiques ses divergences internes tant que la direction n'était pas assurée d'avoir *remporté*, sur ses contradicteurs, une victoire qui lui permît de les désigner, avec leurs thèses, à la réprobation des militants. Depuis une petite dizaine d'années, ceux qui, à un moment ou à un autre, se sont opposés à la direction ont pris l'habitude de ne pas laisser à celle-ci l'initiative de faire connaître leur point de vue *hors des canaux internes. La* règle n'en a pas moins été respectée au niveau des responsables : lorsqu'un membre du comité central (M. Henri Fiszbin en 1979) ou du bureau politique (M. Pierre Juquin en 1985) porte ses désaccords sur la place publique, c'est qu'il est déjà battu.

Le congrès de 1985 avait innové. M. Juquin, M. Félix Damette, M. Rigout étaient reconduits au comité central, bien qu'ils n'eussent pas voté la résolution. *Leur* réélection, à la demande de la direction, créait un statut inédit au PCF depuis *près de soixante ans* : ils étaient minoritaires. Leur présence a été mise à profit par la direction *pour*, d'abord, « *purger* » l'appareil avec leur caution involontaire. M. Marchais et ceux qui le suivent ou qui le soutiennent devaient être gagnants, ensuite, parce que, s'ils entretenaient un contentieux sur le passé et contestaient l'orientation *générale*, leurs adversaires n'avaient aucune stratégie à leur opposer. Pour le Parti communiste, s'entend. M. Juquin avait et a toujours quelques idées sur la recomposition d'une force à la gauche du Parti socialiste, mais le PCF ne pourrait s'ouvrir à des courants différents sans se transformer profondément. L'alternative ne se posait donc pas en termes d'alliances, mais de direction et d'organisation. Or, depuis sa naissance, le PCF n'a jamais changé ses principaux dirigeants que sur impulsion extérieure – l'Internationale de l'entre-deux-guerres – ou par nécessité biologique. Quant à changer de modèle d'organisation, autant vaudrait, pour le PCF, se saborder purement et simplement.

La vitalité de l'appareil

La direction comptait sur le maintien des minoritaires pour démontrer qu'il n'y a pas d'autre politique communiste possible que la sienne, soit qu'ils s'y rallient, soit qu'ils l'accompagnent, soit qu'ils abandonnent le terrain de leur propre chef. Si M. Marchais envisageait de passer des compromis avec eux et de tenter de se donner, ainsi, une image d'homme de dialogue, il n'en a pas eu ou pas pris les moyens. Tirant la conséquence de cette impuissance ou la conclusion de la démonstration souhaitée, le secrétaire général a bruyamment mis fin à l'expérience *en déclarant que ceux que l'on* appelle les rénovateurs ne sont, en réalité, que des « *liquidateurs* » du parti. En leur décernant le titre qu'ils avaient, sans doute, toujours mérité dans son esprit, M. Marchais espérait solder l'affaire et se débarrasser du moins contrôlable d'entre eux, M. Juquin.

A première *vue, le* PCF *est un* parti qui entre d'autant plus inexorablement en agonie qu'il refuse de se soigner et montre la porte à tous ceux qui le disent malade. Ce qui étonne, pourtant, c'est la vitalité dont fait preuve l'appareil, qui continue à fonctionner et qui assure la survie de l'organisme. Le cœur du système est, certes, inopérant sur la réalité extérieure, *mais il ne dépérit* pas plus qu'il ne se décompose. Il continue à produire ce pour quoi il a *été façonné* : non de la politique, mais de l'orthodoxie. De celle-ci, les membres du comité central peuvent, éventuellement, discuter la sévérité, mais non le principe. Détenue par la direction, elle ne peut être que reconnue ou reniée.

Ainsi avait-on vu, en 1961, le comité central approuver l'invraisemblable thèse de la « *paupérisation relative et absolue* » des travailleurs manuels pour la seule raison que Maurice Thorez l'avait énoncée, et sanctionner ceux qui l'avaient contestée. A l'instar de leurs prédécesseurs d'alors, des hommes qui *prétendent* à *une certaine autorité* intellectuelle, comme MM. Lucien Sève et Anicet Le Pors, tentent d'atténuer les peines, mais les votent. Les rénovateurs sont des liquidateurs, puisque c'est M. Marchais qui le dit.

S'il est vrai que les affrontements de la semaine dernière ne sont pas l'issue d'un débat stratégique – tout au plus le règlement tardif des comptes de juin *1984* –, les deux perdants, à défaut de *préconiser* une politique, représentent une « culture ». Pas celle de l'union de la gauche et du programme commun, que *MM. Poperen et Rigout* avaient, comme les autres, enterrés. Ce que signifie leur rupture est, peut-être, *plus grave pour le PCF. Longtemps* dirigeant de la section communiste de Renault, M. Poperen est un produit de l'osmose, longtemps vérifiée, entre le PCF et le milieu des ouvriers professionnels de la métallurgie de la région parisienne. M. Rigout incarne, *lui*, l'implantation du communisme dans le Limousin à dominante rurale et de vieille industrie moyenne, marqué par une tradition socialiste ancienne et par la Résistance.

Le précédent de 1939-1940

MM. Poperen et Rigout *n'emportent* pas à la semelle de leurs souliers leur patrie sociale et politique, mais, pour un parti qui s'est toujours voulu l'émanation de la classe ouvrière et qui a toujours célébré la mémoire des francs-tireurs et partisans, leur départ du comité central marque une date. Plus qu'ailleurs, chez les communistes, l'engagement politique se confond avec *un itinéraire* personnel. Libre à M. Fiterman d'estimer que celui de MM. Poperen et Rigout relève, aujourd'hui, de la psychologie et de nier, ainsi, la dignité politique de leur démarche.

Scission du Parti socialiste à sa naissance, le Parti s'est transformé, à travers les années 20, en formation bolchévique, modèle révisé par Staline, c'est-à-dire en un appareil. La solidité de celui-ci a été démontrée dans la crise des années 1939-1940, dont le PCF, *interdit*, *rejeté* par nombre de ses militants et de ses élus, est néanmoins ressuscité dans le combat contre l'occupant. Ce précédent est sans valeur prospective, mais il est présent à l'esprit des dirigeants du parti, et il rappelle, à la fois, l'aptitude de l'appareil à se conserver et que cette conservation est l'impératif catégorique d'un PC en crise.

Cette logique est, plus que jamais, pertinente. Que peut faire d'autre le PCF, aujourd'hui, que de *tenter* de préserver sa structure ? La question est de savoir si les conditions mêmes de la synthèse entre cette structure et les traditions et aspirations d'une partie de la société française, réussie en 1936, retrouvée à la Libération, confirmée dans les vingt premières années de la V[e] République, ne sont pas entamées. La rupture de MM. Poperen et Rigout en met en cause deux fondements essentiels, et aucune base nouvelle ne se présente qui puisse remplacer celles qu'ils symbolisaient dans les instances dirigeantes du parti.

Devant les signes d'un rejet de la greffe des années 20, la *direction* du parti se préoccupe de sauver le greffon, mais pourra-t-il être, un jour, réimplanté ?

La préparation du congrès du PS

M. Jospin propose la fusion de son courant avec celui de M. Mauroy

Le courant A (mitterrandiste) du PS s'est réuni le dimanche 1[er] février à Clichy, en présence, remarque un participant, d'un nombre inhabituellement élevé de jeunes.

M. Lionel Jospin, premier secrétaire, a appelé les socialistes au « *rassemblement* » à l'occasion du congrès de Lille. Il a souhaité que le congrès ne se fasse ni sur des « *bouts de problème* » *ni sur* des positionnements « *tactiques* ». M. Jospin a proposé l'amorce d'un processus de « *fusion politique* » avec le courant B (mauroyiste) ce qui représenterait un « *élément de dynamique* » de dépassement des courants.

M. Jospin a affirmé sa volonté d'aboutir à une synthèse avec les amis de M. Michel Rocard et avec ceux de M. Jean-Pierre Chevènement. Il a précisé que M. Rocard doit, pour cela, indiquer clairement qu'il ne sera pas candidat en dehors du parti. « *Pour les socialistes,* a-t-il rappelé, *l'élection présidentielle passe le PS.* »

Le premier secrétaire du PS a regretté que « *la discussion d'idées ne* [se soit] *pas suffisamment faite* » avec les courants *minoritaires.* « *On ne peut pas,* a-t-il ajouté, *pousser à débattre ceux qui ne le veulent pas.* » La veille, lors de l'émission « Les cahiers du megahertz », sur la radio 98,8, M. Jospin avait affirmé : « *Je ne veux pas un congrès de rumeurs, d'humeurs, je ne veux pas un congrès de petites phrases, je ne veux pas un congrès d'aigreurs et de tumulte.* »

Le premier secrétaire du PS a souhaité une direction « *unie* » et « *soudée* ». Il a récusé tout rapprochement socialo-centriste « *contraire à la ligne historique du PS* ». « *Je ne me retrouverai jamais,* a-t-il lancé, *sur la ligne politique de la troisième force.* »

Le refus de ce rapprochement a *été* un point commun de plusieurs interventions. M. Laurent Fabius a indiqué, par exemple, qu'il n'était pas entré au PS pour cela et qu'il ne veut pas voir la fin du PS à cause de cela. Il a rappelé, tout comme M. Pierre Joxe, que la « *troisième force* » se situait dans un contexte historique très différent et qu'une analyse arithmétique de l'actuelle Assemblée montrait qu'il faudrait un appoint de 70 députés (pour obtenir une majorité sans dissolution), soit l'ensemble des députés UDF, alors même que le PS trouvera l'UDF contre lui au second tour de l'élection présidentielle.

Néanmoins, comme plusieurs intervenants, l'ancien premier ministre a réaffirmé qu'il n'est pas souhaitable de lier les mains du président de la République en incluant le souhait d'une dissolution de l'Assemblée (position défendue par M. Jean Poperen).

La plupart des intervenants se sont prononcés pour la synthèse avec M. Rocard, à condition que l'ancien ministre clarifie sa position sur sa candidature « *jusqu'au bout* ».

M. Fabius a remarqué que les contributions étaient très proches, car elles avaient été volontairement vidées de toute aspérité. Il a constaté que l'avancement du congrès n'avait pas suffi pour mener le débat entre socialistes en toute liberté. Il a jugé que la synthèse est un bon signe d'une volonté de rassemblement *et observé* que *les* socialistes ne peuvent plus séparer leurs débats internes de leur image dans l'opinion publique. M. Fabius a invité les mitterrandistes à éviter toute division entre eux.

A *propos de* la *fusion* avec les amis de M. Mauroy, M. Marcel Debarge a demandé qu'elle s'effectue dans la clarté et sur des rapports de forces clairement établis. De même, M. Fabius s'est dit favorable à cette fusion, en indiquant qu'elle aboutirait peut-être à une « *sédimentation historique* » et qu'il faut en faire « *une véritable force pour soutenir François Mitterrand* », mais en souhaitant que des précautions soient prises sur la répartition des forces en présence.

M. Pierre Joxe a fait une intervention jugée très unitaire et très favorable à la synthèse avec les autres courants. Il a affirmé, à propos du PS, qu'il faut reconstruire une « *machine à fabriquer un président* » et souhaité un congrès extraordinaire après l'élection présidentielle. Il a, tout comme MM. Louis Mermaz et Pierre Bérégovoy, affirmé son soutien au premier secrétaire, soutien que n'entament *pas, juge-t-il,* d'éventuels désaccords ponctuels.

La question de la direction du courant A n'a pas *été* directement abordée. M. Jean Poperen et ses amis ont exposé de nouveau leurs idées – mais « *sans aspérités* », selon un participant M. Poperen a dit qu'il se prononcerait sur la fusion avec le courant B lorsqu'il en connaîtrait la signification en termes d'hommes et de « *soustraction* » dans les instances dirigeantes. M. Jospin a remarqué à la fin de la réunion que cette rencontre valait, de la part des participants, engagement à signer un même texte – allusion directe à l'éventuel dépôt d'une motion par M. Poperen, hypothèse que le député du Rhône n'a toujours pas écartée formellement.

Les rocardiens : combattre M. Barre

Réunis le samedi 31 janvier à Saint-Quentin-en-Yvelines, *les* rocardiens ont souhaité de leur côté, se placer, comme l'a dit leur porte-parole M. Jean-Pierre Sueur, député du Loiret, sous le signe de « *l'unité, la sérénité, la détermination* ». Ils veulent que le congrès de Lille soit celui de « *l'unité vraie* » et non celui des « *divisions artificielles* ». M. Michel Rocard a lancé : « *N'offrons pas à la droite le spectacle de nos divisions !* » Réunis avant le courant A, les rocardiens ont de nouveau déploré l'existence, dans la contribution des mitterrandistes, d'un souhait explicite d'une candidature de M. Mitterrand. Certains d'entre eux, dont M. Robert Chapuis, député de l'Ardèche, ont de nouveau remarqué que si la synthèse n'était pas possible au comité directeur des 7 et 8 février, elle ne le serait sans doute pas plus à Lille en avril.

Les rocardiens jugent que M. Rocard a été très clair à propos du respect des statuts pour la désignation du candidat socialiste lors de son dernier passage à « L'heure de vérité d'A 2. Ils refusent tout procès d'intention à ce propos.

En dépit de la persistance de certains désaccords connus, les rocardiens ne voient pas d'obstacle majeur à une synthèse incluant M. Jean-Pierre Chevènement. Ils appellent enfin les socialistes à combattre plus durement M. Raymond Barre, afin de l'empêcher de « *donner le change* », car des électeurs centristes sont aussi « *les électeurs potentiels de Raymond Barre* ». Ils jugent comme l'une des conditions politiques de la synthèse que le thème des centristes soit abordé avec clarté.

Socialisme et République : pas de « glissement à droite »

M. Pierre Mauroy a expliqué à ses amis, réunis dimanche à Cachan, *le* processus de fusion politique avec le courant mitterrandiste. Cette fusion n'a pas soulevé d'opposition, bien que *des* mauroyistes « *historiques* », mais aussi des jeunes, aient manifesté, selon un participant, « *une certaine nostalgie* » du courant. M. Mauroy remarque que, puisque les propositions émises à Montpellier par son courant, au mois d'août dernier, ont été en partie reprises, c'est au gouvernement, dans la majorité du parti, qu'ils seront le mieux placés pour les défendre.

Les mauroyistes ont indiqué dans un communiqué que « *le souhait généralement exprimé* » est que la fusion « *se fasse dans la clarté en respectant la capacité d'animation et la présence militante de chaque sensibilité dans les fédérations* ».

Les amis de M. Jean-Pierre Chevènement, enfin, se sont réunis dimanche à Saint-Denis. Selon l'un des participants, les membres de Socialisme et République ont constaté que leurs propositions reçoivent dans le PS un « *bon écho idéologique* ». Ils remarquent aussi, dans l'ensemble du parti, un « *assez grand mécontentement* » des militants.

Les amis de M. Chevènement souhaitent, dans un communiqué, la recherche « *sans exclusive* (...) *d'un accord de fond* » la semaine prochaine. Ils voudraient que le PS définisse, pour son congrès, « *une politique claire et en particulier les grandes orientations d'une plate-forme présidentielle* » et rappellent la nécessité que le PS ouvre au pays « *des perspectives mobilisatrices* ». Pour l'ex-CERES, « *la société française ne glisse pas à droite* » et le PS, « *lui non plus, ne doit pas glisser à droite* ».

Enfin, tout comme les rocardiens, les membres de Socialisme et République ont jugé que, si la synthèse ne se fait pas au comité directeur, elle ne se fera pas nécessairement à Lille.

J.-L. A.

Tous d'accord, par obligation

« *On ne fait pas boire un âne qui n'a pas soif.* » Les dirigeants mitterrandistes, premier secrétaire du PS en tête, se sont inspirés, dimanche, de cette expression de la sagesse populaire afin d'expliquer pourquoi ils disent aujourd'hui le contraire de ce *qu'ils affirmaient, il* y a exactement deux mois, à Créteil, le 30 novembre (*le Monde* du 2 décembre 1986). Tous, ou presque, étaient alors d'accord avec M. Lionel Jospin qui leur expliquait qu'une synthèse, au comité directeur de février, avec les amis de *MM. Rocard et* Chevènement, n'était guère envisageable. Depuis, la plupart avaient évolué, et le premier secrétaire était le dernier partisan déclaré d'une non-synthèse.

M. Jospin n'a toutefois pas tort de remarquer que les contributions des courants minoritaires sont en retrait par rapport aux idées de leurs dirigeants respectifs. En privé, rocardiens et membres de Socialisme République reconnaissent volontiers que leurs contributions ont été écrites sur mesure pour parvenir à un accord. *Mais, comme les contributions* sont déposées depuis le début janvier, le PS aurait évité trois semaines d'un spectacle un peu désolant en tirant plus tôt les conclusions qui s'imposaient.

M. Jospin s'est rendu à l'évidence. *Il prend en compte les nouvelles* règles du jeu d'une société « *hypermédiatique* », comme dirait M. Laurent Fabius (*le Monde* daté du 1[er] et 2 février).

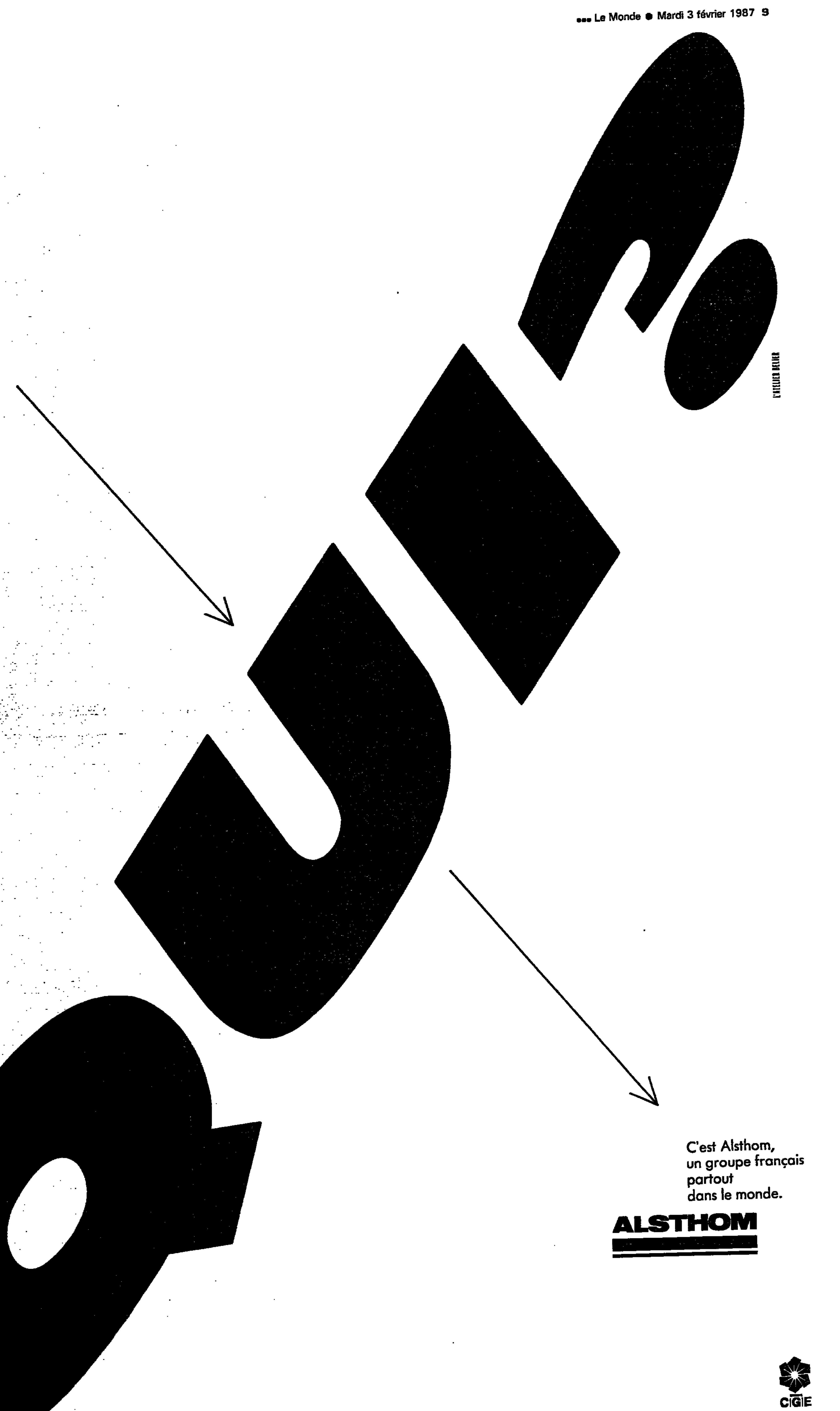
Sauf dérapage toujours possible, une synthèse dès la semaine prochaine est donc, aujourd'hui, envisageable. Les mitterrandistes exigent-ils de M. Rocard que l'ancien ministre s'engage à respecter les status du PS 3 ? *Reportez-vous,* disent ses amis, à la première page de notre contribution : il y est écrit, en caractères gras, que, « *le moment venu, le candidat des socialistes à l'élection présidentielle de 1988 sera désigné dans des conditions prévues par notre loi commune* ». Voilà, disent-ils, une bonne base d'accord – quitte à changer la formulation pour ménager les susceptibilités – si les mitterrandistes souhaitent réellement la synthèse. Dans l'immédiat, l'apaisement des tensions devrait permettre aux socialistes d'effleurer, au congrès de Lille, des questions de fond singulièrement absentes de leurs discussions ces dernières semaines.

En proposant l'amorce d'une fusion politique entre les mitterrandistes et les amis de M. Mauroy et M. Jospin fait avancer la modernisation du PS – *qui se fait décidément à* un train de sénateur – puisqu'il donne le coup d'envoi officiel à cette fameuse « recomposition » du parti qui sera l'un des enjeux de l'après-Mitterrand.

M. Jospin peut tirer bénéfice du ballon d'oxygène qu'il fournit à M. Pierre Mauroy en accédant à son désir le plus cher car l'apport mauroyiste renforce sa position. Mais si l'ancien premier ministre est bien évidemment « *légitimiste* » à l'égard du premier secrétaire en activité, il ne peut, pour autant, être classé « jospiniste » inconditionnel. « *Cela dépend de ce que fera Jospin* » précise-t-on dans l'entourage de M. Mauroy. La fusion facilitera en tous cas l'accession de M. Michel Delebarre (proche de M. Mauroy) à un important poste *de la hiérarchie du PS et permettre* aux mitterrandistes de disposer d'un solide « *bloc de gouvernement* » du PS. C'était, après tout, l'un de leurs soucis essentiels.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

greffe ?



هكذا من الاصل

مكتب الاهرام

Politique

La convention nationale de l'UDF

Trois stratégies « au centre »

En réunissant six mille personnes, le samedi 31 janvier dans la salle du Zénith à Paris, l'UDF a réussi à faire la démonstration de sa force, mais non à éroder toutes les aspérités de ses divisions. Cette convention nationale de l'UDF s'est déroulée dans une atmosphère crispée – centristes et libéraux s'épiant constamment. En comparant l'UDF *« à une fille de joie sympathique »*, M. Marcel Bigeard (député UDF de Meurthe-et-Moselle), avec sa verve toute militaire, procura à l'assistance son seul véritable moment de détente, MM. Jacques Barrot et Bernard Stasi furent abondamment sifflés. A la tribune, M. Alain Madelin, le numéro deux du Parti républicain, sembla supporter difficilement le voisinage de M. Max Lejeune, président du PSD. Mais finalement le pire fut évité.

A la fin de cette délicate journée, un partage équitable des vivats s'était fait entre M. Raymond Barre, le grand absent de cette convention qui s'était borné à faire lire un message *« de considération et d'amitié »* par M. Jean Lecanuet, M. François Léotard, secrétaire général du Parti républicain, et M. Valery Giscard d'Estaing, qui, une fois encore, parvint à faire l'événement. L'ancien président a invité l'UDF *« à refonder encore plus solidement et plus profondément les bases »* de son action, pour pouvoir – faisant sien le vœu de M. Lecanuet exprimé en 1978, *« renouer le dialogue entre tous les Français sur les ruines du programme commun »*.

Cette référence n'a cependant pas empêché M. Lecanuet d'affirmer que le socialisme restait *« un archaïsme »* et que *« le centre n'était pas à prendre »*. Les responsables centristes ont à sa suite également tenté de se laver de tous soupçons de déviationnisme de gauche, tandis que les libéraux accomplissaient l'autre moitié du chemin en prônant, selon la formule de M. Giscard d'Estaing, *« un libéralisme à conscience sociale »*.

Sans jamais citer le nom de leur candidat préféré, les responsables des six composantes de l'UDF se sont retrouvés pour affirmer ces principes premiers qui doivent régir la préparation de l'élection présidentielle de 1988 : solidarité et loyauté jusqu'au bout avec le gouvernement de M. Chirac, un candidat et un seul pour l'UDF, qui sera choisi à la fin de cette année après un large débat sur les idées, et nécessité de travailler pour un bon report des voix au second tour au sein de la majorité. Enfin, réaffirmation a été faite de l'impératif pour l'UDF de se situer au centre, en défendant ses trois idées-forces telles que les a définies M. Giscard d'Estaing : l'économie de marché, la conscience sociale et l'Europe.

Après l'accueil des six mille participants par M. Jean-Philippe Lachenaud, délégué général de l'UDF, la convention nationale débute par une intervention de M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, qui assure : *« Tout le monde jouera la même partition, celle de l'union au centre de la vie politique française. Même si chacun le fait avec sa propre sonorité, son propre registre. Même si la mélodie sera agrémentée de dièse ou de bémol, ce sera la même partition. »* S'enterdisant de participer *« à la morosité actuelle »*, le député de Marseille souligne la *« solidarité »* et la *« loyauté »* de l'UDF à l'égard du gouvernement :

« Comme la femme de César, l'UDF doit être et sera irréprochable dans son soutien au gouvernement. Car personne ne doit jamais pouvoir dire que, si le gouvernement ne réussit pas mieux, c'est à cause de l'UDF (...) Notre loyauté d'aujourd'hui est le préalable à celle que nous serons en droit d'exiger demain de nos partenaires, si, comme je le crois, le candidat que nous soutiendrons l'emporte au premier tour des présidentielles (...). Il ne faudrait pas qu'on puisse nous opposer alors une bibliothèque entière de « petites phrases assassines » pour justifier la formule glaciale d'un désistement « faute de mieux. »

Deux tables rondes sont ensuite organisées avec des représentants des six composantes de l'UDF. La première a pour thème : *« L'avenir de la société française : liberté et solidarité »*. Parmi les intervenants, M. Gérard Longuet, ministre des PTT, saisit cette occasion pour rappeler que *« la liberté est le meilleur facteur pour la distribution des richesses »* mais qu'il importe *« de ne pas prendre les habitudes des Français à rebrousse-poil »*. Mme Monique Pelletier insiste sur le fait *« que le débat politique de demain ne sera plus seulement centré sur l'économie mais sur les problèmes de société »*. M. René Monory, ministre de l'éducation nationale, souhaite que, *« un jour, l'opinion publique admette que l'éducation est aussi prioritaire que la défense de notre pays »* et, rappelant son expérience de ces derniers mois, il certifie que *« rien ne l'arrêtera sur la route de la modernité »*, jugeant qu'en politique *« il faut des kamikazes »*.

Après la lecture par M. Jean Lecanuet, président de l'UDF, d'un long message de M. Raymond Barre (*le Monde* daté 1er-2 février), la seconde table ronde porte sur « L'enjeu européen ». Rappelant la célébration cette année des trente ans du traité de Rome, M. Bernard Bosson, ministre délégué aux affaires européennes, demande que *« l'UDF se donne les moyens de réaliser ses ambitions européennes ». « L'Europe, cette ambition du centre, cette volonté de l'UDF s'impose comme la mission de notre génération, comme le seul avenir de la France, et nous invite au dépassement. Les Américains se sont rassemblés autour de l'appel « L'Amérique est de retour ». Aujourd'hui, je vous dis, si nous le voulons tous ensemble : « L'Europe arrive »*. M. Jean François-Poncet relève que *l'Europe a besoin d'une France forte, décidée, capable de se fonder sur une entente franco-allemande »*. M. Bernard Stasi remarque qu'il ne peut y avoir de défense européenne *« sans le couplage avec les Etats-Unis »* et que *« tout doit être fait pour que ce couplage ne s'affaiblisse pas »*. Mme Simone Veil plaide pour que *« soient appliquées avec détermination les institutions telles qu'elles sont »* et pour la réalisation rapide d'une monnaie européenne afin que *« les Français aient vraiment le sentiment que l'Europe existe »*.

M. Giscard d'Estaing : gouverner au centre

La matinée se termine par l'intervention de M. Valéry Giscard d'Estaing. L'ancien président de la République souligne d'entrée que l'UDF a *« quatre choses à dire aux Français »*. Qu'elle est *« le parti du centre »*, qu'elle *« travaille à la réunion des Français »*, qu'elle *« exprime le consensus économique et social du pays »*, qu'elle *« continue d'agir pour l'union de l'Europe »*. Le fondateur de l'UDF convie dès lors ses amis *« à aller plus loin dans leur contribution à la vie politique »* pour répondre à la *« vocation de l'UDF d'accélérer la réunion des Français »*.

« En cinq ans, explique-t-il, *la France est passée de quatre grands partis à trois partis : le RPR, l'UDF et le Parti socialiste. Le Parti communiste conserve obstinément une analyse et une attitude qui se trouvent démenties chaque jour par l'évolution de notre société. D'où son déclin historique, que j'avais annoncé. (...).*

» On voit que, dans cette nouvelle donne, l'UDF confirme sa vocation de parti central. Quel est le rôle du parti central ? Dans un pays divisé, le parti central est réduit à n'être qu'un parti d'appoint, un parti croupion. Mais, dans une France réunie, le parti central devient le parti pivot. Il est la quille du navire. »

Pour remplir cette mission, M. Giscard d'Estaing pose deux conditions : *« exprimer avec force le consensus économique et social du pays »* et améliorer l'organisation de l'UDF.

« L'UDF doit évoluer comme toutes les institutions modernes – et, comme le veut son titre, dans le sens d'une démocratie croissante.

» Nous avons besoin d'une organisation nous permettant d'écouter et d'informer dans la diversité, mais aussi, le moment venu, de décider et de choisir dans l'unité. Trente ans après le traité de Rome, l'Europe a eu besoin de son « acte unique ». Nous l'avons voté.

» Neuf ans après sa naissance, l'UDF a besoin d'un « acte unique » pour lui permettre de mieux écouter, de mieux informer, de mieux décider et de bien choisir ! »

Non sans avoir oublié de rappeler que l'UDF devait *« tonifier »* son message européen, M. Giscard d'Estaing définit ainsi l'enjeu de cette convention :

« Notre pays, nous le sentons, hésite au carrefour de la médiocrité et de la modernité.

» Ou bien le centre deviendra un enjeu de convoitise, où l'on vient grappiller des supplétifs. C'est la certitude de la médiocrité.

» Ou bien il assume pleinement sa fonction d'être la source d'action, d'inspiration et de renouvellement du pays. »

En conclusion, l'ancien président fait sienne cette citation de M. Lecanuet relevée dans *le Monde* du 7 mars 1978 :

« Lorsque la politique française aura été débarrassée de l'union de la gauche, alors, sur les ruines du programme commun, nous pourrons enfin renouer le dialogue entre tous les Français qui n'ont pas l'esprit imprégné par l'idéologie marxiste. Nous pourrons enfin les réconcilier. Ainsi, après la désillusion, surgira l'espérance. »

La séance de l'après-midi commence par une troisième et dernière table ronde sur le thème : *« L'UDF au centre de la vie politique »*. Thème qui, au demeurant, sert de trame aux interventions des responsables de chacune des différentes composantes de l'UDF qui se succèdent à la tribune. Au nom des Clubs Perspectives et Réalités, M. Alain Lamassoure demande qu'avant la candidature des hommes l'on se soucie de celle des idées : *« 1981 a vu la victoire du parti des « N'y a qu'à ». Faisons en sorte que 1988 ne voie pas la victoire des « ni, ni ». Ni libéralisme ni socialisme. Ni Gauche ni droite, ni haut ni bas. Silence : on gère, silence : la France meurt.*

« Le réalisme, oui. Le pragmatisme, soit. L'immobilisme, non ! Le centre, oui. Le nombril, non ! ».

M. Paul Girod, délégué général des adhérents directs, revendique *« l'union dans le respect des sensibilités de chacun »* et demande que soient chassés *« doutes et hésitations »*. A l'opposition *« qui fait les yeux doux »*, il répond que ses amis et lui *« ne seront pas des Petits Chaperons roses »*. M. André Santini, secrétaire général du PSD, n'est pas davantage désireux *« d'aller à Canossa »*.

M. André Rossinot se réjouit que *« les suggestions de l'UDF aient été retenues par le gouvernement, notamment en terme de dialogue social »* et émet le vœu, se référant aux dernières décisions du Conseil constitutionnel de voir M. Giscard d'Estaing *« apporter au fonctionnement des institutions son autorité en siégeant au Conseil constitutionnel »*. M. Pierre Méhaignerie est aussi d'avis de ne pas *« engager une campagne présidentielle prématurée »*.

« Dans l'année à venir, explique-t-il, *toute atteinte à cette exigence d'union, toute rivalité exacerbée, toute jalousie déplacée, toute critique injuste, auront des conséquences irrémédiables. Ceux qui se laisseront aller à ce jeu seront redevables, devant le pays, de leur inconscience ou de leur velléité. »*

Se déclarant résolument optimiste, le président du CDS persiste à refuser *« le développement des affrontements partisans ». « Affrontements partisans et sectaires entre opposition et majorité. Affrontements suicidaires à l'intérieur de la majorité elle-même. C'est pourquoi j'ai dit, et je le maintiens : nous serons des bâtisseurs de ponts. Le pont le plus important, le plus indispensable, c'est le pont entre les deux formations de la majorité d'aujourd'hui. Rien ne serait pire que de voir quelques coups d'épingles, à peu près inévitables en campagne électorale, se transformer en coups d'épée. Le seul espoir de la gauche, c'est en effet l'espoir de nos divisions. Le CDS n'empruntera pas cette voie de la division. »*

M. Léotard : pas de « mariage blanc »

M. François Léotard promet, quant à lui, que *« l'UDF échouera et éclatera si le gouvernement échoue. Nous n'avons pas signé un mariage en blanc, nous appliquons notre contrat de mariage et nous l'appliquons loyalement. Il n'y aura aucune espèce de réussite de l'un sans l'autre, de l'un contre l'autre. Quel serait l'avenir d'une UDF transfuge qui aurait déchiré son contrat ? Un gouvernement attaqué par l'UDF, ce serait la sinistre répétition du cauchemar de 1981. »* Constatant que l'UDF se doit de réussir à la fois *« la modernisation économique et la modernisation politique »*, le secrétaire général du Parti républicain souligne que *« le centre n'a d'avenir que s'il est dans la majorité »*, et conclut en faisant *« toutes sortes de combinaisons avec les trois lettres du sigle UDF » : « Je vous propose de refuser celui que l'on nous prête trop souvent : union des faiblesses, pour aller résolument vers celui que vous souhaitez les uns et les autres : l'union des forces. La majorité est une galaxie en expansion. Le mouvement libéral dans le monde occidental est un mouvement fort de longue durée, continu et convergent. »*

M. Lecanuet : M. Mitterrand dégrade la cohabitation

Chargé de conclure cette convention, M. Lecanuet se félicite de voir le centre *« s'avançant comme le fleuve des confluences »*. Après avoir dénoncé M. Mitterrand qui, à ses yeux, *« dégrade la cohabitation »*, et souligné que les socialistes sont *« seuls »* et le socialisme *« en panne »*, M. Lecanuet assure que *« l'UDF est la formation la mieux située sur l'échiquier »*. Evoquant le prochain rendez-vous présidentiel, le président de l'UDF est aussi d'avis qu'il faut bâtir un projet avant de choisir un homme. Pour deux raisons qui lui semblent tenir de la sagesse :

« En premier lieu, aujourd'hui et sans doute pour longtemps, personne ne connaît le nom du candidat socialiste. Mieux vaut attendre pour choisir son adversaire.

» En second lieu, l'année 1987 peut être fertile en reclassements des faveurs de l'opinion. Le rythme s'accélérera au fur et à mesure que l'échéance se rapprochera.

» Ceux des nôtres ou de nos proches qui souhaitent se présenter à l'élection présidentielle verront évoluer leurs chances. »

Toutefois, M. Lecanuet dit avoir deux certitudes. La première : *« La France est lasse des jeux politiques. Elle se détourne des hommes politiques qui s'y livrent. En 1988, les Français, j'en suis certain, balaieront les candidats de la politique politicienne. Ils choisiront la solidité. »*

La seconde : *« L'élargissement de la majorité est aussi un enjeu national de la prochaine élection présidentielle. (...) Un président centriste peut, mieux que tout autre, susciter autour des convergences centristes le plus large des rassemblements possibles, et seule l'ampleur de cette confiance, jointe à la durée d'un mandat présidentiel, permettra de réussir les grandes réformes, indispensables au redressement de la France. »*

Le moment venu...

SYNERGIE ! C'est le nouveau mot à la mode à l'UDF. Au cours de cette convention, tout le monde fut à peu près d'accord pour affirmer haut et fort que radicaux, centristes, libéraux et autres succursales devaient travailler... en synergie. *Tout le monde semble* d'accord, et cependant les avis divergent sur l'opportunité et sur le calendrier. Car, pour l'UDF, l'après-1988 est déjà commencé. Trois hypothèques la guettent, trois stratégies lui sont proposées.

L'hypothèque Giscard : M. Valéry Giscard d'Estaing pense qu'il est urgent, sans attendre l'élection présidentielle de 1988, *« de refonder l'UDF »*. C'est-à-dire de la doter d'un véritable patron, d'une organisation capable d'exister. Le père fondateur de l'UDF rêve plus que jamais d'une sorte de congrès d'Epinay qui restaurerait cette confédération sur le modèle du Parti socialiste.

Prévoyant une défaite à l'élection présidentielle de M. Raymond Barre et de M. Jacques Chirac qui, selon lui, ne peuvent éviter de proposer *au pays une répétition du « cauchemar »* de 1981, M. Giscard d'Estaing voudrait disposer d'une UDF solide et efficace, susceptible *« le moment venu »* de servir de *receptacle à une partie du RPR en* déshérence, et qui lui permette de négocier avec M. François Mitterrand son concours personnel et celui d'une partie de la défunte majorité pour *« bâtir sur les ruines de l'union de la gauche »*, et rassembler *« deux Français sur trois »*.

Barristes et centristes l'ont bien compris ainsi. Probablement opposeront-ils une inébranlable force d'inertie pour contrarier un Giscard qui s'obstine, à leurs yeux, à vouloir aller plus vite que leur musique. Eux aussi songent à un renforcement des structures de *l'UDF, à une plus grande discipline* en son sein. Ce n'est pas un hasard si le lieutenant de M. Barre, M. Philippe Mestre, veille jalousement aujourd'hui sur la santé des adhérents directs qui, par définition, pourront revendiquer *« le moment venu »* le titre de meilleurs fédérateurs. Un peu délaissés et sous-estimés aujourd'hui, ceux-ci pourraient demain servir de moteur pour *une fusion.*

Pour l'heure, M. Mestre se garde bien de prononcer ce mot. L'hypothèque Barre ne serait en effet applicable qu'au lendemain de l'arri*vée à l'Elysée* de l'ancien premier ministre. Dès lors, une UDF réaménagée pourrait servir de quille au nouveau bateau de la majorité présidentielle à bord duquel pourraient être également conviés des chiraquiens repentis et des déçus du socialisme.

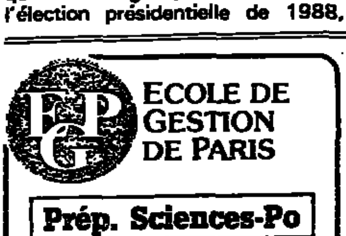


L'hypothèque Léotard *repose,* elle, sur deux paris découlant d'un même principe : avoir en 1988 un Parti républicain suffisamment musclé pour prendre les affaires de l'UDF en main, *« le moment venu »*. Tel est bien l'objectif du tour de France entamé par les ministres libéraux. Deux paris ? La majorité perd l'élection présidentielle : tel qu'il est lancé, le Parti républicain peut espérer mettre au pas des centristes désemparés par le retour de M. Barre à ses chères études. M. Barre est à l'Elysée : M. Léotard pense alors peser assez lourd dans *la balance de la nouvelle majorité* pour réclamer aussitôt la conduite des affaires de l'UDF et préparer ce faisant dans les meilleures dispositions son parcours pour le rendez-vous présidentiel suivant.

Les petites manœuvres ont d'ailleurs déjà commencé. Même si les fluctuations des sondages le prédisposent à une certaine prudence, même si la consigne est de ne pas le confirmer officiellement de peur de détourner de sa personne les projecteurs de l'actualité. M. Léotard s'est aujourd'hui rendu à la raison de n'être pas le candidat de l'UDF à l'élection présidentielle de 1988. Ses amis et lui-même ont *acquis la conviction qu'ils « ne sont pas mûrs »*. Faute de mieux, M. Léotard s'apprête donc à se rallier *« le moment venu »* à la candidature de M. Barre. Leur déjeuner du 13 février devrait servir de première étape.

Mais pour autant M. Léotard et ses amis ne sont pas disposés à le faire dans la tenue des bourgeois de Calais. Le rôle qui sera dévolu au *Parti républicain au sein de l'UDF* d'après 1988 sera sans doute l'une des clauses du contrat. Déjà, certains centristes s'inquiètent de ce qui se pourrait ainsi se tramer dans leur dos. Bref, l'UDF a plus que jamais besoin de M. Barre.

DANIEL CARTON.



ECOLE DE GESTION DE PARIS

Prép. Sciences-Po

Préparation à l'examen d'entrée en 1re année de l'Institut d'Etudes Politiques.

Prép. Intensive

90 heures de cours de mars à juillet.

Prép. Intensive d'été

108 heures de cours 3 jours/semaine.

•

Information et inscriptions : EGP - Ecole de Gestion de Paris : 3, impasse Royer Collard 75005 Paris - Tél. (1) 43 25 63 91

Etablissement d'Enseignement Supérieur Association d'éducation à but non lucratif

Le débat au MRG

Les amis de M. Crépeau s'organisent

Alors que le bureau national du MRG se réunissait autour de son président, M. François Doubin, samedi 31 janvier, pour, entre autres, confirmer la convocation du comité directeur le 7 février chargé de désigner les nouvelles instances du Mouvement, les minoritaires se rassemblaient à l'Assemblée nationale pour la constitution de Libertés pour demain. L'idée de cette organisation *« plus qu'un club et moins qu'un parti »* avait été lancée à Montpellier lors du congrès du MRG des 10 et 11 janvier par M. Michel Crépeau. Hospitalisé en fin de semaine à La Rochelle, l'ancien président du MRG n'a pu participer à cette première réunion à laquelle ont assisté quatre des sept députés radicaux de gauche (MM. Alain Bonnet, Jean Rigal, Dominique Saint-Pierre et Roger-Gérard Schwartzenberg) ainsi que M. Jean-Michel Baylet, François Luchaire, Thierry Jeantet et François Gayet, respectivement président d'honneur, vice-président d'honneur, ancien porte-parole et président de la fédération des élus du MRG.

Si, dans sa déclaration de principes, Libertés pour demain souhaite *« jeter des passerelles, renforcer des alliances, voire multiplier des doubles appartenances dès lors qu'elles vont dans le sens des objectifs communs »*, c'est-à-dire éventuellement permettre aux radicaux de gauche qui le souhaiteraient de ne pas rompre avec le MRG, certains participants ont plaidé pour la rupture. Ainsi, M. Jeantet, président du club MARS, a estimé qu'il faut *« radicaliser la démarche »* et n'envisager les doubles appartenances qu'avec le seul monde associatif.

Si la question des rapports avec le MRG n'a pas été tranchée, en revanche ont été décidées l'organisation de groupes de travail autour de thèmes susceptibles de faire émerger des convergences en vue de la *« constitution d'une majorité nouvelle »*. *« Il serait coupable de ne rien dire et tout à fait déraisonnable de ne rien faire »*, affirme cette nouvelle structure qui prévoit donc de rassembler et de faire réfléchir des acteurs de la vie politique, économique et sociale à l'occasion de colloques consacrés à une *« morale de la technologie »*, à la formation pour tous, aux rapports entre travail et solidarité, à la *« nouvelle fraternité »* (immigrés, nouveaux pauvres...) ou encore à une *« nouvelle déclaration des droits pour 1989 »*.

(Publicité)

Aujourd'hui, les toutes dernières affaires en
FONDS DE COMMERCE - **boutiques, bureaux, locaux commerciaux**
alimentation, cafés, librairies, comm. divers, gérances
Tous les lundis, dans le journal spécialisé depuis 42 ans **"LES ANNONCES"**
En Vente Partout 5,00 F et 36, rue de Malte, 75011 PARIS. TEL. (1) 48.05.38.30

M. Chalandon veut limiter le pouvoir « parfois exorbitant » des juges d'instruction

M. Albin Chalandon veut restreindre le pouvoir, qu'il juge *« parfois exorbitant »*, des juges d'instruction. Sans faire allusion à une ou des affaires en cours, le garde des sceaux a confirmé, samedi 31 janvier devant la Conférence des bâtonniers réunie à Paris, sont intention de rogner les ailes aux magistrats instructeurs. M. Robert Badinter avait le même dessein mais les attendus et la méthode étaient différents. *« Tout en reconnaissant l'intérêt de la réforme de mon prédécesseur,* a commenté M. Chalandon, *je ne pourrai l'appliquer telle quelle, faute de moyens humains. »*

Par deux fois, M. Badinter avait voulu réformer la procédure d'instruction. La première en instituant un débat contradictoire entre l'avocat de l'inculpé et le représentant du parquet au moment où le juge d'instruction envisage d'incarcérer un prévenu (loi du 9 juillet 1984). La seconde en prévoyant l'obligation pour les « petits juges » de travailler à trois au sein de chambres d'instruction. Ces chambres auraient dû voir le jour le 1er mars 1988, date fixée pour l'entrée en vigueur de la loi du 10 décembre 1985. Les juges auraient décidé collégialement d'incarcérer ou non un inculpé. Ils se seraient épaulés pour les dossiers les plus difficiles mais auraient continué à instruire seuls les autres affaires.

M. Badinter avait calculé que cette réforme nécessitait le recrutement d'une centaine de greffiers et de cent cinquante magistrats et en avait laissé le soin à ses successeurs.

M. Chalandon refuse cet héritage. La loi instituant des triumvirats de juges d'instruction va être révisée. Un projet en ce sens sera déposé au Parlement au mois de mars, précise le chancellerie. La loi sera révisée, mais non abrogée, car M. Chalandon est partisan d'une certaine collégialité pour les mêmes raisons que M. Badinter. Travailler à trois, pense-t-il comme lui, c'est se donner les moyens d'aller plus vite lorsqu'une enquête le nécessite. C'est aussi partager, quand il le faut, le poids de secrets qui font d'un homme seul la cible potentielle des criminels. Pour cette raison, le projet de M. Chalandon maintient la possibilité d'un triumvirat à l'initiative du président du tribunal, pour les affaires de terrorisme et de grand banditisme par exemple.

Le projet du garde des sceaux s'écarte en revanche de celui de M. Badinter sur un point précis : la décision d'incarcérer un inculpé ne sera pas prise à trois, mais seul. M. Chalandon substitue cette formule, à laquelle l'ancien garde des sceaux avait lui-même apporté quelques aménagements, un *« référé de la liberté »*. Le délinquant ou le criminel qu'un juge d'instruction aura placé en détention provisoire pourra contester à très bref délai cette décision devant trois magistrats du siège. Cette procédure de référé ne modifie pas le rôle imparti aux chambres d'accusation qui infirment ou confirment en appel les ordonnances des juges d'instruction.

M. Badinter et M. Chalandon divergent aussi sur l'accès aux fonctions d'instruction. La loi de 1985 avait été imaginée par l'ancien garde des sceaux pour éviter, en particulier, les scandales comme celui qui a perturbé l'instruction de l'affaire Grégory. M. Badinter voyait dans la collégialité le remède à ce genre de dérapage. M. Chalandon, lui, veut réserver à des hommes et des femmes *« mûrs »* — il l'a répété samedi — les fonctions de juge d'instruction.

Ne pourraient devenir magistrat instructeur, commente-t-on à la chancellerie, que ceux qui *« pendant trois à cinq ans »* auraient d'abord exercé leur métier, soit dans une formation de jugement collégiale, soit au parquet. De plus, les magistrats n'accéderaient aux fonctions d'instruction qu'après avoir été inscrits sur une liste spéciale d'aptitude.

Inconvénient majeur

M. Chalandon songe à une réforme plus radicale encore. *« Si le temps m'est laissé,* a-t-il déclaré samedi, *je commencerai aussi une réflexion sur la fonction de juge d'instruction elle-même ; faut-il en effet un juge d'instruction ou un juge de l'instruction comme le recommandait, il y a déjà une quinzaine d'années, le rapport Donnedieu de Vabres ? »*

En 1944, une commission de juristes présidée par Henri Donnedieu de Vabres avait proposé la disparition des magistrats instructeurs sous leur forme actuelle. L'instruction aurait été menée par le parquet, selon une formule s'apparentant à la procédure pénale anglo-saxonne. Cette formule, qui a ses avantages, a un inconvénient majeur : ce n'est plus un juge du siège, dont l'indépendance est garantie par la Constitution qui dirige l'enquête, mais le parquet, hiérarchiquement subordonné au garde des sceaux.

Cette réforme, avec certaines variantes, est depuis longtemps chère à M. Paul-André Sadon, directeur de cabinet du garde des sceaux. On devine ce qui en résulterait dans les affaires sensibles comme, aujourd'hui, celle du Carrefour du Développement.

BERTRAND LE GENDRE.

POINT DE VUE

Protéger les juges

par Jean-Pierre Deschamps
secrétaire général
du Syndicat de la magistrature

LE corps des juges et des procureurs jouit d'un statut particulier en rapport avec les obligations qu'il doit remplir dans la cité. Ce statut se veut protecteur et confie au pouvoir exécutif le soin de cette protection. C'est risqué, bien sûr ; l'application de l'article 11 du statut de la magistrature qui institue leur protection dans l'exercice de leurs fonctions et la confie à l'Etat n'est pas, c'est le moins qu'on puisse dire, mécanique.

L'actuel garde des sceaux n'a pas cru devoir l'appliquer dans différentes affaires cependant assez exemplaires : il n'a pas réagi quand le juge d'instruction Robert Tchalian, à la Guadeloupe, fut l'objet d'une tentative d'assassinat ; il n'a pas protesté quand le secrétaire d'Etat, Gaston Flosse, entra dans la prison de Papeete pour fleurir le cou d'un de ses amis politiques qui y était incarcéré.

Il prête une oreille complaisante aux exigences d'un député de Valence qui tente d'obtenir la mutation du procureur de la République coupable d'avoir prononcé, dans le cadre de ses fonctions, au cours de l'audience solennelle de rentrée, un discours réfléchi sur le grave problème de la drogue ; il se prête aux manœuvres d'un de ses collègues qui, tel un plaideur usant de moyens dilatoires, refuse de répondre au juge d'instruction instruisant un scandale politicofinancier où l'on troque des renseignements contre de vrais faux-papiers, le tout couvert par un abusif « secret-défense ».

Il apparaît cependant que les magistrats ne soumettront pas les libertés et le droit à la velléité des politiques. Les juges d'instruction l'ont fait savoir récemment et leur indignation fut appuyée des chefs de la cour d'appel et de la Cour de cassation. Le Syndicat de la magistrature s'est constitué partie civile aux côtés de Robert Tchalian. Il est aux côtés du procureur de Valence et il réaffirme que le juge Michau doit pouvoir poursuivre son instruction en toute indépendance.

La chancellerie, et singulièrement le cabinet du garde, sont atteints d'une amnésie préjudiciable aux juges, mais aussi à leur propre crédit politique. Car enfin, quel espoir fonder sur des hommes qui ne veulent rien voir, rien entendre et surtout rien dire : rien qui puisse gêner ce semblant de politique issue de Matignon et pour qui, décidément, ils ne sont que des exécutants. Mais que les politiques ne s'étonnent pas si, à force de bâtonner leurs juges, ils se retrouvent eux-mêmes le dos endolori.

Selon la RATP

Moins d'agressions dans le métro au cours de l'année dernière

Le nombre d'agressions contre des voyageurs dans le métro a diminué d'un tiers en 1986 et les vols à la tire ont baissé de plus d'un quart, a indiqué, samedi 31 janvier, la RATP.

Selon les chiffres communiqués par la régie, le nombre des agressions de voyageurs est passé de 3 550 en 1985 à 2 386 en 1986 et le nombre des vols à la tire de 4 077 à 2 988.

On souligne à la RATP que cette baisse de la délinquance est due aux mesures de lutte contre la délinquance prises depuis plusieurs années dans le métro (Brigades de surveillance du métro, policiers du service de protection et de sécurité du métro), mais aussi à la mobilisation policière à l'automne dernier, lors des attentats terroristes dans la capitale.

● **Un colloque sur la protection judiciaire des jeunes.** — Le Comité permanent de coordination pour la protection judiciaire de la jeunesse organise un colloque sur le thème « Jeunes : danger exclusion ». Ce colloque aura lieu le samedi 7 février de 9 h à 18 h dans les locaux parisiens de l'Ecole nationale de la magistrature, 8, rue Chanoinesses (4e), et le dimanche 8 février, de 9 h 30 à 13 h au palais de justice de Paris, salle des Criées. le « Comité permanent » regroupe notamment le Syndicat national des personnels de l'éducation surveillée (FEN), le Syndicat de la magistrature, le Syndicat des avocats de France et la Fédération autonome des syndicats de police (FASP).

● **Un dossier sur les prisons privées.** — *Justice,* le journal du Syndicat de la magistrature, publie dans son numéro de janvier un dossier consacré aux prisons privées. Le numéro : 35 francs. Syndicat de la magistrature BP 155, 75523 Paris Cedex II. Téléphone : (1) 48-05-47-88.

Une expulsion et deux arrestations de réfugiés Basques espagnols

BORDEAUX
de notre correspondante

Inaki Irastorza, un ressortissant espagnol de trente et un ans, a été expulsé de France dans la nuit du 30 au 31 janvier 1987, en application de la procédure d'urgence absolue. Irastorza avait été arrêté à Bordeaux, le 29 janvier, par la Sûreté, en même temps que deux compatriotes, José Antonio Martija-Ropeta, trente ans, et Aristondo Aguirre, trente-deux ans. Ces deux derniers, en situation irrégulière, sont incarcérés depuis le 31 janvier (*le Monde* daté 1-2 février). Ils devaient être jugés le 2 février à Bordeaux. Aristondo Aguirre, à qui le statut de réfugié politique avait été définitivement refusé en 1984, ne possède pas de titre de séjour. José-Antonio Martija-Ropeta était l'objet d'une assignation à résidence à Paris.

Pour sa part, Inaki Irastorza avait été libéré le 30 janvier vers midi, sur ordre du parquet. Il disposait, en effet, d'une titre de séjour en règle sous forme de récépissé d'autorisation de résidence, mais il devait être arrêté de nouveau, puis expulsé dans les heures qui suivirent. Au cabinet du préfet de police, on précise que les arrestations et l'expulsion sont intervenues *« dans le cadre des affaires de l'ETA »*. Irastorza et ses deux compatriotes seraient des membres présumés des Commandos autonomes anticapitalistes.

Irastorza, qui séjournait en France depuis cinq ans, n'était l'objet d'aucun mandat d'arrêt international. Il est le vingt-neuvième Basque espagnol expulsé de France depuis le 20 juillet 1986.

GINETTE DE MATHA.

NEUROLOGIE :
LA PILULE QUI
SUPPRIME L'IVRESSE
SCIENCE & VIE

Photo J. Pavlovsky Sygma

"Le Point, je sais pourquoi je le lis."

François-Henri de Virieu. Producteur de l'Heure de Vérité sur Antenne 2.

"Je suis journaliste. Et donc quand j'ouvre un journal, j'ai une double exigence. Je le lis avec des yeux de professionnel, mais aussi en amateur : je veux y trouver un reflet de ce que j'aime dans la vie.

Cette semaine, j'ai été intéressé par l'enquête sur l'argent des syndicats. C'est passionnant et plein d'informations. D'après Sophie Coignard, 10 % maximum des fonds des syndicats proviennent des cotisations des adhérents. Et le reste, d'où vient-il ? Une enquête dont on reparlera.

Le Point analyse "la poussée de Raymond Barre." J'ai des raisons un peu personnelles de m'intéresser à l'effet Barre car c'est dans l'émission "l'Heure de Vérité" qu'il s'est vraiment posé en "présidentiable."

Et puis, pour moi qui suis un homme de télévision, l'entretien avec Anthony Smith. On comprend mieux pourquoi les industriels français se disputent le contrôle des TV privées : "en cette période de dénationalisation, on est à la recherche de millions d'actionnaires. Pour les atteindre, le nouveau capitalisme de masse doit compter sur le médium de masse." La TV au cœur de la nouvelle dynamique économique ? Une clé pour comprendre. Le Point, je sais pourquoi je le lis."

LE POINT

Alice

PUBLI « CITATION »

La recherche de pointe au service de la sécurité et du confort

Ange gardien et bon génie

Avec Sécuriscan, son dernier produit grand public, Thomson frappe un grand coup. Mondialement réputé pour son savoir-faire dans des domaines aussi variés que l'espace, l'électronique, la télévision ou l'électroménager, le groupe français offre aujourd'hui une sécurité accrue des personnes et des biens et ouvre la voie à l'automation de l'habitat.

Le premier mérite de Thomson est d'avoir saisi une opportunité. Les problèmes de sécurité préoccupent l'opinion. Statistiquement, le risque d'être soi-même victime d'un attentat ou d'un crime est infime. En revanche, plus de 450 000 cambriolages et vols avec entrée par ruse ont été enregistrés en 1985, soit une progression de 200 % en 15 ans.

UN GARDIEN INFAILLIBLE

Mais comment se protéger efficacement ? Les cambrioleurs ont appris à se jouer des portes blindées et les sirènes d'alarme qui, à force de déclenchements intempestifs, suscitent surtout l'exaspération. Les matériels de sécurité sont le plus souvent l'objet d'une offre artisanale et dispersée. Généralement coûteux, ils incitent plutôt à la méfiance une clientèle prévenue contre trop d'abus en ce domaine. Faut-il dès lors s'étonner si les Français ont quinze ans de retard sur les Etats-Unis dans la sécurité de l'habitat ?

Ce marché, appelé à connaître une progression de 35 % par an, Thomson s'est donné les moyens d'en conquérir la meilleure part, grâce au Sécuriscan. Il se compose, d'une part, d'un cerveau électronique relié à votre ligne téléphonique et, d'autre part, de multiples périphériques, aux fonctions spécifiques, en liaison haute fréquence avec le cerveau. Ainsi, l'installation du système Sécuriscan ne nécessite-t-elle pas la pose de fils et se fait en quelques heures.

Parmi les périphériques, des détecteurs (magnétiques ou infrarouges) assurent la surveillance que vous programmez : jardin, terrasse, maison, véhicules la nuit ; tableaux, coffre-fort et cave seulement pendant la journée. La souplesse extrême du système permet de le programmer heure par heure, en l'adaptant aux besoins de chacun. En cas d'intrusion, une dissuasion progressive se déclenche : voix synthétique, lumières, gyrophare, sirène. Si malgré tout, le cambrioleur ne rebroussait pas chemin, Sécuriscan alerterait par téléphone les personnes dont vous avez mis les numéros en mémoire à cet effet. Et il recompose ces numéros jusqu'à obtention d'une réponse.

Les possibilités de Sécuriscan en matière de sécurité ne se limitent pas à cet aspect. Il intervient positivement en cas de fuite de gaz, d'incendie ou d'inondation. Là encore, il peut donner l'alerte par téléphone. Ses performances comme garde-malade, face aux risques d'agression ou en cas d'accident ne manqueront pas non plus de vous rassurer.

L'ASSISTANCE DOMESTIQUE

Mais c'est par ses fonctions d'assistance domestique que Sécuriscan surprend et enthousiasme le plus. Allumer son chauffage, programmer la mise en marche des appareils électro-ménagers, déclencher l'arrosage du gazon l'été par un appel téléphonique depuis son bureau ne présentent grâce à lui aucune difficulté. De même, pendant vos vacances, Sécuriscan peut-il simuler une présence à votre domicile en échelonnant l'ouverture des persiennes, la mise en marche de la télévision et en éclairant successivement plusieurs pièces. L'automation de l'habitat prend ici une dimension sans précédent.

Avec un prix de base de 20 000 francs fort raisonnable, Sécuriscan ne manquera pas d'attirer un public soucieux de confort et de sécurité dès lors qu'il ne s'agit pas d'un gadget sans lendemain. Sûr de son produit, Thomson a pris soin de sélectionner et de former des installateurs professionnels. A l'aide d'un matériel de démonstration remarquable (l'Espace Thomson), ces spécialistes conçoivent l'installation de chaque système Sécuriscan sur mesure. Après sa mise en place, ils assurent naturellement la maintenance du système. Produit sérieux conçu pour une clientèle responsable, Sécuriscan, par l'étendue de ses possibilités, suscitera en outre la passion. Ce n'est pas sa moindre qualité.

PASCAL BRUNET

COMPOSITION TEL1
TEL EN COURS
MAR 30 DEC 09H02
RA 1=DET22+--
RA 1 ACTIVE
RA 1=DET21+--
MAR 30 DEC 09H02
RA 1 INACTIVE
SYST VERROUILLE
MAR 30 DEC 08H36

4. Trois minutes plus tard, à 9 h 05, le "cerveau" - la centrale électronique - vous appelle à votre bureau.
3. A 9 h 02 également, un second détecteur constate l'ouverture d'une porte...
2. Un premier détecteur identifie un mouvement à 9 h 02.
1. Vous partez ce matin à 8 h 36.

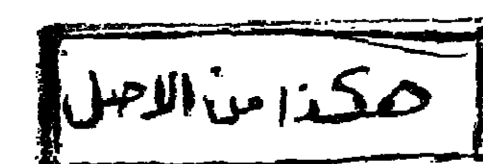
L'imprimante est le carnet de bord de la maison, sa bande se lit de bas en haut. Quoiqu'il arrive la centrale s'en souvient. En cas d'intrusion, et après vérification, elle vous prévient.

Pour en savoir plus...

Vos activités sont multiples, vous souhaitez gérer votre maison de façon plus efficace, plus ingénieuse, plus sûre. Thomson propose un service téléphonique sur mesure :

Sécuriscan Infos
(1) 47 30 16 17

Véritable service personnalisé, Sécuriscan Infos vous aidera dans votre choix en répondant à vos questions. Vous pourrez ainsi savoir quel est l'installateur conseil le plus proche de votre domicile. Une fois Sécuriscan installé chez vous, Sécuriscan Assistance vous permettra de rester en contact avec nos spécialistes.



Société

ÉDUCATION

L'agitation chez les instituteurs

Plusieurs milliers de personnes ont manifesté samedi 31 janvier à Rennes, Saint-Brieuc et Lorient, à l'appel du SNI-PEGC, de la FEN et des organisations de gauche, pour exiger le retrait du projet de M. René Monory instituant la fonction de maître-directeur, et contre les suppressions de postes dans l'enseignement élémentaire et les collèges prévues pour la rentrée 1987. Le SNI, qui avec les autres syndicats d'instituteurs — SGEN-CFDT et SNUDI-FO — appelle à des manifestations, mercredi 4 février (*le Monde* daté 1er-2 février), incite ses sections locales à multiplier les actions de protestation.

Dès lundi, des grèves tournantes ou perlées devaient affecter certains départements, comme les Hauts-de-Seine, le Val-d'Oise, la Loire-Atlantique et les Bouches-du-Rhône. A Paris, le SNI appelle ses adhérents à commencer les classes avec une heure de retard le matin, à partir du jeudi 5 février, *« au cas où le gouvernement s'entêterait après la manifestation du 4 février »*.

La *« coordination parisienne »*, qui a lancé le mouvement voilà trois semaines, participera au défilé de mercredi et appelle à la reprise de la grève pour jeudi. Si le projet n'est pas retiré, elle entend s'élargir en une *« coordination nationale »* et appelle à une manifestation nationale le mercredi 11 février à Paris.

Bonne idée, mauvais combat

LE gouvernement a-t-il vraiment tiré les leçons des difficultés qu'il a rencontrées avec les étudiants ? On peut sérieusement en douter à voir la nouvelle épreuve de force qui l'oppose aux instituteurs, tant sont frappantes les similitudes entre les deux épisodes.

Dans les deux cas, les initiatives gouvernementales se fondaient sur des principales positifs et susceptibles d'être bien accueillis par l'opinion : l'autonomie des universités d'une part ; le renforcement de la responsabilité des directeurs d'école, de l'autre. Mais dans les deux cas aussi, elles dissimulaient mal des objectifs d'une tout autre nature : instaurer la sélection et restaurer l'autorité des professeurs, considérés comme favorables à la majorité actuelle dans le premier ; diminuer l'influence des syndicats « de gauche », en cassant le corps des instituteurs et en limitant le droit de grève, dans le second.

Ces ambiguïtés ont abouti au même résultat : une vague de fond partie de la base et prise en charge ensuite par les syndicats, qui a conduit le gouvernement à faire marche arrière. De « réexamen » en « réécriture », les deux projets ont été peu à peu délestés de leurs dispositions les plus contestées, au point d'aboutir à des textes squelettiques, ayant perdu l'essentiel de leur substance. Mais ces concessions ont été obtenues dans un tel climat d'affrontement que leurs bénéficiaires ne peuvent plus s'en satisfaire. L'opération répondant à l'origine à un objectif politique, elle ne peut à leurs yeux se terminer que par une victoire politique : c'est-à-dire par l'abandon pur et simple du texte contesté.

Quelle que soit l'issue de cette nouvelle épreuve, ces deux échecs en disent long sur les blocages de notre société et sur l'incapacité du gouvernement à aborder les nécessaires réformes de l'enseignement. Les déboires du ministère sur cette affaire ne manqueront pas d'alimenter les lamentations rituelles sur le « conservatisme » des enseignants et de leurs syndicats. Ils ne peuvent, en tout cas, constituer une surprise pour M. Monory, puisque déjà M. Beullac avait essuyé le même échec sur le même sujet en 1980.

Le ministre actuel a cru que la situation lui était plus favorable, en raison de l'affaiblissement des syndicats. Peut-être aurait-il pu emporter le morceau s'il n'avait cru bon de procéder, depuis son arrivée rue de Grenelle, à un pilonnage antisyndical dont le principal effet aura été de réveiller l'adversaire assoupi.

Cette guérilla politico-scolaire serait en soi anecdotique si elle n'aboutissait — comme ce fut le cas pour l'autonomie des universités — à jeter le discrédit sur une idée importante : la revalorisation du directeur d'école. Les études sur l'enseignement mettent en effet de plus en plus l'accent sur l'importance du chef d'établissement dans l'efficacité de l'école (1).

Tradition « autogestionnaire »

Sa capacité à animer l'équipe pédagogique, à dialoguer avec les parents d'élèves et les collectivités locales, à encourager les innovations, à créer un climat épanouissant, est déterminante pour la réussite des élèves. Cette fonction requiert de l'autorité, et le souci de la renforcer est légitime. Encore faut-il tenir compte de la psychologie des personnels concernés et des caractéristiques du milieu professionnel.

Les traditions « autogestionnaires » de l'école primaire française ont souvent conduit à un affaiblissement regrettable du chef d'établissement, confiné dans des tâches plus administratives que pédagogiques — et le problème se pose aussi bien dans l'enseignement secondaire que dans l'élémentaire. Redresser cette situation, donner plus d'éclat et de moyens d'action à cette fonction essentielle, ne peut se faire que dans un climat de confiance et de coopération. La vivacité des réactions des instituteurs chaque fois qu'on veut modifier cet état de choses, montre à quel point c'est une question sensible, qu'on ne peut traiter à coups de décrets et de décisions autoritaires.

Rien, en tout cas, ne pourra être fait tant qu'on mêlera la pédagogie et la lutte antisyndicale. Et qu'on voudra traiter, du même coup, l'action des chefs d'établissement, la notation des instituteurs et la limitation du droit de grève, comme c'était le cas dans le projet initial de M. Monory. Pour avoir tenté cet amalgame, le ministre a sans doute raté l'occasion de traiter un vrai problème.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

(1) Ce thème a notamment fait l'objet d'une conférence internationale du Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement (CERI) de l'OCDE sur « la direction des établissements scolaires et la qualité de l'enseignement », en janvier 1986.

REPÈRES

SIDA

Un nouveau médicament autorisé aux Etats-Unis

Le gouvernement américain vient d'autoriser la production d'un médicament mis au point par le laboratoire Hoffman-Laroche, qui pourrait inactiver le virus du SIDA.

La dideoxycytidine (ou DDC) bloque, en effet, la reproduction du virus HIV, comme l'indiquent les essais conduits à l'Institut national du cancer américain. Le DDC pourrait être aussi actif que l'azidothymidine (AZT), mais moins toxique pour la moelle osseuse. L'autorisation donnée à Hoffman-Laroche n'est que provisoire, en attendant les résultats d'une expérimentation clinique suffisante, dont les premiers résultats, prometteurs, ont motivé la décision des autorités américaines.

Religions

Mgr Lefebvre fait monter les enchères

Dans une interview à *Trenta Giorni*, le mensuel du mouvement catholique italien Communion et libération, en date du 30 janvier, Mgr Marcel Lefebvre révèle l'existence d'une proposition du Saint-Siège pour une *« régularisation »* de la situation de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X, fondée en 1970 par l'évêque traditionaliste. Son approbation avait été retirée en 1975 par Rome, qui aurait proposé à Mgr Lefebvre, en échange de son ralliement au concile, de transformer la Fraternité dissidente en *« prélature personnelle »*, un diocèse international sans territoire défini soumis à l'évêque placé à sa tête (statut actuel de l'Opus Dei). Le fondateur d'Ecône aurait refusé cette transaction, sur laquelle jusqu'ici le Vatican a gardé un silence total.

Environnement

Collisions en série sur le Rhin

Une péniche vide venant de Bâle (Suisse) a heurté et coulé un cargo à l'ancre dans le Rhin à Dormagen, en amont de Düsseldorf, dans la nuit de samedi à dimanche 1er février, provoquant la noyade d'un matelot et le déversement dans le fleuve des 543 tonnes d'engrais transportés par le cargo. Les engrais azotés déversés dans le fleuve ne présenteraient pas de risque pour l'eau potable.

La même nuit, un tanker néerlandais, qui s'était porté au secours d'un bateau victime d'une avarie, a déchiré sa coque sur une ancre et perdu 40 tonnes de mazout dans le Rhin à hauteur de Assmannshausen, près de Bingen. Au contact de l'eau froide, le mazout s'est transformé en grumeaux qui se sont déposés dans le lit du fleuve.

Enfin, une barge belge transportant 3 000 tonnes de mazout a heurté la berge, dimanche 1er février, avant de pénétrer dans l'écluse d'Ottmarsheim (Haut-Rhin). Une voie d'eau s'est déclarée dans le compartiment des chaînes d'ancrage, mais les soutes à mazout sont intactes.

Aventure

Echec de l'expédition au pôle Sud

L'expédition scandinavo-britannique qui était partie de la baie des Baleines (Antarctique) le 17 décembre, a dû rebrousser chemin alors qu'elle se trouvait à 400 kilomètres du pôle Sud. Elle n'a donc pu refaire la route qu'avaient suivie Amundsen et ses compagnons — les premiers hommes à être allés au pôle Sud et à en être revenus sains et saufs — pendant l'été austral 1911-1912, avec des traîneaux à chiens.

La préparation des états généraux étudiants

Embrouilles et magouilles

« Tout repose sur la réussite de cette journée. » En ouvrant, le 31 janvier à midi, la réunion du comité de liaison pour la préparation des états généraux étudiants, le délégué de Strasbourg, qui coprésidait la séance, ne croyait pas si bien dire. Pour les quelque deux cent trente délégués venus d'une cinquantaine de centres universitaires, à l'appel de trois universités, Paris-VIII, Strasbourg et Nancy-II (*le Monde* du 19 janvier), l'objectif était clair : comment organiser et quelle teneur donner à ces états généraux auxquels avait appelé la dernière coordination étudiante du mois de décembre ?

Dimanche matin, une vingtaine d'heures plus tard, dans l'amphi de Paris-VIII enfermé et épuisé, l'essentiel était formellement acquis : le choix d'une date — les 27, 28 et 29 mars prochain, — d'un lieu — Paris-VIII et Saint-Denis, — d'un calendrier de préparation qui prévoit, les 12 et 13 mars, des assises locales université par université et, enfin, d'une structure d'organisation. Mais au prix d'un débat interminable, laborieux, souvent au bord de la rupture et révélateur du climat qui règne parmi les héritiers du mouvement étudiant de novembre-décembre dernier.

Le temps du « mouvement » majoritaire, unitaire et dynamique est en effet bien révolu. Pour inévitable qu'il soit, le constat a suscité une certaine désillusion, et les délégués qui étaient venus à Saint-Denis n'ont pas caché qu'ils avaient été élus par de maigres assemblées générales. Les plus déterminés, comme les militants de l'UNEF-SE (proche des communistes) d'Orléans ou de Malakoff ou des non-syndiqués dynamiques comme à Strasbourg ou Toulouse, pouvaient bien s'employer à regonfler les énergies : *« C'est vrai que nous sommes au creux de la vague. Mais il faut arrêter de faire des complexes sur notre légitimité. Si on veut en finir avec le flou actuel, il faut vraiment relancer le mouvement. »*

Il reste que ce problème de légitimité explique pour une bonne part la difficulté des discussions sur les trois problèmes-clé qui ont été tranchés dans la nuit du 1er février.

Ainsi le mode de désignation des futurs délégués aux états généraux a donné lieu à plusieurs heures de débat. L'UNEF-SE, venue en force, proposait un système uniforme de vingt-cinq délégués par centre universitaire, ce qui aurait largement surreprésenté les petites universités et réduit la place des gros centres universitaires, où l'UNEF-ID (proche des socialistes) est la mieux implantée. On se rallia finalement à une solution un peu surréaliste proposée par les étudiants en maths de Saint-Étienne : *« Le nombre de délégués sera proportionnel à la racine carrée du nombre d'étudiants »*, ce qui représente correctement les grosses universités.

Autre abcès de fixation : la création d'une structure de coordination pour préparer techniquement les états généraux. Profitant de la quasi-absence de militants de l'UNEF-ID (principal syndicat étudiant), l'UNEF-SE essayait de faire élire sur-le-champ un comité de seize membres, où elle avait toutes chances d'être majoritaire. Les non-syndiqués bloquaient une seconde fois l'opération et confiaient à Strasbourg, Paris-VIII et Nancy-II le rôle de liaison.

Enfin, le choix de la ville organitrice donnait lieu à une série de manœuvres qui devaient occuper toute la nuit du 1er février. Entre Nanterre (où l'UNEF-ID est majoritaire) et Orsay (où les communistes se sentent plus forts), entre Toulouse l'indépendante et Strasbourg, qui avait préparé un dossier technique impressionnant et proposait de mettre une voiture avec chauffeur à la disposition de chaque délégation, ce fut finalement Paris VIII-Saint-Denis qui emporta la décision, après avoir menacé de se retirer pour couper court *« aux jeux d'appareil et aux tentatives de récupération »*.

Cette longue bagarre entre fractions politiques et syndicales a donc été arbitrée par les non-syndiqués. Mais il est probable qu'elle laissera des traces. Comme le disait un délégué de Strasbourg : *« Notre crédibilité sera d'autant plus forte qu'on dépassera ces magouilles entre syndicats. »* Rien n'est moins évident.

GERARD COURTOIS.

CRÉATEURS D'ENTREPRISES
VOTRE SIÈGE SOCIAL A PARIS A PARTIR DE 180 F HT PAR MOIS
Réception et réexpédition du courrier
Permanence téléphonique/permanence télex/bureau meublé
Rédaction d'actes et constitution de sociétés.
GEICA/42-96-41-12 56 bis, rue du Louvre, 75002 Paris

FAITS DIVERS

A Marseille

Deux malfaiteurs tués par la bombe qu'ils transportaient

MARSEILLE
de notre correspondant

Une charge de 5 kilos de plastic a explosé samedi matin 31 janvier à 9 h 45 dans le quartier de La Millière à Marseille, devant le mur de l'école primaire du boulevard Alphonse-Soleirol, où cent quatre-vingt-cinq enfants étaient en classe. Malgré la violence de la déflagration (vitres soufflées, plafonds écroulés), il n'y a pas eu de blessé. Devant l'école, dans un break 505, dont le toit avait été projeté à 20 mètres de là, les sauveteurs ont découvert le corps déchiqueté de Michel Belache, quarante-deux ans, tandis que Franck Deroudhile, trente ans, gisait disloqué au pied du mur d'enceinte de l'établissement scolaire.

Les deux hommes étaient arrivés quelques instants auparavant à bord d'une R 25 louée sous une fausse identité à Marignane. Ils venaient de déposer l'engin explosif dans le break 505 volé au mois de mars 1986 et stationné depuis plusieurs jours à La Millière. Ainsi qu'en témoigne la présence d'une télécommande, retrouvée dans le premier véhicule, les deux hommes comptaient probablement faire usage des 5 kilos d'explosif. Tous les deux avaient été impliqués dans plusieurs affaires de hold-up et de vols avec violence et Belache était sorti depuis quelques jours de prison, où il avait purgé une peine pour trafic de faux billets. Son complice a été aisément identifié grâce à ses empreintes qui figuraient au fichier du grand banditisme.

La police s'interroge sur l'objectif des deux malfaiteurs (affaire de racket, attaque de fourgon blindé ?) La semaine dernière, deux engins ont été désamorcés à Marseille, l'un devant une succursale de banque et l'autre à proximité d'une cabine téléphonique.

JEAN CONTRUCCI.

● **Intoxication au gaz : quatre morts à Nanterre.** — Quatre personnes d'une même famille sont mortes, dans la nuit de vendredi 30 au samedi 31 janvier, dans un appartement, 136, rue de Sartrouville à Nanterre (Hauts-de-Seine), intoxiquées pendant leur sommeil par les émanations d'une bouteille de gaz butane qui était restée ouverte. Il s'agit du locataire de l'appartement, Mohamed Bechir Tioua, quarante-six ans, et de ses trois cousines : Djamila Dhib, vingt-deux ans, Saba, vingt et un ans, toutes deux animatrices culturelles, et Fahiza, vingt-trois ans, bibliothécaire, demeurant à Guyancourt (Yvelines) et qui étaient venues passer le week-end chez leur cousin à Nanterre.

LIBRAIRIE DU CHÊNE
histoire contemporaine
spécialistes des
1re et 2e guerres mondiales
ACHATS et VENTES
Catalogue sur demande.
45-81-33-18
27, rue de la Butte-aux-Cailles
75013 PARIS

Six morts et quatre blessés graves dans un accident de la circulation

Un accident survenu sur la RN 12, dimanche 1er février vers 2 heures du matin, près de Houdan (Yvelines) a provoqué la mort de six personnes dont trois enfants ; quatre autres ont été gravement blessées.

Pour une raison encore inconnue, M. Bruno Stevenin, vingt-huit ans, qui circulait dans le sens province-Paris, a perdu le contrôle de son véhicule, qui a heurté une autre voiture conduite par M. Jean-Claude Maurice, trente-cinq ans, arrivant en sens inverse.

M. Stevenin, grièvement blessé dans le premier véhicule, a dû être transporté en hélicoptère à l'hôpital de la Pitié à Paris ; son épouse, Marie-Claude, trente-quatre ans, et ses trois enfants, Delpine, Nicolas et Marie-Luce, ont été tués sur le coup.

Dans l'autre voiture, le conducteur et l'un de ses passagers M. Henri Luchel, sont morts sur le coup, et quatre autres ont été gravement blessés : MM. Hugues Lateral, Jean-François Luce, Véronique et Jocelyn Coco ; ils ont dû être hospitalisés.

Après le hold-up à l'hypermarché de Champigny-sur-Marne

M. Edouard Leclerc offre 500 000 francs pour retrouver les trois auteurs de l'agression

M. Edouard Leclerc a fait savoir à l'Agence France-Presse, dans la soirée du dimanche 1er février, qu'il offrait 500 000 francs à la personne qui permettra par des renseignements l'arrestation des trois agresseurs de l'hypermarché Leclerc de Champigny-sur-Marne (Val-de-Marne).

Au cours de cette sanglante tentative de hold-up, samedi, vers 18 h 30, un convoyeur de fonds, M. Pierre Gaudin, quarante-neuf ans, a été mortellement blessé tandis qu'une fillette, Stéphanie David, treize ans et demi, atteinte d'une balle dans la tête, est actuellement dans un coma profond au service de neuro-chirurgie de la Pitié-Salpêtrière où elle a été hospitalisée. Quatre autres personnes ont été plus légèrement blessée.

Les trois malfaiteurs, âgés de vingt-cinq à trente ans, ont agi à visage découvert. L'un d'eux, un homme brun et moustachu se trouvait seul dans le centre Leclerc, 156, rue Alexandre-Fourny, avant l'arrivée de ses complices. Vers 18 h 25, un fourgon blindé de transports de fonds de la société ACDS est arrivé pour prendre livraison de la recette et deux convoyeurs se sont approchés des caisses à l'intérieur de l'établissement, alors que de nombreux clients se trouvaient encore dans le magasin.

L'homme brun s'est alors avancé avec un bouquet de fleurs à la main cachant son arme, tandis que ses deux complices, dont l'un était armé d'un fusil à pompe, entraient à leur tour dans le supermarché. L'un des convoyeurs a vu l'arme derrière le bouquet de fleurs et a fait feu, tirant cinq fois contre le malfaiteur, qui a été atteint de plusieurs balles. Ses complices ont alors riposté par un feu nourri et aveugle.

Les clients dans la ligne de tir

Les clients qui étaient dans l'allée centrale du magasin se sont trouvés dans la ligne de tir des trois hommes. C'est là que la fillette a été grièvement blessée d'une balle entre les yeux, le convoyeur tué et quatre autres personnes légèrement atteintes.

Les deux malfaiteurs ont pu emmener leur complice à bord d'une R5 blanche, au volant de laquelle ils ont pris la fuite ; la voiture a été retrouvée entièrement calcinée, quelques heures plus tard, à proximité d'un foyer SONACOTRA à Argenteuil (Val-d'Oise).

MEDECINE :
L'ANESTHESIE EN QUESTION
SCIENCE & VIE

Tous les ouvrages sur
le yoga, l'astrologie, le bouddhisme, l'architecture sacrée, les médecines naturelles...
à la LIBRAIRIE DES SCIENCES TRADITIONNELLES
6, rue de Savoie, 75006 PARIS – Tél. : 43-26-90-72

هكذا من الأصل

Environnement

Collisions en série sur le Rhin

Aventure

Echec de l'expédition au pôle Sud

"MICROSOFT MULTIPLAN 3 VOUS FAIT RÉVISER TOUS VOS CALCULS SUR LES TABLEURS."

La troisième génération du tableur le plus utilisé vous invite à une grande révision sur la vitesse, la puissance et la convivialité sur IBM PC et compatibles.

Révisez vos calculs avec 2 experts. Microsoft Multiplan 3 vous présente "Audit" et "Rapport", deux nouvelles commandes, expertes en détection et diagnostic d'erreurs qui peuvent même aller jusqu'à imprimer un bilan de vos feuilles de calcul.

Révisez vos notions sur la puissance. Pour une meilleure gestion du temps, Multiplan 3 vous offre 12 nouvelles fonctions sur les dates, l'heure et le calcul des durées. Il intègre 17 autres fonctions inédites pour la réalisation des modèles les plus élaborés. Il enregistre automatiquement les macro-commandes, sans avoir à saisir une seule ligne d'instruction. Pour une plus grande convivialité, il vous permet d'ouvrir simultanément plusieurs feuilles de calcul dans des fenêtres différentes. Une exclusivité Microsoft.

Révisez vos principes sur la convivialité. Affichez jusqu'à 43 lignes, des colonnes de 0 à 64 caractères. Profitez des nouvelles possibilités de mise en pages et gagnez, sans forcer votre talent, 30 % en vitesse par rapport à Multiplan 2. Une version "réseau local" permet un partage de l'information par plusieurs utilisateurs en toute sécurité.

Derrière toutes ces performances, les novices rencontreront une étonnante simplicité d'emploi, et les pros, une efficacité et une productivité encore plus étonnantes.

MICROSOFT
Microsoft Multiplan

MICROSOFT®
Les logiciels de la vie simple.

Pour une information complète, écrivez à Local Québec N° 519 - 91946 Les Ulis Cedex.

هكذا من الأصل

Sports

SKI ALPIN : championnats du monde

Les mécanos des planches

Avalanche de médailles suisses sur la piste nationale de Crans-Montana où ont lieu jusqu'au 8 février les championnats du monde de ski alpin : trois d'or, trois d'argent et une de bronze, soit sept sur douze possibles en quatre courses ! La démonstration de force helvétique a été particulièrement impressionnante en descente : Peter Mueller, Pirmin Zurbriggen, Karl Alpiger et Franz Heinzer ont réussi dans cet ordre, le 31 janvier, un quadruplé jamais vu dans l'histoire des championnats, le cinquième représentant de l'équipe, Daniel Mahrer, terminant sixième. Le 1er février Maria Walliser et Michela Figini ont survolé une course palpitante.

Les Suisses récoltent les fruits d'une avance décisive dans le domaine de la préparation du matériel. Les mésaventures de Zurbriggen qui, sans la rupture des spatules de skis dans le dernier schuss, le 1er février, n'aurait pas laissé échapper le titre du combiné au Luxembourgeois Marc Girardelli, tend à confirmer cette hypothèse.

Les dirigeants français en sont, eux, convaincus : ils ont fait la preuve qu'avec des skis préparés par les Autrichiens, Philippe Verneret, onzième de la descente, pouvait se rapprocher des meilleurs ; ils demandent donc l'ouverture du « pool » des fabricants aux marques étrangères qui ont plus investi dans ce domaine.

CRANS MONTANA
de notre envoyé spécial

Joie des Suisses. Emoi des Français. Dans l'aire d'arrivée de cette descente hommes sous influence helvétique, Philippe Verneret, que les journalistes interrogent sur sa performance – bonne au regard des temps médiocres depuis le début de la saison – lâche : *« J'ai couru sur des skis autrichiens. »* Une petite phrase qui fait l'effet d'une bombe.

Simple fumigène destiné à masquer une nouvelle fois l'incapacité de l'encadrement fédéral à mettre à niveau une équipe de France à la recherche d'elle-même depuis plus de quinze ans ? Ou bien véritable arme offensive contre les fabricants de skis français qui n'apportent pas leur part à l'œuvre de redressement des entraîneurs mis en place depuis trois ans par le Suisse Roland Francey ?

Une machine infernale, à coup sûr ! Le mécanisme a été amorcé une semaine auparavant à Kitzbühel. La fameuse Streiff se divise en trois secteurs : un premier tiers très raide, un deuxième tiers plus plat de glisse, un dernier tiers raide à nouveau. A l'analyse, Verneret a fait les dixième et septième temps sur les premier et troisième tronçons mais seulement le trente et unième sur le deuxième où il prend un retard le relégant dans les profondeurs du classement.

Et l'affaire explose aux championnats du monde. Les techniciens de la firme Atomic, sur ordre du PDG, prêtent, samedi, à Philippe Verneret des skis appartenant à Hans Hoeflehner. L'Autrichien termine douzième juste derrière le Français. La cible a touché en plein dans le mille.

La démonstration est tellement accablante que, sans autre forme de procès, on a envie de condamner les fabricants nationaux pour avoir assassiné la glisse française. Mais avant, il faut toutefois entendre un témoin capital : l'Autrichien Ian Tishauser, l'entraîneur des descendeurs.

Les skis français sont-ils mauvais ? *« Verneret utilise des Dynamic. A l'origine, cette marque, qui a équipé naguère Jean-Claude Killy, était française. Cela fait une dizaine d'années qu'elle est passé, sous le contrôle financier d'Atomic. Maintenant pour les coureurs, entre Dynamic et Atomic, il n'y a que la sérigraphie qui change. Verneret a donc des skis autrichiens. Mais ceux-ci sont triés et préparés par le service « Courses » de la filiale française, près de Grenoble. »*

Les bons skis autrichiens sont-ils alors abîmés par les mauvais techniciens français ? *« Erika Hess, qui a gagné trois fois le titre mondial du combiné, dit qu'il lui faut un bon entraîneur jusqu'en décembre, puis un bon technicien jusqu'à la fin de la saison. C'est caricatural, mais pas sans fondement. Son préparateur, Jean-Pierre Anfermoz, a plus de vingt ans d'expérience. Rossignol lui donne plus de 20 000 F français par mois pour s'occuper des skis d'une Suissesse. Idem pour le préparateur de l'Italien Nair, qui était un candidat possible au podium jusqu'à la chute. Pourquoi Rossignol n'a pas la même politique pour les Français ? Les garçons du service technique font près de quinze heures par jour pendant la moitié de l'année pour 5 000 F par mois. Et l'été ils doivent retourner à l'usine. Si bien qu'ils tiennent seulement deux ou trois ans. Après, il faut tout reprendre à zéro avec un nouveau. »*

« L'expérience du technicien »

Les techniciens suisses ont-ils alors un secret ? *« En descente, la préparation des skis c'est comme le choix des pneumatiques en formule 1. Or les résultats sont là : les Suisses ont pris les deux premières places chez les femmes et les quatre premières chez les hommes. Atomic met sur ordinateur toutes les caractéristiques de ses skis. Mais rien ne remplacera l'expérience du technicien. La neige n'est jamais pareille. La moindre erreur est fatale. Mueller qui a gagné ici a fini trente-cinquième à Laax parce que la marque Blizzard avait fait une erreur. Heinzer, qui est abonné aux quatrièmes places mondiales, s'était retrouvé vingt-quatrième à Garmish parce qu'on s'était trompé chez Atomic ; mais, incontestablement, leurs préparateurs ont du nez. »*

Comment ne pas être convaincu ? Et pourtant ! Il y a une contradiction de taille entre les faits et ces déclarations : le préparateur des skis Dynamic pour Verneret est un Suisse allemand qui a plus de vingt ans d'expérience... L'affaire est donc beaucoup moins claire qu'il n'y paraît.

Les fabricants français sont-ils lavés de tout soupçon pour autant ? Sont-ils autorisés à contre-attaquer en accusant Ian Tishauser et Roland Francey de rouler pour Dynamic ? Il ne vont pas s'en priver. Mais force est de constater que Dynastar, filiale de Rossignol, qui s'est retrouvé sous la menace de perdre toutes ses skieuses, s'est décidé tout d'un coup à faire un effort considérable pour Catherine Quittet. Ainsi la Mégévoise qui s'est classée neuvième dimanche a réussi un début de saison tout à fait satisfaisant alors qu'elle végétait depuis cinq ans en Coupe du monde. Bref, mettre ces fabricants devant leurs responsabilités, voire en concurrence de marque étrangère, sera incontestablement bénéfique.

De là à dire que, avec les skis d'un Mueller ou d'un Zurbriggen, Philippe Verneret serait monté sur le podium à Crans-Montana il y a un pas qu'on ne peut pas franchir (aux précédents championnats du monde il s'était déjà classé onzième). Techniquement, les Français ne sont pas foncièrement inférieurs aux Suisses. En revanche, l'écart est sensible au plan physique : plus grands, plus lourds, les descendeurs de Karl Frehsner ont plus de moyens physiques pour faire glisser leurs lattes de 2,25 mètres. Et psychologiquement, les Suisses sont portés par une puissante dynamique de victoire que les Français ignorent depuis 1971 en course de vitesse. *« Il ne savent plus ce que veut dire gagner »*, finit par avouer Ian Tishauser. C'est précisément un mot auquel il veut redonner un sens.

ALAIN GIRAUDO.

VOILE : la Coupe de l'America

La victoire à la portée de Conner

Il ne manque plus qu'une victoire à Dennis Conner pour reconquérir la Coupe de l'America. Pour la troisième fois consécutive, *Stars and Stripes*, le 12 mètres JI du Yacht club de San Diego, a devancé l'Australien *Kookaburra III* de 1 mn 46 s. Dans une brise légère, le voilier australien a fait illusion dans les premières minutes de course, mais l'Américain a viré en tête à la première bouée et a régulièrement augmenté son avantage par la suite.

FREMANTLE
de notre envoyée spéciale

L'homme enduit son nez de « zinc », la seule pommade efficace contre les ultra-violets australiens. Ce spectateur vient de l'Etat du New-Jersey, aux Etats-Unis. Quand Dennis Conner a mené 2-0 en finale des challengers, il a dit à sa femme : *« Allez, on part pour l'Australie. »*

Mais aujourd'hui, dimanche 1er février, à bord du *Tassie Devil*, l'une des vedettes autorisées à serrer de près le parcours des régates de la Coupe de l'America, ce n'est pas le skipper américain qu'il voudrait voir gagner. Il tend sa main vers Fremantle, la ville qu'on devine au loin, et dit avec toute la sympathie du monde dans la voix : *« Ils ont fait cela tellement bien ! Et contrairement à nous, Américains, ils n'ont pas tellement de choses auxquelles ils peuvent s'identifier. Cela ne ferait de mal à personne si la Coupe restait quatre ans de plus à Fremantle. »*

Rien n'y a fait pourtant : ni les bons sentiments du spectateur américain à bord du *Tassie Devil* ; ni la bannière au kangourou boxeur vert et or qui flottait en 1983 à Newport sur le bateau australien vainqueur et qu'Alan Bond, perdant grand seigneur cette année, a offert à Task Force 87, le syndicat rival de Kevin Parry, avec un chèque de 100 000 dollars australiens ; ni le rire du kookabura, l'oiseau dont le yacht finaliste a pris le nom et qui, imité par les fans, accompagne depuis deux jours, comme une salve douce, le départ du port du finaliste australien.

Ce fut pour les Australiens un week-end noir. Le « grand méchant Dennis », « Dennis la Menace », n'a pas ménagé Iain Murray, le jeune skipper de vingt-huit ans de *Kookaburra-III*, dit « Saindoux » à cause de sa corpulence — 100 kilos — à laquelle d'ailleurs Dennis Conner n'a rien à envier. Samedi 31 janvier, *Stars and Stripes* a franchi la ligne d'arrivée avec 1 mn 41 s d'avance. Et dimanche, après un départ plus agressif de *Kookaburra III* barré par Peter Gilmour, l'adjoint de Murray, qui lui donne 3 secondes d'avance sur *Stars and Stripes*, le yacht mince et élégant du Royal Perth Yacht Club a terminé la régate avec encore 1 mn 10 s de retard sur son adversaire.

Samedi pourtant, des vents légers — le talon d'Achille, dit-on de *Stars and Stripes* — devaient théoriquement favoriser le bateau australien. Mais si les vents étaient faibles, le temps était pluvieux et couvert, la houle souple. *« Un temps typique de Newport »* finissait par conclure Dennis Conner, avec son sourire de gagneur, à la conférence de presse qui suivit la première régate.

Dimanche soir déjà, Iain Murray avait l'air taciturne quand il s'est présenté devant les journalistes. Certains disent que ses jeunes épaules n'ont pas résisté à la pression psychologique d'une finale de la Coupe de l'America face au vétéran Conner. D'autres disent qu'il ne faut pas se fier aux apparences, que ce jeune génie de Sydney, qui a dix-huit ans de voile derrière lui et qui dessinait déjà des coques de « chérubins » à onze ans, est un introverti, qu'il cache derrière son masque de gros nounours pas très confiant une agressivité égale à celle d'un Conner.

Mais l'Australie est réellement inquiète. Elle exhorte même l'équipage du *Kookaburra* à aller glaner les conseils du syndicat rival d'Alan Bond, qui a, lui, plus de treize ans d'expérience dans la Coupe de l'America.

Une mine maussade

Les journaux locaux, comme pour conjurer le sort, commencent à préparer psychologiquement les habitants de leur « Freo » flambant neuf qui était encore une ville fantôme il y a trois ans, à une *« vie sans la Coupe »*. Certains éditorialistes suggèrent même que Fremantle, un peu à la manière d'Athènes pour les Jeux olympiques, pourrait devenir le siège permanent de la Coupe de l'America. Les challengers n'ont-ils pas tous vanté la structure d'accueil que leur ont préparée les Australiens de l'Ouest. Quelque 100 millions de dollars australiens qu'il serait préférable d'amortir.

Quant à Kevin Parry, président du syndicat Taskforce 87 et propriétaire de *Kookaburra III*, il affiche lui aussi une mine pour le moins maussade. Ce millionnaire de Perth, qui décida en 1984 de défier son compatriote et d'offrir à l'Australie sa seconde victoire en Coupe de l'America, n'aime pas perdre.

L'homme qui règne aujourd'hui sur une chaîne géante de grands magasins, sur d'énormes intérêts miniers et immobiliers et sur le quatrième réseau télévisé d'Australie, a investi 20 millions de dollars dans le défi des *Kookaburra*. Il s'est par ailleurs vanté d'avoir inauguré une nouvelle ère dans l'histoire de la Coupe de l'America : Task Force 87 emploie une centaine de personnes et fonctionne comme une véritable petite usine, fabriquant tout elle-même : voiles, coques, mâts, quilles, jusqu'aux ordinateurs de bord.

SYVIE CROSSMAN.

ATHLÉTISME : records du monde en salle

Début d'année à la hauteur



Le Suédois Patrick Sjoeberg a établi, dimanche 1er février, un nouveau record du monde en salle, à 2,41 m.

Le Suédois Patrick Sjoeberg a établi un nouveau record du monde en salle du saut en hauteur en franchissant 2,41 m, dimanche 1er février à Athènes, égalant ainsi le record en plein air du Soviétique Igor Paklin. L'ancien record, qui était de 2,40 m, datait tout juste de quinze jours. Il avait été établi par l'Allemand de l'Ouest Carlo Thraenhardt *le 16 janvier dernier à Simmerath (RFA).*

La veille, samedi 31 janvier, lae Bulgare Stefka Kostadinova avait amélioré le record du monde féminin détenu depuis cinq ans par la Soviétique Tamara Bykova en réalisant à Gênes un bond de 2,04 m. Détentrice du record en plein air (2,08 m), la jeune Bulgare était à *demi satisfaite de sa performance : « J'espérais vraiment passer 2,09 m aujourd'hui »,* a-t-elle confié. Tant chez les hommes que chez les femmes, les concours de hauteur s'annoncent très relevés aux prochains championnats d'Europe à Liévin les 21 et 22 février.

Autre record mondial battu samedi 31 janvier, celui du 50 m plat, amélioré à la fois par le Canadien Ben Johnson (5 s 55) et par sa compatriote Angela Issajenko-Taylor (6 s 06).

SKIATHLON

De fond en combes

La bousculade d'abord. Les 447 concurrents qui se propulsent dans la descente du Dôme en direction de la station des Deux-Alpes (Isère), samedi 31 janvier, ne se font pas de cadeau. Les 10 kilomètres de la piste *doivent être avalés le plus rapidement* possible pour arriver en tête à l'aire de change, où, sans perdre une seconde, ils devront troquer leur matériel de ski alpin contre une tenue de fondeur. Le skiathlon associe ces deux disciplines du ski et se termine, ultime effort pour les sportifs, par un parcours de cross de 8 kilomètres sur un terrain enneigé.

Pour la troisième édition de cette compétition insolite, Guy Balland, un jeune Jurassien de vingt-six ans, s'est révélé l'athlète le plus complet. *« Il est supérieur à nous tous »* a regretté Robin Candau, arrivé 22 secondes après le vainqueur, quelques malheureuses secondes perdues lors de l'épreuve de ski de fond. Mais il ne suffit pas d'être un *spécialiste du pas de patineur pour remporter l'épreuve.* Marie-Christine Subot, dix fois championne de France de ski de fond, en a fait l'amère expérience, elle qui s'est presque écroulée dans la course à pied. Dominique Robert, une jeune mère de famille de trente-deux ans, lui a soufflé la première place chez les dames. Cette habitante de Megève *« se sent bient dans le cross »*, même si elle estime ne pas avoir assez de temps pour s'entraîner *« à cause des enfants »*. Loin derrière les champions, qui ont réalisé le parcours en moins d'une heure, les autres concurrents sont venus déposer leur dossards, car le skiathlon, c'est aussi une épreuve de masse.

S.B.

BOXE : le championnat du monde des super-mouche

Montéro ne relève plus le gant

Le Mexicain Gilberto Roman, vingt-cinq ans, a conservé son titre de champion du monde des poids super-mouche (version WBC), samedi 31 janvier à Montpellier, en battant le Français Antoine Montero, trente ans, par arrêt de l'arbitre au neuvième round d'un combat prévu en douze. Pour le boxeur haut-savoyard, qui avait déjà échoué à deux reprises dans sa quête du titre mondial des mouches – le 1er juin 1984 à Nîmes contre le Mexicain Gabriel Bernal, et le 6 mai 1985 contre l'Argentin Santos Laciar, – c'était le match de la dernière chance.

MONTPELLIER
de notre envoyé spécial

« J'aurai toujours le sentiment d'une carrière inachevée. » Sous les boursouflures, le regard d'Antoine Montero n'est qu'une fente. Mais l'homme est lucide. Aux amis qui tentent maladroitement de soulager sa détresse en lui vantant son *« courage »*, il répond avec un brin d'agacement : *« Seul le résultat m'intéresse. Je constate qu'on a tout mis à ma disposition pour que je devienne champion du monde, et je ne le suis pas. »*

Le rêve de sa vie s'est écroulé quelques minutes plus tôt dans un coin de ring montpelliérain, sous une grêle de coups. Lorsque l'arbitre se précipita pour abréger le combat, Antoine Montero ressentit comme un ultime et formidable choc, la certitude que jamais il ne ceindrait le fameux ceinturon, signe extérieur du pouvoir suprême dans le monde de la boxe.

Passé professionnel à la fin de 1980, après quatre-vingt-cinq combats amateurs et deux titres de champion de France, il a ensuite gravi sans bruit les marches d'une catégorie peu valorisante, les poids mouches. Les combats de ces athlètes hauts comme trois pommes (moins de 50,802 kilos) ne déchaînent pas les passions. Un titre de champion d'Europe conquis et défendu à deux reprises en 1983 n'a pas réellement ajouté à sa renommée. Seul son combat contre Gabriel Bernal dans les arènes nîmoises pour la couronne mondiale est resté dans les mémoires. Ce championnat du monde, classé meilleur combat toutes catégories de l'année 1984 par la WBC, aurait dû être son dernier. A vingt-huit ans, il est rare de retrouver une seconde chance...

Appointé pour boxer

Pourtant la véritable aventure d'Antoine Montero ne faisait que débuter. Marc Braillon, PDG de l'entreprise grenobloise de travail temporaire RMO, spécialiste d'un sponsoring sportif, lui fit une proposition unique dans les annales : un contrat de trente mois comme boxeur salarié. Finie la chasse aux bourses incertaines, Montero était appointé à 30 000 F par mois pour exercer son métier. *« Nous souhaitions aider un sportif régional, comme nous l'avions fait pour René Arnoux en formule 1 »*, dit Marc Braillon. Le contrat stipulait quatre combats par an. Il n'a jamais été respecté. Depuis un an, Antoine Montero n'était monté qu'une fois sur un ring pour conquérir, en moins d'un round, le titre de champion d'Europe des poids coq, le 27 octobre dernier à Paris.

Dans le même temps, Gilberto Roman défendait à quatre reprises son titre mondial. *« Nous n'avons pas la même conception*, explique Montero. *Lui, cherche à prendre un maximum de dollars à chaque fois (1). Moi, je voulais le titre pour le titre. Je me serais peut-être arrêté après l'avoir obtenu. En tout cas, j'aurais attendu le plus longtemps possible avant de le remettre en jeu. »*

Ce manque de compétition, de l'avis de certains experts, pourrait expliquer la différence entre les deux boxeurs. Mais Montero s'insurge : *« Depuis deux mois et demi, j'étais en stage intensif. J'ai disputé au moins 250 rounds. Il n'est pas nécessaire de prendre des coups pour bien se préparer. »* Pas question, bien sûr, de soupçonner ce champion exemplaire d'avoir tiré au flanc, mais, insinue-t-on autour des rings, le stabilité de l'emploi est-elle compatible avec la rage de vaincre ?

Le type de contrat passé entre RMO et son boxeur est resté unique. *« Si Antoine avait gagné, nous aurions été imités dans les quarante-huit heures »*, estime le PDG grenoblois, qui conserve toute sa confiance à la formule. Il est d'ailleurs sur le point de conclure le même type d'accord avec le champion de France des lourds-légers, le Marseillais Richard Caramanolis, facile vainqueur samedi soir à Montpellier d'un Belge bedonnant. L'objectif sera de *« l'emmener au championnat du monde »*.

D'ici là, Antoine Montero, sous les couleurs de RMO jusqu'au 30 juin prochain, défendra son titre européen des coq, puisque, soupire-t-il avec un désespoir non feint, *« je suis voué à être champion d'Europe »*.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

(1) 110 000 dollars, soit environ 650 000 F, à Montpellier.

Les résultats

Automobilisme

VINGT-QUATRE HEURES DE DAYTONA BEACH

Les Porsche 962 ont pris les six premières places des vingt-quatre heures de Daytona Beach (Floride) remportées par l'équipage composé des Américains Chip Robinson et Al Unser junior et du Britannique Derek Bell.

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(onzième journée)

*Orthez b. RCF Paris	97- 70
*Villeurbanne b. Limoges	109-100
Monaco b. Vichy	120-106
Tours b. *Lorient	81- 76
*Challans et Antibes	85- 85
Mulhouse b. *Saint-Etienne	87- 84

Classement. – 1. Orthez, 31 pts ; 2. Monaco, 29 ; 3. Limoges, 27 ; 4. RCF Paris, 25 ; 5. Antibes et Villeurbanne, 24.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(quatorzième journée)

Poule 1

*Graulhet b. Toulouse	21-18
Brive b. *Aurillac	30-10
*Monferrand b. Béziers	21- 3
*Romans b. Nice	31- 3
*Narbonne b. Grenoble	16-12

Classement. – 1. Brive, 36 pts ; 2. Toulouse et Béziers, 32 ; 4. Montferrand, 31 ; 5. Graulhet, 30.

Poule 2

Pau b. *Biarritz	19- 9
*Toulon b. Agen	45- 3
*Lourdes b. Bayonne	19-13
Perpignan b. *Nîmes	25-15

(Racing-Valence, remis)

Classement. – 1. Toulon, 38 pts ; 2. Agen, 32 ; 3. Racing, 31 ; 4. Lourdes et Perpignan, 30.

Ski alpin

CHAMPIONNATS DU MONDE

Descente hommes

1. Mueller (Sui.), 2 mn 7 s 80 ; 2. Zurbriggen (Sui.), 2 mn 8 s 13 ; 3. Alpiger (Sui.), 2 mn 8 s 20.

Descente dames

1. Walliser (Sui.), 1 mn 43 s 80 ; 2. Figini (Sui.), 1 mn 44 s 11 ; 3. Moesenlechner (RFA), 1 mn 44 s 86 ; (...) 9. Quittet (Fr.), 1 mn 45 s 78.

Descente du combiné

1. Zurbriggen (Sui.), 1 mn 53 s 16 ; 2. Mahrer (Sui.), 1 mn 53 s 20 ; 3. Girardelli (Lux.), 1 mn 53 s 67.

Combiné hommes
(slalom + descente)

1. Girardelli (Lux.), 28,27 pts ; 2. Zurbriggen (Sui.), 30,54 ; 3. Mader (Aust.), 41,96 ; (...) 10. Piccard (Fr.), 87,42.

MUSIQUES

Hildegard Behrens chante « Elektra » à l'Opéra de Paris

Sobre intensité

Strauss disait avoir composé de la « musique de fées ». Hildegard Behrens la chante avec mieux que du talent dans une mise en scène palotte.

Inflexible dans sa volonté de vengeance et pourtant vulnérable, sanguinaire, violente, avec de brusques accès de tendresse et de désespoir ; démente et calculatrice ; chatte sauvage enfin, terrée dans l'ombre du palais de sa mère Clytemnestre, en attendant d'accomplir l'acte purificateur qui mettra un terme du même coup à son existence, Elektra ne perd jamais la dignité de son rang et de sa race.

Hildelgard Behrens, qui vient de faire ses débuts dans le rôle-titre, est tout cela, comme on pouvait aisément le prévoir. Possédant les *moyens vocaux exceptionnels* exigés par le compositeur, rien n'apparaît forcé : pas de cris, un jeu sobre et intérieur, mais nullement statique ; la beauté intrinsèque de la voix, un timbre clair, une diction parfaite, jointe à une absolue justesse d'intonation, ajoutent une dimension supérieure au personnage complexe qu'elle incarne.

Jeannine Altmeyer (Chrysothémis) ne pâlit nullement à ses côtés, mais si la voix est superbe, le maintien en scène laisse à désirer : on a peine à s'habituer à sa façon de marquer les temps et les accents, en haussant les épaules. Christa Ludwig, qu'on avait déjà entendue à Paris en 1976, rompt avec la tradition de monstruosité qui s'attache au personnage de Clytemnestre : l'élégance de la ligne vocale, le refus de toute outrance, désignent davantage une reine que la mauvaise mère, l'épouse adultère et criminelle, usée *par les songes terribles qui la poursuivent.*

Les rôles masculins ne sont guère, dans cette œuvre, que des faire-valoir. John Bröcheler (Oreste) a ce qu'il faut de vaillance et de mâle tendresse pour réconforter sa sœur et accomplir la vengeance dictée par les dieux. Jean Dupouy s'acquitte avec *intelligence du rôle ingrat de ténor* couard et falot, que Strauss a réservé à Egiste.

On ne reprochera pas à la mise en scène de Seth Schneidman d'être discrète et de respecter trop fidèlement les indications scéniques de Hofmannsthal, mais de manquer d'imagination et d'intensité dramatique : aucun excès, pas même dans la retenue, susceptible de créer des contrastes et des moments forts. Le décor et les costumes de Hubert Monloup, mêlant à parts égales l'antiquité grecque et la Vienne de François Joseph, ne contribuent sans doute pas à orienter l'imagination.


J. MOATTI.
HILDEGARD BEHRENS, JOHN BROHELER.

Seiji Ozawa dirige l'Orchestre de l'Opéra, dont on ne saurait trop louer la *transparence* et la *précision*, avec la souveraine maîtrise qu'on lui connaît ; il a choisi quant à lui de suivre le conseil inscrit par Strauss en 1925 sur le livre d'or d'un jeune chef d'orchestre : « *Dirige* Salomé *et* Elektra *comme s'ils étaient de Mendelssohn : de la musique de fées.* »

En *1909*, le compositeur *ne pensait* peut-être pas ainsi : il aimait excessivement l'excès... Il a voulu sans doute dépasser *Salomé*, son chef-d'œuvre; et, faute d'y parvenir, a marqué un recul. Avec son orchestre pléthorique, mais géré en bon père de famille, *Elektra* ne résiste pas toujours à la *tentation d'épater* le bourgeois. C'est là sa faiblesse, les fées elles-mêmes n'y peuvent rien, celles de Mendelssohn moins que les autres... D'ailleurs, elles préfèrent *Erwatung*.

GÉRARD CONDÉ.

(1) Représentations les 6, 10, 13, 15 et 17 *février* à 19 h 30 ; reprise prévue en avril sous la direction de Kent Nagano.

Fin du MIDEM classique

La modestie des coureurs de fond

Les montres sacrés de la variété gagnent, pour la plupart, aussi gros qu'ils ont la vie courte. Le MIDEM classique parie sur de très jeunes artistes et sur leur longévité.

« *Une interview ? Quand vous voudrez. J'attends le gala de ce soir : James Brown, je ne veux pas le manquer...* »

Au MIDEM classique, et sur les antennes de France-Musique qui rediffusait son concert, Gilles Apap vient de jouer sa carrière presque dès potron-minet. 12 h 30, auditorium A, devant ses trois frères, « *tous ses professeurs* » et un auditoire clairsemé, ce fils de pied-noir, né à Bougie, formé à Nice puis au Conservatoire de Lyon, a vaincu son trac à l'aide d'une bonne dose de bêtabloquant et donné son « *premier concert important* ». Il a vingt-quatre ans. Il a gagné. Car il joue du violon sans la moindre contorsion, avec ingénuité, comme la plus simple des façons de chanter.

« *Il y a encore du travail*, dit-il, *mais je crois que j'ai quelque chose à moi.* » Un certain grain dans la sonorité. Un peu de langueur dans le phrasé : tant de chic et d'émotion dans la *Seconde sonate* de Bartok que l'on oublie la difficulté. N'est-ce pas d'ailleurs à Menuhin jeune qu'il fait penser ? « *Menuhin était un dieu. Et Kreisler, Heifetz, toute cette génération de musiciens que n'obsédaient ni la pureté ni la concurrence, qui n'avaient pas peur des glissandos, dont le son n'était pas toujours parfait comme celui de Perlman, dont le violon chantait, pleurait et dansait. Mais dites, vous ne pourriez pas m'aider à trouver des places pour le concert James Brown ?* »

Pas de concerts de gala, pas de places au marché noir, pas d'émeutes ni de CRS, pas de James Brown au MIDEM classique. Mais, pendant cinq jours, à raison de quatre concerts par jour, et parfois de quatre heures d'audition par concert, la recherche obstinée, héroïque, militante, des Menuhin, des Horowitz et des Pavarotti de demain.

« *Militer, le mot me plaît*, dit Pierre Voslinsky, pourvoyeur attitré du MIDEM classique (avec René Koering, de France-Musique) et découvreur (entre beaucoup d'autres : le clarinettiste Paul Meyer, la soprano américaine Christine Whittlesey...) de Gilles Apap au Concours Menuhin, l'an dernier. *Il y a cinq ans, lorsque le MIDEM est né, nous avions le choix entre deux options. Soit présenter des étoiles du disque, mais le système publicitaire de la musique classique n'est pas celui de la variété. Karajan n'a pas besoin de Cannes pour asseoir sa notoriété. Soit organiser un défilé de talents nouveaux sélectionnés, devant un parterre de professionnels. Pour les jeunes artistes, cela représente une chance inespérée. Et, pour les directeurs artistiques, l'occasion rêvée de renouveler leur catalogue... s'ils acceptaient de se déplacer. Mais les représentants des grandes firmes classiques ne viennent pas à ces concerts, ils ne comprennent même pas qu'ils pourraient ainsi tester de jeunes artistes avant de « lancer » leurs premiers enregistrements. Ainsi les gens de CBS classique n'ont pas de stand particulier. Mais ils n'oublient jamais de rappeler qu'Eva Graubin, violoniste qu'ils enregistrent désormais, fut la révélation du premier MIDEM. Comme les autres, ils profitent de la manifestation sans s'y engager.* »

Polygram, EMI, CBS viennent évidemment à Cannes. Mais font leurs affaires à côté, sur leurs stands variété. Alors l'aile classique – un mouchoir de poche par comparaison, dans le sous-sol du Palais des congrès – est occupée par les indépendants, Erato, Harmonia Mundi, Harmonic Records et autre Musique française d'aujourd'hui, par les éditeurs papier au grand complet, les revues spécialisées, les labels étrangers, australiens, bretons ou polonais, que viennent renforcer des organismes officiels épris de publicité comme l'Etablissement public de La Villette, le CENAM (organisateur de concerts quotidiens de musique traditionnelle), les conservatoires et associations régionales, quelques orchestres locaux. Invité surprise : une toute jeune usine de pressage de compacts, Lor Disc, promet quatre millions de CD par an et invite à des visites guidées. IMZ, qui fédère dans le monde entier tout ce que la télévision diffuse de musique classique, organise des projections à la périphérie. Toutes les chaînes européennes y étaient représentées sauf... TF 1 et Antenne 2.

C'est ainsi que, chaque année, le MIDEM classique et variété (Pierre Voslinsky parle de les dissocier mais reconnaît que ce ne serait pas une bonne idée) remet les montres à l'heure et contraint les « classiqueux » à ravaler ce qui leur reste de fierté. Leur musique à eux n'a pas toute la télé à ses pieds. Elle ne vit, à de très rares exceptions près, qu'assistée. Elle est fauchée. Cannes est là pour le rappeler. Combien de disques, pourtant, Gilles Apap aura-t-il enregistrés – et vendus – à l'âge d'Horowitz, soit quatre-vingts ans passés ?

ANNE REY.

Au Café de la danse

Les parcours piégés de Luc Ferrari

Partagée en décembre dernier entre les ondes de France-Culture (avec le triptyque *Musiques en Corbières*) et la Péniche-Opéra (pour une série de dix « concerts d'auteur »), l'association Muse en circuit revient prendre ses marques au Café de la danse pour un second cycle de six événements avec *Vue imprenable sur l'acoustique*. Bonne muse, toujours si dévouée !

A Luc Ferrari en particulier : naguère promis à une confortable position dans la musique électro-acoustique française, cet inventeur éclectique décline ses musiques sur tous les registres : la scène, l'écran, les ondes, la cire, la bande magnétique...

L'anti-académisme comporte des risques : les *Emois d'Aphrodite*, qui ouvre le spectacle, n'émeut guère, hélas ! Que la déesse, agrégat, monté tout à la diable, d'ostinatos minimalistes à la carrure presque rock (moins la vitalité) et d'objets sonores parasites d'un burlesque bien épais.

Tout l'art consistera donc, pour le public, à programmer son retard de manière à échapper au prélude sans rien manquer de la pièce suivante : une nouvelle version de la *Collection de petites pièces* du même Ferrari, ou *Trente-six enfilades pour piano et magnétophone*, dont chacune, ne durerait-elle que le temps d'un unique accord, fait perle au collier.

Pas une seconde à perdre, en effet, donc de ces variations sur six thèmes et quelques citations-hommages plutôt dérisoires ; de sketch en sketch, chaque pirouette compte aussi, sous peine de se perdre les pieds dans ce tapis complexe de mises en boîte, ou en abyme, de fausses et vraies articulations faisant dédale ou paradoxe, noué fil après fil autour d'une liasse de partitions exhumées d'une poubelle par le musicologue-restaurateur Ferrari.

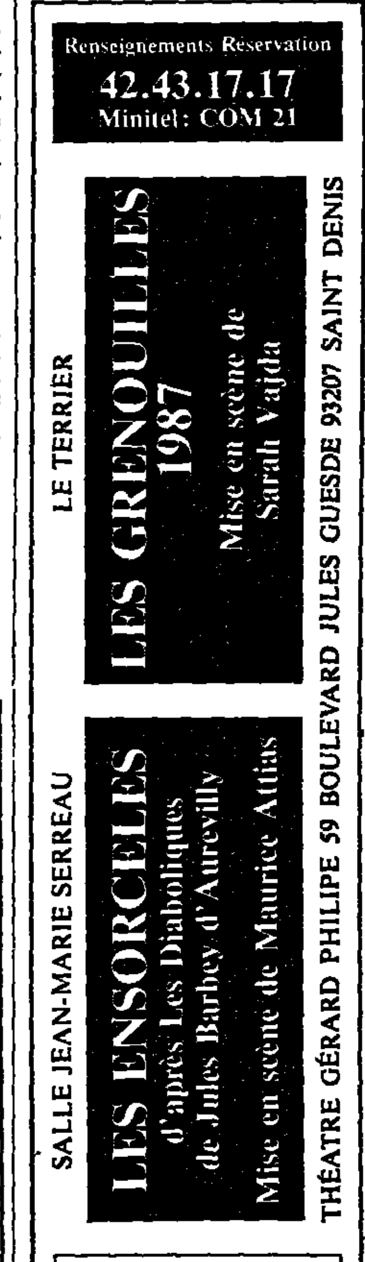
Avec malice – pour le pédantisme affecté du ton, – avec poésie – pour les irruptions sporadiques d'une voix cocassement spectrale, – avec une belle finesse surtout dans le maniement d'une combinatoire vertigineuse, Ferrari et son drôle d'interprète s'ingénient non sans joie à se couler dans la peau de Jorge Luis Borges, écrivant un spectacle pour Victor Borge ; et la musique en est, toute fiction et prétexte à dérapages qu'elle se veuille, un petit chef-d'œuvre.

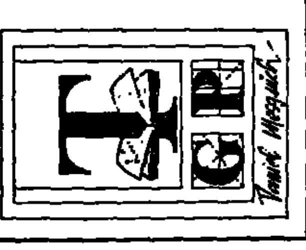
DANIEL DE BRUYCKER.

★ 2 février, Café de la danse (5, passage Louis-Philippe). Suivront : une soirée autour de compositeurs et interprètes canadiens (le 23 février), *Opération brise-glace*, un audiovisuel mis en scène à partir de sons et d'images captés l'hiver dernier dans le golfe de Botnie (le 16 mars), une rencontre sur musique et folie (le 30 mars) et deux soirées consacrées à des associés de la Muse en circuit : David Jisse (le 13 avril) et Bernard Parmegiani (en septembre).

La *Collection de petites pièces*, de Luc Ferrari figure sur un disque produit par l'association (distribué par Socadisc).

Renseignements Réservation
42.43.17.17
Minitel : COM 21





NATHAN MILSTEIN:
le dernier des géants.

Nathan Milstein est monté pour la première fois sur les planches à 11 ans, le dernier tsar de toutes les Russies régnait encore. Il est considéré par ses confrères, à 80 ans passé, comme le plus grand violoniste de notre temps. Entouré de ses souvenirs, « en compagnie de » Furtwängler, Horowitz, Rubinstein, Piatigorsky, il a reçu Le Monde de la Musique, pour un entretien exclusif.
Douze années après la production dirigée par Karl Böhm, le palais Garnier remonte « Elektra » de Richard Strauss. Hildegard Behrens prête sa voix à l'héroïne grecque revisitée par l'âme allemande.
Inventeur du piano moderne, Walter Gieseking est mort il y a trente ans. André Boucourechliev, qui fut son élève dans l'immédiat après-guerre, brosse un portrait du pédagogue et de l'artiste.
Comment choisir sa chaîne hi-fi ? A l'oreille ? C'est risqué ! Pour mieux informer ses lecteurs, Le Monde de la Musique s'est associé avec le laboratoire le plus performant, celui de la Fnac.

Le Monde de la MUSIQUE
NATHAN MILSTEIN
OZAWA DIRIGE "ELEKTRA"
HILDEGARD BEHRENS
LA LEÇON DE GIESEKING

Le Monde de la Musique de février. 24 F. Chez votre marchand de journaux.

La semaine du mélomane

Emus par de récentes mésaventures, les organisateurs de concerts ont envoyé à notre mélomane des billets pour toutes leurs soirées. Désespérant de choisir, il les a mis dans un chapeau et, les yeux fermés, a tiré successivement des invitations pour : le premier volet de l'*Intégrale* des airs de concerts de Mozart, avec B. Hendricks, G. Quilico, et l'Academy of Saint-Martin-in-the-Fields, *lundi* soir au théâtre Mogador (tél : 42-21-00-86) ; pour *les Chants sacrés et profanes des moines bouddhistes chinois du temple de Zhihua*, à la Maison des cultures du monde, les 3, 4, 5, 6, 9 et 10 février (tél. : 45-44-72-30) ; pour la *soirée d'anniversaire* dédiée au compositeur Ton de Leeuw (né en 1927), à l'Institut néerlandais (121, rue de Lille), avec D. Dorow, l'ensemble A Sei Voci, etc., *vendredi à 20 h 30* ; pour le NOP, qui interprétera la *Suite provençale*, de Milhaud, les *Chants d'Auvergne*, de Canteloube (avec T. Zylis-Gara), *la Forêt enchantée* et *la Symphonie cévenole*, d'Indy (avec J.-F. Heisser), vendredi à l'auditorium 104 de la Maison de Radio-France, sous la direction de M. Janowski ; pour *le Martyre de Saint-Sébastien*, avec M. Dupuy, H. Schaer, R. Jérôme, les chœurs de l'Orchestre national de France, dirigés par G. Prêtre, samedi à 20 h 30, salle Pleyel ; pour le concert du Sinfonietta (direction A. Myrat), à l'auditorium des Halles : Roussel, Mozart, Chostakovitch, samedi à 20 h 30 ; pour la *Troisième biennale de musique contemporaine*, qui propose, jusqu'au 8 février, *une série* de concerts sur le thème : « La voix au vingtième siècle », à l'Opéra de Montpellier (tél. : 67-66-00-92) : œuvres d'Ohana et de Ligeti, le 4 ; de Dao, le 5 ; concert du trio Accroche-Note (Berio, Dusapin, Monnet, Aperghis), le 7, etc.

L'enveloppe suivante contenait une invitation à aller se faire pendre ailleurs... par les oreilles : le mélomane les aurait-il si longues ?

GÉRARD CONDÉ.

4 FEVRIER
LE NOUVEAU KEN RUSSELL
GOTHIC
AVORIAZ 87
Cette nuit-là a été conçu un monstre...

مكرر من الاصل

CINÉMA

Réalisateur de « Dédée d'Anvers »

Yves Allégret est mort

Le cinéaste Yves Allégret est mort le 31 janvier à Asnières. Il était âgé de soixante-dix-neuf ans.

Bien qu'il soit venu au cinéma dès 1930, le frère de Marc Allégret, de cinq ans son cadet, ne devait imposer son nom qu'à partir de 1945. Au cours des années qui suivirent, il apporta au cinéma français une nouvelle conception du réalisme : l'étude poussée vers la noirceur des passions et des comportements ambigus ; une vision assez pessimiste des êtres humains, des femmes surtout. De cette noirceur âcre, puissante, gênante même, il vire à une sorte de mélancolie grise puis à une conception progressiste dans les rapports sociaux dont il faut bien dire qu'elle lui réussit moins.

Yves Allégret naît à Asnières le 13 octobre 1907. Auprès de son frère Marc (1900-1973), il découvre vite le monde des studios. Au début du parlant, Marc entame une brillante carrière. Yves va être son assistant, celui d'Alberto Cavalcanti, de Jean Renoir. Lié aux trotskistes, il sera membre du groupe Octobre qu'il accompagne en 1933 à Leningrad et à Moscou. En apprenant son métier de réalisateur, il tourne des courts métrages. *Prix et profits ou la pomme de terre* (1934) où apparaissent – influence du groupe Octobre – les frères Prévert.

Mobilisé en 1939, Yves Allégret ne pourra reprendre son premier long métrage qu'en 1941 en zone libre. Mais le négatif de *Tobie est un ange* est détruit dans un incendie. En 1943, il porte à l'écran *les Deux Timides* de Labiche et signe Yves Champlain. Puis, sous son nom véritable, *la Boîte aux rêves*, comédie avec Viviane Romance, pour laquelle Jean Choux a déclaré forfait. Le film sort en 1945. Simone Signoret y fait de la figuration. Entrée dans la vie d'Yves Allégret qui l'épouse par la suite – ils auront une fille, Catherine Allégret, – Simone Signoret tient un petit rôle remarqué dans *les Démons de l'aube* (1946), film de guerre sur les commandos de la Ire armée française.

Réalisateur maintenant connu, Yves Allégret ne s'est pas encore imposé. Mais en 1948 commence sa collaboration avec le scénariste-dialoguiste Jacques Sigurd : *Dédée d'Anvers* dont Simone Signoret est la vedette féminine. Une prostituée du port d'Anvers tombe amoureuse d'un marin de passage. L'histoire, tirée d'un roman d'Ashelbé, auteur de *Pépé le Moko*, semble ramener au réalisme poétique de Prévert et Carné qui, justement, bat de l'aile. En fait, la mythologie portuaire est transcendée par des éclairages lourds, une atmosphère de fatalité existentielle. Dans la précision réaliste de la mise en scène apparaît le thème par excellence de Sigurd et Allégret : la lutte implacable des sexes qui peut aller jusqu'à la mort.

Le réalisme noir semble prendre ses racines dans une misogynie fondamentale. *Dédée d'Avers*, *Une si jolie petite plage* (1949) et *Manèges* (1950) vont constituer une trilogie de mœurs et de caractère gravée comme une eau-forte qui ne colle pas avec la volonté d'optimisme manifestée par le cinéma français ni avec les adaptations littéraires « de qualité ».

Un désespoir absolu accompagne *Une si jolie petite plage*. Allégret devance le cinéma de comportement des années 60. Dans *Manèges*, une garce petite bourgeoise et sa mère entremetteuse (Simone Signoret et Jane Marken) dupent et grugent le propriétaire d'un manège d'équitation (Bernard Blier). La construction cinématographique est très originale : des retours en arrière, la même histoire racontée deux fois mais sous deux éclairages psychologiquement différents. L'œuvre initiale comprenait une bobine de plus, un troisième récit, qui fut supprimée à l'exploitation.

Ces eaux-fortes furent, sauf en ce qui concerne *Dédée d'Anvers*, assez mal acceptées. Mais l'histoire du cinéma a bien retenu la trilogie. Jacques Sigurd et Yves Allégret traitèrent d'une façon désenchantée mais plus mélancolique, plus émouvante, les amours brisées par la guerre dans *Les miracles n'ont lieu qu'une fois* (1951) avec le couple Jean Marais-Alida Valli. *Nez de cuir* (1952), d'après le roman de Jean de La Varende, et *la Jeune Folle* (1952), d'après une nouvelle de Catherine Beauchamp, malgré leur atmosphère dramatique, leur étrangeté psychologique, se situent en deçà des œuvres précédentes.

Sans Jacques Sigurd, Yves Allégret prend un tournant en 1953 avec *les Orgueilleux*, réalisé au Mexique. Il y a de grands moments dans ce film avec Michèle Morgan et Gérard Philipe. Mais ni *Mam'zelle Nitouche* (1954), transposition d'une opérette déjà filmée par Marc Allégret, ni *Oasis* (1955) « première production française en cinémascope » ne relèvent la réputation du cinéaste qui s'égare dans la démonstration progressiste et humanitaire de *la Meilleure part* (1956) ou dans la série noire à la française : *Méfiez-vous fillettes* (1957), *Quand la femme s'en mêle* (1958). Le réalisme noir reparaît dans *la Fille de Hambourg* (1959) auquel on ne prête pas assez attention, non plus qu'à *l'Ambitieuse* (1960) portrait d'une femme arriviste rappelant un peu *Manèges*.

Après l'arrivée de la « nouvelle vague », Yves Allégret ne trouve plus l'occasion de s'exprimer selon son tempérament. Seule l'adaptation du *Germinal* de Zola (1953) vaut encore qu'on s'y arrête à cause de son réalisme d'époque et de la vision brutale de la lutte des classes. Dans les années 70 et au début des années 80, Yves Allégret apporte ses qualités de technicien à la télévision pour un feuilleton, *Graine d'ortie*, et pour des enquêtes du commissaire Maigret. Son dernier film de cinéma *Mords pas on t'aime* (1976) est une comédie psychologique sur les frustrations d'un enfant de divorcés. Sans noirceur. Avec du rose aux joues.

JACQUES SICLIER.

« Guêpier pour trois abeilles » de Joseph L. Mankiewicz

Aux miroirs de Venise

L'influence de Volpone *dans le décor fastueux de Venise et l'ironique férocité de Joseph Mankiewicz.*

Dans le décor rouge et or du Théâtre de la Fenice où passèrent les frissons de *Senso*, un homme en habit de soirée se fait donner, pour lui seul, une représentation de *Volpone*. Il se lève avant la fin, applaudit les acteurs avec condescendance et revient, en gondole, dans un vieux palais où il a entassé meubles précieux et objets d'art. Cet homme est un richissime américain, Cecil Fox (Rex Harrison), un dandy avec lequel Joseph L. Mankiewicz donne le ton, dans les séquences d'exposition, formidables : on ne sort du théâtre que pour y rentrer, Venise et le palais de Cecil Fox sont des décors fastueux, machinés en vue d'un spectacle mystificateur.

Utilisant le pouvoir de son argent à des fins esthétiques, Fox (le renard) engage William McFly (la mouche, Cliff Robertson), un acteur raté, afin de tenir le rôle de son intendant, pour une comédie renouvelée du *Volpone* de Ben Johnson. Fox veut faire croire à trois femmes qui ont compté dans sa vie que, à l'article de la mort, il fera de chacune sa légataire universelle. Au pot de miel du renard les trois abeilles vont venir s'engluer : la vedette de cinéma Merle McGill (Edie Adams), la princesse française Dominique (Capucine) et Mme Sheridan, milliardaire du Texas agressive (Susan Hayward) dont la gouvernante, Sarah Watkins (Maggie Smith), flaire une machination. Or, une nuit, arrive ce qui n'était pas prévu dans *Volpone* : Mme Sheridan meurt dans des conditions suspectes.

Réalisé en 1966, *Guêpier pour trois abeilles* sortit à Paris, à la sauvette, au cours de l'été 69, et a trouvé, depuis, une plus grande audience à la télévision. C'est un film indispensable à voir et à revoir, un univers de la mise en scène et du jeu des passions digne de *la Comtesse aux pieds nus* et de *Soudain l'été dernier*. Avec un sens très aigu de l'humour noir, le théâtre de la réalité s'y retourne contre le théâtre organisé. Un cadavre imprévu fait que le spectacle rebondit, révèle le piège sinistre de ce qui semblait être une farce, un divertissement de dilettante. Les miroirs ternis de Venise reflètent des menteurs, des hypocrites et des tricheurs, avides. Les femmes sont dépeintes avec une ironique férocité. Les hommes ne valent pas mieux, et Mankiewicz ne fait de cadeau à personne. Ambiguïtés psychologiques et coulisses d'un monde truqué, maîtrise, intelligence de la réalisation. Et comme c'est superbement interprété, il ne faut absolument pas manquer tous ces plaisirs. Si rares aujourd'hui.

J. S.

DERNIERES SALLE LOUIS JOUVET
désir sous les ormes
D'EUGENE O'NEILL
MISE EN SCENE CLAUDIA MORIN
Elle compose avec un sens pictural certain ses figures dans les ors du couchant et les lueurs de l'aube.
LE MONDE
AVEC HELENE VINCENT, GERARD DARRIEU ...
DERNIERES SALLE CHRISTIAN BERARD
Je t'embrasse, pour la vie
14.18 LETTRES A DES SOLDATS MORTS
Jean-Louis Martinelli les met en scène, et Yann Collette les joue. un voyage d'une heure, vrai et fort, dans les mots, les peurs, les désirs de la France profonde. LE MONDE
47 42 67 27
LOC. AGENCES - FNAC
ATHENEE

ÉDITION

Le Salon de la bande dessinée à Angoulême

La victoire des favoris

ANGOULÊME
de notre envoyé spécial

Comme on s'y attendait (*le Monde* du 31 janvier, Enki Bilal et Hugo Pratt ont été primés par le jury du Salon de la bande dessinée à Angoulême. Bilal a reçu le Prix de la ville pour l'ensemble de son œuvre (qui s'est enrichie en 1986 d'un album controversé, *la Femme piège*) ; Pratt s'est vu attribuer le Prix du meilleur album étranger pour *Un été indien* (Casterman), une fresque à la fois épique et intimiste, retraçant la naissance de la nation américaine, brillamment illustrée par son disciple spirituel, Milo Manara.

Les jurés d'Angoulême auraient sans doute fait preuve de plus d'andace en couronnant le remarquable *Feux* de Lorenzo Mattotti (Albin-Michel), mais l'association Pratt et Manara était assurément plus facile à « vendre ».

Que dire, en revanche, du Prix du meilleur album français, qui s'est porté sur *Une nuit chez Tennessee* (Glénat) d'Antheman, quand tout le monde attendait le *Sambre*, de Yslaire et Balac chez le même éditeur ?

Le Prix du meilleur album pour les lecteurs de moins de douze ans est allé au *Fantôme du Mandchou fov*, de Savard et J.-C. Forest (Ed. Bayard-Presse). Le Prix du premier album a été décerné à Frémond pour *la Grande Fièvre* ((Ed. Albin-Michel).

Le quatorzième Salon d'Angoulême, qui n'a d'international que le nom (où sont les Américains, les Argentins, les Néerlandais et les Japonais ?), laissera une impression mitigée. Son succès public et médiatique ne s'est pas démenti, mais, dans l'après-midi du samedi 31 janvier, un débat houleux a eu lieu, mettant en question l'utilité du Salon. Le vent de contestation qui a soufflé sur la capitale charentaise pourrait bien se révéler salutaire et modifier, dès l'année prochaine, le visage de la « Foire à la BD ».

THIERRY GROENSTEEN.

LES MARDIS DU NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD
73, rue Mouffetard – 75005 Paris. Tél. : 43-31-11-99
le 3 février à 20 h 45
Récital JANET PERRY
au piano : Françoise Tillard
Mozart – Liszt – Rodrigo – Debussy – R. Strauss

NOTES

Images d'Espagne à Créteil...

La rétrospective *Mémoires d'Espagne 1936-1939*, préparée par Robert Grelier et actuellement en cours aux cinémas du Palais à Créteil, durera jusqu'au 10 février. Elle comprend un hommage à Carlos Saura, des films sur la guerre civile (dont *Malbrough s'en va-t-en guerre*, de Fernando Fernan-Gomez, *l'Espoir*, de Malraux, *Guernica*, de Resnais, *Terre d'Espagne*, de Joris Ivens), des films sur les brigades internationales, le franquisme, et des « mémoires » documentaires.

★ Cinéma du Palais, 40, allée Parmentier, Centre commercial du Palais, avenue du Général-de-Gaulle, 94000 Créteil. Tél. : 48-98-90-00.

...et à Bordeaux

Le huitième Festival du film ibérique de Bordeaux aura lieu, dans cette ville, du 2 au 8 février. Il s'est donné pour but cette année, de faire découvrir le cinéma catalan d'hier et d'aujourd'hui, avec des œuvres très rares : films muets, courts métrages tournés du côté républicain pendant la guerre civile, productions caractéristiques de la cinématographie catalane. On verra dans la rétrospective historique *El Tambor del bruch*, d'Ignacio F. Iquino (1948), *Parsifal*, de Daniel Maggrane (1951), *Diego Corrientes*, d'Antonio Isasi-Isasmendi (1959), etc ; dans la section cinéma catalan d'aujourd'hui : *Victoria*, d'Antoni Ribas (1983), *la Rossa del bar*, de Ventura Pons (1986), *la Radio folla*, de Francesc Bellmunt (1986). Quatre à six séances par jour. Rencontres et tables rondes.

★ Centre culturel Casa de Goya, 57, cours de l'Intendance, 33000 Bordeaux. Tél. : (16) 56-52-79-37.

Odile Duboc aux Rendez-vous de Sceaux

Un cas, cette Odile Duboc. Calme, réfléchie, elle pratique la danse depuis l'enfance. Mais son goût pour l'écriture chorégraphique lui est venu tard. Elle a quitté Aix-en-Provence, où elle avait traité le paysage urbain dans des « Projets de rue » hyperréalistes, et elle est montée à Paris pour un nouveau départ. Au milieu des jeunes créateurs en transe, elle mène posément un vol-exploration de l'espace.

Partant du plus simple, la marche, elle dessine des chemins clairs, des carrefours, des voies secrètes comme des destins que les danseurs arpentent d'une foulée vigoureuse, élégante. Une certaine pudeur réfrène le lyrisme, refuse l'affectivité. Tant de retenue agace parfois, on aimerait plus de nerf, plus de punch. Mais Odile Duboc est incapable de tricher, de frimer. Sa nouvelle pièce, créée à Sceaux, s'intitule *Détails graphiques* (1) ; et c'est un travail par petites touches, une calligraphie légère et gaie. Pas de costumes. Au dernier moment, ils ont paru trop théâtraux.

Une mêlée-gags entre les danseurs, vifs comme des joueurs de pelote basque, et les musiciens (le groupe jazz Loupideloupe) installe d'abord un climat un peu canaille. Puis les mouvements se font plus amples, les parcours plus compliqués. Il y a des plongées en avant, des feintes souples, tout un énoncé topologique, éclairé en relief par Françoise Michel. On est passé à une autre échelle. La référence à Cunningham s'impose. Quelque chose a changé chez Odile Duboc, et pas seulement sa coiffure – cheveux serrés sur les tempes, – qui met en évidence la ligne obstinée du front et la vigilance d'un œil gris.

M. M.

(1) *Détails graphiques* sera présenté le 12 février au Théâtre d'Alençon, et, du 13 au 15 mars, à la Maison de la culture de Nevers.

Les sixièmes Rendez-vous chorégraphiques de Sceaux, organisés par Françoise Letellier et Elisabeth Dumesnil au CAC les Gémeaux, programment *Codex*, de Philippe Decouflé (vendredi 30, 20 h 30). Le 5 février à 19 heures, Daniel Larrieu donne carte blanche aux danseurs de sa compagnie et présente, le 6 à 20 h 30, *Romance en stuc*. Le 11 février, les Gémeaux accueillent la compagnie Artefact, un groupe de têtes chercheuses venues d'horizons différents dont les essais – séduisants – comportent une part d'illisibilité.

« Harold et Maude » de Colin Higgins

Chapeau ! L'apostrophe est facile et salue l'extraordinaire parcours de celle qui fut, dans les années 10, « mannequin de chapeaux » avant de devenir comédienne. Denise Grey a quatre-vingt-dix ans, dont soixante et onze passés au théâtre ou devant les caméras, et joue chaque soir à Paris, matinée et soirée le samedi, *Harold et Maude*, en guise d'adieu à son public. Le rôle de Maude, vieille comtesse – de son vrai nom Mathilde Chardin, – est un rôle en or, un rôle comme il en existe peu : on n'écrit pas pour les vieux.

On peut penser ce que l'on veut de la mise en scène comico-onirique de Jean-Luc Tardieu, de l'interprétation souvent hasardeuse du reste de la distribution, Denise Grey est là et bien là, qui suffit à servir cette pièce peut-être surestimée dans l'esprit du public, mais qui lui permet, quelques années après Madeleine Renaud, d'énoncer son hymne à la tendresse.

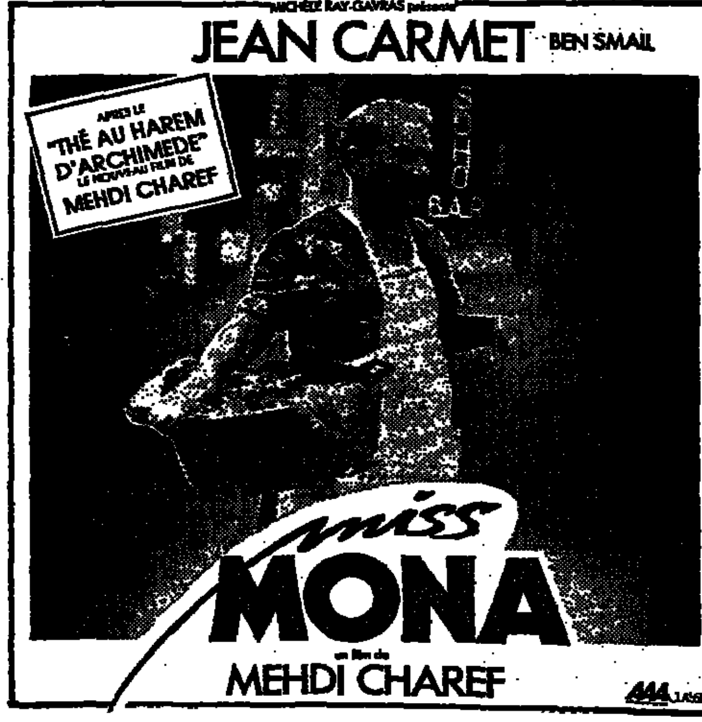
OLIVIER SCHMITT.

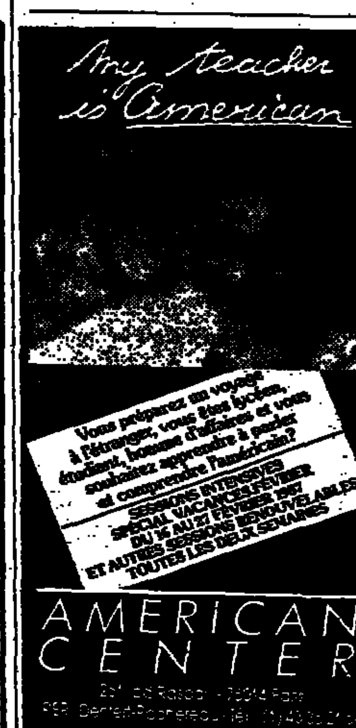
★ *Théâtre Antoine pour cent représentations exceptionnelles. A 20 h 30, du mardi au vendredi. A 17 heures et 21 heures le samedi. Matinée dimanche 15 h 30. Tél. : 40-08-77-71.*



ORCHESTRE DE PARIS
Direction Daniel Barenboïm
AVIS DE CONCOURS
Recrutement de :
Un Percussion, Caisse-Claire principale, Troisième Timbalier (3e catégorie).
Clôture des inscriptions : 2 mars 1987
Concours : jeudi 5 mars 1987 – Vendredi 6 mars 1987
Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser : ORCHESTRE DE PARIS, Service du personnel.
Services Techniques Salle Pleyel – 252, rue du Faubourg-St-Honoré – 75008 Paris – Tél. : 45-61-96-39

MERCREDI
LE DECLIN DE L'EMPIRE AMERICAIN
UN FILM DE DENYS ARCAND
SORTIE NATIONALE 4 FÉVRIER





Communication

Dernières alliances pour la reprise de la « 5 », TV 6 et la privatisation de TF 1

Sept candidats pour trois chaînes

(Suite de la première page.)

Mais à Hachette aussi, le souci des programmes. D'abord parce que son partenaire, séparé de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion, n'apporte pas beaucoup de catalogues dans la corbeille de mariage. Ensuite, parce qu'elle n'a pas pris le risque d'anticiper ses chances de victoire par des achats de droits massifs (ses nouveaux espoirs ne datent que d'un mois). Or les stocks de fiction de TF1 sont maigres, et il est temps de songer déjà à la grille du deuxième semestre...

Deux obstacles se dressent encore sur la route d'Hachette et d'Havas. D'abord la présence en outsider de Francis Bouygues : le numéro un mondial du bâtiment n'a pas voulu jouer les seconds rôles en ralliant le montage et se montre plus que jamais décidé à présenter une candidature séparée. La commission nationale de la communication et des libertés peut toujours préférer ce candidat extérieur au monde de l'audiovisuel à l'alliance entre deux géants de la communication avec les risques inhérents de concentration excessive.

Plus insidieux, le deuxième obstacle tient au prix de TF1. Un prix que le ministère de l'économie et des finances ainsi que ses banques-conseil poussent à la hausse, au moins pour les 50% du capital réservés au groupe de repreneurs. Les actions mises dans le public ou vendues au personnel devraient, elles, atteindre un montant sensiblement inférieur. Si Hachette et Havas sont prêts à payer ce surcoût qui leur donnera le contrôle majoritaire de la chaîne, ils exigent des garanties. Sera-t-il possible de nouer un pacte majoritaire entre les actionnaires du groupe repreneur pour se protéger d'une éventuelle OPA en dérogation du droit français? Pourra-t-on revendre les actifs de TF1 au bout de dix ans si l'autorisation n'est pas renouvelée? Autant de clauses qui ne figurent pas dans la loi sur la communication et qu'un prochain décret devrait préciser.

Antour de la « 5 », la compétition s'est clarifiée, et M. Robert Hersant, qui a fait éclater le tour de table précédemment mené par Havas et la CLT, a réussi son offensive. Un nouveau regroupement a été scellé, ce week-end le patron du *Figaro* s'alliant avec M. Jérôme Seydoux, M. Silvio Berlusconi – actuels propriétaires du réseau – et M. Antoine de Clermont Tonnerre, le patron des Editions mondiales.

La « 5 » : un quatuor dirigé par M. Robert Hersant

Un quatuor qui affiche une belle diversité politique mais assure aussi l'approvisionnement en programmes qui faisait cruellement défaut à M. Hersant, et donc la continuité de la chaîne. Seul M. Jimmy Goldsmith a résisté à l'appel des sirènes. Le milliardaire, propriétaire de *l'Express*, n'a trouvé aucun terrain d'entente avec M. Hersant et devrait donc présenter sa propre candidature. Reste pour M. Hersant et ses partenaires à se mettre d'accord sur le « format » et la programmation de la chaîne. Certains plaident pour la prudence économique et voudraient s'inspirer du modèle peu coûteux de l'actuelle « 5 » alimentée par les séries américaines dont M. Berlusconi a les droits. Mais le cahier des charges est là avec des exigences de production originale que les partenaires tentent de chiffrer.

TV6 : tous pour la musique

Paradoxalement, c'est sur le plus petit des réseaux, le sixième, qu'on enregistre actuellement le plus grand nombre de candidatures. D'abord, le groupe des actuels propriétaires mené par Publicis, qui a confirmé très récemment sa volonté de concourir. Il pourrait être rejoint par quelques actionnaires du projet TV Plus associant des éditeurs de programmes thématiques avec le soutien de la Compagnie générale des eaux. Puis Métropole TV, le grand challenger, qui vient de recevoir l'appui inattendu de la CLT. Ne manifestant plus guère d'espoirs pour la « 5 » et d'intérêt pour la « Une », cette dernière s'est rapprochée de la Lyonnaise des eaux sur un projet de chaîne à format musical, apportant son précieux stock de programme. Des négociations ont eu lieu toute la semaine, qui devaient être entérinées ce week-end par le conseil d'administration de la CLT et, lundi, par celui de la Lyonnaise des eaux et le groupe de presse Amaury.

Enfin, vient TFM, le projet de télévision musique et disques conçu par des éditeurs de cinéma et surtout par UGC détenteur du premier portefeuille de droits de films. Un projet né d'une conviction profonde dans la nécessité – pour les artistes français et le public jeune – d'une chaîne à dominante musicale et d'une réaction au projet Métropole TV présenté jusqu'alors comme *« régional et généraliste »*.

Dans une conférence de presse réunie le vendredi 30 janvier, les promoteurs de TFM ont donc dessiné les contours d'un tour de table en voie de constitution : 25% pour les éditeurs musicaux (20% pour CBS, Polygram et Virgin et 5% pour des éditeurs français indépendants) ; 25% pour UGC ; 10% aux artistes et 5% au « management » ; 15% à des établissements bancaires, les 20% restants pouvant être couverts par une souscription réservée au jeune public de la chaîne. Avec un budget évalué à 300 millions de francs, le projet se veut surtout complémentaire des autres chaînes, ne devant déstabiliser, selon ses défenseurs, *« ni leurs audiences ni leur marché publicitaire »*.

Les souhaits exprimés par la CNCL de voir la sixième chaîne consacrer *« une part importante de ses programmes à la musique »* montrent que les « treize sages » n'ont pas été insensibles aux discours de l'industrie du show business et des artistes, lesquels, à l'appel de la SACEM, continuent de se mobiliser et de signer une lettre en faveur de la chaîne musicale. *« A défaut, les jeunes Français se rallieront à la chaine britannique Superchannel »*, commente de PDG de Polygram, M. Alain Levy. Mais les trois projets aujourd'hui candidats à TV6 ne sont-ils pas tous devenus les avocats du format musical?

ANNICK COJEAN et JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Un lot de consolation

La privatisation de RMC-TMC pourrait être engagée d'ici un mois

C'est vers la mi-février que devrait être fixée définitivement la procédure de vente de Radio Monte-Carlo et Télé Monte-Carlo. C'est alors que l'on connaîtra les conditions de transfert à RMC des parts d'Europe 1 et de la principauté monégasque dans TMC, le nouveau montage visant à rattacher les activités radio et télévision et à doter le repreneur d'atouts importants pour exploiter une synergie entre les deux médias.

Le Crédit lyonnais vient de terminer l'audit de la station mais le président de la Sofirad, M. Antoine Schwartz, ne souhaite guère pour le moment en publier les résultats, une mise aux enchères sans prix de départ ne pouvant encore être exclue. C'est donc d'ici un mois que devrait être lancé l'appel aux candidatures. Des candidatures nombreuses et diverses que le président de la Sofirad se défend de déjà prendre en compte.

La liste d'ailleurs ne peut que s'étoffer, le lot RMC-TMC pouvant apparaître rapidement comme un strapontin, voire un prix de consolation intéressant pour quelques déçus de la distribution précédente des chaînes nationales. Car malgré ses mauvais résultats (3 millions de francs de déficit par mois), TMC peut, à court terme, se révéler une affaire lucrative.

De locale, la chaîne est appelée à devenir multirégionale et arroser la zone traditionnelle de RMC, c'est-à-dire le grand sud de la France. Des demandes vont être adressées à la Commission nationale de la communication et des libertés pour un autorisation sur les « troisièmes » fréquences disponibles localement à côté de celles déjà utilisées par la « 5 » TV 6.

La discrétion de M. Pierrick Borvo, directeur général de RMC, n'a pour le moment d'égale que celle des candidats qui attendent de mieux connaître les conditions de la vente. C'est notamment le cas de M. Victor Chapot qui, du siège du secrétariat parisien de M. Valéry Giscard d'Estaing, travaille au nom d'investisseurs privés, qui pourraient être la famille Douce. C'est aussi celui de M. Jean-Claude Decaux, qui bénéficie du soutien de Matignon mais que les amis de M. Léotard, qui surveillent de près ce qui touche à la « station du soleil » chercheront de toutes leurs forces à écarter.

A. Co.

M. Léotard à « RTL-*le Monde* » : « Non, je n'interviens pas »

« Non, je n'interviens pas et je n'ai pas l'intention de le faire », a affirmé à plusieurs reprises le ministre de la culture et de la communication au micro de « RTL-*le Monde* », alors qu'on l'interrogeait sur le rôle des cabinets ministériels dans l'attribution des chaînes. Cette mission appartient à la Commission nationale de la communication et des libertés, a précisé M. François Léotard, en déclarant : *« Je fais le postulat de son indépendance. Je dis publiquement que plus elle sera indépendante mieux je m'en porterai. Bien entendu, je n'ai jamais fait quelque pression sur qui que ce soit dans cette commission et je me garderai de le faire. (...) Je souhaite qu'elle dise très clairement qu'elle n'a pas l'intention de se soumettre à quelque pression que ce soit. »*

A propos des polémiques concernant l'information à la télévision, M. Léotard a déclaré : *« J'ai un profond respect pour l'information. C'est une liberté et, dans cette mesure, elle doit avoir le moins de contacts possible avec le pouvoir, sauf échange d'informations. Ce n'est pas en « tenant » les rédactions que l'on fait les élections. Si c'était le cas, les pays totalitaires n'auraient pas besoin de police... C'est le pluralisme, l'abondance qui feront la pertinence de l'information, ce n'est pas le contrôle... Je mets au défi quelque journaliste que ce soit de dire que je serais intervenu auprès de lui sur un sujet d'information. Quand j'ai à le faire, je le fais publiquement. »*

Interrogé sur son silence à propos de quelques affaires récentes touchant à la liberté de l'information (saisie de photos dans des agences de presse, plainte de M. Pasqua contre TF 1, questionnaire de la commission d'enquête sénatoriale), M. Léotard s'est récrié : *« Depuis déjà longtemps, il n'y a plus de ministère de l'information en France. Dieu merci ! Cela rappellerait de mauvais souvenirs. »* Puis il a ajouté : *« Quand un journaliste est susceptible de délivrer une fausse information pouvant mettre en cause soit la sécurité publique, soit les bonnes mœurs, soit tout autre sujet important, c'est au juge qu'il appartient de trancher, ce n'est pas au pouvoir. »*

Evoquant les difficultés des regroupements de journaux pour jouer un rôle dans la reprise des chaînes de télévision, le ministre de la culture et de la communication a aussi déclaré : *« Le risque d'évacuer ou d'écarter la presse est réel... Il vient de l'insuffisance capitalistique de la presse française. Elle a des difficultés considérables et elle aura probablement du mal, effectivement, à investir massivement dans l'audiovisuel. »*

Enfin, abordant la question d'Havas, M. Léotard s'est dit *« favorable »* à sa privatisation *« et si possible à un certain démantèlement en vue d'éviter qu'il ne soit aujourd'hui dans la situation de concentration verticale qui est la sienne »*.

M. Danzier (PDG d'Havas) : « L'association avec M. Hersant était impossible »

Dans un entretien à *Libération* du 2 février, M. Pierre Danzier, PDG d'Havas, affirme que le gouvernement n'a pas fait pression sur son groupe pour qu'il abandonne la candidature de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) sur la Cinq et rejoigne celle de Hachette sur TF 1. *« Il n'était pas possible,* explique M. Danzier, *d'envisager une association avec M. Hersant sur la Cinq. Non parce que nous n'avons pas des relations amicales avec lui, mais parce que cela nous paraissait antinomique avec le partenariat du groupe Havas au niveau de la presse. »*

M. Danzier reproche à la CLT de n'avoir pas accepté la proposition (faite au mois de juillet 1986) d'une alliance avec M. Jérôme Seydoux et Silvio Berlusconi pour reprendre la Cinq. Il affirme avoir demandé récemment à la CLT d'entrer dans le tour de table Havas-Hachette pour la reprise de TF 1. Proposition que la CLT aurait laissé, sans réponse. Enfin, il indique qu'Havas n'a pas l'intention de se défaire de sa participation au capital de la CLT ni *« de modifier son action de régisseur exclusif de RTL au travers d'Information et publicité »*.

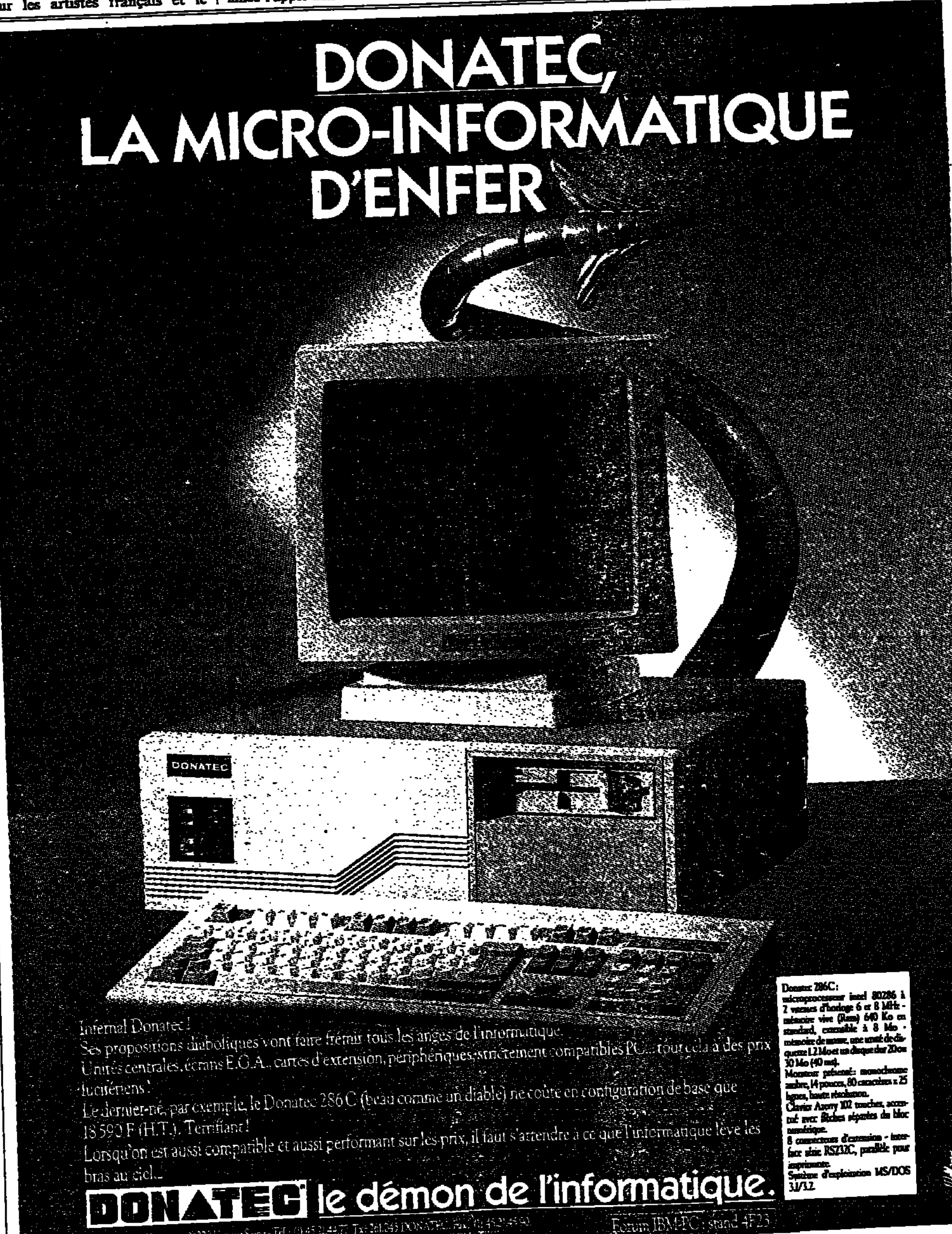
[Précisons que, malgré les *« antinomies de partenariat »* qu'évoque M. Danzier, le groupe Havas assure la régie de deux titres de presse appartenant à M. Hersant. Il s'agit de *Presse-Océan* (Nantes) et de *la Liberté du Morbihan* (Vannes), dont la publicité est gérée par Régions communications, filiale d'Havas, conjointement avec celle de *Ouest-France*. M. Hersant, qui a récemment dénoncé tous ses accords de régie avec Publicis, affirme ne pas vouloir remettre en question son partenariat avec Havas. On peut noter enfin que, si Havas n'a pas l'intention de rompre ses liens avec la CLT, le groupe n'a pas assisté au conseil d'administration de la compagnie qui s'est tenu le 30 janvier.]

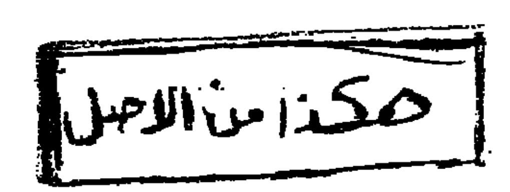
M. d'Aubert (UDF) : « les arrière-pensées du pouvoir »

Interrogé par l'hebdomadaire *le Point* sur les grandes manœuvres actuelles sur la télévision privée, M. François d'Aubert, député UDF-PR proche de M. Raymond Barre, renouvelle ses critiques contre les cabinets ministériels qui se transforment en « officines de mariage » (*le Monde* du 23 janvier).

« Ce qui en tout cas m'amuse, déclare M. d'Aubert, *c'est l'arrivée éventuelle d'un ticket cohabitationniste sur la « 5 » avec d'un côté Hersant et de l'autre une alliance Berlusconi-Seydoux qui a reçu en son temps l'onction de l'Elysée. »*

Fervent partisan de la privatisation de TF 1, M. d'Aubert *« trouve particulièrement pittoresque que le pouvoir politique veuille faire racheter un morceau de cette chaîne par une entreprise – encore – publique, puisque Havas n'est toujours pas privatisée (...). « Comme s'il avait encore des arrière-pensées,* poursuit le député. *Pendant quelques mois, restant majoritaire dans TF 1 – via Havas – l'Etat pourra avoir de l'influence sur la nomination des dirigeants de cette chaîne. »*





هكذا من الأصل

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LA SAINTE NITOUCHE, Astelle (42-38-35-53), 20 h 30.
CIRCUITS CLANDESTINS, Athevains (43-55-27-10), 21 h.
ARMANDINE, Roseau Théâtre (42-71-30-20), 19 h.

Les salles subventionnées

SALLE FAVART (42-96-06-11), Concerts : à 20 h : Concert Shirley Verrett.
COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), 20 h 30 : Turcaret.
CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Foyer : 20 h 30 : Lecture, Arsenal et Assomption ; Théâtre Gémier : 20 h 30 : les Désossés.
PETIT ODÉON (43-25-70-32), à 18 h 30 : le Maître-Nageur, de J.-P. Amette. Relâche.
BEAUBOURG (42-77-12-33), Vidéo/Information : 16 h : Mythes en stock, de M.J. Putmans ; 19 h : De la sainteté, de J.M. Bernose ; Vidéo/Musique : 16 h : Musique traditionnelle du Japon ; à 19 h : Peter Grimes, de Britten ; Cinéma du musée : à 15 h : Dernières acquisitions du MNAM-M ; à 18 h : Cinéma japonais des avant-gardes.
THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), Musique : à 18 h 30 : G. Bacquier, G. Raphanel ; à 20 h 30 : B. Hendricks/G. Quilico (Mozart).

Les autres salles

ARTISTIC-ATHEVAINS (43-55-27-10), 21 h : Circuits clandestins.
ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Adriana Monti.
CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Galerie, la Resserre, 20 h 30 : la Leçon des ténèbres ; Grand Théâtre.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
DAUNOU (42-61-69-14), 20 h 30 : Y a-t-il un otage dans l'immeuble ?
ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), 20 h 30 : Jeune couple.
ESPACE KIRON (43-73-50-25), 20 h 30 : l'Arrêt de mort ; 22 h 30 : Une femme légère.
GRAND EDGAR (43-20-90-09), 20 h 15 : la Drague.
HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Sports et divertissements.
LUCERNAIRE (45-44-57-34), I : 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : Kou par Kou. – II : 20 h : Thérèse Desqueyroux ; 21 h 45 : On répète Bagatelle.
MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : la Comédie sans titre.
MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30 : Double Mixte.
ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : Léopold le bien-aimé.
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 21 h : Une mouche dans la tête.
ROSEAU THÉATRE (42-71-30-20), 19 h : Brèves inquiétudes dans une chaise longue.
TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), 20 h 30, I : Antigone ; II : Huis clos.
TH. D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉÂTRE DE PARIS (43-59-39-39), 20 h 30 : les Brumes de Manchester.
TH. DES 50 (43-55-33-88), 20 h 30 : Parle pas comme ça tu t'fais du mal.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), 21 h : les Taupes niveaux.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 30 : J'assure à tes risques ; 22 h : Tous les plaisirs en un seul corps.
BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulous ; 22 h 30 : l'Etoffe des bisireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Last Lunch - Dernier Service.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : P. Salvadori ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.
PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 30 : Nous, on sème.

Music-hall

BATACLAN (47-00-30-12), 21 h : Ligue d'improvisation française.
ESCALIER D'OR, voir th. subventionnés.
LUCERNAIRE (45-44-57-34), 18 h 30 : Los Machucambos.
PALAIS DES CONGRÈS (47-58-40-45), 21 h : M. Sardou.
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 20 h 30 : S. Joly.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h, l'Accroc-Habitation.
DEUX ANES (46-06-10-26), 21 h : Après la rose, c'est le bonquet.

Les concerts

Mogador, 20 h 30 : Academy St Martin in the Fields, dir. : I. Brown (Mozart). 18 h 30 : G. Bacquier, G. Raphanel, E. Cooper (Donizetti, Bellini, Meyerbeer).
Comédie des Champs-Elysées, 20 h 30 : Kenny, H. Lethiec (Mozart, Haydn).
Eglise Saint-Jean, 20 h 30 : H. de Rouville (Vivaldi, Hasse, Fux...).
Cité internationale, Grand Théâtre, 20 h 30 : Sextuor Brahms (Brahms).
Théâtre Montparnasse, 19 h 30 : R. Muraro (Bach, Schumann, Tchaïkovski...).
Café de la Danse, 20 h 30 : L. Ferrari (Ferrari).
FIAP, 20 h : B. August, A. Abergel (Poulenc, Messiaen, Roussel...).

Jazz, pop, rock, folk

(Voir aussi th. subventionnés)

BERCY, Palais omnisports (43-46-12-21), 20 h 30 : Frankie Goes to Hollywood.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : M. Saury.
MECENE (42-77-40-25) : Relax do Brasil.
MONTGOLFIER (40-60-30-30), 22 h : P. Bayer, M. Silva.
PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59), 21 h : Alligator Jazz Band.
PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 23 h : A. Massart, Ph. Aerts, Ph. Mobers.
LA PINTE (43-26-26-15) : New Jazz Off.
REX CLUB (42-36-83-93), 21 h 30 : Sirens of the 7Th Avenue.
SLOW CLUB (42-33-84-30), 21 h 30 : M. Saury.
SUNSET (42-61-46-60), 23 h : A. Emler Quintet.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

Relâche.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

15 h, Hommage à la Cinémathèque des armées : Melting-pot de documents non présentés ; 17 h, Les yeux brûlés, de L. Roth ; 19 h, La cinémathèque créatrice présente : les novateurs du cinéma : Le décor cubiste : Le secret de Rosette Lambert, de R. Bernard.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU
SALLE GARANCE (42-78-37-29)
Cinéma et littérature au Japon
LUNDI 2 et MARDI 3 FÉVRIER
Relâche.

Les exclusivités

AFTER HOURS (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).
L'AMIE MORTELLE (A., v.o.) (*) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Images, 18e (45-22-47-94).
AMERICAN WARRIOR II (A., v.f.) (*) : Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).
L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
ASTÉRIX CHEZ LES BRETONS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
AUTOUR DE MINUIT (Fr.-A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-25-19-90).
LES BALISEURS DU DÉSERT (Tunisien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).
BEAU TEMPS, MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LE BEAUF (Fr.) : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
BLUE VELVET (A., v.o.) (*) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
BONS BAISERS DE LIVERPOOL (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

Le Monde sur minitel
L'ACTUALITÉ EN DIRECT
Les points chauds du globe 24 heures sur 24.
36.15 TAPEZ LEMONDE

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Lundi 2 février

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15e (43-32-91-68).
CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
CHARLOTTE FOR EVER (Fr.) (*) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).
LE CHEVALIER A LA ROSE (All., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).
COMME UN CHIEN ENRAGÉ (A., v.o.) (*) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).
LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).
DOWN BY LAW (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03).
DÉSORDRE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-47-57-47).
LES DIAMANTS DE L'AMAZONE (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).
DOUBLE MESSIEURS (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
EMMANUELLE V (Fr.) (**) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
EN DIRECT DE L'ESPACE (A., v.f.) : La Géode, 19e (42-05-06-07).
L'ÉTAT DE GRACE (Fr.) : Forum Arc-en-ciel, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Mercury, 8e (45-62-96-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
L'ÉTRANGÈRE, (Brit., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
FAUBOURG SAINT-MARTIN (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : Cluny Palace, 5e (43-25-19-90) ; UCG Biarritz, 8e (45-62-20-40).
LA FOLLE JOURNÉE DE FERRIS BUELLER (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08).
LES FUGITIFS (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-86-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).
HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).
HIGHLANDER (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Templiers, 3e (42-72-94-56).
L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
JASON LE MORT-VIVANT (A., v.f.) (*) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
JUMPIN JACK FLASH (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-49-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).
KAMIKAZE (Fr.) : Miramar, 14e (43-20-89-52).
LA LÉGENDE DE LA FORTERESSE DE SOURAM (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).
LE MAL D'AIMER (Fr., it.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26).
MALCOLM (Austr., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
MANON DES SOURCES (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
MASSACRE A LA TRONÇONNEUSE 2 (A., v.o.) (**) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).
MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).
MÉLO (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).
LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
MISSION (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-32-63-20) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34), George-V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52).
MORT OU VIF (A., v.f.) (*) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Gaité Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
LA MOUCHE (A., v.o.) (*) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; (v.f.) Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).
LES MURS DE VERRE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).
MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).
NOIR ET BLANC (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
LE NOM DE LA ROSE (Fr., v.a.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Mayfair Pathé, 16e (45-25-27-06) ; – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).
PAIEMENT CASH (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paramount Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).
LE PASSAGE (Fr.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
PEGGY SUE S'EST MARIÉE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair Pathé, 16e (45-25-27-06). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) Images, 18e (45-22-47-94).
LA PURITAINE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LE RAYON VERT (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
LA REINE DES NEIGES, LE DÉSERT ET L'ENFANT (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).
ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Châtelet-Victoria, 1er (42-36-12-83).
LE SACRIFICE (Franco-Suéd., v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).
SALE DESTIN (Fr.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
SID ET NANCY (A., v.o.) (*) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04).
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).
THÉRÈSE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Elysée Lincoln, 8e (43-59-30-14).
37°2 LE MATIN (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).
TOP GUN (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
UBAC (Fr) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
LA VIE DISSOLUE DE GÉRARD FLOQUE (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
WANDA'S CAFE (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).

LES FILMS NOUVEAUX

AUX FRONTIÈRES DE LA VILLE, film australien de Bruce Beresford (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).
BLESSURES LÉGÈRES, film hongrois de Gyorgy Szomjas (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Logos, 5e (43-54-42-34) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
CREATOR, film américain de Ivan Passer (v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; (v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).
LEVY ET GOLIATH, film français de Gérard Oury : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79)
MISS MONA (*), : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Publicis Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
ON SE CALME, film français de Max Pecas : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).
TERMINUS, film franco-allemand de Pierre William-Glenn : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Wépler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96)

LES FANTASTIQUES ANNÉES 20 (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
LA GARÇONNIÈRE (A, v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30).
GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
GUÊPIER POUR TROIS ABEILLES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Balzac, 8e (45-61-10-60).
HUSBANDS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (Fr.) : Saint-Ambroise (h. sp.), 11e (47-00-89-16).
L'IMPOSSIBLE Mr. BÉBÉ (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
INFIDÈLEMENT VOTRE (A., v.o.) : 3 Balzac, 8e (45-61-10-60).
MAMMA ROMA (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Angl., v.o.) : Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; V.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58).
LE MIROIR (Sov., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-96-82).
OLIVER TWIST (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).
ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).
OUR MOTHER'S HOUSE (Brt., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
PEAU D'ANE (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
PETER PAN (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-40).
SI J'AVAIS UN MILLION (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Mac Mahon, 17e (43-80-24-81).
LA TRAVIATA (It., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
TENUE DE SOIRÉE (Fr.) (*) : Lumière, 9e (42-46-49-07).
VOUS NE L'EMPORTEREZ PAS AVEC VOUS (A., v.o.) : Balzac, 8e (45-61-10-60).
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Templiers, 3e (47-72-94-56).
ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Républic, 11e (48-05-51-33).
WEST SIDE STORY (A. v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

Les grandes reprises

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
L'AVVENTURA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
BAMBI (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
BARRY LYNDON (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).
CENDRILLON (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
LE CORBEAU (Fr.) : Reflet-Logos, 5e (43-54-42-34) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).
LA DÉESSE (v.o.) : Cluny Palace Hsp, 5e (43-25-19-90).
DROLE DE DRAME (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).
ELLE ET LUI (A., v.o) : Champo, 5e (43-54-51-60).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
E.T. (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46).
EXCALIBUR (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).
FANTASIA (A.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

Les festivals

CHAPLIN, ŒUVRE INTÉGRALE (v.o.), Action Ecoles, 5e (43-25-72-07) : le Kid.
GARREL (ANTHOLOGIE PERSONNELLE), Studio 43, 9e (47-70-63-40) : Hautes solitudes.
GODARD, Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33). 19 h 30 : Deux ou trois choses que je sais d'elle.
LOUIS JOUVET, Reflet-Médicis, 5e (43-54-42-34) : Une histoire d'amour.
BUSTER KEATON, Studio 43, 9e (47-70-63-40). En alternance : le Mécano de la General ; Collège ; Ma vache et moi ; les Lois de l'hospitalité ; Sherlock Junior ; le Dernier Round ; Steamboat Bill Jr ; Fiancées en folie ; les Trois Ages.
LUBITSCH (v.o.), Action-Christine, 6e (43-29-11-30) : Haute pègre.
MONTY PYTHON (v.o.), Grand Pavois, 15e (45-54-46-85). En alternance : Sacré Graal, la Vie de Bryan, Jaberwocky.
E. ROHMER, Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33). En alternance : la Marquise d'O ; le Beau Mariage ; Perceval le Gallois ; la Femme de l'aviateur ; Pauline à la plage. – Denfert, 14e (43-21-41-01). En alternance : les Nuits de la pleine lune ; Pauline à la plage ; le Beau Mariage.
J. ROUCH, Panthéon, 5e (43-54-15-04). En alternance : la Pyramide humaine, Jaguar, la Chasse au lion à l'arc, Petit à petit, Moi un Noir, Cocorico M. Poulet, Dionysos.
TRILOGIE DE LA GUERRE DES ÉTOILES (v.o.), Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
TARKOVSKI (v.o.), Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33) : 21 h 20 : Stalker. – Denfert, 14e (43-21-41-01) : 16 h 10 : l'Enfance d'Ivan ; le Rouleau compresseur et le Violon ; 20 h 40 : Andrei Roublev.
VISCONTI (v.o.), Latina, 4e (42-78-47-86) : Bellissima.
20 ANS DU STUDIO ACTION (v.o.), Action Rive-Gauche, 5e (43-29-44-40) : The Glenn Miller Story. – Les 20 ans du Studio Action (v.o.) : Graine de violence.

PARIS EN VISITES

MARDI 3 FÉVRIER

«Le Palais de justice en activité», 14 h 30, grilles (M. Pohyer).

«Piscine olympique et jardin tropical. Trompe-l'œil aux Halles», 15 heures, parvis Saint-Eustache (AITC).

«Hôtels et jardins du faubourg Saint-Germain», 14 h 30, métro Solferino (P.-Y. Jaslet).

«Histoire et fonctionnement de l'Hôtel des ventes», 15 heures, sortie métro Richelieu-Drouot, devant la BNP (M. Ragueneau).

«Crypte archéologique du parvis Notre-Dame, de Lutèce à la Cité au Moyen Age», 15 heures, entrée parvis côté préfecture (Approche de l'art).

«L'histoire mondiale de notre pain quotidien», 14 heures, sortie métro Charenton-Ecole, côté Prisunic (Paris et son histoire).

«Le vieux quartier Saint-Merry-Quincampoix : de la rue des Juges-Consuls à l'auberge de l'Aigle d'or», 15 heures, parvis Hôtel de Ville devant la poste (G. Botteau).

«De la place des Vosges aux hôtels de Rohan et de Soubise», 14 h 30, métro Pont-Marie (Flâneries).

«Hôtels, églises et ruelles du vieux Marais», 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

CONFÉRENCES

APLI, 33, place Maubert, 20 heures : «Etre protestant aujourd'hui» (pasteur Spiess).

3, rue Rousselet, 14 h 30 : «Monde de la terre et monde de la ville au Moyen Age» ; 19 heures : «La Renaissance en Italie au seizième siècle».

Salle Chaillot-Galliera, 28, avenue George-V, 15 heures : «Le pain et le vin sur les rives du Nil antique» (Mme Desroches-Noblecourt).

Salle souterraine gare de l'Est, porte 18, 17 h 30 : «L'Egypte au fil du Nil», conférence-projection (M. Beaumont).

Centre Rambam, 19-21, rue Galvani, 20 h 30 : «Juifs et chrétiens au miroir du Dernier des Justes» (Mme F. Kaufmann).

Mairie du dix-septième arrondissement, 16, rue des Batignolles, 17 h 30 : «La guerre secrète et le torpillage du *Lusitania* le 15 mai 1915 (M. Ph. Masson).

CONSOMMATEURS
LES AVOCATS
DU BARREAU DE PARIS
Répondent à vos questions
● PAR TELEPHONE
43-54 32 04
● SUR RENDEZ-VOUS
ORDRE DES AVOCATS
A LA COUR DE PARIS

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 2 février

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20.35 Cinéma : l'Etincelle ■
Film français de Michel Lang (1984), avec Roger Hanin, Clio Goldsmith, Simon Ward.
Un ancien Français d'Algérie, établi restaurateur à Londres, s'enflamme pour une jeune femme, disc-jokey d'une radio libre et mariée à un paléontologue souvent absent.
22.20 Magazine : Acteur studio.
23.30 Documentaire : Centre Pompidou.
23.35 Journal.
23.50 Magazine : Première page.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20.35 Série : Les cinq dernières minutes.
Après la mort d'un officier de la Royale Marine, le commissaire mène son enquête dans les milieux des marins et des dockers.
22.05 Chefs-d'œuvre en péril.
22.50 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20.35 Cinéma : Un homme à ma taille ■
Film français d'Annette Carducci (1983), avec L. Christian, Anémone, D. Russo, T. Lhermitte.
Une jeune Allemande, née à la fin du nazisme d'une mère francophile, vient à Paris, à vingt ans. Sa haute taille et sa myopie la desservent auprès des hommes. Comédie des illusions et désillusions.
22.05 Journal.
22.30 Documentaire : Inventaire des campagnes.
23.25 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : *En plein cauchemar ■ film américain de* Joseph Sargent (1983), avec Christina Raines. **22.10 Flash d'informations. 22.15 Etoiles et bats. 22.45 Les KO de Canal Plus. 23.45 Basket professionnel américain. 0.50 Cinéma : Terreur dans la salle ■■** film américain d'Andrew J. Kuehn (1984), avec Clint Eastwood, Faye Dunaway. **2.10 Série : Winchester à louer.**

LA « 5 »

20.30 Cinéma : Sex shop □ film français de Claude Berri (1972), avec Juliet Berto. **22.10 Série : Kojak. 23.10 Série : Supercopter. 0.05 Série : La cinquième dimension. 1.00 Série : Kojak. 1.55 Série : Star Trek.**

TV 6

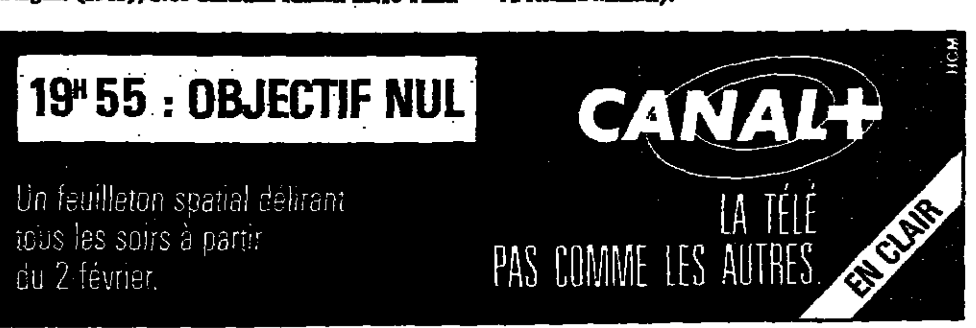
20.30 Série : Les envahisseurs. 21.20 Série : Les superminds. 22.05 6 Tonic.

FRANCE-CULTURE

20.30 Cinq psychanalyses de Freud. Le petit Hans. **21.30 Musique : Latitudes.** Sylvestre Randarfisom, musicien malgache. **22.30 La nuit sur un plateau.** Spécial Georges Perros.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Renseignements sur Apollon. Concert (donné le 9 janvier à *la Grande Halle de La Villette*) : Symphonie nº *35* en ré majeur K. 387, de Mozart ; Concerto pour piano et orchestre nº 3, de Prokofiev ; Symphonie nº 5 en ré majeur op. 107, de Mendelssohn, par l'Orchestre national de France, dir. Christoph Eschenbach, avec Martha Argerich, piano ; à 22.20, Un document pour amateurs top niveau ; à 22.25, Un document pour amateurs pointus ; à 23.08, La vie passionnée et romantique de Louis Ferdinand Kornfeld ; à 23.20, Un document pour gastronomes ; à 23.35, Un document pour sceptiques (Schoenberg) ; Les allumés du lyrique ; à 23.45, Un document pour ceux qui mettent leur nez dans les affaires des autres (Bruckner). **24.00 Les soirées de France-Musique.** *Jeanne d'Arc (Tchaïkovski, Ravel, Rossini,* A. Roland-Manuel).



Mardi 3 février

PREMIÈRE CHAINE : TF1

16.00 Série : Alfred Hitchcock présente...
16.30 Ravi de vous voir (suite).
17.00 Variétés : La chance aux chansons.
17.25 La vie des Botes.
17.50 Feuilleton : Huit, ça suffit.
18.20 Mini-journal, pour les jeunes.
18.40 Jeu : La roue de la fortune.
19.05 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.25 Loto sportif.
20.35 Feuilleton : Dallas.
21.25 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
22.20 Documentaire : Nouveaux mondes, l'Australie.
Troisième et dernier volet : Mère nature.
Dans des villes de western, les chercheurs d'or ou d'opale qui grattent la terre rêvent encore du temps des pionniers où chacun faisait sa propre loi. On y rencontre de sacrés personnages, dont... Tessie !
23.20 Documentaire : Centre Pompidou.
23.25 Journal.
23.45 Magazine : C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2

16.05 C'est encore mieux l'après-midi.
17.35 Récré A2.
18.05 Feuilleton : Madame est servie.
18.30 Magazine : C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Actualités régionales.
19.40 Le nouveau théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Les dossiers de l'écran : le Prix du danger ■■
Film français d'Yves Boisset (1982), avec Gérard Lanvin, Michel Piccoli, Bruno Cremer.
▶ *Un jeu télévisé sur le principe d'une chasse à l'homme. Si le candidat échappe à ses poursuivants, il peut gagner une grosse somme. Sinon, il perd la vie. Un chômeur tente sa chance.*
22.15 Débat : Quelle télévision pour demain ?
Invités : Marcel Jullian, Michel Drucker, Pierre Sabbagh, Jacques Bille, Holde Lhoeste, expert en matière de politique audiovisuelle auprès de la Commission des Communautés européennes.
23.25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

16.00 Documentaire : Les grandes villes.
16.50 Documentaire : Les médias-peintres.
17.00 Feuilleton : Demain l'amour.
17.25 Dessin animé : Lucky Luke.
17.30 Série : Zorro.
18.00 Feuilleton : Edgar, détective cambrioleur.
18.30 Feuilleton : Flipper le dauphin.
18.57 Juste ciel, petit horoscope.
19.00 Le 19-20 de l'information.
19.55 Dessin animé : Ulysse 31.
20.04 Jeux : La classe.
20.30 D'accord, pas d'accord.
20.35 Cinéma : La dernière séance.
Premier film : Coups de feu dans la sierra ■■
Film américain de Sam Peckinpah (1962), avec R. Scott, J. McCrea.
Un ancien shérif et son aide se retrouvent par hasard pour assurer le transport d'un convoi d'or.
22.20 Dessins animés.
22.40 Journal.
23.05 Deuxième film : l'Aventure fantastique ■
Film américain de Roy Rowland (1954) (v.o.).
A la fin du dix-huitième siècle, dans le Kentucky, un trappeur est aux prises avec une irascible jeune femme rousse, qui veut le forcer à l'épouser.

CANAL PLUS

16.05 Cinéma : Grizzly, le monstre de la forêt □ film américain de William Girdler (1976), avec Christopher George. **17.30 Série : Les monstres. 18.00 Flash d'informations. 18.05** *Dessins animés. 18.15 Jeu : Les affaires sont les affaires.* **18.45 Top 50. 19.15 Zénith. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Feuilleton : Objectif nul. 20.05 Starquizz. 20.35 Cinéma : l'Animal** □ film français de Claude Zidi (1977), avec Jean-Paul Belmondo, Raquel Welch. **22.10 Flash d'informations. 22.20 Cinéma : Tootsie ■■** film américain de Sydney Pollack (1982), avec Dustin Hoffman, Jessica Lange (v.o.). *0.10 Cinéma :* **les Bonnes Causes ■** film français de Christian-Jaque (1963), avec Marina Vlady, Bourvil. **2.05 Les superstars du catch.**

LA « 5 »

16.30 Série : K 2000. 17.25 Série : Shérif, fais-moi peur. 18.15 Série : Supercopter. 19.10 Série : Happy days. 19.35 Série : Star Trek. 20.30 Cinéma : Un pitre au pensionnat ■■ film américain de N. Taurog (1955). **22.15 Série : Kojak. 23.15 Série : Supercopter. 0.10 Série : Baretta. 1.00 Série : Kojak. 1.55 Série : Star Trek.**

TV 6

14.00 6 Tonic. 17.00 Système 6. 19.00 NRJ 6. 19.40 Série : Max la menace. 20.10 Feuilleton : Le temps des copains. 20.30 Cinéma : les Bricoleurs ■ film français de Jean Girault (1963). **22.05 6 Tonic.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Le journal du corps. Tabac : la cure de l'un, la cure de l'autre ; L'homme naît à la mer. **21.30 Musique : Mélodies en filature. 22.30 Nuits magnétiques.** *La nuit et le mouvement.* Profession témoin. **0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (*donné le 15 janvier au Grand Auditorium*) : Nocturne en ré bémol majeur, op. 27, nº 2 ; Impromptu nº 1 en la bémol majeur, op. 19 ; Impromptu nº 3, en sol bémol majeur, op. 51 ; Mazurka en si mineur, op. 30, nº 2 ; Mazurka en ut majeur, op. 56, nº 2 ; Mazurka en fa dièse mineur, op. 59, nº 3 ; Mazurka en ut dièse mineur, op. *69*, nº *3* ; Polonaise fantaisie en la bémol majeur, op. 61, de Chopin ; Suite bergamasque, et Images : *1er livre de Debussy*, par Stanislas Bounine, piano. **22.25 Les soirées de France-Musique ;** à 22.30, Le concert de minuit : Il matrimonio per ragione, ouverture de Cimarosa ; Troisième symphonie en mi bémol majeur, op. 97, de Schumann ; Roméo et Juliette, ouverture fantaisie de Tchaïkovski, par l'Orchestre symphonique de la NBC, dir. Arturo Toscanini ; à 24.00, Poissons d'or.



Informations « services »

EN BREF

● **COLLOQUE : la participation des salariés.** – L'Association des juristes d'affaires de Paris-I (AJAP) organise le mardi 3 février de 9 heures à 19 heures, à l'Automobile Club de France, 6, place de la Concorde à Paris, une journée-débat sur « La participation des salariés, l'application des nouvelles ordonnances ». Au cours de cette manifestation – à laquelle devrait participer M. Jean Arthuis, qui était secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de l'emploi au moment de l'élaboration des ordonnances, – des praticiens concernés par la mise en œuvre de la participation dans les entreprises interviendront.

● **L'entreprise saisie par la communication.** – Dans le cadre du CNRS, le département « Modes de vie, communication et développement « organise un séminaire public de recherche sous la direction du professeur Anne-Marie Laulan sur « l'entreprise saisie par la communication » avec la participation de responsables d'entreprises et de collectivités locales, de sociologues du travail et de journalistes. Les prochains débats ont *lieu à l'IRESCO* à Paris les jeudi 5 février et jeudi 5 mars de *10 à 13 heures autour de* témoignages de responsables *d'entreprises sur la communication* et sur les cercles de qualité. L'ins*cription au séminaire, qui se termi*nera en juin, est gratuite.

★ *A.-M. Laulan, IRESCO,* 59-61 rue Pouchet, 75849 Paris, Cedex 17.

● **CONCOURS : historiens en herbe.** – Organisé chaque année pour les jeunes de quatorze à dix-huit ans par les ministères de la culture et de la communication et de l'éducation nationale, le concours de « L'historien de demain » portera en 1987 sur « Les paysans en France, de la Révolution à la IVe République ». Entre 1789 et le Marché commun, l'univers des paysans s'est transformé, lentement. A l'aide de manuels, de récits et journaux du temps, d.archives, etc. les candidats devront *montrer les* permanences et les changements qu'ils auront observés *dans leur* région, *dans les* limites chronologiques de leur choix. *Le manuscrit devra être remis avant* le 5 mai. Des voyages, objets d'art, *livres et disques* récompenseront les lauréats.

★ Renseignements : pour Paris, Archives nationales, 60, rue des Francs-*Bourgeois, 75141 Paris Cedex 03.* Autres départements : service des archives départementales.

● **EXPOSITION : voyage au centre de la terre.** – Qu'y a-t-il sous nos pieds ? Bien des choses : des plantes, des animaux, des câbles, des galeries, des carrières, des murs et piliers souterrains etc. ; la Maison de la nature présente jusqu'au 15 mars une exposition sur le « Monde souterrain et ses mystères ». La première partie est consacrée aux plantes et animaux vivant sous terre (cloportes, hannetons taupes, renards, lombrics jacinthe, champignons dont certains doivent être observés à la loupe). La deuxième partie traite des divers aménagements du sous-sol, en particulier dans la région parisienne : restes archéologiques, distribution et stockage du gaz et de l'eau, réseaux de câbles (télévision, téléphone, électricité), canalisations, etc. Pour les visites de groupes, il est indispensable de s'inscrire par téléphone.

★ Maison de la nature, 9, quai du 4-Septembre, 92100 Boulogne. Renseignements et réservations de 9 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures au 46-03-33-56.

● **VIE PRATIQUE : déconcubinage.** – *Contrairement à la femme* légitime, la concubine abandonnée *après des années de vie commune* n'a aucun droit sauf un hypothétique *dédommagement pour* « enrichissement sans cause » si, par son acti*vité, elle a contribué au développe*ment de l'entreprise ou du commerce *du concubin. Mais après* un procès dont l'issue est hasardeuse car la preuve difficile à apporter. Ni pension alimentaire ni partage des biens n'est prévu en cas de « déconcubinage ». Un petit guide pratique, *la Vie à deux en 1986*, conseille utilement les couples vivant maritalement. On peut se le procurer auprès de la Chambre des notaires, 12, avenue Victoria, 75001 Paris, (20 F).

(Publicité)

Actualité :

LE BRUIT REND FOU

La presse fait état de drames engendrés par le bruit, cause majeure d'agressivité. Pour vous protéger, ayez recours au filtre E.A.R., né des progrès de l'astronautique et mis au point aux U.S.A. Il se décomprime en douceur pour s'adapter au conduit auditif. Travail ou sommeil, il protège sans isoler et permet des conversations en milieu bruyant. Recommandé pour la natation. En pharmacie ou 42.73.30.34.

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le lundi 2 février à 0 heure et le mardi 3 février à 24 heures.

Le lent mais temporaire affaiblissement de l'anticyclone européen permettra le passage d'une perturbation dont l'activité se concentrera mardi sur le sud. Elle apportera par ailleurs une hausse des températures.

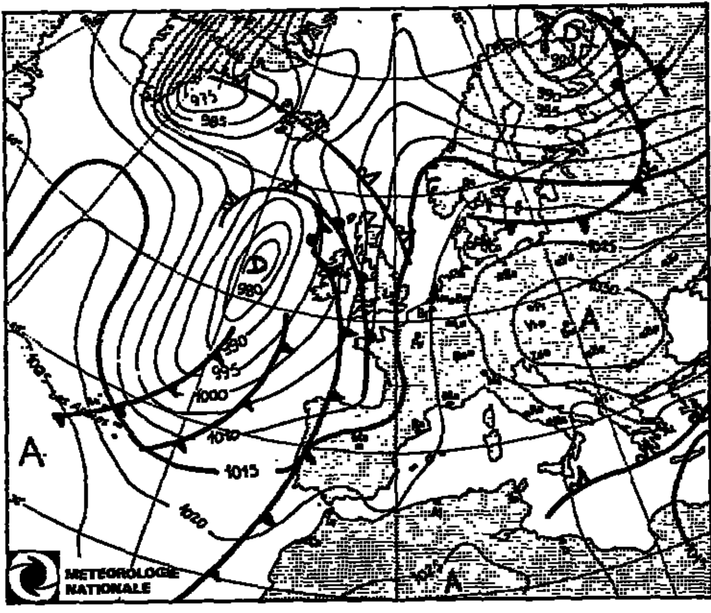
Mardi : le temps sera variable avec des éclaircies et quelques averses, le matin sur la Bretagne et les Pays nantais, et progressivement jusqu'au Nord, l'ouest du Bassin parisien et la Vendée.

Partout ailleurs, le ciel sera très nuageux à couvert. Le matin, les pluies associées à ces nuages seront modérées du Languedoc-Roussillon au sud-est du Massif Central, faibles et éparses en Corse et des Alpes au Nord-Est et au nord de la Seine, mais verglaçantes du Jura au Nord-Est et au Nord. L'après-midi, les pluies modérées, parfois assez *fortes sur les côtes, concerneront* le pourtour méditerranéen, Midi-Pyrénées, les Cévennes et le sud des Alpes. Elles cesseront plus au nord.

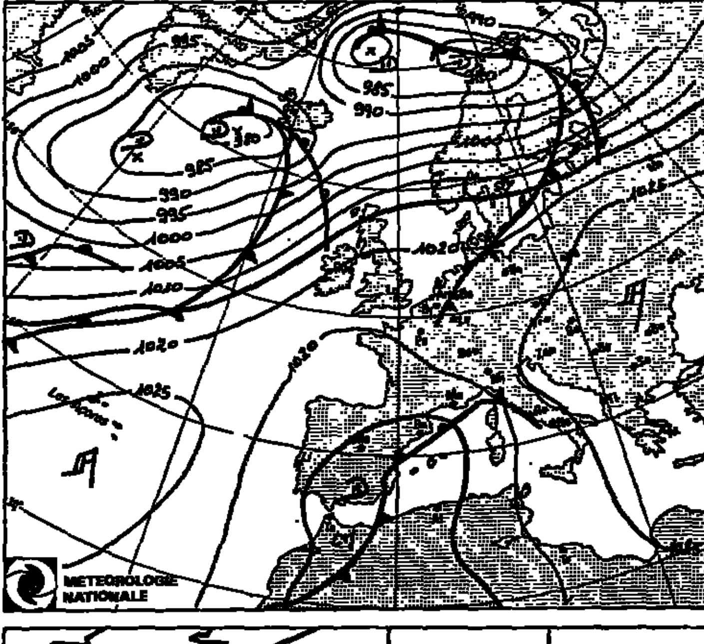
Les gelées verront leur domaine réduit avec –4 à –6 degrés dans le *Nord-Est*, 0 à –1 degré des Ardennes au Nord-Picardie. Ailleurs les minima seront positifs, atteignant 1 à 2 degrés de la Normandie au Bassin parisien, au Centre et au Rhône-Alpes, 6 à 7 degrés du Sud-Ouest au Languedoc, 3 à 4 degrés ailleurs.

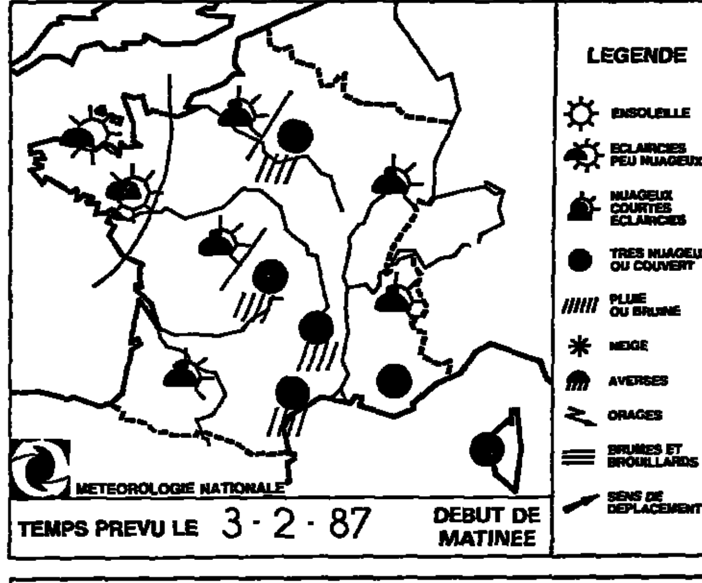
Les maxima atteindront –3 degrés des Vosges à l'Alsace, 3 à 4 degrés de la Lorraine à la Champagne et à la Franche-Comté, 10 degrés sur les régions méditerranéennes, 12 à 14 degrés dans le Sud-Ouest, 6 à *9 degrés ailleurs.*

SITUATION LE 2 FÉVRIER 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 4 FÉVRIER A 0 HEURE TU





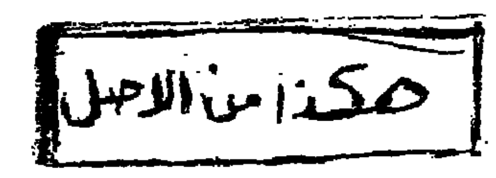
TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 1-2 à 6 h TU et le 2-21-1987 à 6 h TU — le 31-1-1987

Ville	Max.	Min.	Temps
FRANCE			
AJACCIO	13	1	D
BIARRITZ	17	13	C
BORDEAUX	12	9	C
BOURGES	4	– 2	C
BREST	9	9	P
CAEN	7	1	C
CHERBOURG	5	3	P
CLERMONT-FERR.	6	– 3	C
DIJON	– 3	– 6	B
GRENOBLE St-M-H	4	– 5	B
LILLE	1	– 4	C
LIMOGES	9	4	C
LYON	0	– 4	B
MARSEILLE-MAR.	11	2	D
NANCY	– 4	– 13	B
NANTES	9	6	C
NICE	12	3	D
PARIS-MONTS.	3	– 1	B
PAU	16	4	C
PERPIGNAN	16	6	B
RENNES	6	3	P
ST-ÉTIENNE	4	– 4	N
STRASBOURG	– 5	– 6	D
TOURS	5	1	C
TOULOUSE	14	6	N
POINTE-À-P.	30	19	D
ETRANGER			
ALGER	17	6	D
AMSTERDAM	2	– 6	N
ATHÈNES	11	9	C
BANGKOK	30	22	D
BARCELONE	15	6	C
BELGRADE	– 7	– 8	C
BERLIN	– 3	– 12	D
BRUXELLES	2	– 5	D
LE CAIRE	32	17	D
COPENHAGUE	3	– 7	D
DAKAR	25	17	D
DELHI	24	11	B
DJERBA	15	7	D
GENÈVE	– 1	– 3	C
HONGKONG	17	15	D
ISTANBUL	6	5	P
JÉRUSALEM	24	12	D
LISBONNE	16	11	P
LONDRES	5	2	P
LOS ANGELES	19	8	D
LUXEMBOURG	– 2	– 10	D
MADRID	12	7	P
MARRAKECH	22	9	P
MEXICO	26	6	B
MILAN	2	– 9	B
MONTRÉAL	– 2	– 13	N
MOSCOU	– 1	– 8	N
NAIROBI	20	9	P
NEW-YORK	3	– 2	A
OSLO	– 4	– 12	C
PALMA-DE-MAL.	15	6	B
PÉKIN	5	– 4	D
RIO-DE-JANEIRO	34	25	N
ROME	10	– 2	D
SINGAPOUR	31	23	C
STOCKHOLM	– 1	– 10	C
SYDNEY	31	22	D
TOKYO	7	– 1	A
TUNIS	14	8	N
VARSOVIE	– 2	– 7	N
VENISE	4	– 6	D
VIENNE	– 9	– 15	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ *TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.*

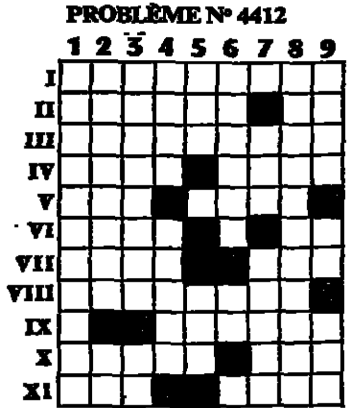
(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)



« Services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4412



HORIZONTALEMENT

I. Ensemble de bâtiments. – II. A un métier à filer. Un chef. – III. Actions de chasser. – IV. Importante partie de « carte ». A donc le sens de la mesure. – V. Qui frise ou qui ne risque pas de friser. Coule en Amérique latine. – VI. Oiseau adoré. Pratiques. – VII. Pas lent de cavalier. Partie de campagne. – VIII. Marque d'ancienneté. – IX. Désert de sable de l'Arabie centrale. – X. Blanchit des dents. Trop poli. – XI. Lorsqu'on en veut, on s'en passe. Pris à partie.

VERTICALEMENT

1. Plein de boutons. – 2. Doit donc se remettre. Interjection. – 3. Mot d'absence. En Asie. – 4. Mauvais plis. Peut être assommant ou très tonique. – 5. Fleuve côtier des Pyrénées-Orientales. Ancien général de division. – 6. Ont donc l'apparence d'un spectre. Château d'eau. – 7. Sigle. Sert à couper. – 8. Mourante à la suite de problèmes de cœur. – 9. Cheville tordue. Pronom. S'agitent dans un cornet.

Solution du problème n° 4411

Horizontalement

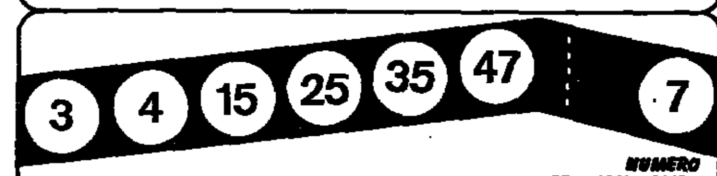
I. Spéculateur. CGT. – II. Ultimatum. Icare. – III. Peine. Rébus. Rus. – IV. Pare. Aéroplanes. – V. Orémus. Upérise. – VI. Rapporte. EV. – VII. Il. In. Erg. Ote. – VIII. Tacher (tâcher). Sicaires. – IX. Oeta. Clubmen. – X. IM. Qat. Altaï. Aa. – XI. Reçu. Erra. RT. Il. – XII. En. Ecu. Egaie. Li. – XIII. Té. Art. Telle. – XIV. Sinon. An. Sien. – XV. Tracasserie. Ase.

Verticalement

1. Suppositoire. ST. – 2. Pleur. La. Mentir. – 3. Etirer. CQ. ENA. – 4. Cinémathèque. Oc. – 5. Umé. UP. Eta. Cana. – 6. La. Aspirateur. – 7. Atre. On. Tas. – 8. Tuer. Scare. Ne. – 9. Embouteillage. – 10. Uppercut. Li. – 11. Risle. Gabarit. – 12. Are. Imitées. – 13. Carnivore. Lia (ail). – 14. Grues. Tenailles. – 15. Tessères. Aliéné.

GUY BROUTY.

NATIONAL LOTO N° 4 — TIRAGE DU SAMEDI 31 JANVIER 1987



NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS N°s	2	3 153 725,00 F
5 BONS N°s + complémentaire	38	92 755,00 F
5 BONS N°s	967	11 675,00 F
4 BONS N°s	70 779	160,00 F
3 BONS N°s	1 582 820	10,00 F

BONUS DU SAMEDI 200 899

3 BONS NUMEROS + COMPLEMENTAIRE : 10,00 F X 2 = 20,00 F

SOCIÉTÉ DE LA LOTERIE NATIONALE ET DU LOTO NATIONAL

JEU GAGNANT N°5 — LOTO SPORTIF

	Equipe 1	Equipe 2	Résultat (case cochée)
1	ATLETICO MADRID	SABADELL	N
2	CADIX	SEVILLE	1
3	MAJORQUE	ATHLETIC BILBAO	N
4	SANTANDER	VALLADOLID	N
5	F.C. BARCELONE	REAL MADRID	1
6	OSASUNA	ESPANOL	1
7	BETIS	LAS PALMAS	1
8	SARAGOSSE	GIJON	N
9	AVELLINO	JUVENTUS	N
10	BRESCIA	INTER MILAN	2
11	EMPOLI	ASCOLI	1
12	MILAN AC	VERONE	1
13	ROMA	ATALANTA BERGAME	1
14	SAMPDORIA	FIORENTINA	1
15	TORINO	COME	1
16	UDINESE	NAPLES	2

Tirage des " 7 Numéros de la Chance " du Dimanche 1er Févr. 1987 : 2 3 4 5 7 9 12

CHAQUE VENDREDI,
LES AFFAIRES,
C'EST L'AFFAIRE
DE TOUT LE MONDE.

Le supplément Le Monde Affaires est en vente chaque vendredi (numéro daté samedi) avec votre quotidien Le Monde. Sans supplément de prix. Le Monde



Médecine

Le malheur des enfants du tiers-monde

Vaccíner tous les enfants du tiers-monde d'ici à 1990 : l'OMS constate que cet objectif ne sera pas atteint et que les vaccinations ne permettent pas toujours d'empêcher les épidémies

(Suite de la première page.)

Les chiffres officiels de l'OMS font état d'une couverture moyenne d'environ 25 %, avec des différences importantes selon les maladies. L'estimation officielle de l'OMS pour 1986 chiffrait entre 16 % et 45 % la proportion des enfants vaccinés dans les pays en voie de développement contre l'une ou l'autre des six maladies du PEV.

L'Afrique est sur ce plan le continent le moins bien couvert. Sur environ 19 millions d'enfants africains qui naissent chaque année, seulement 6,86 millions sont vaccinés contre la tuberculose et 4,64 millions contre la rougeole. Une couverture très hétérogène en fait, certains spécialistes de l'Afrique faisant valoir qu'en toute hypothèse le chiffre officiel de l'OMS est très fortement surévalué.

Où en sera-t-on en 1990 ? Le docteur Henderson, directeur du PEV à l'OMS, formule avec beaucoup de précaution l'hypothèse d'un taux de 75 %. « *Il n'y a aucune raison technique pour que nous n'atteignions pas un taux de 90 %*, explique-t-il ; *c'est plutôt une question de volonté politique.* »

De nouvelles difficultés

Mais aux problèmes déjà connus, le PEV se heurte à une nouvelle difficulté de taille, longuement exposée au séminaire de Niamey : celui d'une relative inefficacité de certaines campagnes de vaccination. Le phénomène semble pour l'heure surtout concerner les affections virales, comme la poliomyélite ou la rougeole.

L'exemple de l'épidémie de poliomyélite, qui a touché l'Afrique de l'ouest au cours de l'année 1986, est à cet égard particulièrement démonstratif. Cette importante vague épidémique a en effet sévi dans une zone (composée de la Gambie et de la région sénégalaise voisine de Kolda) où les recommandations de l'OMS étaient parfaitement respectées. Le taux de couverture vaccinale, en particulier, était suffisamment élevé pour laisser penser que la protection de la population était assurée. La poliomyélite en particulier semblait en voie d'éradication en Gambie.

Or, non seulement la vague épidémique n'a pas épargné cette région, mais près de deux cents des enfants que l'on pensait correctement vaccinés ont contracté la maladie. Certains sont morts. Les études épidémiologiques franco-américaines menées sur ce terrain n'ont pas encore permis de comprendre les raisons exactes d'un tel phénomène.

Il ne semble pas, en effet, que les explications techniques habituelles (problèmes de conservation du vaccin au froid, problèmes de calendrier, voire mauvaise qualité de l'administration vaccinale, etc.) puissent être retenues. « *Le phénomène avait déjà été observé dans certains pays comme l'Inde, Israël, le Mexique ou le Brésil*, explique le Dr Jacques Drucker, directeur scientifique de l'APMP. *Mais on n'avait encore jamais pu observer, de manière aussi nette, un tel décalage entre la protection sérologique, que l'on croyait assurée, et la réalité clinique. D'autre part, on est frappé du fait que, dans les pays où le taux de couverture vaccinale est de 30 à 50 %, les épidémies sont plus fortes qu'avant. La leçon à tirer, c'est que, quand on commence une campagne de vaccination, il faut aller rapidement le plus loin possible et dépasser les 80 %.* »

« *Nous allons devoir prévenir les responsables politiques qu'il faut s'attendre à de nouvelles épidémies* », explique le Dr Henderson. Il restera pourtant à mesurer les conséquences d'un tel phénomène sur les décideurs politiques, comme sur l'opinion publique. Comment réussira-t-on à expliquer que les sommes et l'énergie nécessaires à la vaccination risquent de ne pas avoir, dans les faits, l'efficacité que l'on avait vantée et qui avait précisément servi à la mise sur pied de ces programmes ? A toutes ces difficultés, il faut ajouter les nombreuses maladies infectieuses (choléra, fièvre jaune, hépatite B, rage, méningite cérébro-spinale) qui ne sont pas couvertes par le PEV et qui sévissent régulièrement en un point ou en un autre du continent africain.

Il faut aussi aujourd'hui compter avec les nombreux cas de rougeole ou d'autres maladies contractés dans les centres de soins ou dans les services de protection maternels et infantiles (travail présenté à Niamey par M. G. Foulon, de l'hôpital Claude-Bernard à Paris). Il faut enfin tenir compte de l'extension rapide de l'épidémie de SIDA sur une large partie du continent africain.

Cette nouvelle donne, liée à l'impossibilité d'atteindre l'objectif 1990 – on parle déjà dans les couloirs de l'OMS d'un « échec partiel » – risque d'avoir des conséquences démobilisatrices. Compte tenu de la nature et de l'ampleur des enjeux, cette nouvelle donne alimente aussi dès aujourd'hui, et de nouvelle manière, le vif débat qui oppose les partisans des centres de soins fixes à ceux des unités mobiles et d'une stratégie « simplifiée » (limitée à deux injections) de vaccination.

Elle remet aussi en question la stratégie des soins de santé primaires adoptée par l'Organisation mondiale de la santé. « *On a voulu valoriser les gens à la base*, estime le Pr Gentilini, *alors que, si l'on avait assuré le maintien des niveaux dans les écoles de médecine, on aurait maintenant en place un quadrillage d'agents de santé motivés et aux connaissances actualisées. L'erreur a été de croire qu'en commençant par les soins de santé élémentaires, on atteindrait le sommet de la pyramide. La santé est un tout. Il faut la prendre par tous les côtés.* »

JEAN-YVES NAU.

Le Carnet du Monde

Naissances

– Anne et Pascal sont heureux, très heureux, vraiment très heureux de vous annoncer la naissance de

Bérénice.

Ory, Le Davay,
27, rue de Coulmiers,
75014 Paris.

– Anne et Edouard CARMIGNAC,

Charles et ses sœurs, Maxime et Lucrèce,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Hugues,

le 21 janvier 1987.

14, rue Saint-Victor,
75005 Paris.

Décès

– Danièle Dodeman, sa femme,
David Atlan, son fils,
Suzanne Krieff, sa mère,
Et toute sa famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Gilles ATLAN,
metteur en scène,

survenu le 26 janvier 1987.

22, rue du Champ-d'Alouette,
75013 Paris.

– Le 30 janvier 1987, dans sa quatre-vingt-cinquième année,

Simone BAUDRY,
née Guitton,

est entrée dans la Vie éternelle.

Léon Baudry, son époux,
Annie et Michel Richard,
Jean-Marie et Marie-Thérèse Baudry,
Josée et Paul Bréchignac,
ses enfants,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,

convient à participer ou à s'unir par la prière à la messe qui sera célébrée pour elle, le mercredi 4 février, à 15 h 30, en l'église Saint-Marcel, 80, boulevard de l'Hôpital, à Paris-13e.

L'inhumation aura lieu le jeudi 5 février, à 11 heures, à Solesmes (Sarthe).

Le rassemblement se fera à l'église paroissiale.

– Mme Pierre Bluzet, sa mère,
Mme Jean Bluzet, son épouse,
Dominique et Isabelle Bluzet,
Frédérique Bluzet,
Pascale et Philippe Brunswick,
Guillaume Bluzet,
ses enfants,
Et toute sa famille,

ont la douleur de faire part du décès subit de

Jean BLUZET,

survenu le 30 janvier 1987.

Les obsèques auront lieu le 3 février, à 15 h 30, en l'église Saint-Pierre de Neuilly.

Cet avis tient lieu de faire-part.

15, avenue Sainte-Foy,
92200 Neuilly.

– M. Jacques Chavy, son époux,
M. et Mme Jean Peyrelevade et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Marc Chavy et leur fille,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Madeleine Busnot,
M. et Mme Daniel Simon,
leurs enfants et petits-enfants,
ses sœurs, beau-frère,
neveux et nièces,
Et tous ses proches,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Suzanne CHAVY,

survenu le 30 janvier 1987, à Paris, dans sa soixante-quinzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 4 février, en l'église Saint-Lambert de Vaugirard, place Gerbert, à Paris-15e, à 10 h 30, suivie de l'inhumation au cimetière de Ladon (Loiret).

Cet avis tient lieu de faire-part.

29, rue Eugène-Millon,
75015 Paris.

– Mme Marcel Delaby, née Yvonne Henry,
M. l'abbé Edouard Henry,
M. et Mme Jacques Henry,
Et toute leur famille,

ont la douleur de faire part du décès du

Père Marcel-Antonin HENRY,
dominicain,

survenu le 29 janvier 1987, dans la soixante-seizième année de son âge, la cinquante-quatrième année de sa vie religieuse, et la trente-huitième année de son ordination sacerdotale.

Les obsèques seront célébrées le 4 février, à 10 h 30, au couvent Saint-Jacques, 20, rue des Tanneries, 75013 Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Edmund PENDLETON,
compositeur et chef d'orchestre,

est décédé le 30 janvier 1987.

Le service religieux sera célébré le mercredi 4 février, à 8 h 30, en l'église américaine de Paris, 68, quai d'Orsay, à Paris-7e.

– Annette, Gérard, Jacques, Pierre Breger,

ont la douleur de faire part du décès de leur mère,

Sara Simone REIN.

Elle nous a quittés dans le silence. Avec notre père, Jean Breger, nous l'accompagnerons une dernière fois, le mardi 3 février 1987, à 11 h 30, au cimetière juif de Pantin, en pensant à ceux qui l'ont aimée et qui ne sont plus.

J. Breger,
58, avenue Simon-Bolivar,
75019 Paris.

– Mme Pierre Sallenave, née Spick,
Mme Françoise Aubaille et son fils David,
M. et Mme Lavrov,
Nicolas et Marina,
Mme Laurence Sallenave,
font part du décès de

M. Pierre SALLENAVE,
inspecteur général des eaux et forêts,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 25 janvier 1987.

Un service aura lieu le 4 février, à 15 h 30, à la chapelle de l'Institut biblique, rue Théodore-Honoré, à Nogent-sur-Marne.

L'inhumation, le 5 février, à Marquay (Dordogne).

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

« La lumière est douce, et il est agréable aux yeux de voir le soleil. »

(Eccl XI, 7.)

Anniversaires

– Il y a dix ans, le 1er février 1977,

Julien COFFINET,
artiste haute-licier
et démocrate intransigeant de toujours

quittait ses proches, ses amis, ses camarades.

Aimée Coffinet,
1268 Begnins, Vaud (Suisse).
Famille Emmanuelle L. Coffinet,
14, Kreuz Dr, Ouest Nyack, N.Y.,
10994 (Etats-Unis).

– Il y a un an,

Arianne POUZNER,

nous quittait.

Ses amis pensent à elle.

Communications diverses

– L'Association Nature et Société organise le dimanche *8 février* une sortie en forêt de Fontainebleau sur le thème « La forêt en hiver », avec circuit pédestre d'une douzaine de kilomètres sous la conduite de deux naturalistes confirmés et visite du château. Renseignements : Jocelyne Baudouin, tél. 48-66-89-61, après 19 heures et Nature et Société, 5, rue de la Lune, 94100 Saint-Maur-des-Fossés.

– Une conférence-débat sur le thème « Dieu et les médias » est organisée le jeudi 5 février, à 20 h 30, salle Martin-Luther-King, 28, rue Olivier-Noyer, 75014 Paris, avec MM. Paul Viallaneix, directeur du journal *Réforme* et Henri Fesquet du *Monde*. Renseignements : 45-43-91-11 ou 45-89-24-96.

Nominations

– M. Pierre Sudreau, ancien ministre, président de la Fédération des industries ferroviaires, est nommé membre du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur.

Soutenances de thèses

– Ecole des hautes études commerciales, mardi *3 février*, à 17 heures, salle 32-34, M. Ki-Chan Park : « La création d'une micro-culture mobilisatrice dans l'entreprise française. Analyse comparative des modes d'organisation sociale entre une filiale d'entreprise américaine et une entreprise française. »

– Université Paris-II, mardi 10 février, à 16 heures, salle des Commissions, M. René Texidor : « La procédure de révision de la Constitution sous la Ve République. »

– Université Paris-IV, mardi 10 février, à 14 heures, salle des Actes, centre administratif, Mme Noriko Taguchi, née Kusabe : « La subordination complétive dans le discours. »

– Université Paris-IV, mercredi 11 février, à 9 h 30, salle des Actes, centre administratif, Mlle Maria Garcia-Garrosa : « Le théâtre sentimental français en Espagne (1751-1802). »

– Université Paris-IV, samedi 14 février, à 14 heures, amphithéâtre Est, Mme Lilo-Maxi Krause, née Stappenbeck : « Sémantique et syntaxe des préverbes en gothique. »

– Université Paris-I, lundi 23 février, à 14 h 30, salle C 22-04 *bis*, centre Pierre-Mendès-France, Mlle Maria Joao Rodrigues : « Pour une alternative aux approches du marché du travail : le système d'emploi. »

– Université Paris-IV, mercredi 25 février, à 14 heures, salle des Actes, centre administratif, M. Mohamed Rejeb al Bardi : « L'œuvre et la pensée du romancier syrien Hanna Mina. »

CARNET DU *MONDE*
Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques .... 69 F
Abonnés .... 60 F
Communicat. diverses ... 72 F

Renseignements : 42-47-95-03

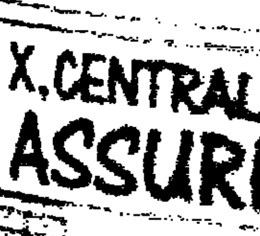
JACQUES GAUTIER

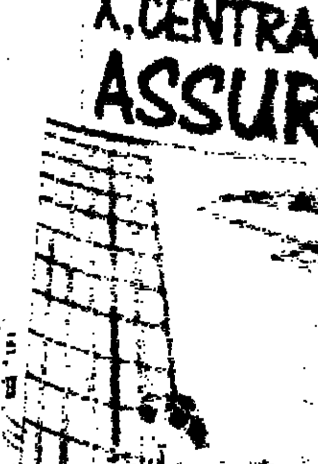


Collier cristal sur argent. Masque vieil argent. Boucles d'oreilles : 1 300 F

36, rue Jacob, PARIS-6e
Tél. 42-60-84-33











Le Monde CADRES

JEUNES DIPLOMÉS HEC

Vous êtes jeunes diplômés HEC, ESSEC, ESCP, vous avez l'ambition d'exercer à terme des responsabilités importantes, vous avez des capacités de gestion, d'organisation et de leadership.
Pour acquérir une connaissance approfondie de notre groupe et de ses hommes, débutez votre carrière en tant que :

Auditeur opérationnel

Vous participerez à des missions de contrôle et de conseil dans nos différents sièges sociaux, usines, services de distribution, vente... Plus d'une centaine d'établissements sur toute la France.
Vous analyserez la fiabilité des procédures de gestion et proposerez des améliorations dans tous les domaines : gestion, marketing, distribution, administration, personnel, logistique...
Vous diversifierez ainsi vos compétences et évoluerez à bref délai vers les fonctions qui correspondent au mieux de vos capacités.

Merci d'adresser votre CV à SOPAD, Direction du Personnel, 17, quai Paul-Doumer 92414 Courbevoie Cedex, sous réf. IG.

SOPAD Nestlé

ALIMENTAIRE

Traiter l'essentiel des aspects de la vie juridique d'une entreprise.

Un puissant groupe à vocation internationale produits grand public (marques de notoriété mondiale) offre une opportunité particulièrement intéressante à

Un juriste de valeur

Il secondera le Directeur Administratif et Juridique du groupe, et collaborera à l'ensemble des activités juridiques d'un groupe industriel y compris
- au niveau de la holding, plus particulièrement dans le domaine propriété industrielle France et étranger, ainsi que des interventions dans le cadre des acquisitions, cessions, créations de filiales...,
- en tant que conseil des différentes sociétés du groupe, essentiellement pour les aspects contrats (notamment de distribution) et du droit de la concurrence et de la consommation.

La réussite à ces fonctions implique :
- une formation juridique supérieure, maîtrise + DESS ou DEA en droit des affaires,
- une expérience d'au moins 5 ans dans une entreprise internationale, produits grand public acquise de préférence chez l'un des "grands" (lessiviers, alimentaire...),
- une bonne envergure personnelle, des qualités relationnelles qui lui permettent d'être reconnu comme un interlocuteur apprécié tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du groupe,
- la bonne maîtrise de l'anglais.

Larges perspectives d'avenir au sein du groupe. Rémunération motivante.

Ecrire sous réf. AP 297 AM
Discrétion absolue

71, rue d'Auteuil 75016 Paris



PUBLIPANEL



Un chef des ventes régional «très pro» pour des produits boute-en-train

La région : le Sud-Ouest
L'équipe : des chefs de secteur, en prise directe avec le terrain.
Les missions :
- atteindre et même dépasser, les objectifs de C.A. et part de marché,
- former, animer et motiver les équipes de vente,
- veiller, par une gestion vigilante, à la meilleure rentabilité des investissements commerciaux,
- développer l'image de marque du groupe en demeurant à l'écoute du client et de ses besoins.

Jusqu'ici, rien que de très classique. Vous même êtes diplômé de Sup. Co, et possédez déjà à la fois une solide expérience (4 à 5 ans) de la vente et de la grande distribution.

Tout change lorsqu'on passe aux produits, car ce que nous vous demandons de promouvoir, ce sont des biscuits savoureux, légers, craquants... qui rendent gourmands. Vous l'avez compris, ce sont les CRACKERS, MINIOUICH, MINIZZA, les CHIPSTERS, les COOKIES.

Vous débordez d'enthousiasme et d'énergie, rejoignez-nous :
Bernard FRANOT recevra votre lettre de motivation, accompagnée d'un C.V. et de vos prétentions -
Biscuits BELIN - BP 93
91003 EVRY



SOURCES

Compagnie Européenne d'Accumulateurs

1er fabricant français d'accumulateurs au plomb - 2 500 personnes C.A. 1,3 milliard - **CLICHY (Pont d'Asnières) :**

CHEF DE PRODUIT
FRANCE - INTERNATIONAL

28 ans minimum, de formation supérieure, vous avez une expérience de la fonction et une bonne connaissance de l'anglais.

Au sein de la **Division Batteries Automobiles FULMEN**, vous relèverez du Directeur Marketing et serez en relation étroite avec les Services Techniques et la Force de vente en France et à l'étranger.

Bénéficiant d'une large autonomie, vous serez chargé d'étudier, concevoir et proposer puis gérer, mettre en œuvre et contrôler *l'ENSEMBLE DES MOYENS MARKETING* destinés à :
- développer les ventes de toute la gamme de batteries pour véhicules légers,
- optimiser la pénétration des marchés et les profits.

PERSPECTIVES CERTAINES DE PROGRESSION.

Nous vous remercions d'écrire, sous réf. 73 M, en indiquant votre salaire actuel à notre Conseil Richard BÉNATOUIL - **GROUPE BBC** - 1 bis, place de Valois, 75001 Paris. Vous êtes assuré d'une réponse et d'une discrétion absolue.

GROUPE CGE

X, CENTRALE, ENSAE,... HEC, ESSEC,...
ASSUREZ DANS L'ACTION!



Vous avez confirmé votre diplôme grande école (POLYTECHNIQUE, CENTRALE, ENSAE, ESSEC, HEC, ...) par une première expérience. Seuls les plus performants d'entre vous nous intéressent : ceux dont les ambitions professionnelles égalent les compétences.

Les MUTUELLES UNIES, vous connaissez ? Société mère du 1er groupe privé français d'assurances : AXA (30 sociétés dans 8 pays, 6 millions de clients, 18 mds de F de CA dont 30 % à l'étranger), inutile de vous préciser que chez nous, toutes les carrières sont possibles (même à l'étranger...) et que tous les moyens logistiques d'un grand Groupe sont mis à votre disposition.

En clair ? Nous avons des postes de haut niveau à vous confier dans de nombreux secteurs d'activités : **statistiques, risques des particuliers...** Votre capacité à assumer rapidement des responsabilités, à manager une équipe, à prendre des décisions et à vous intégrer avec enthousiasme dans notre société déterminera notre choix. Vous apprendrez d'abord à nous connaître, à vous sentir bien, et ensuite... vous passerez à l'action !

Pour ces postes basés à ROUEN, merci d'adresser (sous réf. AI/10) votre dossier de candidature à MUTUELLES UNIES Mme MAUHOURAT 76029 ROUEN CEDEX.

Mutuelles Unies
PASSEZ A L'ACTION.



média-system

L'imagination au pouvoir...

Un grand groupe de la Distribution non alimentaire propose un CHALLENGE PASSIONNANT à un

Responsable de Développement

CAPABLE D'IMAGINER, TESTER ET LANCER - en toute responsabilité - DES CONCEPTS DE VENTE NOUVEAUX, A L'INTÉRIEUR DES MAGASINS ACTUELS OU DANS UNE CHAÎNE A CRÉER.

• Moins de 35 ans • Formation supérieure et expérience Marketing G.C. non alimentaire • Pas nécessaire d'avoir exercé des fonctions de direction mais INDISPENSABLE d'être entreprenant et d'avoir déjà eu la responsabilité de lancements réussis de produits ou services nouveaux, de FORMULES DE VENTE ORIGINALES (textile, bijoux, parfums, équipement de la maison, franchising, V.P.C. «fine»,...)

Votre offre de collaboration sera transmise par PUB CONSEIL - 98, av. de Villiers 75017 PARIS et traitée en toute confidentialité.

Ingénieur régional de développement

LA RESPONSABILITE TECHNIQUE DE NOTRE REGION OUEST

Obtenteur et Producteur, nous sommes parmi les leaders semenciers reconnus pour la **qualité** et la **performance** de nos produits. Nos équipes commerciales réalisent un C.A. de 700 MF. Pour étoffer notre équipe **sur le terrain** et l'épauler au plan technique nous recherchons un Ingénieur Régional de Développement sur la région Ouest.

Vous êtes **Ingénieur Agri-Agro** et disposez d'une expérience technique ou technico-commerciale de 3 ans minimum agricole ou para-agricole (semences ou phyto. par ex.).

Sur votre région vous serez le responsable technique de nos produits : **appui** technique à la force de vente, **promotion** technique auprès des Agriculteurs et de la Distribution, mise en place des expérimentations et essais (programmes, analyses, rédaction des synthèses et diffusion des résultats), contacts suivis avec les Organismes agricoles et Instituts techniques. Vous définirez les conditions optimales d'utilisation de nos produits (inscrits et en cours d'inscription) élaborerez les argumentaires techniques et effectuerez les recommandations Produits.

Vous êtes prêt à nous rejoindre : merci d'écrire avec C.V. détaillé, photo et prétentions sous réf. 5151-M à notre Conseil Marc PELISSIER
Guillon Sélection - 93, rue Jouffroy - 75017 Paris

GUILLON SÉLECTION

NOTRE BANQUE POURSUIT SON EXPANSION

Nous vous proposons de prendre

LA DIRECTION DE NOTRE AGENCE DE BOURGOGNE

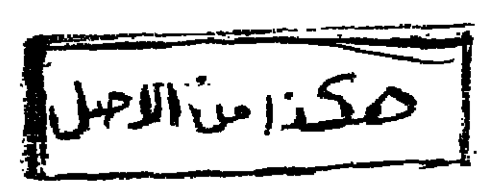
Vous serez à la tête d'une véritable petite Entreprise que vous devez gérer et développer

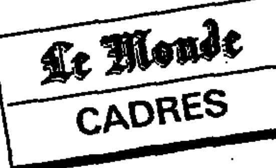
Vous animerez une équipe de 8 personnes et vous serez jugé sur vos résultats

Au sein d'une société dynamique vous jouerez un rôle moteur.

- VOUS ÊTES DIPLOMÉ D'ÉTUDES SUPÉRIEURES.
- VOUS AVEZ UNE EXPÉRIENCE CERTAINE DE BANQUE DE DÉPOTS APTE A TRAITER TOUTES LES OPÉRATIONS DE CRÉDITS ET DE COLLECTE DE L'ÉPARGNE.

Envoyer C.V. lettre manuscrite et photo sous nº 8.136 M
LE MONDE PUBLICITÉ - 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.





REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde
CADRES

Puissant Groupe Français à implantation internationale, un des leaders mondiaux dans son domaine recherche

FISCALISTE HAUT NIVEAU

De formation juridique supérieure + Ecole Nationale des Impôts disposant d'une expérience de 8 ans environ acquise de préférence dans l'administration.
Le titulaire du poste assurera un rôle important d'études et de conseil au niveau France et international.

Il interviendra dans toutes les opérations du groupe et de ses filiales qui impliquent une incidence fiscale.
Le titulaire du poste agira en étroite collaboration avec le Directeur Fiscal du groupe et bénéficiera d'emblée de larges responsabilités et d'une réelle délégation.

La réussite à ce poste implique non seulement de solides compétences techniques mais également une personnalité affirmée et un sens du dialogue et de l'information.
Très bonnes connaissances de l'anglais.
Rémunération motivante.

Ecrire sous ***référence 5.795 M,*** *à* ***RESSOURCES CONSEIL,*** *1, rue Falguière. 75015 Paris. qui transmettra.*

Secrétaire Général — Paris

Notre Syndicat Professionnel a pour vocation la promotion de l'Artisanat. Force de proposition vis à vis des pouvoirs publics, des partenaires sociaux et des autres instances professionnelles, il a une triple mission : · de représentation et de défense des intérêts de la profession, · de Conseil aux adhérents, · de valorisation et de renouvellement de leurs connaissances.

Pour les aider dans le choix des orientations de la Confédération, les instances représentatives jouissent du concours et du support d'une équipe de spécialistes, chargés dans un second temps de l'application et de la diffusion des décisions. Partenaire de réflexion des Responsables Nationaux, le SECRETAIRE GENERAL participe à la définition des actions et conduit leur mise en œuvre; il assure en permanence les relations avec les partenaires publics et privés de la Confédération; enfin il harmonise les moyens dont elle dispose pour remplir sa mission.

De formation supérieure - Sciences Po -, une fonction similaire au sein d'un syndicat professionnel serait bien sûr idéale; mais une contribution au sein d'une PME, nécessitant également un important rôle de représentation pourrait constituer une expérience appropriée au poste proposé.

Notre Conseil établira les premiers contacts. Adressez-lui votre dossier de candidature et votre niveau de rémunération en précisant la référence 152M.

ALPHA CDI, 181, avenue Charles de Gaulle 92200 NEUILLY SUR SEINE.

MEMBRE DE SYNTEC

ALPHA CDI

Responsable des Services Généraux

Pour une société industrielle en forte expansion - 300 personnes -, liée à l'électronique et à l'informatique et dont le Siège Social est situé en banlieue Est.

Rattaché au Département des Ressources Humaines, il dispose d'une large délégation en matière de :
- *logistique des moyens généraux pour les différents établissements de la société,*
- *négociation et suivi des contrats (baux, maintenance et prestation de services).*
- *investissements mobiliers, agencement et équipements divers.*

Responsable d'un budget important plus de 10 MF., il prendra en charge les différents projets d'extention de locaux dont il devra nécessairement maîtriser les aspects techniques, esthétique et économique.

Lourde tâche que cette création de poste ! Il s'agit bien sûr de prendre en charge le quotidien mais très vite de proposer et de mettre en place de véritables outils de gestion; et l'entreprise toute entière attend beaucoup de ce nouveau collaborateur.

Adressez votre dossier de candidature et votre niveau de rémunération en précisant la référence 153M à CURRICULUM « l'Atelier », 6, Passage Lathuile 75018 Paris.



ROHM AND HAAS FRANCE S.A.



ROHM AND HAAS COMPANY est un des plus importants groupes chimiques américains dans le domaine des spécialités pour l'agriculture et l'industrie
(C.A. mondial 2 milliards de dollars,
résultat net 141 millions de dollars en 1985).

En FRANCE, nous fabriquons et commercialisons avec succès une part importante de nos gammes de produits (C.A. 2 milliards de FF en 1985).

Le développement de nos activités phytosanitaires nous amène à recruter un

Ingénieur Technico-Commercial

Le poste que nous offrons est basé en province. Dans un premier temps, il s'agira de seconder un de nos ingénieurs régionaux.

Vous êtes ingénieur de formation supérieure agronomique (E.N.S.A. ou assimilées) ou diplômé d'une école supérieure de commerce. Vous avez acquis une première expérience de 2 à 5 ans et votre anglais est opérationnel.

Nous vous remercions d'envoyer C.V. + photo et prétentions au

Directeur Adjoint du Personnel
Société ROHM AND HAAS FRANCE S.A. - La Tour de Lyon
185, rue de Bercy - 75579 PARIS Cedex 12

P.R.



SYSECA (350 MF de C.A., 900 collaborateurs dont 85 % d'ingénieurs) Société de service et d'ingénierie en informatique, partenaire d'un groupe industriel de taille internationale, recherche

ingénieur informaticien

Débutant à 2 ans d'expérience
Formation : Informatique électronique

Il sera intégré à une équipe d'étude et d'expérimentation dans le cadre d'un gros système temps réel.

Il lui sera confié des travaux de traitement d'enregistrement de données techniques, en temps réel et différé (aspect graphique important) sur matériel MITRA et TEKTRONIX.

Connaissances des SGBD et traitement du signal appréciées.

Merci d'adresser votre candidatuure sous référence M222 à SYSECA SELECTION, 315, bureaux de la Colline, 92213 SAINT-CLOUD CEDEX.

SYSECA SELECTION



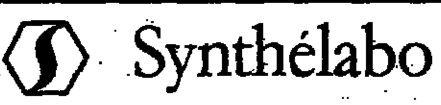
RECHERCHE

JURISTE D'ENTREPRISE CONFIRMÉ

ayant exercé pendant plusieurs années des responsabilités dans plusieurs domaines de la vie juridique d'une entreprise. Une connaissance approfondie de l'anglais est indispensable. Le candidat, âgé de 35 ans environ, aura ultérieurement la responsabilité complète du Service Juridique de l'Entreprise.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo à la Direction des Relations Humaines, SELECTION DU READER'S DIGEST - 1 à 7, Avenue Louis Pasteur, 92220 BAGNEUX.

HAVAS CONTACT



Groupe Pharmaceutique Français
recherche pour sa Direction Générale Technique un

ANIMATEUR DES LOGICIELS DE PRODUCTION

pour animer le club des utilisateurs de l'outil.

Il devra notamment, en liaison avec les services informatiques :
- assurer la formation des utilisateurs dans un esprit d'actualisation permanente,
- poursuivre auprès des différents centres, la mise en œuvre et l'utilisation des logiciels intégrés,
- coordonner les demandes d'évolution en recherchant les solutions les mieux adaptées.

Diplômés de l'Enseignement Supérieur (BAC + 5), les candidats possèderont de solides connaissances en informatique, en particulier dans les applications à la production. *Leurs capacités de créateur et d'animateur leur permettront* d'assurer la cohérence et le dynamisme de cette nouvelle fonction intégrée à la Direction Générale Technique. Leur rayonnement sur le terrain (Europe) et leur rattachement au Siège (Banlieue Sud Ouest de Paris) contribueront à leur pleine efficacité.

Adresser lettre manuscrite, curriculum-vitae,
photo et prétentions sous la référence 885 à
l'attention de D. VOLTZ - **SYNTHELABO**
22, avenue Galilée - 92350 LE PLESSIS ROBINSON.

Pierre Lichau

Une importante société du secteur tertiaire
à PARIS
recherche

UN JEUNE ORGANISATEUR

IL A :
- une expérience de 3 ans dans ce domaine
- des capacités d'adaptation
- le sens du dialogue
- le goût de la découverte et de la négociation
- un niveau d'études supérieures en gestion (Bac + 4)

Des déplacements sur la France sont à envisager.

Rémunération : 170.000 +

Poste évolutif pour candidat de valeur.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la réf.
M 2/2 ; à notre Conseil :
PL Consultants
101, rue de Tolbiac
75013 Paris



PL Consultants
Conseil en Ressources Humaines

Nous sommes la filiale d'un des premiers groupes industriels français et un des leaders mondiaux de la fabrication de filtres et d'équipements de filtration d'air.
Pour seconder notre *directeur de production* (2 unités/250 personnes), nous recherchons

Futur directeur d'usine

VOS ATOUTS :
- **ingénieur de formation (*A et M ou équivalent*), vous avez 35 ans environ et déjà quelques années comme Responsable de production,**
- **des connaissances certaines et pratiques en tôlerie et petite chaudronnerie, soudage acier doux, inox et alu. (TIG, MIG classe II) et, si possible, de la fabrication sous assurance qualité,**
- **des capacités et la motivation pour la gestion des hommes et une réelle expérience des contacts avec les instances sociales de l'entreprise,**
- **un bon niveau d'anglais.**

NOUS VOUS OFFRONS :
- **la responsabilité d'une des unités de production (175 p.),**
- **un outil de travail récent (1977) et performant (GPAO),**
- **un salaire motivant,**
- **un poste de Directeur de Production de nos unités, à moyen terme.**

Le poste est basé près de SENLIS (60) à 60 km de Paris dans un environnement protégé.
Intéressés, adressez CV, photo et rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL 14 bis, rue Daru, 75008 Paris, sous la réf. 42 579 M portée sur la lettre et sur l'enveloppe.

Mercuri Urval

Société de Conseils, membre d'un réseau international, développant des prestations d'assistance dans le domaine des réseaux informatiques (conception, diagnostic, aide à l'exploitation), recherche des

ingénieurs réseaux

Chez nos clients, ils auront pour mission de superviser l'exploitation et la maintenance de systèmes informatiques importants constitués de serveurs interconnectés *par réseaux ETHERNET/X 25 dans des environnements industriels à haute valeur* ajoutée.

Pour ces missions, outre de solides compétences techniques, il faut être capable d'animer une équipe exploitation et d'entretenir d'excellentes relations humaines ; de solides connaissances de l'environnement DEC sont hautement souhaitables.

Nous offrons à des Ingénieurs compétents dans ces domaines, l'opportunité de vivre des expériences particulièrement enrichissantes dans un domaine technologique de pointe et des conditions de rémunération attrayantes.

Nous vous remerçions d'adresser votre dossier de candidature : lettre manuscrite, C.V., photo (retournés), prétentions sous *référence 10.440-M à l'attention de H. CARON* chez

C&L Coopers & Lybrand associés
DIVISION RESSOURCES HUMAINES
56, RUE DE PONTHIEU - 75008 PARIS

LYON

Une grande banque régionale recherche pour son service organisation et méthode un

ORGANISATEUR

- Ce sera l'expert de la méthode **MERISE** pour l'ensemble de ses services. Il assistera les responsables et les équipes de réalisation dans leur méthodologie de conception, de suivi et de cohérence des projets.
- Nous souhaitons rencontrer des candidats de formation supérieure (**BAC + 4**) ayant 1 à 2 ans de pratique de **MERISE** pour la conduite de projets importants sur **gros systèmes.**

Adresser lettre + C.V. + prétentions au

BB Cabinet Bertrand Bissuel
6, RUE DU PLAT • 69002 LYON • TEL. 78 38 36 98

LMT-TOURNAY/ASSCOM

Société produits de luxe
à forte orientation internationale

recherche

RESPONSABLE VENTES EUROPE

ayant expérience de plusieurs années de vente produits de marque haut de gamme, présence terrain sur marchés exportation, animation réseau, *négociation*, disponibilité fréquents déplacements. Langues : anglais, allemand et/ou espagnol.

Prière faire parvenir lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à : nº 7.033 *Le Monde Publicité*, 5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

REPRODUCTION INTERDITE



cegos

IPPSO

Formateur-Consultant Psycho-sociologue
3ème cycle + expérience 3 ans en entreprise

CEGOS IPPSO, Institut pour le perfectionnement psycho-sociologique des organisations, est en expansion continue et souhaite comme chaque année, *intégrer un(e) nouveau formateur-consultant. Il concevra et réalisera des actions de formation inter et intra-entreprises.* Domaines : nouvelles méthodes de management et responsabilités sociales des cadres et agents de maîtrise, développement de l'*efficacité personnelle. Les moyens mis à sa disposition, l'ambiance de travail offrent* des conditions optimales de développement et d'efficacité à un formateur-consultant créatif et autonome. Un diplôme de 3ème cycle en psycho-sociologie des organisations ou pédagogie, une expérience de 3 ans comme formateur d'adultes en milieu d'entreprises sont demandés. Il s'agit d'un poste à temps complet, basé à Paris, impliquant des déplacements. Merci d'adresser lettre man. et CV, sous réf. 23758/M à Dominique CHALVIN, CEGOS IPPSO Tour Chenonceaux 92516 BOULOGNE CEDEX.

PUBLIVAL

Notre Directeur Général : une personnalité, un entrepreneur.

Vous avez 35 ans environ, une formation de type ESC, une expérience de la vie d'une P.M.E., mais aussi le sens du négoce.

Nous sommes en Bourgogne, une Société régionale très diversifiée, filiale d'un Groupe national de renommée et en forte expansion.

Pour animer 200 personnes et convaincre par son exemple, nous souhaitons un Directeur Général de grande envergure, à la fois l'opérationnel N° 1 et l'homme du projet d'entreprise qui structure, gère, forme. Il sera dans cette mission largement aidé par un outil informatique à la pointe de la technique.

De plus, la possibilité d'entrer dans le capital est envisagée, si vous démontrez un réel attachement à son développement.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 27 M 017 à Edith Giacchetti - CPA, 3, rue de Liège 75009 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

ANNE PERRU CONSEIL

Florian Mantione Institut

ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE de MONTPELLIER recherche

DIRECTEUR DES ETUDES H/F

Chargé de gérer les programmes d'enseignement, d'animer une importante équipe pédagogique et administrative et de veiller au bon fonctionnement de la scolarité.

A un candidat diplômé d'enseignement supérieur commercial, âgé de 28 à 35 ans, ayant une première expérience de l'entreprise et/ou de la formation, et connaissant l'anglais, il est proposé une rémunération d'environ 160 000 F et une opportunité de carrière évolutive.

Une définition de fonction sera envoyée aux candidats présélectionnés qui enverront leur CV + photo s/réf. LR 287 D à Florian Mantione Institut, Conseil en Recrutement BP 5556, 34050 Montpellier Cedex ou consulter le MINITEL 3615 code SOFTEL puis FMI.

MONTPELLIER-AIX-BORDEAUX-CLERMONT-PARIS-LA ROCHELLE-TOULOUSE

CONTESSE

Un groupe français performant, en expansion, leader européen, pratiquant une politique de décentralisation et de responsabilisation et comprenant plus de 20 filiales autonomes sur tout le territoire, propose à un candidat de valeur, un poste de

Chef de service marketing et commercial

Après une période de formation, il sera directement rattaché au directeur de la filiale. Il sera chargé de concevoir et mettre en œuvre la politique commerciale :

- étude des marchés,
- élaboration et vente des produits,
- relations publiques.

La réussite dans ce poste implique :

- une formation école de commerce,
- environ 5 ans d'expérience commerciale et de bonnes connaissances en marketing,
- *de solides qualités de dynamisme, de contact, d'imagination et de réalisme.*

Ce groupe attache un soin tout particulier à la qualité de ses responsables et il a la volonté et la possibilité de leur proposer des carrières à la mesure de leurs performances.

Poste : grande ville Normandie.

Ecrire sous réf. CR 298 CM
Discrétion absolue

Membre de Syntec

71, rue d'Auteuil 75016 Paris

etap

PUBLIPANEL

Formateur de haut niveau

Diplômé de l'enseignement supérieur, vous possédez une solide expérience de la formation commerciale en cabinet et/ou en entreprise.
Créatif et entrepreneur, vous maîtrisez les techniques modernes de formation, mais savez également concevoir et mettre en place de nouveaux stages. Vous avez, si possible, une bonne expérience du management.
A 30 ans environ, vous souhaitez donner une nouvelle *impulsion à votre carrière ! Votre ambition : valoriser vos* compétences et votre talent pédagogiques au sein d'une société qui saura vous laisser autonomie et responsabilités.
Nous sommes un groupe de très grande notoriété, leader sur notre marché et nous devons notre réussite à la qualité *de nos produits et au professionnalisme de nos hommes.*
Aujourd'hui nous souhaitons développer notre centre de formation.
Nous compterons beaucoup sur votre implication et votre esprit d'entreprise, mais en retour nous saurons faire évoluer votre fonction.
Contactez Média-System en adressant votre dossier de candidature (*lettre manuscrite, CV, photo et prétentions*) sous réf. 4271 M, 2 rue de la Tour-des-Dames, 75009 Paris, qui transmettra en toute confidentialité.

média-system

Chef de produit
TV Scope

Nous appartenons à un groupe important et possédons de nombreux points de vente répartis sur l'ensemble du territoire. Notre ambition, grande, s'appuie sur des équipes motivées et déterminées.

Votre rôle sera essentiel : en amont, définition de la gamme, négociations avec les fournisseurs (matériel, accessoires...), organisation des approvisionnements... ; en aval, évolution des méthodes de commercialisation, suivi de la ligne (SAV, catalogue, documentation, contrôle qualité) et enfin affirmation de l'image de marque.

Quant à vous, votre formation supérieure et votre expérience de quelques années dans la vente chez un constructeur ou à l'achat chez un distributeur, vous poussent à souhaiter, aujourd'hui, une responsabilité de produit pleine et entière.

Lieu de travail : Paris.

Nous remercions les personnes intéressées d'adresser leur dossier complet (CV, lettre manuscrite, rémunération actuelle) sous réf. 2313 M à

SOURCES 108 rue Saint Honore - 75001 Paris.
Qui transmettra en toute confidentialité.

cesma Centre d'Etudes Supérieures du Management

l'un des premiers programmes français de 3e cycle en management, recherche son

Responsable communication et relations extérieures

Il sera chargé, sous l'impulsion de la Directrice du Programme, de développer la collaboration avec les entreprises et de promouvoir le programme auprès des *diplômés du second cycle universitaire et* des Grandes Ecoles. Il est diplômé d'enseignement supérieur et bénéficie de préférence d'une première expérience professionnelle.

Poste à LYON comportant de fréquents déplacements de courte durée.

Envoyer C.V., photo, lettre manuscrite sous réf. CE/001 à Christiane ROCHE,

Groupe ESC LYON,
BP 174,
69132 Ecully Cedex

Responsable des relations humaines

Société étrangère du secteur bureautique 450 pers. - 400 MCA - proche de la Défense

recherche pour animer et gérer son Service des Relations Humaines *(7 personnes) un cadre ayant une formation* supérieure et une expérience de très bon niveau *(4 ans minimum).*

Le poste recouvre l'ensemble des aspects de la fonction : *recrutement - formation - administration du personnel - paie.*

Dynamisme, organisation et sens de la négociation sont les atouts indispensables pour réussir dans notre Société en expansion rapide et à forte dominante commerciale.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 5108 M à l'agence DESSEIN, 15 rue du *Louvre, 75001 Paris, qui transmettra.*

DESSEIN

LE GAN RECHERCHE UN RESPONSABLE PUBLICITE RESEAUX

VOTRE POSTE

Au sein de la Direction des Relations Commerciales et des Agences, vous :

- *coordonnez l'activité d'une équipe de 11 personnes spécialisée dans la conception et la réalisation d'opérations publicitaires en direction de notre réseau* d'Agents Généraux (animations locales, PLV, vitrines, *publicité par l'objet,...) en harmonie avec la politique de* communication nationale.
- êtes, en outre, responsable de la gestion financière du secteur et suivez les relations tant avec les services internes qu'avec les fournisseurs externes.

VOTRE PROFIL

Vous souhaitez valoriser une expérience d'Assistant en Publicité d'au moins 3 ans acquise de préférence auprès d'un réseau de distribution et vous êtes sensibilisé aux nouvelles techniques du Marketing.

Vos qualités de contact, votre autorité naturelle, votre tempérament créatif, mais aussi vos compétences de gestionnaire *vous aideront à réussir dans ce* poste basé à PARIS 9e mais exigeant de fréquents déplacements de *courte durée en Province.*

MERCI D'ADRESSER LETTRE MANUSCRITE, CV, PHOTO ET RÉMUNÉRATION SOUHAITÉE, SOUS RÉF. ED/15 A EMPLOI ET CARRIÈRES - 2, RUE PILLET-WILL, 75448 PARIS CEDEX 09.



Franche-Comté Organisme de services rendus aux entrepreneurs (PME)

recherche

Afin d'étoffer son action dans le domaine de la qualité

UN CADRE

- Formation technique, technico-commerciale et/ou de gestion.
- Expérience de quelques années en entreprise, de préférence *dans le domaine de la fabrication.*
- Connaissance de la langue anglaise souhaitée.

Poste basé à Besançon. A pourvoir rapidement.

Envoyer C.V., photo + prétentions sous n° 8.148 *Le Monde Publicité*, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.



TOURS

NOTRE HOMME DE LOI

Fransbonhomme, un groupe solide : CA 900 MF, 750 pers., 75 dépôts. Une notoriété accrue dans un domaine où nous sommes leaders : la distribution de tubes et raccords en matière plastique auprès d'une clientèle Bâtiment, TP, Administration et Agriculteurs.

Notre Direction Générale voudrait «muscler» l'organisation de la Société en créant un poste d'Assistant Juridique.

Vous allez prendre en charge les assurances, la gestion des crédits bail et des baux commerciaux, les aspects juridiques de la gestion du personnel, la rédaction des contrats et le suivi des entités juridiques.

A *30/35 ans environ, vous avez fait vos preuves en cabinet ou* entreprise. Votre formation supérieure (maîtrise de droit ou équivalent), vous y avait bien préparé. Ce profil de «pro», allié à des qualités d'homme souple, diplomate et doté d'un fort *potentiel doivent très* vite vous inciter à prendre contact avec notre conseil.

Merci d'adresser votre dossier complet de candidature sous référence 87/37/601 à Dominique LELIGOIS.

Dominique Leligois Conseils
1 rue Grécourt - BP 1522 — 37015 TOURS Cedex

POUR SON SERVICE DE cours par correspondance l'AFPA - Colmar

recherche

UN PROFESSEUR (H. - F.)

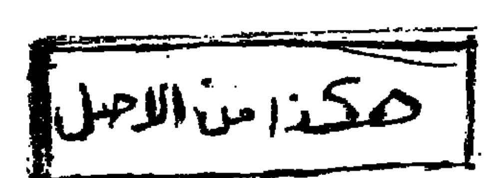
FONCTIONS :

- Conception, élaboration, suivi cours par correspondance.
- Enseignement en stage de techniciens.
- Participation aux actions de formation continue.
- Formation : niveau ingénieur.

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE : 5 ans minimum mécanique ou/et électronique.

SALAIRE : 180 000 F brut annuel minimum.

Candidatures à adresser avec C.V. et photo avant le 15/02/87. A M. le directeur du CFPA, 1, rue de l'Industrie, 68000 Colmar.



هكذا من الاصل

REPRODUCTION INTERDITE





QUAND UN STYLE VEUT COMMUNIQUER...

... il confie l'ensemble de ses différentes composantes à une même personne.
C'est pourquoi nous créons une direction marketing.
Par l'originalité et l'avance de son design, le style HABITAT s'est imposé comme référence au travers d'une distribution allant du Magasin (26 de 1 000 à 8 000 m²) à la vente par correspondance et développant un chiffre d'affaires de 800 MF.
Membre du comité de direction vous prendrez donc en main le positionnement de l'Entreprise en France comme en Belgique, et optimiserez le dispositif de communication externe, y compris la V.P.C.
Diplômé d'études supérieures, bilingue anglais, vous possédez une expérience probante du Marketing de produits ciblés. Une bonne connaissance de la distribution, si possible V.P.C., constituerait en outre un point fort pour le développement de cette Direction considérée comme stratégique. Votre avenir sera donc à la mesure de votre talent.

Merci d'adresser votre résumé de carrière sous la référence O/MAR/LM, à notre Conseil Didier LESUEUR qui vous garantit une totale discrétion.

Raymond Poulain Consultants
74, rue de la Fédération - 75015 PARIS



Futur chef du personnel

Jeune diplômé d'une grande école d'ingénieurs, de commerce ou équivalent (IEP, droit, psycho...) vous avez 2 ou 3 ans d'expérience professionnelle et désirez évoluer dans la fonction personnel.
Vous assisterez le chef du personnel d'une de nos usines (située à moins de 200 km de Paris) pour l'administration du personnel, la communication (réunions d'expression, groupes de projets...) et divers aspects de la fonction : études, tableaux de bord.
Votre réussite vous conduira, à terme, à assurer la totalité de la fonction dans d'autres établissements de notre groupe.
Merci d'adresser votre candidature sous réf. ACH à SOPAD NESTLE : Alain Girard, Direction du Personnel, 17, quai Paul-Doumer 92414 Courbevoie Cedex.

SOPAD Nestlé



Société de service et d'ingénierie en informatique en pleine expansion, spécialisée en logiciels embarqués pour l'Aéronautique, recherche

ingénieurs logiciel

possédant 1 à 2 ans d'expérience dans les domaines :
UNIX, Langage C, Microprocesseurs 68000, 68020, et disponibles très rapidement pour des projets en coopération avec de grandes sociétés aérospatiales.

Evolution rapide pour des éléments de valeur.

Lieu de travail : région parisienne.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. M 221 à SYSECA SELECTION, 315, Bureaux de la Colline, 92213 SAINT-CLOUD Cedex.



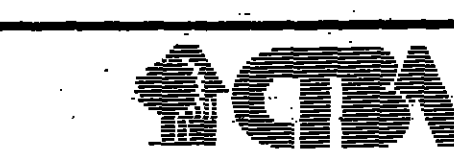
HOTEL - CLUB MARTINIQUE
(100 chambres)
recherche pour engagement immédiat son

Directeur

Ce poste sera confié à un homme capable d'animer une équipe de 40 personnes et d'insuffler, grâce à une expérience similaire en hôtellerie de séjour ou centre de profits, un sens aigü des relations humaines et une connaissance réelle de la commercialisation, le dynamisme indispensable à la pleine réussite de l'établissement.

Adresser CV, photo et prétentions à : SETLEM
95, rue d'Amsterdam 75008 PARIS

LEVI-TOURNAY/ASSCOM



CENTRE TECHNIQUE DU BOIS ET DE L'AMEUBLEMENT

Nous contribuons au développement de ces secteurs industriels en leur apportant des outils technologiques et de gestion performants. Nous créons un poste pour un jeune

ingénieur qualité

Au sein de notre Département Ameublement, vous êtes collaborateur direct du responsable de la section «gestion qualité», chargée de promouvoir la qualité au sein de la profession, avec pour mission :

- **audits qualité** dans les entreprises du secteur ameublement en France,
- **conseil** en entreprises sur le développement de la gestion de la qualité, introduction **d'outils de gestion**, notamment informatique, actions de **formation** inter ou intra entreprises, lancement de **cercles de qualité**,
- **entraînement** aux techniques de gestion et d'assurance qualité au sein même des différentes sections de notre Département Ameublement.

Jeune ingénieur, une première expérience vous a familiarisé avec l'organisation et le fonctionnement des entreprises industrielles. Vous êtes attiré par l'exercice de fortes *responsabilités dans une activité en constante évolution, exigeante par la nécessité* de rester en pointe et de respecter une grande éthique professionnelle.

Adresser lettre, CV, rémunération, photo, sous réf. M 211 à :
Mlle Huber, Ressources Humaines - **CTBA** - 10, Avenue de Saint-Mandé 75012 PARIS.

LEVI-TOURNAY/ASSCOM

PME
Filiale d'un groupe diversifié leader dans son domaine

cherche

INGÉNIEUR
expérimenté – environ 35 ans

Pour participer au développement d'un système de transmission de données par radio dans ses aspects matériel et logiciel.

EXPÉRIENCE SOUHAITÉE :
- Conception de calculateurs ou de terminaux à base de microprocesseurs motorola.
- Modems (radio et téléphoniques).
- Electronique analogique.
- Conception et écriture de logiciel.

RÉMUNÉRATION ATTRACTIVE

Ecrire sous n° 8.143 *Le Monde Publicité,*
5, rue de *Monttessuy*, 75007 Paris.

Ingénieur informaticien génie logiciel

Notre division aérospatial figure parmi les premiers équipementiers aéronautiques en France.
Avec 1 300 personnes, elle représente un potentiel de recherche et d'innovation de tout premier ordre.
Elle *recrute* un ingénieur disposant d'une solide *formation* de base en informatique (ENSIMAG, INSA Lyon...) et ayant acquis *quelques années d'expérience* dans le développement d'un logiciel de base et/ou en génie logiciel.
Nous vous proposons de prendre une part active à l'étude et la réalisation d'outils intégrés dans un atelier logiciel. Dans un environnement technique de haut niveau, vous pourrez utiliser et *valoriser votre connaissance* du *temps réel*, des techniques de compilation, de Unix...

Ce poste est à pourvoir à Valence

Crouzet Envoyer votre dossier de candidature en *précisant la réf.* GENLO/LM *au responsable* du recrutement, CROUZET S.A., 26027 Valence cedex.

BANQUE INTERNATIONALE
recherche

pour développer l'activité du groupe sur le marché français au profit de l'ensemble de sa clientèle internationale.

OPÉRATEUR BOURSE FRANÇAISE

- Très bonne connaissance du marché français indispensable.
- Expérience 2/3 ans dans charge agent de change ou équivalent exigée.
- Bonne maîtrise de la langue anglaise impérative.
- Formation universitaire et bonnes notions d'analyse financière souhaitées.
- Disponibilité (séjours éventuels à l'étranger).

Envoyer CV et *prétentions* à :
B.A.I.I.
12, place Vendôme, 75001 PARIS.

Notre société, leader dans son domaine, plus d'un milliard de CA, 3000 pers. , 8 usines, recherche pour son siège Paris-Nord son

JURISTE D'ENTREPRISE
ADJOINT DE DIRECTION ADMINISTRATIVE

L'impact de votre fonction : secrétariat général (tenue des conseils et assemblées, actionnariat...), assurances, services généraux. Mais il n'appartient qu'à vous de la faire évoluer vers d'autres horizons : contrats d'ingénierie, marques, contentieux technique... au niveau de l'organisation du service administratif par exemple (choix des équipements, gestion du personnel) ou encore dans le domaine de la communication (relations avec les actionnaires, Administrations...).

Une formation supérieure, 30/35 ans environ, 4/5 ans d'expérience en entreprise, dans le domaine juridique... Difficile d'exiger moins compte tenu des responsabilités qui vous attendent. Des qualités de négociateur, de contact, renforceront ce profil.

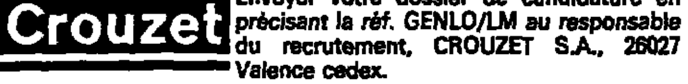
Notre Directeur des Services Administratif et Financier est impatient de vous connaître.

Merci d'adresser votre dossier en toute confidentialité sous réf. 525 M à notre conseil :

SODERHU
22, rue Saint Augustin
75002 PARIS

Soderhu
MEMBRE DE SYNTEC

DESSEIN



AIR INTER poursuit son développement. Objectif 87 : la qualité du service.
Nous renforçons aujourd'hui nos effectifs

HOTESSES ET STEWARDS

Après un stage de formation vous serez engagé à titre définitif.

Vous pouvez justifier du *niveau BAC, vous vous exprimez couramment en* anglais. Après une première expérience, vous souhaitez vous investir dans *une profession dynamique et exigeante.*
Vous avez entre 21 et 30 ans, votre présentation est excellente.
Vous avez passé avec succès le C.S.S.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., précisant votre taille et votre poids, photo d'identité et photo en pied, phocopie du C.S.S., sous la référence PNC, à
AIR INTER DP-YR - 1, avenue du *Maréchal-Devaux* - 91550 PARAY-VIEILLE POSTE.

MEDIA PA

Le département de la Drôme

recrute pour ses services, à Valence :

UN ATTACHÉ

Collaborateur direct du Directeur de la Coordination, de la Programmation, des Affaires Générales et du Personnel.

Le titulaire du poste assurera la responsabilité des différents bureaux dépendant du Service du Personnel – recrutement – gestion des personnels – formation dont l'informatisation est en cours.

Peuvent faire acte de candidature :

Les fonctionnaires de l'Etat ou des Collectivités Territoriales possédant une très bonne expérience dans ces domaines et titulaires du grade d'Attaché ou promouvables à celui-ci.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae + photo doivent être adressées à :
MONSIEUR LE PRÉSIDENT
DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA DROME
Service du *Personnel Départemental*
Hôtel du Département
Boulevard Vauban – 26026 VALENCE CEDEX

au plus tard le lundi 9 mars 1987.

BANQUE A TAILLE MOYENNE

recrute

- **Pour Montpellier**

1 RESPONSABLE D'AGENCE DE QUARTIER

Spécialisé dans la clientèle des Particuliers
Il doit avoir une solide connaissance des produits bancaires et une expérience d'animation de guichet et de démarche

- **Pour le Vaucluse**

1 EXPLOITANT ENTREPRISE

chargé d'un portefeuille de clientèle entreprises à gérer et à développer.
Il devra être dynamique.
Avoir déjà une première expérience bancaire et un Diplôme d'Études Supérieures.
Larges perspectives de carrières.

Envoyer C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions en indiquant le poste demandé sous n° 8.137 M
LE MONDE PUBLICITÉ - 5, rue de Monttessuy, Paris-7ᵉ.



JC Decaux

Mobilier Urbain recrute

Jeunes ingénieurs

Pour accompagner notre développement en France et à l'étranger.

A 27 ans minimum, de formation ingénieur A & M, ingénieur mécanicien voire DUT, vous avez déjà acquis une première expérience en bureau d'études, de préférence dans une société d'ingénierie ou de construction mécanique. Il vous sera confiée une mission de recherche et de développement, conception et réalisation de Mobiliers Urbains.

Votre créativité, votre sens esthétique, votre dynamisme, alliés à votre technicité, vous permettront de mener à bien votre rôle de décorateur de la cité future.

Vous êtes familiarisé aux nouvelles techniques informatiques (CAO/DAO). Vous parlez l'anglais et êtes prêts à voyager environ 25 % de votre temps.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature à la Direction du Personnel, BP 11, 78373 Plaisir Cedex.

LEADER DU MOBILIER URBAIN





Une nouvelle étape dans votre carrière commerciale

Directeur Régional Nord-Est **Belin-Pâtissier**

Vous en avez la carrure : professionnel confirmé de la vente, vous connaissez tous les rouages de la grande distribution et de la restauration hors foyer, et savez motiver les hommes.

A vous d'assurer la réalisation des objectifs commerciaux, d'animer l'équipe de vente (8 personnes), d'organiser les actions de promotion.

Vous participerez à la définition de vos objectifs prévisions et moyens, ferez appliquer sur le terrain la politique de la *Direction Commerciale et serez responsable des négocia*tions régionales.

Vous avez les qualités relationnelles indispensables pour assurer la présence de *BELIN-PATISSIER sur la région* Nord-Est. A vous d'en convaincre Bernard Franot, qui recevra personnellement votre dossier de candidature.

Biscuits BELIN
BP 93 - 91003 EVRY.



SOURCES

J • E • U • N • E • S • M • A • N • A • G • E • R • S

LA GENERATION DU BUSINESS, C'EST VOUS !

*Oui, vous, jeunes diplômés de l'enseignement supérieur (Grandes Ecoles de Commerce) qui possédez une ou plusieurs années d'expérience de la fonc*tion commerciale.

Comme nous, vous pensez que seule une action directe sur le terrain est efficace, en contact avec le marché et les hommes qui font les ventes. Comme *nous, vous avez compris l'importance stratégique du développement régional.*

C'est dans ce contexte que le Directeur de notre activité « Maison Individuelle » recherche ses proches collaborateurs à qui il confiera des missions très opérationnelles dans des domaines et régions variés. *Par la suite vous serez appelés à prendre la direction d'un centre de profit, voire d'une région.*

Fort de cette expérience le Groupe Maison Familiale vous permettra de faire évoluer votre carrière dans des domaines aussi passionnants et différents que la finance (FICOFRANCE), l'assurance (SOCIAFRANCE) ou l'hôtellerie.

Si vous souhaitez faire partie des businessmen de demain, sans nécessairement changer d'employeur avec une rémunération motivante, directement liée à vos résultats, adressez votre candidature (C.V. + photo + prétentions), à Jean-François DUFORT - **GROUPE MAISON FAMILIALE** - 15, rue de Marignan - 75008 PARIS.



MEDIA PA

Consultant opérationnel

études économiques et statistiques sur la diffusion de la presse

Bien organiser la distribution en France et à l'étranger, connaître le marché, ses besoins, ses tendances, la concurrence, prévoir au mieux et développer les ventes, réussir les réglages... autant d'impératifs quotidiens qui obsèdent les responsables de nos ventes au numéro, de nos abonnements et de notre distribution. Sous l'autorité de la Direction Commerciale, vous mènerez des missions d'études, de propositions et de conseil très opérationnel sur la diffusion de notre Journal et sur l'élaboration de tous les moyens d'information. Pour ce poste, nous souhaitons rencontrer des diplômés d'une Ecole de Commerce ou de Gestion -ESSEC, HEC, SUP DE CO, ECOFI, DAUPHINE- avec une spécialité en statistiques. Ils posséderont une expérience d'au moins cinq années dans des fonctions similaires en entreprise et/ou en cabinet d'organisation, où ils auront acquis la maîtrise de l'informatique et si possible la connaissance des circuits de la diffusion des journaux. Esprit d'analyse et maîtrise de la synthèse des aspects techniques, économiques, commerciaux, et financiers, goût de la communication et de la pédagogie leur permettront d'assister avec efficacité les différents services et d'éclairer avec professionnalisme les choix de la Direction Commerciale.

Merci d'adresser votre dossier + CV + photo + prétentions à notre Conseil, 10 rue du Colisée - 75008 Paris, sous la Réf. 305.

PAUL-EMILE TAILLANDIER CONSEIL

Responsable de marché

Accumulateurs industriels - Spécialisée dans le domaine de l'alimentation électrique ininterrompue, cette société, filiale d'un important groupe international, *recherche son responsable de marché accumulateurs. Placé sous l'autorité d'un* directeur de division, il cumulera l'ensemble des responsabilités marketing, techniques et commerciales que suppose la vente de tels équipements : définition des besoins, études techniques et négociation des contrats. Basé en proche banlieue ouest de Paris, ce poste s'adresse à un cadre technico-commercial âgé de 28 ans minimum diplômé de l'enseignement supérieur technique (électricité, électromécanique...) et parlant couramment l'anglais. Il doit également justifier d'une expérience de la vente aux intégrateurs et/ou aux utilisateurs finaux de biens d'équipements industriels (batteries, groupes électrogènes, matériels de conversion d'énergie ou apparentés). La rémunération annuelle de départ constituée d'une partie fixe et de primes sur objectifs quantitatifs et qualitatifs sera fonction des compétences présentées. Ecrire à J.M. JACLOT en précisant la référence A/R9216M. (PA Minitel 36.14 code PA)

PA

PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Ingénieur développement produits

Pyrénées

Cet important constructeur français de matériel électrique et électronique (500 personnes, 300 millions de francs de chiffre d'affaires) recherche dans le cadre du développement de son secteur d'activités réseaux de distribution électrique MT/BT, un *ingénieur développement.* Basé au siège dans les Pyrénées, il aura pour mission de faire évoluer la gamme de produits existants et de développer de nouveaux produits dans ce secteur d'activités tant en France qu'à l'étranger. Il travaillera en étroite collaboration avec les services de fabrication, qualité et commerciaux de la société et aura de fréquents contacts avec la clientèle. De formation ingénieur mécanicien type AM, INSA..., il devra justifier d'une expérience réussie de 3 à 5 ans dans une activité de développement ou de fabrication et posséder de bonnes connaissances en électricité, électronique et automatismes. La pratique de l'anglais est nécessaire. Le fort potentiel de ce candidat lui ouvrira de larges perspectives d'évolution dans l'entreprise. *Ecrire à Arlette BIEBUYCK en précisant la référence A/T7169M.* (PA Minitel 36.14 code PA)



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

71 bis, allées Jean-Jaurès - 31000 TOULOUSE - Tél. 61.63.70.63

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Professionnels de la vente grande consommation à vocation internationale



est la première marque de produits laitiers frais dans le monde (37 pays - les 5 continents). La franchise Yoplait international assure aux partenaires industriels à l'étranger le transfert de méthodologies, de techniques de fabrication et de commercialisation. Le département développement commercial international se renforce en intégrant deux nouveaux collaborateurs chargés d'apporter aux franchises leur savoir-faire en matière de commercialisation de produits frais : politique commerciale, organisation et gestion de la force de vente, méthodes de vente, formation, recrutement... Ces postes s'adressent à de jeunes diplômés de l'enseignement commercial supérieur, disposant d'une première expérience d'environ 3 ans de la vente de produits de grande consommation dans une grande entreprise structurée, et ouverts à tous les aspects de la vente : merchandising, gestion, formation... Une bonne pratique, *pour l'un de l'anglais et de l'espagnol, pour l'autre de l'anglais et de l'allemand* est nécessaire. Une forte motivation pour une activité internationale dans le cadre d'une large autonomie est indispensable. *Le poste est situé à Paris et suppose de fréquents déplacements.* Ecrire à B. COULANGE en envoyant curriculum-vitae, photo et prétentions en précisant la référence S8135M. (*PA Minitel 36.14 code PA*).

PA

PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Ingénieur électro-technicien

Sud-ouest

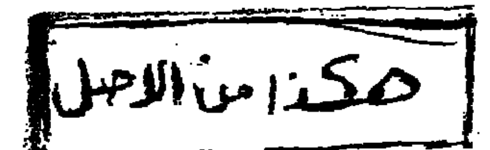
Bureau d'études appareillage électrique - Cette société, en forte expansion (250 millions de francs de chiffre d'affaires), dont le siège (360 personnes) est *situé dans le Sud-Ouest de la France, est le leader national sur le marché du matériel* électrique de distribution publique basse tension et MT/BT (35 % du marché français). Particulièrement attachée à poursuivre son avance technique, elle recherche, pour son bureau d'études (20 personnes), un ingénieur électro-technicien. Rendant compte au responsable du service et s'intégrant à une équipe de quatre ingénieurs, il se verra confier l'entière responsabilité d'études importantes pour la France et l'export (cahier des charges, études de matériels, recherche de technologies nouvelles). *Il soutiendra certains dossiers auprès de la direction générale et les suivra* jusqu'à la phase de fabrication. Ce poste s'adresse à un jeune ENSI ou équivalent pouvant justifier d'une *première expérience en bureau d'études de matériel électri*que. La rémunération sera essentiellement fonction des qualités et de l'expérience du candidat retenu. Le poste est basé dans une agréable ville du sud-Ouest. Ecrire à M. FABRE en précisant la référence A/T7168M. (PA Minitel 36.14 code PA)



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

71 bis, allées Jean-Jaurès - 31000 TOULOUSE - Tél. 61.63.70.63

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse



REPRODUCTION INTERDITE



Spécialiste Salles de Marchés.

*La conception et le développement du premier logiciel de Salles de Marchés sur réseau de micro-ordinateurs a permis à CONCEPT S.A., leader français de l'informatique financiere, de connaître une **réussite considérable** sur ce marche très porteur.*

*Afin d'assurer a notre clientèle, toujours plus nombreuse, la meilleure qualité de service, nous souhaitons renforcer notre **Département "Banque"** par l'intégration d'un Professionnel des Salles de Marchés.*

*Ce **consultant expérimenté**, homme de marchés ou specialiste back-office - francs, devises ou titres - participera à la **mise en place de nos progiciels chez nos clients**, en amont (audit, conseil), comme en aval (formation, assistance).*

*La rémunération envisagée pour ce poste (basé à PARIS/OUEST), très motivante, est assortie de réelles **possibilités d'évolution** liées à notre dynamisme et à notre volonté d'entreprendre.*

*Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. SMI à notre Conseil **IRCOM** Développement.*
Immeuble Montréal, 3, rue du Javelot
75013 PARIS.
La discrétion la plus absolue vous est garantie.

concept L'ESPRIT DE FINANCE

Saunier Duval
eau chaude chauffage

Unissons nos énergies et nos méthodes.

Chaudières, chauffe-Bains, chauffe-eau : plus de 2 000 appareils sortent chaque jour de notre usine de Nantes et sont expédiés dans le monde entier. 1 400 personnes travaillent dans cet établissement moderne et compétitif, en permanente évolution, à l'image du Groupe dont il fait partie : Saint-Gobain.

Nous vous proposons de prendre la tête du bureau des méthodes, composé d'une quinzaine de techniciens bien rodés. Professionnel(le) expérimenté, diplômé ENSI, ENI, ou équivalent, vous avez une pratique opérationnelle de tout ou partie des métiers suivants : découpage-emboutissage, injection plastique, chaudronnerie fine de cuivre, traitements de surface, montage, assemblage.

Votre mission ? Concevoir les gammes de fabrication et les outillages, implanter les machines et organiser les lignes d'assemblage en poursuivant notre politique d'élargissement des tâches et de fonctionnement des *équipes en groupes autonomes. Fonction charnière, au carrefour des différents services, qui exige compétence* et goût du travail en équipe. Pour un premier contact, adressez votre dossier complet sous référence 652 552 M à notre conseil SIRCA, 64 rue La Boetie, 75008 Paris, en précisant votre rémunération actuelle. Les entretiens auront lieu à Nantes et à Paris.



Membre de Syntec

SOURCES

SGS QUALITEST Filiale Française du 1er groupe mondial de contrôle et de certification recherche pour sa division Pétrole et Pétrochimie

L'ADJOINT COMMERCIAL du DIRECTEUR

La fonction à prédominance commerciale peut convenir à un Cadre Technico-Commercial. Une bonne connaissance et une réelle expérience des milieux pétroliers et/ou pétrochimiques, plus particulièrement dans le domaine du transport et des approvisionnements constituent un avantage certain. Le dynamisme commercial, un esprit ouvert au changement et à l'innovation seront cependant déterminant pour notre choix. Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable.

Merci d'écrire avec CV, prétentions : Direction du Personnel



16 rue du Louvre - 75001 PARIS

UN CONSULTANT JUNIOR POUR UN METIER D'AVENIR...

Filiale de l'une des premières SSII françaises, notre activité (recrutement et formation) s'adresse au Groupe **UNILOG, (650 p.)** dont nous faisons partie, et à une clientèle extérieure... Notre équipe, en pleine croissance, cherche un jeune consultant : il sera l'interlocuteur privilégié du Groupe, il définira lui-même avec les opérationnels leurs besoins en recrutement (ingénieurs débutants et expérimentés), lancera les opérations auprès du public (rédaction des annonces presse) et des Ecoles, assurera la sélection des candidats. Il saura jouer un rôle de conseil à la décision auprès de ses interlocuteurs.

Responsable à part entière de son activité, il bénéficiera d'une large autonomie... et d'une solide infrastructure administrative et informatique.

Vous êtes passionnés de gestion humaine, votre formation (Psychologie, ESC option gestion humaine,...) s'associe à une première expérience de recrutement. Nous serons heureux de vous rencontrer et de vous accueillir dans notre équipe, et vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo) sous référence M022. à

UNILOG
Ethnos

9 rue Alfred de Vigny, 75008 PARIS, MEMBRE DE SYNTEC Informatique

DESSEIN

TELERATE

Peu de sociétés peuvent se prévaloir d'un succès aussi remarquable que celui de TELERATE dans le domaine des

SERVICES D'INFORMATION FINANCIÈRE EN LIGNE

Bien soutenue par nos prestigieux partenaires, Dow Jones et Associated Press, notre croissance a été forte et régulière et nous permet de desservir 10000 abonnés avec 30000 terminaux dans le monde, parmi lesquels 1 000 institutions françaises et étrangères, les plus représentatives des marchés financiers nationaux et internationaux, contribuent elles-mêmes à la constitution et à la mise à jour permanente de nos données.

Pour atteindre nos objectifs très ambitieux en France, nous recherchons :

COMMERCIAUX TRÈS MOTIVÉS

qui ont déjà obtenu des résultats remarquables dans la vente, par exemple de produits informatiques ou de services communication, ou bien qui ont acquis une grande connaissance des marchés financiers, monétaires ou boursiers, au sein d'institutions reconnues, et souhaitent *maintenant entamer une carrière commerciale.*

Les candidats idéaux ont cette double expérience et sont probablement âgés de 25 ans environ. Compte tenu de nos exigences, nous sommes prêts à leur assurer, pour objectifs atteints, un revenu annuel de :

400.000 FF

Il y a là une opportunité rare à saisir pour des candidats de valeur, au moment où les déréglementations et les décloisonnements des marchés financiers en France offrent des perspectives nouvelles, et cela dans une société qui est maintenant n° 1 aux Etats-Unis et n° 2 en Europe.

Les candidatures (lettre manuscrite + CV + photo) sont à adresser confidentiellement à :
INTERFINET FRANCE
Référence AA/86 C, 128, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 PARIS

INGÉNIEUR
Débutant
AÉRODYNAMIQUE
Nicole Tourrade
94, rue St-Lazare, 9e
Tél. : 42-85-38-74.

FUTUR DIRECTEUR COMMERCIAL POUR LA SUCCURSALE FRANÇAISE
DE DISCO + SEIER EUROPE

Si vous avez une vocation commerciale/clientèle, si vous êtes organisé et ambitieux...

Contactez-nous immédiatement à notre siège en Suisse, pour *regagner* et *étendre* notre importante part du marché français du matériel pour la fabrication de semiconducteurs (70 % du marché mondial).

RÉPONSE RAPIDE
CURRICULUM VITAE EN ANGLAIS

Contact. M. M. Bak, disco + seier ag

Esslenstrasse 1, CH-8280 Kreuzlingen.
Téléphone : (19) 41-72-72-54-44.

Nous sommes un important

Groupe d'Assurances

du Secteur Privé

- Vous êtes un **jeune diplômé d'Etudes Supérieures** (Bac+5, ESCAE...)
- Vous souhaitez mettre en valeur vos qualités de créativité, de tonicité. Vous aimez animer une équipe.
- Vous aspirez à être autonome dans votre vie professionnelle, en charge d'un secteur de production et responsable de ses résultats.

Rejoignez-nous et devenez l'un de nos

Inspecteurs

Après **2 années de formation** (rémunérée) théorique et pratique, nous vous confierons une circonscription et l'animation d'une douzaine d'agents généraux.

Votre rémunération sera motivante et votre évolution professionnelle sanctionnera votre réussite.




Adresser CV détaillé s/réf. 572/03M à
FRANCE CADRES
22, rue Saint-Augustin 75002 Paris
qui vous garantit le plus strict anonymat.

PIERRE ET VACANCES

1re chaîne locative de loisirs

recherche pour la région de Savoie

UN RESPONSABLE TECHNIQUE RÉGIONAL

- Dépendant directement du Directeur Régional, il veillera à la maintenance du patrimoine qui lui sera confié (2.000 appartements répartis sur plusieurs stations de sports d'hiver), gérera et maîtrisera les *consommations d'énergie, contrôlera le budget qui lui sera attribué* et encadrera une équipe technique d'une dizaine de personnes.
- *Ce poste se situe dans une de nos stations et implique de fréquents* déplacements dans toute la région.
- Nous souhaitons retenir un candidat capable de s'adapter aux conditions particulières de la vie en station de montagne, dynamique, de formation technique supérieure (BAC + 2), ayant une première expérience professionnelle réussie dans le domaine de la maintenance et de l'encadrement.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo, à :
PIERRE ET VACANCES. RÉF. AMG
54, avenue Marceau, 75008 PARIS.

AGENCE DE PUBLICITÉ
recherche

COMPTABLE UNIQUE

Expérimentée, mi-temps, pour tenue complète comptabilité.

Adresser lettre manuscrite + CV + photo + prétentions à PROMO J. 9, rue Lagrange, 75005 PARIS.

Sté Paris 15e, DACTYLOS langue maternelle Espagnol, *expér. traitement de texte.* Ecr. av. C.V. N° 95827. PUBLICITÉ ROGER BLEY. 101, rue Réaumur. 75002 PARIS qui transmettra.

Univ. de Compiègne
division polymères et composites
RECHERCHE

UN INGÉNIEUR

avec D.E.A. (génie mécanique option matériaux et structure. Etude du comportement mécanique de composites carbone epoxy de l'aéronautique.
A pourvoir mars 1987.
Env. C.V. à M. Benzeggagh, Université, B.P. 233. 60200 Compiègne.

LE CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL DE ROUEN

recherche

MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES

Les personnes intéressées adresseront leur candidature accompagnées de leur C.V. à la *DIRECTION DES PERSONNELS DU* CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL DE ROUEN
1, rue de Germont
76031 Rouen Cedex.

SOCIÉTÉ SITUÉE A CARROS PRÈS DE NICE
recherche

COMPTABLE CONFIRMÉ(E)

Titulaire du B.T.S., ayant environ trentaine et exp. certaine *au niveau pratique, montage bilan.*

Ecrire sous le n° 8.138 *LE MONDE PUBLICITÉ*
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Un chef de département nucléaire
Un chef de département tuyauterie
Un chef de département armement

Les candidats INGÉNIEURS grande école, devront avoir 10 ans d'EXPÉRIENCE TECHNIQUE, dont la plus grande partie passée en management de bureau d'études et en actions commerciales. La définition des postes à pourvoir sera précisée lors des différents entretiens.

- LIEU DE TRAVAIL MARSEILLE.
- *Clientèle potentielle en FRANCE.*
- Rémunération fonction de la valeur prouvée du candidat.
- Poste d'avenir pour candidat courageux, imaginatif, souhaitant créer et intéressé par le management moderne.
- Préciser la rémunération actuelle, les motivations et les références. Envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé avec photo.

Ecrire sous numéro 8.142 Le Monde Publicité,
5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

Sté DE DISTRIBUTION DE MATÉRIEL DE MANUTENTION GRANDE MARQUE
recherche

CADRES

PROFIL MARKETING

pour postes chefs d'agence ou filiale avec responsabilité objectifs commerciaux, financiers, humains

Esprit d'entreprise, sens des responsabilités, expérience de la direction d'une équipe de 10/15 personnes sont demandés.
Spécialistes en chariots élévateurs et/ou service après-vente sont très souhaités.

postes en Bretagne, Vendée et région parisienne

Envoyer lettre manuscrite et C.V. à :
B. DUMORTIER
9, quai de l'Indusrie
91200 ATHIS-MONS

IMPORTANTE ENTREPRISE GENIE THERMIQUE ET CLIMATIQUE
Banlieue OUEST, recherche

CADRE JURIDIQUE

Le candidat retenu, âgé de 28 ans environ, diplômé en Droit des affaires ou Droit privé (Maîtrise), formation éventuellement complétée par un diplôme de type IAE, Institut du Droit des affaires, devra justifier d'une expérience de 3 ans environ dans le BTP ou l'ingénierie, et avoir traité des problèmes de contrats et de contentieux.
Compte-tenu de l'appartenance à un groupe de premier plan, et des perspectives au sein même du service, la personnalité et le potentiel du candidat, adjoint du chef du service, seront déterminants.
Une bonne pratique de l'anglais est nécessaire compte-tenu de la part des affaires à l'export.
Envoyer CV, photo et prét. sous réf. 20133 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE

SOCIÉTÉ SPÉCIALISÉE DANS LA SÉCURITÉ BANCAIRE ET PRIVÉE RECHERCHE POUR SON DÉPARTEMENT SÉCURITÉ, ÉLECTRONIQUE :

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

- Homme de terrain, 35/40 ans, capable de développer commercialement les ventes de produits de sécurité électronique et de télétransmission, de réaliser et gérer son CA annuel et d'assurer la *gestion complète du chantier* (études, réalisations, maintenance).
- Poste basé à TOULOUSE et à assurer immédiatement.
- De formation micro-électronique, une expérience d'au moins 5 ans dans une société spécialisée (CERBERUS, GUINARD, TRINDEL, CHUBB) serait appréciée.

Adresser CV détaillé avec prétentions, lettre manuscrite et photo : SECSO SA Service Emploi formation, Madame PIGNAN,
28, port Saint-Sauveur, 31400 TOULOUSE.

VOUS AIMERIEZ

RÉUSSIR

EN PROVINCE OU A L'ETRANGER

Vous avez de l'initiative
Devenez enseignant d'une nouvelle méthode de dessin d'art et de peinture
Formation complète + aide au démarrage assurées.
Investissement de départ vite amorti
(ouvert aux débutants sans limite d'âge)

CRÉATION ET FUTUR INTERNATIONAL
3, rue des Sources – 91400 ORSAY
Tél. : (1) 69-28-78-66

Société d'Équipement Aéronautique, recherche

TECHNICIENS DUT

Electronique niv. IV et V
1. – pour son service méthode production,
étude de postes,
rédaction gamme suivi des fabrications
2. – pour son service qualité rédaction spécification de contrôle, analyse retour et intervention qualité en clientèle.
Expérience 2 à 5 ans service méthode ou essai souhaité.
Adresser CV, photo et prétention à :
BRION LEROUX
2 et 4, rue Isaac-Newton
Z.I. du Coudray
93156 Le Blanc-Mesnil Cedex

Sté Paris 15e. TRADUCTEURS TECHNIQUES français-espagnol expér. électroniq. – Ecr. C.V. N° 95824 PUBLICITÉ ROGER BLEY. 101, r. Réaumur 75002 PARIS

Jeune avocat(e) (ou *formation* juridique Licence – Maîtrise minimum) pour intégrer bureau de Paris d'une société internationale de publicité/Relations Publiques et assister son Directeur général dans le domaine juridique.
Envoyez C.V. avec photo et prétentions à :
Madame Lilian de Ridder
22, av. Pierre 1er de Serbie
Paris 16e.

Recherchons

CONSULTANTS FORMATEURS

Gestion d'entreprise informatique. R.H./management
Les candidatures sont à adresser sous n° 8144 M
Le Monde Publicité
5, r. de Monttessuy, Paris 7e.

Hebdo normand, recherche
JOURNALISTE
DACTYLO

Ecrire sous le n° 8.140
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Association « Les Amis du Cinéma » recherche

ANIMATEUR-PROGRAMMATEUR
(plein temps)

Salle art et essai – Env. C.V., photo et prét. Cinéma Chantecler 73400 UGINE – Tél. 79-37-31-28

Le Monde CADRES

ADVANCED MICRO DEVICES

L'un des leaders mondiaux en circuits intégrés

RECHERCHE

2 TECHNICO-COMMERCIAUX

Vous avez :

UNE FORMATION TECHNIQUE NIVEAU INGENIEUR ELECTRONICIEN.

UNE EXPERIENCE REUSSIE DE 2 A 3 ANS DANS LA VENTE DE SEMICONDUCTEURS ET/OU CIRCUITS INTEGRES.

UNE BONNE CONNAISSANCE DE L'ANGLAIS ECRIT ET PARLE.

Salaire composé d'un fixe et d'une commission. Voiture de fonction. Lieu de travail à Rungis (94). Postes à pourvoir le plus rapidement possible.

Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions à :
Advanced Micro Devices
SILIC 314 - 74, rue d'Arcueil - 94588 RUNGIS CEDEX

RESPONSABLE EXPORT ITALIE

Filiale d'un très important groupe spécialisé dans le domaine de la santé

Nous fabriquons et commercialisons dans le monde entier des produits de haute technologie destinés au secteur médical et en particulier à la médecine dentaire.

Notre société, d'un effectif de 160 personnes (180 MF de C.A.) exporte plus de 65 % de sa production possède 4 filiales à l'étranger (RFA, USA, Espagne, Japon) et à un taux de croissance de 30 à 40 % par an.

Dans le cadre d'une politique de consolidation de nos marchés et de diversification de notre clientèle **nous recherchons ce nouveau collaborateur** rattaché au Directeur du Développement International et bénéficiant d'une grande autonomie d'action

Celui-ci aura pour mission de dynamiser nos agents et clients existants, d'introduire nos nouveaux produits, de prospecter de nouveaux marchés dans le cadre de notre politique de diversification, de trouver de nouveaux agents et/ou clients, de proposer et de construire la politique marketing à court et moyen terme. Ce poste doit motiver un homme de terrain, âgé au minimum de 28 ans, idéalement diplômé de l'enseignement supérieur, pouvant justifier d'une expérience commerciale, si possible à l'export, voire en Italie ce qui serait un plus.

La pratique courante de l'anglais et surtout de l'italien est très fortement souhaitée.

La réussite dans ces fonctions implique un tempérament de battant et une grande disponibilité liés à un bon esprit d'équipe et un sens aigu de la négociation.

Les conditions offertes et les réelles perspectives d'évolution seront de nature à intéresser et convaincre des personnalités de valeur.

Le poste est basé à BORDEAUX.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. complet, photo et rémunération actuelle à :
SATELEC S.A. - A l'attention de M. PUGET
Z.I. du Phare - B.P. 216 - 33708 Mérignac Cedex.

E.N.S.M. Nantes

recherche

DÉLÉGUÉ (E)

pour participation à la gestion et à la promotion de concours des E.N.S.I.

- Niveau : maîtrise ou plus.
- Salaire : grille CNRS.
- Lieu de travail : Paris et déplacement en province.

Qualités requises :
Animateur
Personne de contact
sens développé de la gestion administrative.
Disponible : fin mars 1987.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. + références à l'ENSM. 1, r. de la Noë, 44072 Nantes Cedex 03. Avant le 14 février.

L'Office public départemental d'HLM de la Haute-Savoie Annecy

(2, rue Marc-Leroux)

RECRUTE

– par mutation, détachement, ou sur titres, son chef de service projet au sein du département construction.

SON PROFIL : Le candidat sera de préférence un architecte DPLG, environ 30 ans, ayant des connaissances en économie et urbanisme. Une expérience informatique est vivement souhaitée.

SON POSTE : Il sera chargé d'effectuer les études de faisabilité pour les opérations futures de l'organisme (locatif, accession et autres).

– de manager son équipe de monteur d'opération et les intervenants extérieurs pour la mise au point des dossiers de financement en respect avec les programmations.

– De transférer au service travaux l'ensemble des dossiers dès leur financement.

Les candidats doivent constituer un dossier de candidature comprenant :
– 1 curriculum vitae manuscrit détaillé.
– 1 copie du diplôme.
– 1 photo d'identité.

A adresser au directeur de l'OPDHLM (Adresse ci-dessus).

CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE DES TRAVAILLEURS NON SALARIÉS

recrute pour son SERVICE INSPECTION

CADRES

IL EST DEMANDÉ :
– maîtrise en droit ou sciences éco et connaissances compt. souhaitées.

Adres. lettre manusc. CV. photo et prét. s/s réf. 1091. LTA antenne St-Lazare 39, rue de l'Arcade 75008 PARIS qui transm.

CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE DES TRAVAILLEURS NON SALARIÉS

recrute pour son SERVICE INSPECTION

CADRES

IL EST DEMANDÉ :
– Maîtrise en droit ou sciences éco et connaissances compt. souhaitées.

Adresser lettre manus. CV. photo et prét. s/s réf. 1091 LTA antenne St-Lazare 31, rue de l'Arcade 75008 Paris, qui transm.

Association de gestion et promotion de la Formation

recherche

COLLABORATEUR

pour bâtir plan formation alternance avec entreprises, participer à des interventions pédagogiques pour jeunes adultes et coopérer à l'animation d'un atelier pédagogique.

Env. CV et prétentions à : AGPF – Mission locale Avenue du Général-de-Gaulle 78200 MANTES-LA-JOLIE.

Chargé agents de change

Recherche

Responsable-Gestion administrative et comptable FCP et SICAV

Niveau DECS. Expérience professionnelle souhaitée.

Ecrire sous le nº 8.147, LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de monttessuy, Paris-7ᵉ.

INSTITUT SUPÉRIEUR DES AFFAIRES

recherche

CADRE ADMINISTRATIF

Chargé du marketing, de la communication et des relations extérieures

FORMATION :
– écoles sup. de gestion ;
– sciences Po. ;
– anglais courant indispensable, 5/8 ans expérience.

Adr. lettre + C.V. + photo à CENTRE HEC – ISA Service du Personnel 1, rue de la Libération 78350 JOUY-EN-JOSAS.

LE CONSEIL GÉNÉRAL DU VAL D'OISE

RECRUTE

UN ANIMATEUR (H. ou F.)

pour son service départemental d'archéologie

PROFIL DU POSTE
Accueil du public et des groupes. Fabrication, présentation et animation des expositions.
Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme de second cycle en Histoire de l'art et archéologie.

Adresser lettre, C.V. détaillé et diplôme avant le 15 février 1987, au conseil général du Val d'Oise, direction du personnel et de l'action sociale, bur. du recrutement et de la formation 2, LE CAMPUS 95032 Cergy-Pontoise Cedex

VILLE DE VERSAILLES

recrute un

CHARGÉ D'INFORMATION

pour son service de la communication et des affaires culturelles. Il sera chargé, sous l'autorité du Directeur, de collaborer à la collecte à la mise en forme et à la diffusion de l'information adaptée aux différents médias : grande presse, mensuel publié par la Ville, minitel, radio locale, etc.

Un diplôme de l'enseignement supérieur (école de journalisme, CELSA ou autre) est nécessaire. Une expérience probante dans un service de communication et une aptitude certaine à la rédaction sont exigées.

Rémunération : 6 800 F net/mois

adresser lettre manuscrite + C.V. à M. le Maire de Versailles – Hôtel de Ville, RP 1144. 78011 Versailles Cedex

UNIVERS DE LA GESTION

« Allonger » notre processus prévisionnel... Prendre position sur les places financières...

Nous sommes une Société (617 M de F, + de 800 personnes) du secteur de la Chimie Fine et de la Pharmacie qui a quintuplé en six ans son C.A. et triplé ses effectifs ! Tout va bien, merci ! Il n'empêche que notre Directeur Financier souhaite s'adjoindre un

Chef de service trésorerie

qui puisse donner une nouvelle dimension à cette activité. En effet, à la tête d'une petite équipe, il aura à concevoir, bâtir et mettre en place des outils et des tableaux de bord qui permettront d'affiner à CT et MT la prévision. Cette « veille attentive » de notre situation financière nous permettra de renforcer le « haut du bilan » et nous mettra en condition favorable pour... aller plus loin !

Jeune ESCAE, ISG, etc., vous êtes un numéro deux plein de promesses ! Venez prendre en mains notre Service TRESORERIE ! A bientôt !

René DAGIRAL, notre Conseil, attend votre resumé de carrière, sous la référence V/CST/LM.

Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

MEDIA PA

DIRECTEURS OU SOUS-DIRECTEURS D'AGENCE

4 agences de la Banque Populaire attendent la nouvelle vague...

La Banque Populaire de la Côte d'Azur, c'est la banque de la nouvelle méditerranée, une banque qui innove en permanence pour progresser avec sa région : 3 nouvelles agences en 86, 3 autres en 87.

Une grande banque régionale (60 agences, plus de 1000 collaborateurs) qui, sur place, rassemble compétence et pouvoir de décision.

En devenant Directeur ou Sous-Directeur de l'une de nos agences à NICE, TOULON, DIGNE ou ST-RAPHAËL, vous aurez l'opportunité d'y exprimer votre efficacité, vos talents de gestionnaire et de «patron».

Ces structures ont un fort potentiel de développement vers une clientèle de PME et de particuliers haut de gamme.

Autonome, vous donnerez une impulsion à votre agence pour lui faire dépasser la croissance du marché, alors, vous toucherez une prime pouvant représenter jusqu'à 15 à 20 % de votre rémunération de base.

Une formation supérieure, une expérience de 3 à 5 ans en agence ou dans ce type de fonction, une compétence prouvée dans les produits financiers sont indispensables. La pratique de l'anglais et éventuellement de l'italien serait un atout.

Vous faites partie de la nouvelle vague d'entrepreneurs qui ont la tête sur les épaules et des ambitions à revendre ? Prenez contact avec nous en écrivant à Rémi Chevalier, Dépt. Hommes et Structures, Chambre Syndicale des Banques Populaires, 131 avenue de Wagram 75017 Paris.

LA BANQUE DE LA NOUVELLE MEDITERRANEE

Banque Populaire de la Côte d'Azur

UNE ENERGIE NOUVELLE EN FRANCE.

média-system

DIRECTION des COMPTABILITES du GROUPE

Prendre la responsabilité des consolidations

METROPOLE LILLOISE

A ce titre, vous évoluerez dans un contexte permettant un large développement personnel. Vous exercerez deux responsabilités principales :
- l'élaboration du reporting trimestriel des bilans,
- la consolidation des comptabilités de la société mère

Ce poste de haut niveau s'adresse à un candidat de 30 ans environ possédant un DECS et certificat supérieur, pouvant justifier d'une expérience probante de 3 ans dans une fonction similaire au sein d'un cabinet d'audit ou d'une direction financière d'un groupe important et ayant déjà pratiqué la fonction.

Vous avez un goût prononcé pour l'utilisation d'outils informatiques pointus.

La rémunération comprend un intéressement aux résultats de l'Entreprise.

Adressez votre dossier de candidature sous réf. DC/M (C.V., photo, prétentions) à Françoise POITOU - AUCHAN - 18, avenue de Flandres - 59170 CROIX.

Nous vous assurons une totale confidentialite.

Auchan

MEDIA PA

Le Monde

Avec 900 millions de Chiffre d'Affaires, des ventes Presse et Publicité en hausse, une diversification des produits et 1000 personnes, notre Journal construit son avenir d'entreprise performante dans le monde des médias. La Direction Financière recherche un

Professionnel de la comptabilité pour assister le contrôleur de gestion

En collaboration étroite avec le Contrôleur de Gestion et le Directeur de la Comptabilité, vous participerez à l'élaboration et la mise au point des systèmes de gestion, de la comptabilité analytique aux tableaux de bord. A partir de ces nouveaux outils et systèmes, vous rédigerez l'ensemble des procédures qui présideront aux nouvelles méthodes de travail des équipes comptables -une quinzaine de personnes- dont vous assurerez la formation. Le succès dans cette mission doit naturellement vous faire évoluer vers l'animation et l'encadrement du Service Comptabilité. Pour ce poste aux responsabilités évolutives, nous souhaitons rencontrer des professionnels de la comptabilité possédant au moins 5 ans d'expérience avec éventuellement un passage en cabinet d'Audit. Avec une formation Ecole de Commerce ou de Gestion et le DECS, nous apprécierions une spécialisation en organisation. Ces responsabilités font autant appel à la rigueur et à l'imagination qu'à la souplesse et à la ténacité. Nous parlerons ensemble de votre rémunération et de votre évolution dans notre structure.

Merci d'adresser votre dossier + CV + photo + prétentions à notre Conseil, 10, rue du Colisée - 75008 PARIS, sous la réf. 306.

PAUL-EMILE TAILLANDIER CONSEIL

هكذا من الاصل

REPRODUCTION INTERDITE

UNIVERS DE LA GESTION



BRISTOL-MYERS S.A.

Développer la Fonction Planning Financier **Paris**

Filiale d'un des premiers groupes pharmaceutiques internationaux, (1 milliard de F de CA, 1000 pers.), plusieurs sociétés et laboratoires, un centre international de recherche ultra moderne, composent notre groupe en France.

La Direction Financière se renforce actuellement dans le cadre d'une croissance soutenue et crée la fonction :

Directeur Financial Planning et Business Analysis

TEG
113, rue de l'Université
75007
PARIS

DESSEIN

En étroite collaboration avec le Directeur Financier et les directeurs opérationnels et dans le cadre de la stratégie définie par le groupe, le candidat aura pour mission de :
• *mettre en place et animer le planning financier et «business analysis» comme véritable instrument de gestion,* • coordonner l'élaboration des objectifs, budgets et prévisions financières, • effectuer l'analyse des performances par rapport aux objectifs, • mettre en place un reporting financier interne ainsi que des procédures et mesures à prendre pour définir les indicateurs de gestion.

Le candidat retenu sera de formation supérieure, Grande Ecole de gestion, option finances, ou MBA, maîtrisant, après plusieurs années d'expérience, le processus du contrôle de gestion et du planning financier au sein de sociétés ou groupes anglo-saxons. Des qualités relationnelles importantes ainsi que des *capacités de conception, d'analyse et de synthèse sont indispensables. La pratique de l'anglais est nécessaire.*

Merci d'adresser lettre de candidature, CV détaillé, photo et salaire actuel à **TEG**, en précisant la référence *61302 M*



Auditeurs Internes

Un organisme financier international recherche des auditeurs ayant 3 à 5 ans d'expérience acquise en cabinet anglo-saxon ou banque. Formation supérieure + anglais indispensable. Postes évolutifs en France ou à l'étranger. (Réf. M61402 NM).

Trésorier Francs et Devises

Un important groupe tertiaire à vocation internationale recherche un jeune trésorier. Grande Ecole + 5 à 7 ans d'expérience, connaissance des nouveaux instruments. Anglais impératif. Poste évolutif. (*Réf. M61502 NM*).

Responsable Comptabilité Générale Banque

TEG
113 rue de l'Université
75007
PARIS

DESSEIN

Prise en charge de l'ensemble de la comptabilité générale dans un groupe international en fort développement.
30 ans minimum, expérience de la fonction en environnement bancaire anglo-saxon. (Réf. M 61602 NM)

Merci d'adresser lettre de candidature, CV détaillé, photo et salaire actuel à **TEG**, en précisant la référence du poste choisi.



Nous sommes un des leaders internationaux dans le domaine du **«high tech»**.

Pour assurer le développement de notre filiale française (95 MF, 50 personnes, croissance annuelle de 20 %) dans un contexte de gestion participatif et performant nous recherchons

Un Directeur Financier et Administratif **(Les Ulis 91)**

TEG
113 rue de l'Université
75007
PARIS

DESSEIN

Collaborateur direct du Directeur Général et solide interlocuteur de l'international, vous êtes chargé d'organiser et d'optimiser les moyens financiers, comptables et informatiques de la société pour soutenir notre progression constante; comptabilité générale *et analytique, contrôle du crédit et recouvrement, reporting mensuel, fiscalité, contrôle* budgétaire et analyse des résultats, cash management, administration des ventes...

Outre une formation supérieure en finance - comptabilité (plus DECS), vous apportez une expérience professionnelle solide des systèmes de gestion anglo-saxons, de l'informatique, ainsi que la souplesse et la fermeté nécessaire pour vous imposer dans la fonction. La maîtrise de l'anglais est nécessaire. A la rémunération motivante, s'ajoute une voiture de fonction.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV détaillé, photo et salaire actuel à **TEG**, en *précisant la référence* RVR61202M.





Responsable Comptable et Administratif...

En milieu anglo-saxon **Fresnes 240 KF env.**

TEG
113 rue de l'Université
75007
PARIS

DESSEIN

Nous sommes la filiale française (37 MF) d'un important groupe US, ayant acquis une position dominante dans le domaine des automates d'emballages, de pesage, d'ensachage, de haute technicité destinés aux industries chimiques, alimentaires, etc... Nous renforçons notre structure actuellement et recherchons le Responsable de toutes les opérations comptables et administratives.

Interlocuteur permanent et avisé du siège Européen en RFA, il organise et améliore les systèmes comptables (générale, clients), prépare le reporting mensuel, les déclarations fiscales et sociales, assure la trésorerie, veille à la bonne application des procédures internes, développe notre outil informatique de gestion.

Fortement impliqué dans les opérations quotidiennes, organisé et méthodique, le(la) candidat(e) dispose d'une solide formation comptable, DECS ou équivalent et justifie d'une expérience similaire d'au moins 4/5 ans en cabinet d'Audit ou en entreprise pratiquant les méthodes de gestion anglo-saxonne. Les contacts fréquents avec l'étranger nécessitent la pratique courante de l'anglais.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV détaillé photo et salaire actuel à **TEG**, en précisant la *référence* RVR 61102 M.



Crédit Management et Trésorerie

Filiale Groupe International **200/220 KF**

DESSEIN

A 28 ans environ, diplômé d'une grande école de commerce ou de gestion, votre première expérience réussie dans l'une ou l'autre de ces fonctions acquise en milieu industriel anglo-saxon est indispensable.

La pratique courante de l'anglais est souhaitée et vous permettra d'être l'Adjoint du Directeur Financier.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV détaillé, photo et salaire actuel en précisant la référence *M 61802 à* **TEG**, *113 rue de l'Université, 75007 PARIS.*



Littoral Normand

Une importante société industrielle filiale d'un groupe chimique international recherche son

Contrôleur Financier

DESSEIN

Rattaché au Directeur Financier et assisté d'une équipe de 11 personnes, il prendra la responsabilité de la comptabilité, du reporting, du contrôle de gestion et de la trésorerie dans un environnement informatique performant.
Doté d'une formation supérieure + DECS, il a une expérience confirmée des méthodes de gestion anglo-saxonne et son anglais est opérationnel.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV détaillé, photo et salaire actuel en précisant la référence M 61702 IB à **TEG**, *113 rue de l'Université, 75007 PARIS.*



OFFRES SERIFO

BRIVE : "le riant portail du midi" pour un jeune contrôleur de gestion

200 000 F

Vous avez une formation supérieure, ESCAE et le DECS.
Vous communiquez sans aucun problème en anglais.
Vous possédez une expérience de 3 à 5 ans dans le monde industriel, avec si possible une première approche des relations bancaires et des techniques de gestion anglo-saxonnes.

Vous serez responsable de la mise en place progressive des techniques de gestion moderne, en assurant la fonction classique de "controller" : comptabilité, trésorerie, informatique de gestion, budgets, plans...
Le contexte particulier de l'entreprise implique de fortes capacités relationnelles pour réussir les transformations souhaitées.

Nous sommes une PMI performante (située à Brive : "le riant portail du midi") qui conçoit, fabrique et vend des produits industriels (mécanique de précision) de haute qualité. Nous venons de rejoindre un important groupe *international et nous avons l'ambition de nous développer.*

Si vous pensez avoir le profil de la personne que nous recherchons, merci d'envoyer votre dossier sous réf. 5019 M à Roland Gardeux, Sérifo, 47 bis, avenue Bosquet, 75007 PARIS.





PME en forte croissance

sur le plan national et international dans le secteur des biens d'équipements industriels, recherche son

FUTUR DIRECTEUR FINANCIER

28/30 ans : diplômé ESCAE ou DECS 4 ans d'expérience dans la gestion au niveau national et international, anglais bien maîtrisé. Connaissance de l'informatique. Faculté d'intégration dans une petite équipe de direction très personnalisée. Salaire évolutif.

Poste basé à Bordeaux.




Adresser CV et *photo* à notre Conseil
FOB/Parc Cadéra Nord
Bat. B4, avenue Kennedy
33700 MERIGNAC



Nous sommes une société étrangère de premier niveau.
Nous poursuivons notre développement en France, en créant une filiale de commercialisation de produits hifi, son, télé, radio et recherchons pour le siège social situé à PARIS NORD II

CHEF COMPTABLE

Agé d'environ 30 à 40 ans, vous prendrez en charge :
- la mise en place puis la supervision de la comptabilité,
- l'établissement des déclarations fiscales, sociales et du bilan,
- la mise en place d'états financiers trimestriels puis mensuels,
- la création d'un tableau de bord,
- le suivi de la gestion de trésorerie,
- les relations avec la maison mère.

De formation DECS vous assurez cette fonction dans une société en relation avec l'étranger, ou vous avez acquis une expérience de 3 ans minimum en cabinet.

Votre rémunération sera fonction de votre expérience. Nous étudierons avec soin votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) que vous adresserez sous réf. 20031 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE

LA MAISON DE VALERIE

Région Centre

Nous sommes une société de vente par correspondance en pleine expansion.

Nous recherchons

chargé d'études HF

pour notre service **ETUDES MARKETING**

Les candidats devront être de formation ESC, maîtrise ou équivalent (option économétrie ou statistiques) et posséder une expérience professionnelle dans la VPC de 2 ans minimum; la connaissance du logiciel «Clotilde» sera appréciée.

Merci d'envoyer c.v., photo et prétentions sous référence 4169 à MV SERVICES, Boîte Postale 4, 41353 VINEUIL CEDEX.

AVAL Publicité

Importante Société (900 personnes),
filiale du Groupe GENEST ENTREPRISES
(CA 2 milliards de F)
aux activités diversifiées dans les
TRAVAUX PUBLICS et l'INDUSTRIE,
recherche

RESPONSABLE COMPTABILITE-GESTION

pour seconder et succéder ensuite à l'actuel titulaire du poste dans l'animation d'un service *de 10 personnes, chargé des comptabilités* générale, analytique et de la gestion.

Dans un premier temps, il dirigera le groupe de gestion des chantiers en participation.

De formation niveau D.E.C.S., il a une bonne expérience de l'animation d'un service comptable et d'une gestion informatisée de préférence dans le secteur B.T.P.

Lieu de travail : VIRY CHATILLON (91).

Merci d'écrire avec C.V. détaillé, en précisant la rémunération actuelle sous référence 793 M à Denis JOUSSET



plein emploi
10, rue du Mail 75002 PARIS
Conseils en ressources humaines.



JEAN LEFEBVRE

travaille pour vous

recherche pour sa



De formation supérieure, et titulaire du *DECS*, il doit posséder une expérience de quelques années, soit en entreprise, soit en cabinet d'audit.

Le candidat *retenu* se verra confier des fonctions rapidement évolutives auprès du Directeur de la Comptabilité.

Lieu de travail : Neuilly sur Seine.

Adresser c.v., photo et prétentions à la Direction du Personnel, ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE, 11 boulevard Jean Mermoz, B.P. 139, 92202 Neuilly sur Seine.

AVAL Publicité

UNIVERS DE LA GESTION

Les Laboratoires SMITH KLINE & FRENCH

Filiale du Groupe SMITHKLINE BECKMAN
55.000 personnes - 3.740 millions de dollars de CA, souhaitent s'adjoindre

RESPONSABLE LOGISTIQUE

ACHATS — ORDONNANCEMENT — EXPORT

Pour coordonner à un stade élevé les opérations

Rattaché au Directeur Technique, il garantira les niveaux et les coûts optima des stocks.
Son activité s'étendra de la gestion générale des achats, à l'ordonnancement central de la production et à l'administration *commerciale Export qui représente le tiers du Chiffre d'Affaires.*
Dirigeant une équipe spécialisée d'une quinzaine de personnes, il assurera un lien fonctionnel permanent avec tous les Services du Siège concernés et les Usines de LIMAY (78) et PESSAC (33).

PROFIL : la *connaissance* des achats, des plannings de production, de l'Export, est requise.
Ce poste convient de préférence à un Diplômé d'Ecole Supérieure de Commerce, Gestion, Approvisionnements, etc... avec une bonne pratique des milieux de la Production.

ANGLAIS et EXPERIENCE G.P.A.O. indispensables.
Lieu de travail : LA DEFENSE.
La progression du Groupe autorise des perspectives d'évolution en fonction de la réussite dans le poste.
Ecrire avec CV, photo, desiderata à la Direction du Personnel, Réf. JPM1, Laboratoires SMITH KLINE & FRENCH 12, place de la Défense 92090 Paris la Défense Cedex 26.
Réponse et discrétion assurées.

SK&F

UNE ENERGIE NOUVELLE EN FRANCE.

Directeur d'un groupe d'agences

250 KF + DREUX

Basé à DREUX, vous serez responsable d'un ensemble de 4 unités d'exploitation que vous gérerez comme des centres de profit en développant vos clientèles et leur équipement.

Agé d'environ 35 ans, votre formation supérieure, votre expérience de la direction d'agence (notamment dans une banque régionale) font de vous un homme d'entreprise aguerri. Vos *qualités de manager et votre conviction mobilisent vos collaborateurs sur des objectifs* ambitieux. Homme de gestion et de communication, vous serez reconnu dans le tissu économique de votre région.

Votre réussite sera synonyme de promotion.

Prenez l'avenir au bout du fil ! Contactez les collaboratrices d'**ALLO-CARRIERES**. Elles vous informeront et vous conseilleront rapidement et en toute discrétion du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, au **(1) 45.02.15.74**. (Précisez la réf. 475).

Si vous ne pouvez pas téléphoner, adressez votre dossier de candidature, sous la réf. 475 'LM, à ALLO-CARRIERES - 71, avenue Victor-Hugo - 75116 PARIS, qui transmettra.

Banque Populaire (1)45.02.15.74

MEDIA PA

Mexico - Chicago - Lille ou Paris...

Contrôlez et Développez notre Gestion Comptable

Groupe de renommée internationale, nous concevons, développons et réalisons des projets, incorporant une technique très en pointe au niveau informatique, électronique et micro informatique. Nous répartissons nos activités entre Paris, Lille et nos filiales et missions à travers le monde. Nos problèmes comptables sont par conséquent intéressants et nous ne pouvons les offrir qu'à un

Audit Comptable ... très opérationnel

Développement des méthodes comptables, aides ponctuelles, gestion des clôtures, consolidation, reporting au Groupe, missions d'Audit et même votre appui en cas de création de filiales seraient les principaux volets de votre activité. Dépassant les notions de Comptabilité, d'audit ou d'organisation que vous possédez déjà, *gestionnaire capable de penser à la fois en centimes et en kilofrancs, c'est un poste large que nous vous confions.* Si de surcroît vos études, un passage significatif à l'Audit, s'allient à une bonne connaissance de l'anglais vous avez de sérieux arguments pour débuter un parcours prometteur au sein de notre Groupe.

Merci d'adresser votre résumé de carrière sous référence O/AC/M à notre Conseil Didier LESUEUR



Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

Soyez le garant de nos intérêts

Société de premier plan (15.000 personnes) dans le domaine des technologies de pointe, nous connaissons un développement rapide et notre ambition est de relever le défi de la concurrence internationale.
Dans ce contexte où la rapidité d'action et l'efficacité sont des critères essentiels, notre

Responsable des Affaires Juridiques

intervient sur des thèmes variés : contrats et accords de toute nature, en particulier dans les domaines technologiques et commerciaux, pré-contentieux et contentieux, assurances.
Rattaché au Directeur des Affaires Extérieures, il anime une équipe de 4 juristes internationaux expérimentés, dont un spécialiste de la propriété industrielle. Avec le support des experts techniques de la société, cette équipe conseille et assiste dans leurs négociations l'ensemble des unités et filiales (françaises et étrangères) de l'entreprise.
Le candidat idéal pour ces fonctions de haut niveau est titulaire d'un DEA de droit des affaires + MBA ou équivalent. Il justifie d'une expérience professionnelle de 8 ans environ au sein d'un cabinet international et d'une entreprise du secteur industriel dans une fonction proche. Une parfaite maîtrise de l'anglais est indispensable.
Merci d'adresser votre candidature sous référence 616M à CURRICULUM, «L'Atelier» 6, Passage Lathuile 75018 PARIS.

Gérant de portefeuilles

Banque - 300/350.000 F

Clientèle privée "haut de gamme" - Une importante banque d'affaires française, réputée dans le domaine de la gestion de portefeuilles, recherche un nouveau gérant pour sa clientèle privée. *Basé au siège de la banque (centre de Paris),* il sera intégré à la direction financière et *placé sous* l'autorité immédiate du sous-directeur responsable de cette activité. Il aura pour mission de gérer un nombre important de comptes sous mandat ; très autonome dans sa gestion, il disposera en permanence de l'appui des services juridiques et fiscaux de la banque, et se positionnera comme un véritable conseiller privilégié de sa clientèle pour l'ensemble des aspects patrimoniaux la concernant. Ce poste ne peut convenir qu'à un spécialiste de la fonction, *âgé de 30 ans minimum et justifiant* d'une expérience de plusieurs années de la gestion sous mandat de portefeuilles de valeurs mobilières (clientèle privée), expérience impérativement acquise au sein d'une banque, d'un établissement assimilé ou d'une charge d'agents de change. Le salaire annuel de départ pourra atteindre 350.000 francs. Ecrire à J.P. ROUGIER en précisant la référence A/R9224M. (PA *Minitel* 36.14 code PA)

MEMBRE DE SYNTEC

PA

PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Gestionnaire de patrimoine

Banque

Marseille - Une banque d'affaires privée, filiale d'un important groupe étranger, recherche, à la suite de la promotion du titulaire, un gestionnaire de patrimoine, chargé de clientèle. *Sous l'autorité du* directeur de l'agence *de Marseille,* sa mission, de nature essentiellement commerciale, sera de suivre et développer les portefeuilles, titres et OPCVM, d'une clientèle constituée d'industriels, de professions libérales et de particuliers auprès desquels il agira en tant que conseil, de façon proche et personnalisée. La banque dispose d'une implantation solide dans la région, de produits *et d'outils de gestion performants,* et jouit d'une excellente *image sur* la place de Marseille. Ce poste conviendrait à un spécialiste du domaine, de classe V ou VI, pouvant justifier d'une expérience bancaire réussie d'environ 5 ans, et désireux d'évoluer dans une structure souple et autonome. De réelles possibilités d'évolution existent et le salaire proposé est de nature à intéresser les meilleurs professionnels. Ecrire à F. TERRIN en précisant *la référence* A/X5013M. (PA *Minitel* 36.14 code PA)

MEMBRE DE SYNTEC

PA

PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

4, rue de Lacépède - 13100 AIX-EN-PROVENCE - Tél. 42.26.99.90

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Directeurs d'agences

Banque - 200/250.000 F

Une banque réputée en région parisienne et membre d'un groupe bancaire de premier plan, *recherche des directeurs d'agences. Assistés d'une équipe de 8 à 13* personnes selon les agences, ils auront pour mission de développer l'activité de leur point de vente, et d'assurer la représentation de la banque au niveau local. Ils auront la capacité à animer, motiver et faire agir une équipe. Ils géreront personnellement un portefeuille de clients dont ils seront les interlocuteurs privilégiés. Ces postes ne peuvent convenir qu'à des cadres bancaires, âgés de 28 ans minimum, diplômés de l'enseignement supérieur ou justifiant d'un niveau équivalent, ayant une expérience de direction d'agence ou d'adjoint et possédant le sens du risque bancaire. La candidature d'un exploitant confirmé, connaissant la clientèle PME - PMI pourra être examinée. Ces postes sont basés à Paris et en très proche banlieue Nord. La rémunération, de l'ordre de 200/250.000 francs pourra éventuellement être supérieure en *fonction de l'expérience. Ecrire à H.* CELERIER *en précisant la référence* A/R9227M. (PA Minitel 36.14 code PA)

MEMBRE DE SYNTEC



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Chargé d'affaires crédit immobilier

Banque - 120/170.000 F

Une importante banque spécialisée dans les crédits immobiliers, notamment auprès des professionnels, recherche un chargé d'affaires. Basé au siège à Paris, il assurera après une période de formation, le montage complet de crédits, à court terme ou à long terme, accordés aux professionnels de la construction ou de la rénovation comme aux investisseurs ou aux entreprises qui se constituent un patrimoine immobilier propre. La fonction comporte à la fois le contact avec une clientèle d'opérateurs, la mise en place et le suivi des financements de leurs projets, et l'étude d'opérations ponctuelles importantes ou complexes. Ce poste met en œuvre des compétences juridiques, fiscales et comptables. Il ne peut convenir qu'à un candidat âgé de 25 ans minimum, diplômé de l'enseignement supérieur (Sciences Po, ESC ou équivalent) justifiant d'une courte expérience dans le domaine du crédit immobilier *et/ou* de la banque, ou à défaut un candidat débutant pouvant faire preuve d'une réelle capacité de jugement et de contact, de rigueur d'analyse et fortement motivé. La rémunération pourra éventuellement être supérieure à 170.000 francs si l'expérience le justifie. Ecrire à H. CELERIER en précisant la référence A/R9226M. (PA *Minitel 36.14 code PA)*

MEMBRE DE SYNTEC



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix Lille Lyon Nantes Paris Strasbourg Toulouse

مكبر من الاصل

REPRODUCTION INTERDITE



Ingénieurs mécaniciens - Ingénieurs chimistes

Valorisez, chez nous, votre première expérience.

Nous sommes, avec 3 700 personnes et 2,2 milliards de CA, l'importante filiale d'un Groupe Multinational.

Notre Centre Technique et nos 3 unités de production sont les lieux où se concrétisent nos priorités : innovation, automatisation, maîtrise de la qualité.

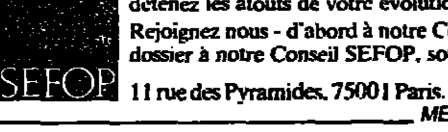
Nos produits - très techniques - sont réputés pour leurs performances et notre part de marché s'accroît : nous avons besoin, aujourd'hui, des Ingénieurs qui seront nos « managers » de demain.

Chargé, dans un premier temps, de missions techniques, vous prendrez ensuite de véritables responsabilités opérationnelles en DEVELOPPEMENT ou INDUSTRIALISATION : vous concevez de nouveaux produits, définissez des procédés de fabrication ou - pourquoi pas - assurez l'encadrement d'équipes de production...

Vous, Ingénieur MECANICIEN (Centrale, AM, INSA...) ou CHIMISTE (PC, ENSIC...) votre première expérience industrielle vous détermine maintenant à décider, gérer, animer... Alors vous détenez les atouts de votre évolution.

Rejoignez nous - d'abord à notre Centre Technique situé dans l'Est de la France - en adressant votre dossier à notre Conseil SEFOP, sous la référence PK 248 M.

SEFOP 11 rue des Pyramides, 75001 Paris.



MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES

Gestion des Fonds Communs de Placement, un jeune financier motivé.

Les marchés financiers vous passionnent. Et pas seulement parce qu'ils sont à la mode. Diplômé(e) Actuariat, Sup de Co, Sciences Po... vous évoluez depuis 1 à 2 années au sein d'une banque, d'une compagnie d'assurances, d'une société de gestion, et êtes déjà un peu rodé à la gestion financière et notamment à la gestion obligataire.

Filiale d'un très important organisme financier, nous gérons des fonds créés dans le cadre de plans d'épargne entreprise ou de fonds de participation des salariés, ainsi que des portefeuilles court terme pour le compte d'institutions diverses et d'entreprises. Un marché particulièrement porteur : notre objectif est de doubler le montant de nos actifs dans les 3 ans à venir !

Aussi souhaitons-nous renforcer notre équipe par un jeune collaborateur ouvert et polyvalent, s'intéressant aussi bien au marché des obligations qu'à celui des actions, capable d'assister efficacement le Directeur Général pour la gestion financière et de participer au reporting de la gestion auprès des clients. Pour un premier contact, écrivez sous référence 650513 M aux consultants du Cabinet SIRCA, 64 rue La Boétie - 75008 PARIS, en joignant votre CV et en précisant votre rémunération actuelle. Le poste est situé à Paris.

Sirca

Membre de Syntec

SOURCES

BANQUE PRIVEE DE DEPOTS (500 PERS.), FILIALE D'UN GROUPE FINANCIER PUISSANT.

NOUS RECHERCHONS

Sous directeur de succursale LORIENT

Votre mission : seconder le Directeur dans l'administration et la gestion de l'unité économique : développement commercial, analyse et suivi des engagements, animation des équipes. A 35 ans environ, de formation supérieure (ESC.ITB ou équivalent), vous possédez une expérience de 5 ans minimum en exploitation bancaire dont 3 à des postes de direction.

Exploitants entreprises LA ROCHELLE - NICE - ORLEANS

Votre mission : développer et suivre une clientèle d'Entreprises et d'Associations. Diplômé ESC ou Sciences Eco vous avez une expérience de 2 à 5 ans en tant que chargé de clientèle.

Pour ces postes, de réelles perspectives d'évolution seront offertes à des commerciaux percutants et ayant une solide maîtrise de l'analyse financière.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prét.), en précisant la réf. 4518/LM ainsi que le poste et la région choisie, à

MEDIA PA. 71, avenue Victor-Hugo - 75116 PARIS, qui transmettra.



Gérant de portefeuille à la BFCM, à Strasbourg, et pourquoi pas ?

D'abord parce que STRASBOURG est une ville universitaire et européenne, riche en ressources historiques et culturelles au sein d'une région accueillante, offrant un cadre de vie de qualité.

Ensuite parce que la BFCM est le tout premier établissement bancaire de l'Est, l'un des très rares à intervenir sur les marchés financiers et à faire de la gestion, qu'elle a une réelle volonté d'expansion et s'en donne les moyens.

Enfin parce que l'un des deux postes offerts est celui d'un professionnel confirmé, qu'il a une dimension importante *de communication avec la clientèle institutionnelle qu'il faut gérer et faire vivre*, et que l'autre poste peut s'adresser à un débutant.

Et qu'en conséquence, vous avez toutes chances chez nous de vous épanouir pour peu que vous ayez une très *bonne formation économique, une compétence mathématique éprouvée, pourquoi* pas un diplôme d'actuaire et pourquoi pas aussi l'anglais.

Rencontrons-nous donc. A la BFCM, derrière l'institution puissante, vous verrez les hommes qui la composent *et qui vous proposent de venir les rejoindre.*

SEFOP est notre Conseil, il vous en parlera dès que vous lui aurez adressé votre dossier sous référence GP 250 M. Merci.

SEFOP 11 rue des Pyramides, 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES

Une importante société de promotion immobilière et de gestion de patrimoine (40 000 logements), filiale d'un groupe financier, cherche pour Paris

un jeune responsable financier

180 000 F/an +

Au sein d'une équipe de gestionnaires et en relation avec les services de la société, les notaires, l'Administration, etc., vous suivez la vie d'une dizaine de SCI : gestion des associés (tenue et mise à jour des dossiers, suivi des participations, rapports de gérance), gestion financière (suivi de la trésorerie, analyses, simulations et projections financières).

Jeune diplômé d'études supérieures, vous avez quelques années d'expérience financière en entreprise ou en milieu bancaire et souhaitez exercer une responsabilité plus directe dans une unité moyenne. Vos connaissances en micro-informatique seront appréciées.

Merci d'écrire à notre consultante Mlle A. DANIEL (réf. 4967 LM).

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - GRENOBLE - LILLE - NANTES

MEMBRE DE SYNTEC

FOUGEROLLE

recherche pour son

SERVICE FINANCIER FRANCE
SECTION TRESORERIE
VELIZY (YVELINES)

JEUNE DIPLOME HF

ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE

OPTION FINANCE ET COMPTABILITE

Aidé d'un logiciel, vous serez chargé :
- du suivi quotidien des mouvements financiers,
- de leur contrôle,
- des prévisions de trésorerie à court et moyen terme.

Ce poste nécessite :
- aisance dans le maniement des chiffres,
- sens des relations humaines pour contacts avec banques et filiales régionales,
- dynamisme et disponibilité.

De réelles possibilités d'évolution de carrière vous seront offertes.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, et photo récente sous la référence F/1004/LM, à Mme JACQUOT - FOUGEROLLE - 3, avenue Morane-Saulnier 78140 VELIZY.

MEDIA PA

Juriste Expérimenté Gestion et Administration du Personnel HF

Notre Groupe est considéré aujourd'hui comme la première entreprise de presse du Tiers-Monde, en Afrique et au Moyen-Orient (150 MF de C.A. consolidé ; 200 personnes).

Rattaché au Directeur Général Adjoint Finance - Gestion, vous serez responsable de l'application de la politique de personnel pour l'ensemble du Groupe. Vous définirez les conditions de cette application, en suivrez et contrôlerez la mise en œuvre. Simultanément, vous superviserez les services généraux.

Nos souhaits : une formation juridique supérieure, une expérience diversifiée de la fonction personnel, de préférence au sein de sociétés de services, lui ayant permis d'acquérir une réelle maîtrise de la législation sociale, du recrutement, et d'animer une fonction personnel.

Pour recevoir des informations complémentaires, merci d'adresser votre dossier de candidature, sous référence 37 6207 M, à notre Conseil.



EQUIPES ET CARRIERES
11 bis rue Portalis 75008 PARIS

En Région OUEST ATLANTIQUE.
PME en pleine expansion (25 personnes - 10 millions de CA) recrute

Jeune directeur administratif et financier

180/200 000 + intéressement sur résultats

Directement impliqué dans le management, l'organisation et la gestion générale de l'Etablissement, il est plus particulièrement responsable de l'analyse comptable et financière, du développement des affaires, des marges dégagées, des objectifs à atteindre, de la trésorerie et des relations extérieures. *Il gère l'ensemble du personnel*, coordonne les différents services et justifie ses résultats devant le conseil d'administration.

De formation supérieure, il a assez de polyvalence professionnelle et de maturité relationnelle pour se faire accepter comme le véritable « patron » et assurer l'expansion qualitative et la rentabilité de l'Entreprise.

Adressez lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions, à notre Conseil.

Michel AUBRY — 1 et 3, Place de la Vendée 85000 LA ROCHE-S-YON

MEDIA PA

Société de Distribution Composants Électroniques, 200 personnes, 300 MF, recherche

son CADRE COMPTABLE chargé de la trésorerie

Ce cadre expérimenté (3 à 5 ans) dans la négociation bancaire et la gestion de trésorerie en date de valeur aura en charge la gestion quotidienne des flux financiers *de l'entreprise.*

Sous l'autorité du directeur financier, il travaillera en relation étroite avec les services comptabilité et contrôle de gestion. Poste basé au siège social, Z.I. de Vélizy.

Adresser candidatures (lettre manuscrite, CV, photo) à :
Mlle BRUN - CGE COMPOSANTS
32, rue Grange-Dame-Rose
B.P. 55 - 92360 MEUDON-LA-FORET

CGE

BANQUE ETRANGERE PARIS - 9e



recherche pour sa Salle de change un **CAMBISTE**.

A 30 ans environ, vous justifiez d'une expérience de 5 ans minimum dans la profession et vous avez une parfaite maîtrise de l'anglais courant (lu et parlé).

Nous vous offrons une rémunération motivante et la possibilité de mener des activités polyvalentes au sein d'une cellule « à taille humaine ».

Si ces perspectives vous intéressent, merci *d'adresser votre lettre manuscrite, C.V. et photo,* sous la référence 4559/LM, à

MEDIA PA. **71, avenue Victor-Hugo - 75116 PARIS,** *qui transmettra.*

Pour faire face au développement rapide de son

SECTEUR OBLIGATAIRE

la Banque Hervet recherche un

GESTIONNAIRE

Intégré au sein d'une équipe performante, il participe à l'ensemble de la gestion et assure la responsabilité de divers *comptes gérés et d'OPCVM.*

De formation supérieure, avec de solides connaissances en mathématiques financières et actuarielles, le candidat possède une expérience réussie dans ce domaine, acquise de préférence dans le secteur bancaire.

Sa bonne maîtrise de l'ensemble des instruments du marché financier, notamment du MATIF, et sa pratique de la micro-informatique doivent lui permettre de répondre aux exigences de ce poste très évolutif.

Nous vous remercions d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à BANQUE HERVET - Département du Personnel et des Relations Sociales, 127, av. Charles-de-Gaulle - 92201 NEUILLY-SUR-SEINE.

BANQUE HERVET

Yvon Chomos

FUJI BANK

IMPORTANTE BANQUE JAPONAISE
implantée à PARIS (Champs-Elysées)
recherche dans le cadre de son expansion

• Pour sa DIRECTION CREDITS

CADRE - H/F

- de formation supérieure. - bilingue anglais indispensable.
- avec expérience bancaire environ 3 ans.

qui devra : - traiter les demandes de crédit, - procéder à l'analyse économique et financière, - évaluer les risques, - mettre en place les opérations bancaires, - traiter en appui commercial avec la clientèle. Réf. DC

• Pour son SERVICE COMPTABILITE

EXPERT COMPTABLE FISCAL H/F

Responsable du contrôle des comptes bancaires. Diplômé HEC, ESSEC, ou formation similaire, avec minimum 2-3 ans d'expérience professionnelle. Possibilités d'évolution. Réf. CF

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prét. sous réf. du poste choisi à Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui trans.

CONTESSE

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Société d'Ingénierie, filiale d'un important groupe industriel, bénéficiant d'une implantation internationale, ayant une activité en France et à l'Export, recherche

Juriste d'entreprise

Mission : Rattaché au Directeur financier, il est la référence juridique et intervient dans les domaines suivants : droit des contrats nationaux et internationaux, contentieux France et Export, gestion des assurances ; vie juridique de la société. Sa compétence lui permet de *conseiller les ingénieurs d'Affaires*, les filiales Françaises et Etrangères, mais également d'intervenir sur les chantiers locaux à l'export.

Profil : La trentaine, c'est un(e) juriste de *formation* (*minimum DESS*, formation complémentaire en gestion appréciée), ayant au moins 5 ans d'expérience juridique, *notamment* dans le domaine des contrats internationaux. Des déplacements sont à prévoir principalement en France mais également à l'étranger. De réelles possibilités d'évolution s'offrent à un candidat motivé par une activité internationale.

Poste basé en proche banlieue ouest.
Merci d'adresser, sous référence M 49, photo et prétentions à :
STANDARDATA - 128, boulevard Haussmann - 75008 Paris.

STANDARDATA

Anne Perru Conseil

REPRODUCTION INTERDITE

UNIVERS DE LA GESTION

FOUGEROLLE

recherche pour sa filiale

F O R C L U M

JURISTE

ADJOINT AU CHEF

DU SERVICE JURIDIQUE

D'ENTREPRISE

Ce collaborateur, ayant une maîtrise en droit des affaires, devra pouvoir justifier d'une expérience de 5 ans minimum dans une importante société.

Mission : il assistera le Chef de Service en particulier dans les secteurs suivants : contentieux général, assurances, patrimoine immobilier, contrats et marchés.

La connaissance du BTP sera un avantage. Le poste, en contrat à durée indéterminée, est à pourvoir immédiatement.

Lieu de travail basé en banlieue Nord de Paris avec déplacements fréquents sur toute la France.

Adressez lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo récente, sous réf. F/1005/LM, à Mme JACQUOT - FOUGEROLLE - 3, avenue Morane-Saulnier - 78140 VELIZY.

MEDIA PA

Une banque de taille moyenne à capitaux étrangers recherche un

Gestionnaire de Portefeuilles

Paris **FF 270.000 +**

Il aura pour mission, au sein de la Direction Financière :
- de participer à l'élaboration et à la définition de la politique de placement;
- de gérer et de développer la clientèle sous mandat et les produits collectifs.

Après 4 ou 5 ans dans un poste similaire au sein d'une banque, d'une charge ou d'un établissement financier, vos compétences techniques - sur les marchés français et internationaux d'obligations et d'actions - alliées à votre profond sens commercial vous amènent à souhaiter valoriser votre expérience en intégrant une banque à structure souple.

Contacter Yves Boissonnat au (1) 40.70.00.36 ou envoyez un dossier complet (CV + tél. + rém. actuelle) à Michael Page International, 19 Avenue George V - 75008 Paris en mentionnant la réf. 752.

MP

Michael Page International

Spécialiste en recrutement financier

Paris · Londres · Bruxelles · New-York · Sydney

La filiale française (CA FF 4 milliards) d'un important groupe américain dans le secteur de la haute technologie recherche un:

Auditeur interne

Région parisienne **FF 230.000 ±**

Le candidat sélectionné interviendra sur une grande variété de missions opérationnelles en France, Belgique et au Maroc et aura de nombreux contacts avec les départements commerciaux de l'entreprise.

Vous devrez avoir :
★ une formation HEC, ESSEC, ESCP ou similaire
★ une expérience d'au moins 2 ans dans un cabinet d'audit important
★ une bonne connaissance des systèmes informatiques
★ un anglais courant

Des opportunités à des postes de direction sont envisageables à moyen terme.

Veuillez contacter Ivor Alex au (1) 40.70.00.36 ou lui envoyer un CV + rém. actuelle + tél. à Michael Page International, 19 avenue George V, 75008 PARIS, en mentionnant la référence IAM/1207.

MP

Michael Page International

Spécialiste en recrutement financier

Paris · Londres · Bruxelles · New-York · Sydney

Relations Sociales

JEUNE CADRE

Cette Société (3 200 personnes) intégrée à l'une des branches (10 000 personnes, 10 usines) de l'un des premiers groupes industriels français est un des leaders mondiaux dans son domaine : le conditionnement de qualité.

Dans un environnement industriel "lourd", la fonction relations humaines est une des fonctions majeures. Rattaché au directeur du personnel de la branche, ce cadre a pour mission d'être l'interlocuteur privilégié des usines (2) et des filiales (3) pour tous les aspects de la fonction personnel. Il agit en appui, conseil et contrôle. Il s'assure de la bonne circulation de l'information, il participe à la définition de la politique sociale et suit son application sur le terrain, il fournit une assistance aux hiérarchies pour qu'elles gèrent de la meilleure façon possible les relations du travail au sens large du terme, en intégrant en permanence les capacités économiques de la Société.

Nous souhaitons rencontrer un diplômé de l'enseignement supérieur ayant acquis une première expérience de 3 ans environ dans la fonction personnel, dans un environnement industriel. Particulièrement mobile et disponible, il désire à court terme occuper un poste de chef du personnel dans l'une des unités de production de la Branche.

Merci d'adresser lettre de candidature, C.V. complet, photo et rémunération actuelle sous la référence M 4/212 BA à :

EGOR S.A.

8, rue de Berri - 75008 PARIS

egor

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE

BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT-BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA JAPAN

EXPERTISE COMPTABLE

Diplômé(e) de l'enseignement supérieur, vous avez acquis une première expérience de 2 à 4 ans dans un Cabinet d'Expertise Comptable.

Nous vous proposons de participer à la définition, l'élaboration, la mise en place et la maintenance des procédures comptables informatisées.

Pour ce faire, vous entretiendrez des relations avec les services fonctionnels de la banque, et devrez prendre en compte les différents aspects de la réglementation bancaire et de la normalisation comptable.

Nous vous offrons la possibilité de développer vos compétences et de saisir de nombreuses opportunités d'évolution tant dans la banque qu'au sein du Groupe.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo) sous réf. GS 33

Banque Indosuez
Service recrutement, carrières, formation
9 rue Louis Murat 75371 Paris Cedex 08

BANQUE INDOSUEZ

Tout un monde d'opportunités

SOURCES

PARIS NORD

Après l'Audit Interne

Futur Responsable du Contrôle de Gestion

Groupe français de distribution de biens d'équipement grand public en pleine expansion (C.A. 2 milliards de F), filiale d'un important groupe international figurant parmi les leaders sur son marché, renforce ses structures et crée le poste d'AUDITEUR INTERNE futur CONTROLEUR DE GESTION.

Rattaché à la Direction Générale, le candidat retenu, devra, en liaison avec les Auditeurs du Groupe, définir et mettre en place le système d'audit interne, puis les procédures de contrôle de gestion. Il jouera un rôle important de conseil et d'information en matière de gestion et contrôle financier auprès de la Direction Générale.

Agé d'environ 30 ans, vous êtes diplômé d'une Grande Ecole de Gestion et, si possible, titulaire du DECS.

Vous maîtrisez parfaitement l'Allemand. Vous avez acquis une solide expérience des méthodes d'audit dans un grand Cabinet ou dans une filiale d'un groupe international et souhaitez aujourd'hui évoluer vers des responsabilités opérationnelles. Vous êtes dynamique, entreprenant, ambitieux et réalisateur. De réelles possibilités d'évolution vous seront offertes dans ce groupe important aux structures légères et performantes.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. et rémunération actuelle) à Monique Herbet Arthur Young, Tour Manhattan, Cedex 21, 92095 Paris La Défense sous la référence 7021-M.

ARTHUR YOUNG CONSEIL

MEMBRE D'ARTHUR YOUNG INTERNATIONAL

Secrétaire général... et chef de cabinet

Paris

GEOMETRE EXPERT FONCIER

L'ORDRE DES GEOMETRES EXPERTS (2 000 membres) recherche son Secrétaire Général.

Véritable "plaque tournante" et "mémoire" de l'Ordre, il :
- dirige, gère, anime son siège social "La Maison du Géomètre" (6 personnes) et l'organise pour apporter le meilleur service à ses membres,
- traite tout dossier ou réalise toute étude sur des questions concernant l'Ordre ou la Profession.

Homme de confiance du Président, il est chargé, avec une large délégation de sa part, de fonctions de représentation, d'information, de suivi des travaux des organes de Direction.

40 ans environ, de formation supérieure. Homme de conseil et de relation, vous avez exercé des fonctions similaires dans des milieux proches : administration, ministère, groupement professionnel.

Patrick de BEJARRY vous remercie de lui adresser votre candidature qu'il traite confidentiellement, s/réf. 5187 LM

argos

DEPARTEMENT CONSEIL EN RECRUTEMENT
135, avenue de Wagram - 75017 PARIS - Tél. : 42.27.96.49

PARIS - LILLE - LYON - MONTREAL

COMMUNICO

Responsable comptabilité et consolidation

Vous êtes chargé(e), au sein de la Direction Financière, d'une banque parisienne (3 500 personnes) de l'ensemble de la comptabilité centrale de la banque.

Vos responsabilités iront des résultats mensuels au bilan, aux déclarations fiscales ou réglementaires et à la consolidation.

Rigoureux(se) et dynamique, vous avez une formation supérieure complétée par l'expertise comptable et une expérience d'au moins 5 ans.

La connaissance de la banque est souhaitée mais n'est pas indispensable.

Envoyer CV, photo et prétentions sous référence 2312 M à

SOURCES 108 rue Saint Honore - 75001 Paris qui transmettra en toute confidentialité

Analystes financiers confirmés

Paris

Banque

Une très importante Banque privée recherche, en vue de renforcer son Bureau d'Etudes Financières, un analyste financier Senior et un analyste financier Junior.

A partir d'études et enquêtes personnelles très approfondies, ils auront la responsabilité d'établir des diagnostics décisionnels économiques et financiers d'entreprises, destinés aux Directions de la Banque chargées de la gestion des patrimoines, des affaires financières et des grandes entreprises, dans une triple optique boursière, "Capital-risque" et "engagements". Pour les assister, le Bureau d'Etudes mettra à leur disposition des méthodes et des moyens informatiques très élaborés.

Agés de 30 ans environ (H/F) et de formation supérieure économique et financière (BAC+4 minimum), ils auront au moins respectivement 4 et 2 ans d'expérience de l'analyse financière. D'une grande curiosité intellectuelle, ils sauront trouver les bonnes sources d'information et auront un sens aigu de l'analyse critique, de solides qualités de synthèse, et d'excellentes qualités rédactionnelles et relationnelles. Une bonne maîtrise de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser votre C.V. avec lettre manuscrite et prétentions sous la référence G011/M à Danièle FOSSAT, qui traitera votre dossier confidentiellement.

SM SEMA•SELECTION 16, rue Barbès 92126 MONTROUGE CEDEX.

Paris - Lille - Lyon - Marseille - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

مكذا من الاجل

هكذا من الاصل

REPRODUCTION INTERDITE





LE GROUPE MATRA

recherche (H/F)

Spécialistes Gestion -Finances

Expérience : 3 à 5 ans dans le service Finances-Trésorerie d'une grande entreprise en matière de :

- montages et gestion de financements
- gestion d'un service trésorerie

Pratique dans les domaines suivants :

- produits nouveaux sur le marché financier
- trésorerie devises et procédures de règlements étrangers
- utilisation de l'outil micro-informatique.

Formation : HEC, ESSEC, ESC, ou maîtrise.

Lieu de travail : Paris, Région Parisienne, Province.

Adresser C.V., rémunération souhaitée, photo en indiquant la référence 1394 au Service Recrutement des Ingénieurs et Cadres - Centre de Montigny 3 avenue du Centre - 78182 SAINT-QUENTIN YVELINES CEDEX

MATRA

Paris

ASSISTANT DE GESTION

Valeurs mobilières

Nous sommes une Société d'Assurances privée de premier plan, spécialisée dans *la garantie des crédits inter-entreprises.*

Pour gérer nos actifs, nous disposons d'une équipe particulièrement performante bénéficiant d'une excellente image. Afin de poursuivre notre développement, nous souhaitons intégrer dans cette équipe, notre ASSISTANT DE GESTION.

Il dépendra du Directeur de la Gestion des valeurs mobilières et travaillera à l'aide de l'outil informatique.

Il aura pour principale mission de préparer et d'étayer la prise de décision à partir des informations disponibles sur les événements, les sociétés et les marchés. Il réalisera également, à la demande ou de sa propre initiative, des recherches ponctuelles ou fondamentales.

Pour ce poste, nous souhaitons rencontrer des candidats âgés d'environ 25 ans, diplômés d'une Ecole Supérieure de Commerce et justifiant d'une expérience d'analyste financier d'au moins une année, dans une banque, une compagnie d'assurances ou chez un agent de change.

L'anglais courant est indispensable.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous référence M 37/2026 C à :

EGOR BANQUES ET SERVICES

19, rue de Bern - 75008 PARIS

egor

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA JAPAN

GIE, filiale des Assurances Générales de France, recherche

3 JEUNES DIPLOMES



SCIENCES PO - HEC - ESCAE...

débutants ou 1ère expérience, intéressés par

l'informatique de gestion

pour renforcer l'équipe responsable de l'informatisation des Agents Généraux du Groupe (1600 dont 500 informatisés) et des Courtiers d'Assurances.

Votre mission : *l'élaboration et la mise en place des systèmes informatiques relatifs à* la gestion des produits d'assurances et à la gestion interne du cabinet d'assurances (comptabilité, fichier clientèle, paie, bureautique).

Nous vous proposons un travail motivant et varié : définition des besoins, organisation, formation des utilisateurs, études diverses. Intéressé(e) à la fois par des activités de terrain et d'études, vous avez un fort dynamisme, beaucoup d'autonomie, le goût des contacts variés et des déplacements (nombreux déplacements courts en province).



Venez rejoindre nos équipes en adressant votre candidature sous la réf. M 504 à GIE, Service du Recrutement, Tour Franklin 92081 Paris la Défense Cedex 11

LEVI TOURNAY / ASSCOM

Important établissement financier situé en Banlieue Est de Paris recherche pour renforcer son équipe d'audit

DEUX CHEFS DE MISSION

Ils se verront confier la responsabilité des missions d'audit financier et opérationnel couvrant tous les secteurs d'activité des nombreuses sociétés du Groupe.

Diplômé de l'enseignement supérieur, à orientation finance-gestion (HEC, ESC, Expertise Comptable...), vous avez complété votre formation par une expérience minimum de trois années en cabinet ou dans un service d'Audit d'un grand Groupe (de préférence du secteur financier).

Les interventions se dérouleront aussi bien au siège qu'en Province. En fonction de vos résultats et de vos souhaits, de nombreuses possibilités de carrière vous seront offertes : évolution dans la hiérarchie de l'Audit, ouverture sur le Groupe, diversifications en finance ou en gestion.

Adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions, en précisant sur l'enveloppe la réf. 2348, à Média-System, 2 rue de la Tour-des-Dames 75009 Paris, qui transmettra.

PARIS NORD

Responsable des services comptables

Groupe français de distribution de biens d'équipement grand public en pleine expansion (C.A. 2 milliards de F), filiale d'un important groupe ***international figurant parmi les leaders sur son marché, renforce ses*** **structures et recherche le RESPONSABLE DES SERVICES COMPTABLES.**

Rattaché à la Direction Générale, supervisant et animant une équipe de 25 personnes, le candidat retenu sera responsable de la paie, des comptabilités générale et analytique, du reporting de plusieurs filiales, de la consolidation et de la fiscalité pour l'ensemble du Groupe. Il devra aussi mettre en place de nouveaux systèmes informatiques de gestion pour un réseau de Franchisés.

Agé d'environ 35 ans, vous êtes diplômé de l'Enseignement Supérieur et titulaire du DECS. Vous avez acquis une solide expérience similaire dans un groupe international et maîtrisez les outils informatiques. Doté d'une autorité naturelle, vos talents de manager sont réels, vous êtes dynamique et entreprenant. **L'Allemand courant est indispensable.**

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. et rémunération actuelle) à **Monique Herbet** Arthur Young, Tour Manhattan, Cedex 21, 92095 Paris La Défense sous la référence 7022-M.



Société d'ingénierie, filiale d'un important groupe industriel, leader mondial dans son domaine d'activité, recherche pour l'une de ses plus importantes Directions Opérationnelles (900 MF dont 40 % à l'export)

Jeune contrôleur de gestion H/F

Missions : *rattaché au Directeur, en liaison étroite avec les Opérationnels* et la Direction Financière :

il crée, met en place les méthodes et les outils nécessaires à la réalisation du tableau de bord mensuel de la Direction.

Il élabore le budget prévisionnel, en assure le suivi, analyse les écarts.

Il réalise des synthèses qui sont à la base des recommandations qu'il propose à la Direction et permettent aux Opérationnels d'optimiser la gestion de leurs affaires.

Il conseille et supporte ces derniers dans la mise en place de nouvelles procédures de gestion et dans la décentralisation du système informatique.

Profil : ce poste conviendrait à un jeune diplômé d'Ecole de Commerce : HEC, ESSEC, Sup de Co, ayant quatre à cinq ans d'expérience dans une entreprise pratiquant une gestion par affaires, de préférence à l'export.

Il implique la maîtrise de l'outil informatique (micro + tableurs) et une bonne connaissance de l'anglais. Il s'adresse à des candidats capables de concilier rigueur et créativité, fermeté, diplomatie et sens pédagogique.

Poste à pourvoir en proche banlieue Ouest.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions à notre Conseil :

STANDARDATA,
128, boulevard Haussmann,
75008 Paris, sous réf. 48.

STANDARDATA

ANNE PERRU CONSEIL

Dans le cadre du développement important de ses activités de trésorerie, une grande banque de dépôts à Paris recherche des

Opérateurs de marchés

De formation supérieure, ayant une bonne maîtrise des mathématiques, débutants ou avec une première expérience, ils auront pour mission de développer au sein de notre équipe de trésorerie :

- le marché des créances négociables (billets de trésorerie, certificats de dépôts, bons du trésor...),
- les nouveaux instruments financiers (swaps, options, Matif...)
- le nouveau marché du jour le jour en continu.

Ils auront l'avantage d'associer la négociation avec l'élaboration de produits.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV + photo et prétentions sous référence 2304 M à

SOURCES 108 rue Saint-Honoré - 75001 Paris qui transmettra en toute confidentialité

Ayez l'esprit d'entreprise

A 30/35 ans, de formation supérieure (école de commerce, de gestion ou encore université), vous avez déjà fait vos preuves au cours d'une expérience de quelques années et vous aspirez à plus de responsabilités. *Aujourd'hui* votre ambition : vous engager sur la voie du challenge.

Groupe de sociétés spécialisées dans la restauration, les services et le conseil, notre stratégie est le parti pris de l'esprit d'entreprise. Avec, à la clé, le développement de filiales.

Pour maîtriser notre développement, nous cherchons un(e)

CONTROLEUR FINANCIER

Outre votre fort potentiel, ce qui nous intéresse c'est votre personnalité : homme ou femme de contact, exigent(e), rigoureux(se), mais également efficace et dynamique.

Votre mission sera d'importance : chargé(e) du contrôle financier du siège et de ses filiales, vous serez l'interlocuteur privilégié des banques, vous participerez au montage d'investissements, vous ferez l'analyse financière des différentes opportunités présentes.

Garant des procédures, vous aurez également un rôle d'audit.

A vous de mettre en place et faire évoluer votre fonction ! car, vous l'avez compris : chez nous «esprit d'entreprise et innovation» n'est pas une simple formule.



Vous voulez entreprendre, contactez notre conseil Bernard Joustin, en adressant CV + photo, sous réf. CF/1/87, à NORAY CONSULTANTS, 41 bd du Montparnasse 75006 PARIS. Tél. 42.22.52.90. Membre CSNCR

REPRODUCTION INTERDITE

UNIVERS DE LA GESTION

comptable H/F

Important Groupe Financier basé à PARIS recherche pour son service comptabilité

Après des études supérieures, vous êtes **Titulaire d'un DECS** et justifiez d'une compétence en comptabilité générale : 3 à 5 ans dans un milieu bancaire ou financier.

Intégré dans une équipe, vous aurez à prendre en charge la comptabilité d'une banque nouvellement créée.

Adresser CV, photo et prét. sous réf. 19823 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE TELEMATIQUE : (1) 42 60 10 65 ou 36 14 Code : CONTESS

Etablissement Financier de dimension internationale, recherche pour son Département d'Assurance-Vie, un

Jeune Contrôleur de Gestion

pour mettre en œuvre le Contrôle de Gestion au sein de la Branche Commerciale chargée du Développement des activités Grand-Public.

Il aura la responsabilité de :
- l'animation de la planification,
- la gestion budgétaire,
- l'élaboration des outils de pilotage,
- des travaux liés au suivi des coûts et à la rentabilité des actions commerciales.

Ce poste, situé à Paris, s'adresse à un candidat de formation supérieure de gestion ayant une expérience de 2/4 ans dans des fonctions similaires. Ce poste requiert des qualités de contact, de dynamisme, de ténacité, ainsi que le goût du travail en équipe.

Adresser C.V. détaillé, précisant votre salaire actuel, s/réf. : JO 702, à :

CGS CARRIERES
58, Bd Gouvion-Saint-Cyr, 75017 PARIS

Une occasion rare pour un jeune professionnel, créer un back-office à Paris

Premier établissement bancaire régional de l'Est, notre volume d'activités et l'ampleur de nos encours gérés rendent indispensable le renforcement de la structure de notre salle de marches installée à Paris pour gérer la trésorerie et traiter toutes les opérations de trading (fonds d'Etat, bons du trésor, nouveaux produits). En relation avec notre back-office de Strasbourg, nous lui adjoignons une antenne de gestion.

Ce back-office parisien, nous vous proposons d'en prendre la responsabilité.

Il s'agira d'une petite équipe (4 personnes) opérant avec beaucoup d'autonomie sur un marché nouveau en plein développement. Il s'agit de créer le poste.

Vous connaissez déjà un peu ce type de fonction : assurer la réalisation de toutes les tâches liées aux opérations de marché, concevoir des outils de compte-rendu de résultats, établir des tableaux de bord, présenter des synthèses à la Direction et au back-office de Strasbourg.

Ce qui veut sans doute dire pour vous : bac scientifique + au moins 2 années universitaires (BTS, DUT, Sc. Eco...), de très solides bases comptables et de gestion administrative, la pratique de l'outil informatique, et une première expérience, soit dans la banque (back-office, trésorerie, opérations sur titres), soit au service trésorerie d'une entreprise commerciale ou industrielle très structurée.

C'est une occasion rare de participer à une telle création et nous remercions les jeunes professionnels qui y répondront en adressant leur dossier sous référence BO 249 M.

SEFOP 11 rue des Pyramides, 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES

L'organisation dans la banque

Notre groupe bancaire à taille humaine, en fort développement, renforce sa Direction de l'Organisation et désire s'adjoindre :

3 ORGANISATEURS H/F

25/30 ans

qui y trouveront de **réelles perspectives d'évolution** et une **large autonomie.**

■ **Pour son siège dans une IMPORTANTE VILLE DU CENTRE.**

- **Un organisateur confirmé**, de formation ingénieur, Ecole de gestion/université, justifiant d'une expérience **d'au moins 4 ans en milieu bancaire.** **réf. GM1**
- **Un organisateur junior**, de formation supérieure complétée par au moins 2 années d'expérience, possédant également une bonne connaissance de l'informatique. **réf. GM2**

■ **Pour son SIEGE PARISIEN.**

- De formation supérieure, ayant **2 ou 3 années d'expérience** de préférence en **milieu bancaire, cet organisateur** participera notamment à des études sur d'importants projets concernant les nouvelles activités de marchés. **réf. GM3**

Ces 3 collaborateurs seront associés au sein de l'équipe à diverses missions d'organisation au niveau du groupe ainsi qu'au développement des systèmes d'information.

Merci de nous adresser votre dossier (lettre manuscrite, CV avec photo, prétentions et référence du poste). Il sera traité confidentiellement.

ORSEG ET ASSOCIÉS 43 rue de Chateaudun 75009 PARIS

PLURIAL

RANDSTAD ETT
COMPTABLE II

Niveau BTS, expérimenté. Connaissances éventuelles en payes et déclarations. Tél. : 42-33-61-01.

STE COMMISSARIAT AUX COMPTES recherche

ASSISTANT EXPÉRIMENTÉ

titulaire DECS ou équivalent. Ecr. CV et prétentions. CECC, 91, bd Raspail, Paris VI[e].

IMPORTANT HOPITAL PRIVÉ LORRAIN (800 salariés) recherche un ADJOINT DE DIRECTION

28 ans minimum, formation supérieure ; assistera le directeur dans l'ensemble de ses fonctions de gestion et d'animation (comptabilité, économat, gestion, etc.) ; possibilité carrière d'avenir dans le domaine santé.

Pour en savoir plus, téléphoner au 83-35-42-63 ou écrire à : M. Claude Blique

CABINET BLIQUE
BP 3097
54013 NANCY CEDEX

PARIS ± 170 000 F

Jeune RESPONSABLE COMPTABLE
DECS ou équivalent

De formation comptable supérieure, vous bénéficiez, à 28 ans environ, d'une première expérience réussie (3 à 4 ans), par exemple dans une fiduciaire.

Nous vous proposons de rejoindre l'une des toutes premières sociétés françaises pour la gestion de l'énergie.

Adjoint du Responsable administratif et financier de notre Agence de Paris (180 personnes, 180 millions de F de C.A.), votre rôle sera - à la tête d'une équipe de 3 personnes - d'assurer le fonctionnement efficace de la cellule comptable de l'agence.

Ce poste, qui doit évoluer à terme vers le contrôle de gestion, ouvre d'intéressantes perspectives de carrière.

Merci d'adresser lettre + CV + photo sous réf. 8672 LM à COMMUNICO 12-14, rue Faidherbe 59800 LILLE qui transmettra.

CABINET DE COMMISSAIRES AUX COMPTES ET D'EXPERTISE COMPTABLE

Solidement implanté auprès d'une clientèle de grandes ou moyennes Entreprises et de Groupes diversifiés, recherche :

auditeurs H-F
JUNIOR et SENIOR

Profil recherché : DECS minimum, expérience de 2 à 5 ans en Entreprise ou en Cabinet. Connaissance de l'informatique appréciée.

Conditions offertes : Travail varié, autonomie et responsabilité de dossiers selon expérience. Possibilité de formation au sein d'une équipe très performante.

Poste basé à **Paris Saint-Augustin**, avec quelques déplacements en province.

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite et photo sous réf. **M40B**, à notre conseil : **ARCO - 25, rue Cambon - 75001 PARIS**

ARCO



Nous recherchons le

CONTROLEUR DE GESTION

de la filiale DARTY NORD PAS DE CALAIS de notre Groupe

Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur et vous avez une expérience effective des techniques de gestion.

Rattaché au Directeur Administratif et Financier de la Société, vous élaborerez les tableaux de bord, les éléments du reporting financier, vous participerez à l'aménagement des procédures de contrôle interne, et vous conseillerez les directions opérationnelles avec lesquelles vous aurez des rapports étroits.

Vous aurez le sens des objectifs et celui des relations humaines : ces deux critères seront déterminants pour notre choix définitif.

Ce poste est à pourvoir à LILLE.

Adresser CV et prétentions à M. DUHAL, Groupe DARTY, 11, Boulevard Pershing, 75017 Paris.

CONTESSE

PARIS

Trader actions

Une importante charge d'AGENTS DE CHANGE de Paris, connaissant une croissance rapide renforce ses structures et recherche un TRADER ACTIONS.

Nous recherchons un candidat de valeur A FORT POTENTIEL qui, dans un premier temps, assurera la mise en place technique et le développement commercial du MARCHE DES OPTIONS NEGOCIABLES.

Vous êtes âgé d'environ 25-30 ans, êtes diplômé de l'Enseignement Supérieur, scientifique ou gestion avec de solides connaissances mathématiques, et/ou d'un 3[e] cycle de finance. Idéalement vous avez acquis, depuis 2/3 ans, une solide expérience des marchés financiers. Vous êtes un battant, avec une forte personnalité. Vous avez d'excellentes qualités de contact et aimez le travail en équipe. **De très larges possibilités d'évolution et de responsabilités vous seront offertes.**

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. et rémunération actuelle) à Monique Herbet, Arthur Young, Tour Manhattan, Cedex 21, 92095 Paris La Défense, sous référence 7025-M

ARTHUR YOUNG CONSEIL
MEMBRE D'ARTHUR YOUNG INTERNATIONAL

FIDUCIAIRE JURIDIQUE ET FISCALE DE FRANCE
2 bis, rue de Villiers
92309 LEVALLOIS-PERRET
recherche pour son développement en Province

SPECIALISTES EN DROIT DES SOCIETES

- PV d'Assemblées, Conseils.
- Constitutions, modifications statutaires...
- Expérience indispensable 5 ans minimum exigée.

Pour de plus amples renseignements, écrire ou téléphoner M[me] LECLERCQ Tél. : 47.58.13.20 poste 1341.

Pierre Lichau

LA COMPAGNIE INTERNATIONALE DES WAGONS LITS recherche pour son service central d'AUDIT INTERNE (15 personnes)

auditeur confirmé H/F

Vos trois années au moins d'expérience dans l'audit interne ou externe, vous permettront à court terme (quelques mois), d'assurer la supervision de missions courantes et la prise en charge directe de missions plus difficiles.

Outre votre rôle d'encadrement et de formation vis à vis des auditeurs les plus jeunes, vous participerez activement à la définition de la politique de l'audit.

auditeur débutant H/F

Vous avez de préférence une expérience professionnelle d'une à deux années, mais vous êtes surtout très motivé pour ce métier auquel vous serez formé au sein même du service.

Diplômés d'une grande école de gestion PARIS/PROVINCE, ou son équivalent, vous parlez plusieurs langues.

Basés à PARIS, vous aurez fréquemment à vous déplacer en France et à l'étranger, pour des périodes de deux à quatre semaines.

Envoyer CV + photo + lettre manuscrite + prétentions s/réf. PER 321 à P. COCHERIL, Direction du personnel 40, rue de l'Arcade 75008 Paris



LEVI-TOURNAY/ASSCOM

Jeux Nathan

Responsable Informatique de Gestion

ESC 1[ère] expérience ou débutant

Educatifs, scientifiques, électroniques, artistiques, les Jeux Nathan, en multipliant par 4 leur C.A. depuis 1980, ont donné à leurs *Jeux Intelligents* une position de leader sur le marché. Fabriqués dans 3 unités de production à "taille humaine", ils sont présents -avec 10 millions de boîtes commercialisées par an- dans 35 pays. Dans le souci de gérer leur expansion, les Jeux Nathan recherchent leur Responsable Informatique de Gestion, pour mettre en œuvre et développer, en liaison aves les services utilisateurs, le système informatique (IBM 36 + important parc de micro-ordinateurs) concernant en particulier la comptabilité et la gestion commerciale. Ce poste s'adresse à un jeune diplômé ayant acquis quelque compétence en informatique. Si nécessaire, une formation préalable au langage GAP II et au système d'exploitation est prévue. Le développement des jeux Nathan et leur appartenance au Groupe de presse et d'édition CEP Communication, récemment introduit en Bourse, assurera une évolution rapide à un candidat de valeur.

ORION vous garantit une discrétion absolue et vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence 702498 M.

35, rue du Rocher 75008 Paris



LEVI-TOURNAY/ASSCOM

Dans le cadre d'un projet d'adduction d'eau en milieu rural au BURUNDI, société française d'ingénierie, recherche un

EXPERT COMPTABLE

Il sera chargé de :
- examiner le système comptable existant. Assister le département de l'hydraulique et les communes concernées par le projet dans la mise en place des procédures de comptabilité, de facturation et de recouvrement,
- former des comptables communaux.

Poste à pourvoir **immédiatement** pour une durée de 3 ans.

Expérience 10 ans souhaitée, notamment dans le domaine de la **comptabilité des entreprises de service public.**

Ecrire avec C.V., sous la réf. 4512/1102, à MEDIA PA 71, avenue Victor-Hugo 75116 PARIS, qui transmettra.

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

UNIVERS DE LA GESTION

2 contrôleurs de gestion
LYON

Division d'un Grand Groupe Industriel de forte notoriété internationale, notre développement nous conduit au renfort de nos moyens et méthodes de contrôle. Nous recherchons 2 CONTROLEURS de GESTION.

1) *Sous l'autorité de la Direction Générale de la division (C.A. >> 4 milliards)*, l'un aura pour mission principale l'analyse des systèmes de gestion des départements et filiales ainsi que l'étude et la mise en place des mesures correctives. Quelques *années d'expérience de la fonction en milieu Industriel, une formation grande Ecole* de Commerce et la connaissance de l'Anglais ou de l'Allemand seront appréciées. **(Réf. 5335-III)**

2) Auprès de la Direction Technique de la Division, l'autre aura pour mission principale la mise en place et le fonctionnement du système de gestion propre à cette Direction. Il s'agit d'une création de poste dont le titulaire exercera une responsabilité opérationnelle au sein de cette Direction. La préférence sera donnée à un candidat Ecole Supérieure de Commerce, ayant une première expérience professionnelle dans l'industrie. **(Réf. 5340-III)**

Merci d'écrire avec C.V. détaillé en précisant la référence du poste choisi à MAMREGIES qui transmettra.

Mamrègies
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 PARIS

PARIS
Trader obligations

Une importante charge d'AGENTS DE CHANGE de Paris, connaissant une croissance rapide renforce ses structures et recherche un TRADER *pour le marché des obligations.*

Nous recherchons un candidat de valeur A FORT POTENTIEL qui, dans un premier temps, assurera et développera une fonction d'intermédiation sur les obligations auprès d'une clientèle institutionnelle et privée.

Vous êtes âgé d'environ 25-30 ans, êtes diplômé de l'Enseignement Supérieur, scientifique ou gestion avec de solides connaissances mathématiques, et/ou d'un 3e cycle de finance. Idéalement vous avez acquis, depuis 2/3 ans, une solide expérience des marchés financiers. Vous êtes un battant, avec une forte personnalité. Vous avez d'excellentes qualités de contact et aimez le travail en équipe. **De très larges possibilités d'évolution et de responsabilités vous seront offertes.**

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. et rémunération actuelle) à **Monique Herbet**, *Arthur Young, Tour Manhattan, Cedex 21, 92095 Paris La Défense*, sous référence 7026-M

ARTHUR YOUNG CONSEIL
MEMBRE D'ARTHUR YOUNG INTERNATIONAL

Chaîne hôtelière internationale recherche pour son service expansion FRANCE

Chargé d'Affaires h/f

Rattaché au directeur de l'expansion, il est responsable du montage et du suivi de réalisation des nouvelles unités. La réussite dans ce poste implique un haut degré d'initiatives, des qualités de négociateur et un esprit d'analyse. Le candidat de formation supérieure devra justifier d'une première expérience.

Adresser candidatures, photo et prétentions sous référence 3025 à : Lévi-Tournay/Asscom 31, Bd. Bonne-Nouvelle 75083 PARIS CEDEX 02, qui transm.

LÉVI-TOURNAY/ASSCOM

SECRÉTAIRES



La Société des Ciments Français, au premier rang des producteurs nationaux et mondiaux, recherche pour son siège de PARIS LA DEFENSE

Une secrétaire bilingue anglais
réf. 73847 M

Une secrétaire trilingue anglais/espagnol
réf. 74848 M

Pour assurer le secrétariat de départements chargés du suivi et du développement de filiales et participations à l'étranger. Ces postes conviennent à de bonnes professionnelles ayant le sens de l'organisation, le goût des responsabilités, la capacité à faire face à des imprévus. Frappe sur machine à traitement de texte (formation assurée si nécessaire). Formation BTS. Lieu de travail : Tour Générale - Paris la Défense. Restaurant d'entreprise.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV détaillé, photo et rémunération souhaitée sous référence choisie à SELE-CEGOS, Tour Chenonceaux, 204 Rond Point du Pont de Sèvres 92516 BOULOGNE BILLANCOURT

sélé CEGOS

MEMBRE DE SYNTEC SOURCES

DEMANDES D'EMPLOIS

H. 34 ans. RESP. ADM. FIN *DECS*. rech. collab. tps part. ou ponc. Tél. : 40-05-19-50.

J.H. 26 a., maît. gestion Dauphine + format export. ESCP angl., esp., it. cherc. pste serv. marketing ou export. Tél. (16) 1-45-83-65-85.

POUR RENTRÉE 87
Prof. certifié de lettres modernes, 7e éch. expér. *pédag. ch. poste second cycle* exclus. dans établissement privé sérieux, sous contrat Paris ou banlieue parisienne.

H. 42 ans, 25 ans pratique de la banque. Peux mettre expérience et dynamisme au service entreprise intéressée. Attends contact pour vous présenter mon CV. Tél. : 48-54-67-39.

H. 44 ans, *économiste CNAM* exp. presse prof. édition agences pub., marketing, étudierait tte proposition. **COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE**
Ecrire sous le nº 8.139
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

48 a., DIR. RECHERCHE
d'un grand institut public direct. d'une unité de rech. biomédicale pluridisciplin. 150 publicat. internationales. Etudie propos. indus. pharmac. haut niveau resp. et rémunér.
Ecrire sous le nº 8.146
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

CONSEIL JURIDIQUE
30 a., maîtrise droit des affaires, 6 a. exp. en cab., droit des stés et fiscalité des entrep. *étudie ttes propos.* PARIS et R.P.
Ecrire sous nº 8.142
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

F. 37 ans, 10 ans expér. professionnelle art/antiquités, bon angl. licencié Histoire de l'Art. Recherche poste mi-temps 3/4 de temps, ou plus de mode, livres, antiquités, décoration, galerie ou équivalent.
Ecrire sous nº 8.145
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.F. 28 ans maîtrise socio. lic. sc. éduc. diplôme Inst. Etudes Dévelop. Genève parfaite. trilingue F., Ang., All. + Grec. Expér. 2 ans libre de suite ch. emploi mi ou plein temps s/Paris.
Tél. : 40-20-03-74 (9-18 h.)
ou écrire Mlle LOIZOU
70, rue Lauriston, 75116 PARIS.

JURISTE
29 ans, droit des affaires + droit communautaire et international (collège d'Europe) angl. et vocabulaire juridique courant (King's collège, Londres). Rech. poste et entreprise *ou cabinet. T. : (1) 45-79-76-12.*

MARRE DU TOUT-ARGENT !
H. 40 ans, polyvalent trilingue ch. poste à resp. exclus. de : **ASSOC. ou ORGANISME HUMANITAIRE** local ou international.
Ecrire sous le nº 1006
Le Monde publicité
5, rue de Monttessuy, Paris 7e.

F. 45 ans, niv. étude BAC + 3, BTSS, anglais, notions italien, actuellement en poste, cherche situation à responsabilités dans sociétés en cours *de création de préférence.* Expérience variée secteur privé et public domaine comptable, administratif et commercial, juridique. Dynamisme, autonomie, rigueur, conscience professionnelle, sens des responsabilités.

Ingénieur 20 ans expér. cher. trav. dom. étude réal. abr. prototype-électr. anal. infor. microproc. automat. mes. instr. phys.-math. appliquées.
Ecr. M. Henry B.P. 126
75262 PARIS CEDEX

Responsable département import. J.F. 36 ans, exp. 10 ans, sect. *métaux et minerais* (fonderies, aciéries), import-export. Visite clientèle France rech. emploi. Paris, rég. parisienne, secteur achats ou ventes. Salaires annuel : 180 000 F/200 000 F.

Mme Chin-nin Chantal, 80, rue de l'Orme-Mecalre, 95220 Herblay.

J.F. 23 ans, rech. poste respons. administr. région banlieue sud Paris. 4 ans expér. secteur minerais et métaux (fonderies et aciéries), import-export (contact client./transitaire, suivi des commandes, livraisons tenue des stocks, déclarations d'importations. Familiarisée avec système ordinateur. Salaire annuel : 120 000 F.

BOYER Corinne, 11, square *Surcouf*, 91350 GRIGNY.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

1er arrdt

PALAIS-ROYAL
2 pièces, décoration raffinée idéal célibataire
MICHEL BERNARD. 45-02-13-43.

5e arrdt

PANTHÉON
2 P. cuis. bains 39 m²
REFAIT NEUF
GARBI — 45-67-22-88.

7e arrdt

SAINT-FRANÇOIS-XAVIER
dble liv. + chbre 52 m² 7e ét. asc. clair soleil
1.150.000 F — 45-67-22-88.

8e arrdt

SAINT-AUGUSTIN
Double living + chambre calme — 80 m²
MICHEL BERNARD. 45-02-13-43

11e arrdt

AVENUE PARMENTIER
Immeuble ravalé. Beau studio + petite pièce, plein soleil, rénové, cuisine équipée, bains, w-c, calme.
PRIX : 355000 F.
Téléph. en matinée ou soirée au 46-55-61-59

14e arrdt

ALESIA RESIDENTIEL
3 P confort. Bel immeuble
780 000 F — 45-26-99-04.

OBSERVATOIRE
Ppraire vd plusieurs grands 6 P. tt cft 200 m² Grand standing. Libres et occupés. Récupérables. 45-26-99-04

16e arrdt

MUETTE 45 m²
superbe studio récent alcôve cuis. bains — 45-62-52-22

19e arrdt

Magnifique 2 PIÈCES cuis., s. de bns, 35 m²
Refait neuf. A SAISIR
265.000 F — 43-21-48-12.

URGENT PARIS

PORTE DES LILAS
Imm. récent, studio cuis., bains, 27m² + terrasse 10m². Parfait état, cave, parking. 330 000 F. Tél. 46-07-38-54.

92 Hauts-de-Seine

DÉFENSE/VISION 80
Duplex 150 m², 5e étage 2 chambres, 2 bains
Impeccable — 45-02-13-43.

Suresnes : part. vend appt 2 p., 40 m², ensol., dern. ét., tt cft : kitch., cab. toil. (douche), w.c. séper., chauff. par convect., 2 caves. Comm., écol., bus, tx. Prix : 350 000 F.
Tél. 47-72-34-96 apr. 20 h.

Minitel

30 000 offres
Paris-province
36.15 Tapez
LEMONDE puis FNAIM

appartements achats

Recherche 1 à 3 P. Paris, préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. 48-73-20-67 même le soir.

GROUPE DORESSAY
rech. pour clientèle française et étrangère Marais, Rive gauche, 16e, Neuilly. Appts 4-6 p. et hôtel particulier. Achat ou location.
45-24-93-33

appartements occupés

CAMBRONNE
Appts occupés loi 1948, dans bel imm. pierre de taille *de 350 000 F à 450 000 F. 42-80-64-74, poste 233.*

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine 75008 PARIS recherche en location ou à l'achat APPTS DE GDE CLASSE pour CLIENTÈLE *ÉTRANGÈRE, corps diplomatique* et cadres de sociétés multinationales.
Tél. : 45-62-78-99

bureaux

Locations

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compétitifs. Délais rapides.
ASPAG 42-93-60-50 +

ÉTOILE
Très grand standing
BUREAUX MEUBLÉS
Toutes durées, tous services
TÉL. (1) 47-27-15-69

DOMICILIATIONS
Forum des Halles — Bureaux
Constitution de sociétés
Télex-secrétariat — 40-26-15-12

Domiciliation depuis 80 F/mois, av. des Champs-Elysées (Etoile), rue Saint-Honoré (Concorde), rue de Cronstadt, Paris XVe, 21-bis, rue de Toul, Paris XIIe, Constit. SARL 2000 F H.T., INTER DOM. Tél. 43-40-68-60.

DOMICIL. CIALE 8e
TELEX/PERM. TELEPH.
Travaux secrétariat, bureaux
AGECO 42-94-95-28

BUREAUX ÉQUIPÉS
DE 15 A 100m²-STANDING
OUVERTS 24 H/24 H
Location courte ou longue durée. Tous services. Tél., télécopie, télex, rest., parkings, secrétariat, tél. personnalisé.
ACTE 43-80-90-10

SIÈGE SOCIAL
Secrétariat + bureaux neufs, *démarches R.C. et R.M.*
SODEC SERVICES
Champs-Elysées 47.23.55.47
Nation 43.41.81.81

VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ÉTOILE
16e Champs-Elysées ou AVENUE VICTOR-HUGO.
Loc. Burx, secrét., tél., télex.
Domiciliation : 170 à 390 F M.
CIDES 47-20-41-08

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL — RC — RM
Constitutions de sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques
43-55-17-50

DOMICILIATIONS
Location BURX et ATELIERS
Permanences téléph. (Télex, télétex, télécopie, photocopie, secrétariat).
CONSTITUTION sociétés commerçants, artisans
CENTRE D'AFFAIRES INITIATIVE 2000
— PARIS-1er rue St-Honoré
Téléphone : 42-60-91-63.
— PARIS-15e 40-56-02-82.

FORMATION PROFESSIONNELLE

L'Institut de Bureautique et d'Informatique Appliquée
recrute ses nouvelles promotions :

• Micro-Informatique Appliquée à la Gestion
Durée 3 mois et demi
Participants : diplômés de l'enseignement supérieur ou cadres confirmés

• Responsables Projets Informatisation et Formation
Durée 8 mois et demi
Participants : formation supérieure.
Réunion d'information le jeudi 5 Février à 14 heures

IBIA
33 Boulevard Gouvion Saint-Cyr - 75017 PARIS
pour inscription contacter Jacqueline DOUSSAINT au 45.72.02.08

BC

I.C.D. Institut International du Commerce et de la Distribution
vous propose une formation gratuite

Responsables technico-Commerciaux produits grand Public
Durée 3 mois 1/2 - début du stage : 16 Mars 1987
Recrutement immédiat
Conditions : minimum 21 ans niveau Bac + 2, justifier d'un an de résidence à Paris.
Possibilité d'obtenir une bourse.

Pré-sélection sur dossier à retirer en écrivant à :
I.C.D./C.O.I.P. 63, Boulevard des Batignolles. 75008 PARIS - Tél. : 42.94.29.26

BC

LANGUES ADELE VIVANTES

ANGLAIS RAPIDE ET EFFICACE
COURS INTENSIFS
Non stop, toute l'année
1 à 4 semaines
9 h-13 h
– ANGLAIS COURANT
– ANGLAIS « VIE DES AFFAIRES »

1, rue de la Pépinière, PARIS-8e
Face Gare Saint-Lazare. Tél. : 45-22-51-18.

CADRES ET DIRIGEANTS D'ENTREPRISE : UNE FORMATION AU MANAGEMENT TOP NIVEAU.

L'Institut de Contrôle de Gestion (ICG) vous propose une formation complète en management général.

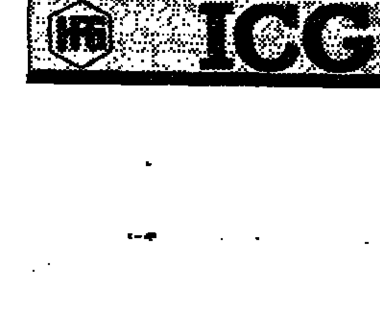
Vous êtes en activité (congé-formation), en mutation professionnelle ou en transition entre deux emplois, une très bonne solution pour vous permettre de parfaire vos compétences.

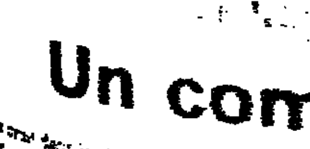
Une formule intensive, sur une période de 4 mois.

• A PARIS :
Début du prochain cycle : 23 mars 1987.
Inscriptions en cours.
Renseignements : Marie-Christine MALAPERT
ICG INTENSIF
Tél. : (1) 45.78.61.52.

• A LYON :
Début du prochain cycle : 13 février 1987.
Clôture des inscriptions imminente.
Renseignements : Annie CHAZOT
ICG INTENSIF
Tél. : (1) 78.46.09.77.







Le Monde
ECONOMIE

La conjoncture

1987, ou les incertitudes de la croissance

par JACQUES SAUVANT

L'heure est à la morosité. Tous les événements récents y concourent : les grèves du secteur public, la détérioration du climat social et politique, les remous monétaires et la rigueur climatique de la première quinzaine de janvier.

Le pessimisme n'épargne pas l'économie : la conjoncture industrielle donne des signes d'essoufflement et il est vraisemblable que la croissance s'est sensiblement ralentie au cours des tout derniers mois.

AU-DELA de la faiblesse conjoncturelle du moment, comment se présente l'année 1987 ? Le rythme de 2 % de croissance, sur lequel la France semble buter depuis 1980, a-t-il des chances d'être enfin dépassé ?

Après tout, les données fondamentales de l'économie, comme disent les spécialistes, n'ont pas été aussi bonnes depuis longtemps : balance des paiements légèrement excédentaire, marges des entreprises retrouvant en 1986 des niveaux inconnus depuis 1973, coûts salariaux unitaires n'augmentant plus que très faiblement et même stabilisés dans l'industrie. L'assainissement va-t-il enfin déboucher sur une reprise ?

Tenter de répondre à une telle question, c'est d'abord apprécier l'environnement international dont la France dépend tant : prix du pétrole, conjoncture aux Etats-Unis, conjoncture en Europe, elle-même influencée par la stratégie commerciale japonaise.

● *L'effondrement du prix du pétrole* a été l'événement le plus marquant de 1986. La facture énergétique a été exactement divisée par deux, revenant de 180 milliards en 1985 à 90 milliards en 1986. Elle ne représente plus que 1,8 % du PIB, contre 3,9 % en 1985 et 5 % à son maximum de 1981-1982. Sa part dans la richesse nationale est ainsi ramenée à un niveau comparable à celui qui prévalait en 1973, juste avant le premier choc pétrolier.

L'accord intervenu le 20 décembre entre les pays de l'OPEP a certes fait remonter les cours autour de 18 dollars par baril à la mi-janvier, contre une moyenne de 14 en 1986. Il n'est pas sûr qu'ils puissent être maintenus à ce niveau.

Mais ce qui importe pour 1987 n'est pas tant l'ampleur de la hausse, au demeurant limitée et partiellement compensée par la dépréciation du dollar, que l'arrêt de la baisse. La forte contribution apportée par l'extérieur à la désinflation et au pouvoir d'achat en 1986 ne se renouvellera pas en 1987. Dans ces conditions, les prix à la consommation s'aligneront progressivement sur l'inflation interne, c'est-à-dire sur l'évolution des prix à la production. Les revenus des ménages et des entreprises ne dépendront plus que de la répartition de la richesse nationale.

● **La conjoncture aux Etats-Unis** est actuellement difficile à déchiffrer en raison de l'entrée en vigueur de la réforme fiscale. La poussée de la consommation enregistrée en décembre (+ 4,4 %) comme l'aggravation du déficit commercial au quatrième trimestre sont dus pour une part à des comportements d'anticipation.

Au-delà de ces fluctuations, la tendance au ralentissement de l'économie américaine se confirme : la croissance a été estimée à 1,7 %, en rythme annuel, au quatrième trimestre. Elle pourrait être du même ordre en 1987, voire encore plus faible, tant sont médiocres les perspectives de demande intérieure.

Le point important pour le reste du monde est que le déficit extérieur des Etats-Unis leur interdira longtemps de jouer un rôle moteur dans la croissance mondiale. Son rééquilibrage, qu'il soit obtenu par une nouvelle baisse du dollar, une contraction de la demande interne ou des mesures protectionnistes, ne pourra se faire qu'au détriment des autres zones, principalement l'Europe et le Japon.

● **Les pays du SME et le Japon** sont confrontés dans l'immédiat au problème de la montée de leurs changes par rapport au dollar et aux monnaies qui lui sont liées (pays nouvellement industrialisés, Amérique latine, Canada). Depuis le retournement de février 1985, le mark s'est apprécié de 80 % par rapport au dollar, le yen et le franc d'environ 70 %.

Les exportations japonaises, qui sont orientées principalement vers les Etats-Unis (pour 40 %) et l'Asie, ont été les plus touchées par cette appréciation : elles ont nettement diminué en volume dès 1986, et l'excédent massif de la balance commerciale est dû à la seule amélioration des termes de l'échange. Les conséquences ont été moindres mais néanmoins sensibles pour les pays du SME, dont les ventes à l'étranger ont pratiquement stagné en volume, pour un développement du commerce international estimé à 3 %.

L'Europe continuera de perdre des parts de marché en 1987. A l'appréciation des monnaies, il faut ajouter la menace d'un regain d'agressivité du Japon qui cherchera à compenser la réduction de ses débouchés américains.

Dans l'ensemble, les échanges extérieurs seront un frein à la croissance européenne. Il est significatif qu'en Allemagne, où les exportations représentent le tiers du PIB, les instituts de conjoncture révisent en baisse leurs prévisions de croissance pour 1987 : moins de 2,5 %. Encore ce chiffre suppose-t-il une forte progression de la consommation (3,5 %).

D'une façon générale, en 1987, la demande intérieure devrait encore être très active dans les principaux pays européens : Allemagne, Royaume-Uni, Italie. Des gains de pouvoir d'achat encore importants, l'amélioration de l'emploi et la baisse des taux d'épargne soutiendront la consommation. Les perspectives d'investissement sont favorables. L'Europe va continuer de tirer la croissance mondiale. Mais ce sera désormais au prix d'une dégradation de ses comptes extérieurs.

Ce tableau doit être complété par la perspective d'une légère reprise de la demande des pays en développement, après la forte baisse de 1986, et d'une moindre décroissance des importations de l'OPEP.

LES PRIX EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER
(Glissement annuel en %)

	1985	1986
ÉTATS-UNIS	3,8	1,1
JAPON	1,8	–0,2
RFA	1,8	–1,1
GRANDE-BRETAGNE	5,7	3,7
ITALIE	8,8	4,3
FRANCE	4,7	2,1

Une passe délicate pour la France

Telles sont les forces extérieures qui vont s'exercer à peu près certainement sur la France, l'économie abordant actuellement une passe délicate.

Son comportement en 1986 a rappelé des faiblesses que l'on avait tendance à oublier. Les meilleurs résultats eux-mêmes ont été obtenus dans des conditions peu convaincantes. Ainsi, la hausse des prix est ramenée à son plus bas niveau depuis 1964, mais l'écart d'inflation avec les partenaires a recommencé de s'accroître. La balance commerciale est rééquilibrée, mais son amélioration est loin de refléter la réduction de la facture énergétique, car dans le même temps le solde industriel civil est revenu d'un excédent de 50 milliards à un léger déficit.

Placés dans le même environnement et ayant connu une augmentation équivalente de leur demande intérieure, plusieurs des partenaires ont beaucoup mieux tiré leur épingle du jeu. C'est le cas de l'Allemagne et de l'Italie, avec lesquelles les échanges bilatéraux se sont d'ailleurs détériorés globalement d'une quinzaine de milliards en 1986. Enfin, la croissance (environ 2 %), bien que supérieure à celle de 1985 (+ 1,1 %), est restée plus faible qu'à l'étranger et n'a pu empêcher une reprise de l'augmentation du chômage (+ 133 000 en un an).

Paradoxalement, l'année 1986, qui a été celle du rééquilibrage des échanges, a en même temps marqué le retour de la contrainte extérieure. Elle a souligné la difficulté pour la France de soutenir une croissance simplement équivalente à la moyenne de ses partenaires sans connaître une dégradation de sa balance commerciale.

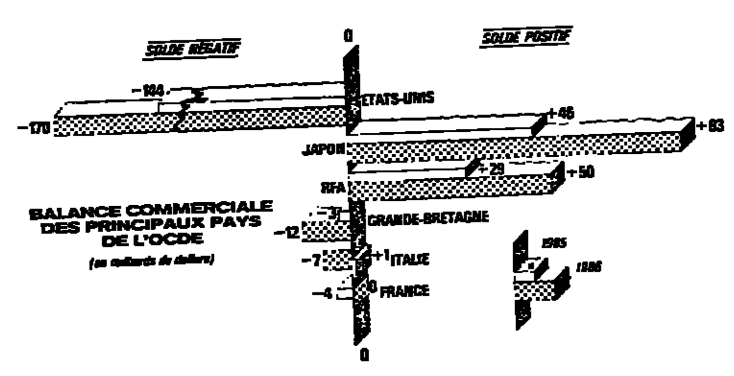
Ce problème structurel ne pourra trouver de solution qu'à moyen terme. Pour que l'effort d'investissement nécessaire soit compatible avec la préservation de l'équilibre commercial, il faut que la marge d'importation autorisée par les ventes à l'étranger soit consacrée en priorité à des achats de biens d'équipement, et donc que la consommation soit modérée. Une telle configuration se dessine-t-elle pour 1987 ?

Les achats des ménages ont montré une belle résistance jusqu'à la fin de l'année. Ils semblent même avoir été peu sensibles aux grèves de décembre. Mais ils vont désormais s'essouffler : le pouvoir d'achat, qui a progressé d'environ 3 % en 1986 grâce à la désinflation, a déjà été affecté par le relèvement des cotisations sociales (0,7 % au 1er août), et le sera davantage encore au premier trimestre de 1987 par l'accélération de la hausse des prix. Son taux de progression sera réduit de moitié et peut-être davantage.

L'investissement des entreprises continue d'évoluer en dents de scie : il semble avoir faibli en fin d'année et être en partie responsable du plafonnement de l'activité observé au quatrième trimestre. Mais les perspectives sont bonnes pour 1987 : les industriels, dont les marges se sont reconstituées à vive allure l'année dernière, annoncent une progression de leurs investissements de 6 % en volume (après 3 % en 1986).

Enfin, les exportations pourraient se redresser. Les entreprises françaises disposent actuellement d'un atout important : une bonne compétitivité sur des marchés européens qui seront encore très porteurs en 1987. Depuis un an, le franc, qui s'est beaucoup apprécié par rapport au dollar et à la livre, s'est déprécié vis-à-vis de toutes les autres monnaies du SME ; son recul atteint 8 % par rapport au mark et au florin. L'avantage de compétitivité qui en résulte sur les marchés européens, souligné par une récente enquête de la CEE sur les coûts salariaux, peut compenser certaines déficiences structurelles, à condition de ne pas être annulé par la hausse des prix.

La question de fond est posée : celle de l'inflation. Les prochains indices de prix seront mauvais. La hausse pourrait atteindre 1 % au cours du seul premier trimestre ; elle n'avait été que de 0,1 % sur les trois premiers mois de 1986, grâce à la baisse du pétrole. Le glissement annuel des prix, considéré comme le meilleur indicateur de l'inflation, va faire un bond : il remontera à 3 % et peut-être davantage si les services et les produits industriels du secteur privé (respectivement + 5,1 % et + 4,5 % en 1986) ne connaissent pas rapidement une décélération.



Le cap sera difficile à passer pour la politique salariale, l'objectif annuel d'une hausse limitée à 1,7 % perdant, dès le printemps, beaucoup de sa crédibilité. Il y a, en schématisant, deux scénarios : dans le premier, vertueux, la tendance à la modération salariale n'est pas remise en cause, et les prix, après une accélération passagère, finissent par s'aligner en baisse sur les coûts des entreprises ; dans le second, les hausses de l'hiver relancent les anticipations, entraînent les salaires et servent de tremplin à un dérapage par rapport aux partenaires.

La croissance de l'économie française sera sensiblement la même, voisine de celle de 1986, dans les deux cas : ce qui est perdu en consommation dans le premier scénario est vraisemblablement gagné en exportations. Mais les échanges extérieurs, la position concurrentielle et les perspectives seraient évidemment très différentes.

L'année 1987 ne sera sûrement pas celle d'une reprise vigoureuse de la croissance et des créations d'emplois. L'activité s'annonce même médiocre au premier semestre. Mais elle sera décisive pour l'inflation : c'est en 1987 que l'on saura si la France a durablement rejoint le groupe des pays vertueux. Là est l'incertitude.

LE NOUVEAU DROIT DU LICENCIEMENT

Un combat sans vainqueur

Entré sans bruit dans les faits à partir du 1er janvier, le nouveau droit du licenciement devrait permettre une plus grande flexibilité de l'emploi. Mais ses effets peuvent aboutir au contraire de ce qu'annonçait le patronat et accroître, au moins dans un premier temps, le chômage.

C'était bien la peine. Entraînés par d'autres urgences dans le tourbillon de la vie politique et sociale, les meneurs d'opinion ont omis de célébrer le 1er janvier, comme il se devait, l'un de ces rendez-vous pour lesquels, il y a peu encore, ils ne manquaient pas de prononcer des phrases définitives. En catimini, ou presque, la nouvelle réglementation sur les licenciements a pris effet avec l'année 1987, sans que l'on y prenne garde.

Présentée comme un symbole, pour la droite de la volonté d'en finir avec les rigidités qui entravaient les entreprises, pour la gauche du désir de revanche qui anéantirait progressivement tout le code du travail, la mise en application de la loi est passée presque inaperçue. Comme si les protagonistes eux-mêmes, au-delà des effets de tribune, savaient d'ores et déjà à quoi s'en tenir... Théologique en diable, le débat n'a pas été davantage conclu que celui du concile de Trente sur le sexe des anges.

A qui la faute ? A tous. Condamné à respecter un engagement électoral, discutable sur le fond, le gouvernement s'est empêtré dans les méandres d'une argumentation trop subtile, et a bien vite découvert que ce dossier emblématique ne lui offrait pas l'occasion d'une indéniable victoire. Divisé quoi qu'il en dise, le patronat s'est rapidement rendu compte des risques qu'il prenait. Il a bientôt oublié les forfanteries de l'ancien président du CNPF, M. Yvon Gattaz, qui promettait 367 000 emplois supplémentaires dans les dix-huit mois si la liberté de licenciement lui était rendue. Même les syndicats ne se sont pas montrés plus diserts. Obnubilés par leur perte d'influence, ils n'ont pas su convaincre ou mobiliser et, redoutant le pire, ils se sont faits les complices impuissants de mesures qui, pourtant, introduisent un vaste bouleversement dans les pratiques sociales.

Dans cette affaire, les syndicats ont perdu la face, parce qu'ils n'ont pas su argumenter. Leurs protestations, parfois timides, pour les plus réformistes d'entre eux, n'ont pas pu dissimuler leur embarras commun. Ils n'avaient pas prise sur l'événement et, après avoir négocié sur la défensive avec le patronat, ils se sont laissé endormir par l'habileté manœuvrière de M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi. Pratiquement sans voix, ils ont en fait admis leur échec, pour se satisfaire de quelques illusoires promesses. Les apparences, seules, les sauvent.



SERGUEL

Malgré cela, que d'enseignements ! Voilà un ministre, plus « social » que sa majorité sans doute, contraint de jouer les défenseurs vigilants du libéralisme, qui finit par y perdre une partie de sa crédibilité. Au début, il promet mezza voce qu'il ne fera rien sans accord contractuel, puis il est amené, au grand dam de ses interlocuteurs syndicaux, à faire adopter une première loi – celle du 3 juillet 1986 – supprimant l'autorisation administrative basée sur l'examen du bien-fondé du motif économique des licenciements. Ensuite, il assure, toujours discrètement, que la seconde loi – celle du 30 décembre – offrira des garanties substantielles, et il ne réussit pas pleinement à se servir de la voie des amendements pour corriger une version devenue favorable aux thèses patronales. Un tel chassé-croisé aurait provoqué, en d'autres temps, le tollé des observateurs. Pour éviter le pire, ils se taisent.

ALAIN LEBAUBE.

(Lire la suite page 36.)

orientations SERVICE

Des écoles ont décidé de mieux vous informer sur les filières et débouchés suivants :

POUR EN SAVOIR PLUS

et recevoir gratuitement des informations sur les écoles qui forment aux secteurs suivants, cochez la ou les filières qui vous intéressent et adressez ce bon à Orientations Service, 57, avenue Montaigne - 75008 PARIS (réponse par courrier uniquement).

M.-Mme-Mlle ____
Adresse ____
Code postal ____ Ville ____
Niveau d'études actuel ____ Age ____

☐ Classes Préparatoires
☐ Grandes Ecoles, Commerce, Gestion
☐ Ecoles à Vocation Internationale
☐ Vente, Commerce, Gestion, Distribution
☐ Grandes Ecoles Scientifiques
☐ Grandes Ecoles d'Agronomie
☐ 3e Cycle de Gestion

☐ Accueil
☐ Administration Militaire : Commissariat
☐ Aéronautique et Spatial
☐ Architecture
☐ Assurances
☐ Bâtiment, Travaux Publics
☐ Cinéma
☐ Communication dans l'Entreprise
☐ Communication, Publicité
☐ Communication Audiovisuelle
☐ Comptabilité
☐ Concours Administratifs
☐ Cours par Correspondance
☐ Danse
☐ Ecole Normale
☐ Expertise Comptable
☐ Formations Artistiques Appliquées
☐ Formation Continue
☐ Gestion Financière
☐ Hôtellerie-Restauration
☐ Immobilier
☐ Informatique
☐ Ingénieur Chimiste
☐ Journalisme
☐ Logistique Production
☐ Marché de l'Art
☐ Para-Médical
☐ Prothésiste Dentaire
☐ Recherche Scientifique
☐ Réussir le Baccalauréat
☐ Secrétariat, Bureautique
☐ Sciences Sociales et Politiques
☐ Spécialisation Textile, Mode
☐ Tourisme
☐ Transports

M03

Le nouveau droit du licenciement

Un combat sans vainqueur

(Suite de la page 35.)

Voilà un patronat, normalement rasséréné par la présence de la droite au pouvoir, qui non seulement se garde bien de plastronner, mais fait la fine bouche. Encore récemment, M. Pierre Guillen, nouveau président de la commission sociale du CNPF, se refusait à savourer une victoire que, parmi les chefs d'entreprise, plusieurs trouvent déjà amère. La CGPME hésite toujours à se prononcer sur la validité des nouvelles conditions de licenciement. L'UPA (Union professionnelle des artisans), pour la première fois invitée en observateur à la table des négociations à l'automne, s'est dégagée, flairant un piège.

Le bouillant président de la Fédération nationale des travaux publics (FNTP), M. Jean-Louis Giral, a désavoué l'attitude de ses collègues, et pas uniquement parce qu'il soutenait la candidature de M. Yvon Chotard contre M. François Périgot à la tête du CNPF. Nombre d'employeurs, et non des moindres, s'inquiètent. La fin du contrôle administratif, estiment-ils, va avoir des conséquences déplorables.

Certes, on va pouvoir licencier librement, dans des délais qui ne seront finalement pas plus courts que précédemment, mais l'on devra désormais redouter le risque d'un contentieux important et tardif. Chaque salarié licencié pourra s'opposer à la décision prise à son encontre et se pourvoir en recours devant le conseil des prud'hommes. S'il l'emporte, l'entreprise sera alors condamnée, dans deux ans il est vrai, à lui payer au minimum une indemnité équivalente à six mois de salaire pour licenciement abusif, sans compter les remboursements à l'UNEDIC des allocations perçues.

« On s'apercevra que tout cela a été une erreur », prédit un grand patron, qui ne veut pas calculer les provisions qu'il devra inscrire dans ses comptes s'il doit licencier. Pour *se débarrasser dans l'immédiat* de contraintes administratives, les employeurs ont pris le risque de *subir l'explosion de quelques* bombes à retardement.

Ces considérations seraient de peu d'importance, finalement, si, au fond, les avantages de la situation créée étaient éclatants. Or, tel n'est pas le cas, ce qui, entre parenthèses, justifie la modestie des uns et des autres. Toutes les études en témoignent – sauf celle de l'institut PRAGMA, très contestée – une amélioration de l'emploi ne devrait pas survenir à cause de cette déréglementation. Au contraire, et presque toutes les analyses prospectives concordent sur ce point, les facilités accordées pour le licenciement devraient se traduire par un accroissement des départs de l'entreprise, justifiés ou non. Le chômage devrait donc augmenter et ne plus être influencé par cette mesure avant trois ou cinq ans, selon les équipes de recherche.

Sévères déconvenues

Est-ce à dire, pour autant, que l'existence de l'autorisation administrative freinait l'ajustement des effectifs au point de mettre en péril les entreprises ? Pas vraiment, les fonctionnements étant plus complexes. D'ailleurs, écrit l'OFCE (*Observatoire français des conjonctures économiques*) au terme de son analyse concluant à la dimension psychologique du débat, l'*« enjeu n'est (...) pas avant tout économique »*. Des employeurs peuvent estimer devoir se débarrasser de certains de leurs salariés, non parce qu'ils sont en difficulté, mais parce qu'ils entendent être plus compétitifs. Les six mois qui se sont écoulés pendant lesquels les licenciements *« par paquets de 9 »* n'étaient pas soumis au contrôle de l'administration tendraient à prouver qu'un tel comportement se développe. En août, septembre et octobre, on a compté plus d'entreprises que d'ordinaire qui se livraient à des « petits licenciements », au point que les spécialistes, en notant une augmentation relative de l'ordre de 5 % des licenciements économiques, y voyaient l'effet de la suppression de l'autorisation administrative.

Sur ce point, le débat sera cependant difficile à trancher. Par définition, les licenciements économiques seront de moins en moins connus dans leur réalité, et les moyens statistiques, malgré les assurances données par M. Séguin, viendront à manquer. Tout au plus peut-on estimer que la liberté accordée se traduira naturellement dans les faits par une extension de la notion de licenciement économique.

Telle entreprise considérera que sa survie passe par le départ de salariés dont la productivité diminue avec l'âge. Telle autre soutiendra que sa compétitivité, et donc sa situation économique, dépend de la qualification de son personnel, devenue obsolète.

De proche en proche, on peut penser que les moins performants et les moins qualifiés seront jugés économiquement moins rentables et, par conséquent, devront être licenciés. Il sera d'autant plus facile de le prétendre que l'absence d'un contrôle par l'inspection du travail n'imposera pas, comme c'était le cas, de retenir d'abord dans les vagues de licenciements ceux qui, en raison de leur âge, bénéficiaient de mesures d'accompagnement social.

Aux jeunes, envoyés en formation, et aux plus anciens, dirigés vers la préretraite, s'ajouteront les salariés du *« noyau dur »*, jusqu'alors préservés, c'est-à-dire ceux de la tranche d'âge de quarante à cinquante-cinq ans. L'absence de critères pour les licenciements viendra grossir les rangs des chômeurs de longue durée, souvent peu ou mal indemnisés.

On peut même s'interroger sur la concomitance entre ce qui apparaît comme un laxisme et les facilités accordées aux employeurs au titre du plan d'urgence pour l'emploi des jeunes. Dès lors que des exonérations de charges sociales sont attribuées pour l'embauche, via la *formation en alternance*, des moins de vingt-six ans, l'occasion ne serait-elle pas trop belle de s'offrir *« le travail d'un jeune contre le chômage d'un vieux »* ? Ainsi prise en tenaille, la politique de l'emploi menée par M. Philippe Séguin conduirait à quelques déconvenues sévères...

Les charges de l'Etat

Malheureusement, les inconvénients ne se limitent pas à ces conséquences prévisibles. Il y en a d'autres, également redoutables, quoique aléatoires.

Pour l'Etat, tout cela pourrait coûter cher. Si, comme on le prétend, les nouvelles dispositions ont pour résultat de permettre aux salariés licenciés des petites entreprises (cent cinquante mille en 1985) de bénéficier des mesures d'accompagnement social offertes à ceux des grandes entreprises, les finances publiques devraient supporter une bonne partie de la facture.

Par an et par personne, la préretraite FNE entraîne une dépense de 60 000 francs, et il faudrait donc compter 1,2 milliard de francs supplémentaires pour garantir ne serait-ce que 20 000 nouvelles préretraites. Il en serait de même si les contrats *de conversion connaissaient un relatif* succès et que les petites entreprises, ainsi que les textes leur en offrent la possibilité, ne payaient pas la contribution forfaitaire de 4 000 F par bénéficiaire. Pour 30 000 contrats de conversion, l'addition s'élèverait à 120 millions de francs, sans compter les autres aides d'Etat déjà prévues pour la formation.

D'autres difficultés tiennent encore aux choix opérés. Par exemple, ni l'accord interprofessionnel ni la *loi moins encore ne prévoient de* solution pour le tiers de licenciés économiques, sur 450 000 en 1985, qui provient des entreprises défaillantes ou en liquidation de biens. De même, il n'existe plus de disposition légale obligeant un employeur à pratiquer *une « priorité de réembauche »* dans l'année qui suit un licenciement, cette mesure ne faisant plus l'objet d'un contrôle administratif. Le salarié pourra seulement en faire la demande expresse dans les deux mois suivants son départ de l'entreprise, en application de l'accord interprofessionnel du 20 octobre 1986.

Enfin, et tout logiquement, la révision à la baisse des délais entre l'annonce d'un licenciement et son caractère effectif, *ainsi que* l'allègement des procédures employées, devraient entraîner une modification des règles conventionnelles, établies depuis une dizaine d'années. Déjà, l'accord interprofessionnel d'octobre 1986 révise l'accord sur la sécurité de l'emploi de 1969 et son avenant de 1974, qui avait donné naissance à la loi du 3 janvier 1975. Des branches professionnelles devraient profiter de l'occasion pour, à leur tour, revenir sur des dispositions trop généreuses.

Les travaux publics l'ont fait et sont parvenus à un accord le 3 novembre 1986 dont on se demande s'il sera applicable. L'agriculture a abouti de même, le 13 novembre 1986, à un texte proche de l'accord interprofessionnel qui ne la concernait pas juridiquement. La métallurgie, avec l'UIMM (Union des industries métallurgiques et minières), a conclu le 16 décembre. La chimie a commencé à en faire autant le 23 décembre, ce secteur prévoyant jusqu'à six mois de délai avant un licenciement collectif pour cause économique. Un mouvement est engagé, qui ne s'arrêtera plus.

Pour autant, et dans l'intérêt de toutes les parties prenantes, devait-on en arriver là ? Sûrement pas, et c'est ce qui explique les réactions très discrètes, la bataille terminée, personne n'ayant le désir de s'approprier un succès qui pourrait se retourner contre chacun. Sans insister, le ministre des affaires sociales note qu'il a donné une traduction législative à un accord interprofessionnel mal fagoté, afin de ne pas en subir la paternité. C'est *« servilement »*, *dit-il*, qu'il a suivi les intentions insondables d'un texte de compromis. Au moins a-t-il la *satisfaction d'avoir offert, à sa majorité*, le signe idéologique qu'elle attendait. Sans illusion, le patronat fait les comptes d'une polémique, lancée sous la gauche au pouvoir, qui le met une fois de plus dans l'obligation d'améliorer l'emploi, puisque chacun admet que là est sa vraie responsabilité.

Quant aux syndicats, au moins pour ceux qui ont signé (CFDT, FO et CFTC), ils veulent penser qu'ils ont pris la seule décision qui s'imposait. Il fallait rompre, et à quel prix, avec le syndrome de l'échec, né en décembre 1984 de l'issue mouvementée des négociations sur la flexibilité. Il fallait en finir, même laborieusement, avec deux années d'enlisement et montrer que l'on était capable d'avancer. La volonté de croire que les mesures d'accompagnement social s'étendraient aux salariés des petites entreprises, et donc supprimeraient un facteur d'inégalités, ont achevé de les convaincre.

Pour prix de cet arrangement, les 13 millions de salariés sont davantage soumis à la menace du licenciement. Leur statut s'en trouve précarisé au moment où l'on parle tant et plus de projet d'entreprise et de son corollaire, la culture d'entreprise, pour augmenter ses chances dans un *environnement économique difficile*. Une autre logique apparaît, conforme à la modernité et aux exigences *libérales*, contraire aux responsabilités de l'entreprise définies depuis 1945 et défendues en leur temps par le gaullisme.

ALAIN LEBAUBE.

CONSEILS DE PRUD'HOMMES, CONTRATS DE CONVERSION

Débuts difficiles

UNE conséquence et une innovation sont directement dues à la mise en œuvre de la nouvelle réglementation : la réforme des conseils de prud'hommes et la création des contrats de conversion. Dans un cas comme dans l'autre, cela n'a pas été sans mal.

La réforme des conseils de prud'hommes était une nécessité, dès lors que, avec la suppression de l'autorisation administrative, tout licenciement devenait juridiquement contestable. Déjà surchargés par les contentieux du travail, les conseils de prud'hommes risquent d'avoir à subir une avalanche de contestations, à la suite de licenciements collectifs pour motif économique. Les dossiers s'accumulent, et les jugements seront de plus en plus tardifs.

La première, la CFTC s'était émue de cette éventualité. Elle avait demandé au ministre de trouver les moyens de garantir l'efficacité de la juridiction, et d'abord de permettre aux salariés d'obtenir rapidement réparation du préjudice causé pour le cas où le licenciement serait réputé abusif *(six mois d'indemnité au minimum)*.

Pour répondre à cette préoccupation, M. Philippe Séguin fit présenter, le 4 novembre, devant le Conseil supérieur de la prud'homie, un avant-projet de loi qui provoqua des réactions houleuses *tant de la part du patronat* que des syndicats, excepté la CFDT. L'idée d'une section spécialisée ayant à traiter des licenciements économiques au sein du conseil des prud'hommes, qui comporte déjà cinq sections, était repoussée par la CGC au nom des cadres, et par Force ouvrière, par exemple.

Les milieux patronaux ajoutaient à cela leur refus de voir la réforme des prud'hommes faire partie intégrante du projet de loi sur les licenciements et s'offusquaient à l'idée d'être *« assujettis à un contrôle judiciaire »*. Préférant la procédure de conciliation, qui permet les compromis à l'amiable, M. Yvon Gattaz, le 13 novembre, allait jusqu'à évoquer *« une sorte de provocation »*. Il reprochait au gouvernement de vouloir *« rétablir le contrôle* a posteriori *du bien-fondé du motif économique de licenciement »*.

Dans les jours qui suivirent, les visites se multiplièrent pour obtenir du ministère qu'il modifie son avant-projet. Ce qui fut fait. Le projet de réforme des conseils des prud'hommes fut dissocié du projet de loi sur les licenciements. Les sections furent maintenues en l'état, le texte précisant que *« toute section comportant plusieurs chambres doit comprendre une chambre qui sera compétente pour connaître les litiges relatifs aux licenciements pour motif économique »*. Seule la CFDT fit observer que les formations spécialisées *« ne seront pas la règle partout »* et que les modalités concrètes, pour statuer en urgence, *« ne sont pas fixées »*.

Un aiguillon

La création des contrats de conversion, ajoutée à la perspective d'étendre réellement les préretraites aux salariés des petites entreprises, servit d'aiguillon pour les syndicats *signataires* au cours de la négociation interprofessionnelle. Elle décida très largement de leur acceptation finale.

Aujourd'hui encore, on peut toutefois *s'interroger sur la réalité* de cette « avancée », tant le contenu de cette mesure sociale et sa mise en œuvre souffrent d'interprétations contraires.

Dans les entreprises de plus de cinquante salariés licenciant dix personnes et plus, le contrat de conversion n'est pas expressément recommandé. Il devrait pouvoir figurer parmi les éléments d'un plan social non défini. Dans les autres entreprises et pour des licenciements moins nombreux, le contrat de conversion est formellement prévu, mais il n'est pas dit clairement si sa proposition à un salarié licencié est obligatoire ou non.

Il s'agirait d'une *« obligation à caractère non absolu »*, selon une expression de M. Pierre Guillen, le nouveau président de la commission sociale du CNPF. A suivre l'argumentaire que développait un autre membre de la commission, M. Claude Archambault, dans une circulaire en date du 5 novembre, l'obligation se limiterait à celle de rechercher les moyens financiers. *« Le texte lie la mise en œuvre de contrats de conversion aux moyens que la direction peut dégager à cet effet (...), étant par conséquent entendu que les appuis financiers extérieurs appropriés seraient recherchés en tant que de besoin (...) »*, écrivait-il alors.

En tant que de besoin

En clair, cela revient à dire que la réussite de cette mesure d'accompagnement dépendra bientôt de la volonté des pouvoirs publics, soucieux ou non de son succès. Ils seront sollicités par les entreprises de moins de dix salariés qui ne cotisent pas pour la formation professionnelle continue, à moins que les « crédits mutualisés » ou les « droits de tirage » à préciser ne s'en chargent. *Ils* risquent de voir venir les quémandeurs des entreprises de plus de dix salariés licenciant moins de dix personnes.

Celles-ci devraient, selon le texte, prélever une somme forfaitaire de 4 000 F par bénéficiaire sur les sommes prévues pour la formation professionnelle, soit 0,8 % de la masse salariale. S'il est prévu qu'elles puissent étaler cette dépense sur trois exercices, elles pourront toujours objecter que l'ensemble de l'enveloppe est gagé sur des opérations de formation destinées au personnel restant... A terme, cela pourrait coûter cher au budget de l'Etat, M. Philippe Séguin ayant toujours promis qu'il ferait face *« en tant que de besoin »*.

Des décrets, bien sûr, viendront préciser le fonctionnement de cette disposition, voulue originale, mais le décor se met déjà en place. Le 22 décembre, les signataires de l'accord ont ratifié un protocole précisant leur intention et ont créé, le 9 janvier, une association de gestion. La CFTC, FO et la CFDT y participent au côté du CNPF. La CGC, pourtant non signataire, vient de les rejoindre.

A. Le.

LES DISPOSITIONS LÉGALES

	Licenciements individuels pour motif économique	Licenciements de 2 à 9 salariés sur une période de 30 jours	Licenciements de 10 salariés et plus sur une période de 30 jours
Procédure	– Entretien préalable – Notification écrite du ou des motifs	– Consultation du comité d'entreprise ou des délégués du personnel quand ils existent – Entretien préalable – Notification écrite	– Information et consultation du comité d'entreprise ou des délégués du personnel (2) – Plan social obligatoire dans les entreprises de 50 salariés et plus
Délai	7 jours après l'entretien préalable ou 15 jours pour un cadre	7 jours après l'entretien préalable ou 15 jours pour un cadre	30 jours au moins après la notification à l'autorité administrative, le délai pouvant être allongé par une convention ou un accord collectif
Rôle de l'administration	Information	Information (1)	– Notification au lendemain de la première réunion du comité d'entreprise. Les procès verbaux des deux réunions sont envoyés – Vérification du respect des procédures d'information et de consultation, le respect des dispositions légales ou conventionnelles pour l'élaboration des mesures sociales – En cas d'irrégularité de procédure, un avis est adressé, auquel l'employeur est tenu de répondre. A défaut, le délai prévu est prorogé – L'administration dispose de 14 jours pour moins de 100 licenciements, de 21 jours pour les licenciements compris entre 100 et 249 et de 30 jours pour 250 licenciements et plus (3)
Recours	Conseil des prud'hommes	Conseil des prud'hommes	Conseil des prud'hommes

(1) Si les licenciements répétés de moins de 10 salariés par période de 30 jours conduisent une entreprise employant au moins 50 salariés à licencier au total 30 salariés en six mois consécutifs, tout nouveau licenciement économique dans les six mois suivants devra obéir aux dispositions légales prévues pour les licenciements de 10 salariés et plus.

(2) Devront être joints « tous renseignements utiles » sur les licenciements. Pendant le délai, l'employeur devra mettre à l'étude les suggestions du comité d'entreprise sur les mesures sociales envisagées et leur donner une réponse motivée. Dans une entreprise d'au moins 50 salariés, le comité d'entreprise devra tenir deux réunions dans un délai maximal de 7 jours, sauf convention ou accord collectif plus favorable.

(3) En tout état de cause, l'administration dispose de 7 jours après la tenue de la deuxième réunion du comité d'entreprise. L'administration aura toutefois la faculté de réduire le délai, *dans une entreprise ou un établissement, si* un accord le permet en raison des mesures sociales prévues (contrats de conversion notamment).

LES DISPOSITIONS CONVENTIONNELLES

	Licenciements individuels	Licenciements *de 2 à 9 salariés* sur une période de 30 jours	Licenciements de 10 salariés *et plus dans une entreprise* de 50 salariés	Licenciements de 10 salariés *et plus dans une entreprise* de 50 salariés et plus
Procédure	Voir dispositions légales	Voir dispositions légales	Voir dispositions légales	Voir dispositions légales. Deux réunions du comité d'entreprise séparées par un délai de 7 jours pour moins de 100 licenciements, un délai de 14 jours si les licenciements sont compris entre 100 et 249, un délai de 21 jours si les licenciements sont égaux ou supérieurs à 250. Le plan social est mis en œuvre après la deuxième réunion
Mesures d'accompagnement		Contrats de conversion (1), éventuellement préretraites FNE (2)	Contrats de conversion, éventuellement préretraites FNE	Plan social
Délais	Délais légaux (7 jours)	Délais légaux (7 jours)	Délais légaux (30 jours)	30 jours pour moins de 100 licenciements. 45 jours entre 100 et 249. 60 jours pour 250 licenciements et plus

(1) Le contrat de conversion constitue la mesure sociale nouvelle. Il peut figurer dans le plan social et, quand il est obligatoire, être proposé au salarié licencié ayant 2 années d'ancienneté dans les autres cas. La formule prévoit la rupture du contrat de travail, le bénéficiaire devenant stagiaire de la formation professionnelle. Sa durée est au maximum de cinq mois pendant laquelle 300 heures de formation sont dispensées. Le bénéficiaire reçoit une allocation égale à 70 % de son salaire brut antérieur et, s'il n'est pas reclassé à l'issue de son contrat de conversion, il retrouvera ses droits à l'indemnisation chômage, amputés de deux mois de versement de l'allocation de base. Le financement des contrats est assuré par le montant de l'indemnité de préavis due par l'entreprise, par l'UNEDIC et par l'Etat, pour la formation. L'entreprise doit théoriquement verser une somme forfaitaire de 4 000 F par personne, imputables sur la cotisation de 0,8 % pour la formation professionnelle continue. Le salarié dispose de 7 jours pour faire connaître sa décision, s'il y a moins de 10 licenciements, et de 15 jours s'il y en a plus de 10.

(2) Les préretraites FNE s'appliquaient en théorie à toutes les entreprises, *mais leur coût élevé en rendait la prati*que impossible pour les petites entreprises. Une modulation du taux de contribution devrait en assurer le développement. Précédemment de 15 % pour les départs en préretraite à cinquante-six ans et deux mois et de 18 % pour les départs à cinquante-cinq ans, le barème va désormais de 9 % à 22 %.

BATIMENT, TRAVAUX PUBLICS

Déboires

SANS que cela ait été discuté, une disposition de la nouvelle loi précise que les licenciements pour fin de chantier — courants dans les travaux publics et le bâtiment — ne sont pas assimilables à des licenciements économiques. Revêtant un caractère normal dans la pratique habituelle et l'exercice régulier de ces professions, ces licenciements sont assujettis aux règles en vigueur pour les licenciements individuels. Cette nouveauté a provoqué de vives réactions syndicales de la part de la CGT et surtout de la FNCB-CFDT (Fédération nationale de la construction et du bois), qui a publié plusieurs communiqués vengeurs. *« C'est un cadeau à la fédération patronale du bâtiment, qui est incapable depuis plusieurs années de proposer des négociations et qui a ouvertement choisi la technique du lobby en faisant le siège des ministères »*, s'exclamait-elle le 28 novembre en commentant *« une disposition scandaleuse »*. *« Le ministère et la majorité parlementaire ont cédé devant ces pressions »*, répétait-elle le 19 décembre, au lendemain de l'adoption du texte, *« qui est un recul sans précédent des garanties pour des dizaines de milliers de salariés »*.

Une incessante bataille juridique

En réalité, et c'est ce qui explique la colère syndicale, ce sujet donnait lieu, depuis des années, à une incessante bataille juridique. Une jurisprudence constante de la Cour de cassation donne raison au ministre sur le fond, tandis que des arrêts rendus en cour d'appel limitent la possibilité de recours au licenciement de fin de chantier aux seuls contrats de travail conclus pour la durée du chantier. La CGT et la CFDT ont attaqué devant le Conseil d'Etat une circulaire ministérielle de novembre 1978.

L'importance des litiges tendrait à prouver que les professions concernées ont à définir des règles plutôt que de voir la puissance publique intervenir. D'ailleurs, font observer les syndicats, un accord a pu être signé sur ce point avec la Fédération nationale des travaux publics (FNTP) ; ce qui n'est pas le cas avec la Fédération nationale du bâtiment. Le projet de loi, insiste la FNCB-CFDT, *« va à l'encontre de la logique décidée par les partenaires sociaux »* dans les travaux publics.

Malheureusement, cet accord, signé le 3 novembre 1986 par la CFDT, FO et la CGC, connaît lui aussi des difficultés qui tiennent à la façon dont la profession avait tenté de résoudre ses propres problèmes. Engagé sans l'avouer dans une course de vitesse avec les négociateurs de l'accord interprofessionnel, M. Jean-Louis Giral, président de la FNTP, voulait tout à la fois faire adopter des mesures spécifiques et, au passage, démontrer qu'une branche pouvait conclure un accord sur les procédures de licenciement. Le soutien qu'il apportait à la candidature de M. Yvon Chotard n'était pas étranger à ce comportement, tout comme sa décision de quitter spectaculairement la délégation du CNPF, lors de la séance de négociations du 20 décembre 1986.

Seulement voilà, sur une disposition au moins l'accord des travaux publics ne s'inscrit pas parfaitement dans la loi du 30 décembre. Les délais conventionnels de licenciement ont été portés à 15 jours quand ils concernent de 6 à 30 personnes, et le texte législatif impose un minimum de 30 jours pour 10 salariés et plus. En l'état, l'accord ne serait pas reconnu par le ministre, et M. Jean-Pierre Lafon, le négociateur patronal, se déclare lui-même *« modérément optimiste »* à ce propos. La situation est d'autant plus délicate que le même accord stipule que, si l'une des dispositions était inapplicable, l'ensemble du texte deviendrait caduc. Or des organisations syndicales qui y trouvaient avantage l'ont paraphé et, en contrepartie, la FNTP s'engageait à réussir un plan de formation en alternance pour 25 000 jeunes.

A. Le.

Le nouveau droit du licenciement

L'imbroglio juridique

par JEAN-JACQUES DUPEYROUX (*)

APRÈS le vote de la loi sur les procédures de licenciement, M. Philippe Séguin a pu se frotter les mains. Il est vrai qu'en acceptant de conclure l'accord du 20 octobre les partenaires sociaux, ou certains d'entre eux, lui suggéraient une conduite : afficher un respect inconditionnel à l'endroit de dispositions conventionnelles tenues, comme telles, pour sacro-saintes ! Et quiconque s'étonnerait, tout de même, de telle ou telle disposition légale, indéchiffrable ou inepte, s'exposerait sans doute à un rire énorme : *« C'est dans l'accord ! »*

Référence permanente, si paralysante, si mystifiante, que personne n'a songé à rappeler un engagement solennel de Jacques Chirac : l'autorisation administrative sera maintenue toutes les fois que les pouvoirs publics apportent leur concours financier au réglement des problèmes soulevés par des licenciements pour motif économique... Autant en emporte le vent !

Au plan des procédures, d'incontestables progrès, dus au Parlement, pour les *petits licenciements*. D'abord — enfin, enfin ! — l'entretien préalable est généralisé, quelles que soient la cause de la rupture, la taille de l'entreprise, l'ancienneté des intéressés : au plan des principes, c'est un grand pas. D'autre part, les motifs du renvoi devront être énoncés sur la lettre de licenciement au cas de licenciement pour motif économique ou de licenciement pour faute. Dans les autres cas — insuffisance professionnelle, perte de confiance, maladie, etc., — l'intéressé pourra demander que la cause de son renvoi lui soit notifiée.

Le fouillis kafkaïen

Ainsi, dans un heureux propos de simplification et d'équité, le Parlement a sabré dans le fouillis kafkaïen qui, curieusement, avait survécu au règne de la précédente majorité : bravo ! Notons toutefois que le principe d'une énonciation des causes du renvoi *dans la lettre même* de licenciement reste détestable (1).

S'agissant cette fois des *licenciements collectifs concernant au moins dix salariés*, un progrès encore, qui confirme la pratique généralement suivie : le comité d'entreprise doit être réuni deux fois. C'est bien le moins, soit dit en passant, si l'on veut que le chef d'entreprise et les représentants de son personnel unissent réellement leurs efforts dans la recherche des solutions les plus adéquates.

Malheureusement, le législateur a cru bon de préciser que ces deux réunions ne devaient pas être séparées par un délai excédant (selon le nombre des licenciements envisagés) 7, 14 ou 21 jours. Délai *maximal*, sous la seule réserve de solutions plus souples dans des accords collectifs. A défaut de telles dispositions conventionnelles, il semble donc interdit à un chef d'entreprise de laisser à son comité un délai de réflexion plus important... Voilà qui surprend !

Aussi insolites les nouvelles règles relatives à l'intervention *de l'administration* qui, à notre connaissance, n'ont aucun équivalent dans notre droit. Ladite administration n'a plus à *autoriser* quoi que ce soit, elle ne pourra plus émettre que de simples *avis*. Pourquoi pas ? Encore faudrait-il que la situation nouvelle ait sa cohérence propre. Hélas !

Suivant le scénario mis au point par l'accord et avalisé par le législateur, l'administration, à laquelle le projet patronal doit être notifié dès le lendemain de la première réunion du comité d'entreprise, doit réagir dans des délais brefs — 14, 21 ou 30 jours, selon les cas, — qui ne lui laissent donc, pour ce faire, que quelques jours après la *seconde* réunion du comité. Elle aura à peine le temps de prendre connaissance de l'évolution et des résultats du débat entre le chef d'entreprise et les représentants de son personnel !

Il aurait été bien préférable — et plus conforme à l'esprit de la directive européenne en la matière — d'attendre que ce débat interne soit épuisé et de faire courir le délai imparti à l'administration à compter de cette seconde réunion du comité, et non de la première, ce report étant sans incidence aucune sur le délai *global* (30, 45 ou 60 jours) devant s'écouler entre la notification initiale du projet à l'administration et l'envoi des lettres de licenciement. Or c'est ce délai global, et lui seul, qui importe aux entreprises.

Il est vrai que si l'on s'est montré aussi désinvolte au niveau des conditions de l'intervention de l'administration, c'est peut-être parce que cette intervention ne servira plus à grand-chose.. Que lui demande-t-on en effet ? Elle doit, en premier lieu, *« s'assurer »* de la régularité de la procédure et des conditions d'élaboration du plan social. Intérêt très réduit dans la mesure où elle n'a plus compétence pour faire obstacle à des processus irréguliers et où les tribunaux judiciaires, désormais pleinement compétents, sont tout à fait capables de repérer par eux-mêmes d'éventuelles bavures.

En revanche, les mêmes tribunaux judiciaires auraient pu tirer profit des analyses et conclusions de l'administration sur le *bien-fondé* des licenciements et le *sérieux* du plan social, problèmes terriblement délicats dont ces tribunaux vont avoir à connaître. Or, dans ce qui a été concocté par les partenaires sociaux et repris par le législateur, pas question pour l'administration de se prononcer sur le premier point ; quant au second, il semble résulter de dispositions énigmatiques qu'elle ne devra donner son sentiment que sur l'*existence* d'un plan social, mais surtout pas sur sa *qualité... !* Ce qui devient surréaliste.

L'affaire est grave. Personne, en effet, ni à gauche ni à droite, ne conteste que l'entreprise qui réduit ses effectifs doit faire tout ce qui est en son pouvoir pour limiter la casse, tant en ce qui concerne le volume des licenciements qu'en ce qui concerne le choix des exclus et la détermination de leur sort (2) : de cette unanimité a émergé, depuis 1975, l'excellent principe d'un « plan social ». La nécessité de demander son feu vert à l'administration avait au moins le mérite d'inciter les entreprises à faire ce maximum, même si en réalité, on ne leur demandait pas la lune.

Or, maintenant que l'administration n'est invitée à intervenir que pour la frime, l'employeur peut s'en tenir au plan social le plus symbolique, et licencier sans le moindre égard pour les situations individuelles, les dispositions sur l'ordre des licenciements étant rarement contraignantes. Deux limites : le contrôle *a posteriori* des tribunaux judiciaires, très hypothétique pour des raisons à la fois juridiques et pratiques ; ou alors... l'épreuve de force dans l'entreprise ? C'est consternant.

A l'inverse du Canada-Dry

Reste la fameuse « avancée » constituée par les contrats de conversion. Le salarié qui accepte une telle convention est promu stagiaire de la formation professionnelle : pendant cinq mois, une allocation spécifique, à hauteur de 70 % de son salaire antérieur lui sera versée, à ses propres frais pour la plus large part (sacrifice de l'indemnité de préavis dans la limite de deux mois de salaire et réduction du droit aux allocations de base des ASSEDIC dans la limite de deux mois également), et une formation lui sera, en principe, assurée, aux frais des entreprises — plus exactement par imputation sur le 0,8 % formation, ce qui exclut tout frais supplémentaire — et de l'Etat.

Ces contrats de conversion, qui ont dû faire l'objet d'un nouvel accord entre les partenaires sociaux, suscitent à leur tour bien des questions. On observera d'abord que les intéressés auxquels la proposition doit en être faite au cours de l'entretien préalable devront opter avant que l'employeur ait fait connaître sa décision définitive à leur égard..., ce qui n'est pas très cohérent. Autre observation immédiate : si ledit employeur n'a pas rempli ou a mal rempli ses obligations *quid* ?

Autre perplexité : l'acceptation du salarié est censée entraîner rupture du contrat *« du fait d'un commun accord des parties »*. A dire vrai, à l'inverse du Canada-Dry qui a le nom d'un alcool sans en être un et sans en avoir les effets, cette rupture d'un commun accord est un licenciement camouflé sous une étiquette fantaisiste et il a bien fallu, à défaut du nom, lui restituer un par un tous les effets d'un licenciement ! De telles contorsions étaient-elles bien nécessaires ?

Enfin et surtout le contrat de conversion ne doit être obligatoirement proposé aux intéressés que dans les cas où l'entreprise n'est pas tenue d'élaborer un plan social (3)... Idée générale : le contrat de conversion est conçu comme une roue de secours, moins avantageuse que les solutions prenant place dans un véritable plan social. Ce n'est cependant là qu'un postulat. Déjà dans le passé, un plan social pouvait comporter nombre de licenciements « secs » : qu'en sera-t-il après la disparition de tout contrôle *a priori* ? Dans la mesure où le financement de la formation afférente aux contrats de conversion sera en partie imputé sur le 0,8 %, certains employeurs ne seront-ils pas incités à éviter cette formule pour continuer d'affecter à la formation du personnel restant l'intégralité de ce 0,8 % ? C'est l'inconnu...

Aussi bien, si réellement le contrat de conversion doit constituer l'*« avancée »* que l'on dit, ce que l'on verra à l'usage, mieux aurait valu en faire une garantie minimale offerte à tous, sans introduire dans notre droit de nouvelles discriminations !

(*) Professeur à l'université Paris-II.

---

(1) La lettre de licenciement motivée risque d'être exigée à chaque nouvelle embauche... Au cas de *« vol »*, comment retrouver du travail, même si le *« vol »* a porté sur une paire de lacets ou un bonbon ? Qui ne voit les risques d'arbitraire, ou de chantage, et les étrangetés d'un contentieux qui porterait sur le seul libellé des motifs ? Mieux valait généraliser la *faculté* offerte à chaque salarié licencié de demander les causes de la rupture.

(2) Surtout lorsque l'entreprise n'est nullement prise à la gorge, les licenciements envisagés ayant une cause *structurelle* et non *conjoncturelle*. Malheureusement, cette distinction de base retenue par notre droit positif avec d'importantes incidences, en sera désormais totalement éliminée.

(3) Il semblerait que ce soit le cas lorsque le nombre des licenciements envisagés est inférieur à 10 et, s'il est au moins égal à 10, lorsque l'entreprise occupe moins de 50 salariés ou alors, si elle en occupe davantage, lorsqu'il n'y a pas de représentants du personnel...

AUTOMOBILE :
MIEUX QUE LE TURBO,
LE MOTEUR COMPREX
SCIENCE & VIE



INSTITUT SUPÉRIEUR DES AFFAIRES

Apprendre le management
en 16 mois à l'ISA

Un programme de 3e cycle concentrant le meilleur du Centre HEC.ISA sur le campus de Jouy-en-Josas : 110 professeurs spécialisés, 3 000 cas, 102 ordinateurs et terminaux... Un enseignement par groupes compacts et motivés. Le sceau d'excellence pédagogique de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris. 1 200 postes offerts chaque année à nos 100 diplômés. Admission sur dossier, tests et entretien. Critères : diplôme supérieur ou 3 ans de fonction cadre en entreprise. Personnalité riche, compétente et motivée.

Réunion d'information

Réunion d'information le jeudi 12 février 1987, à 18 h 30, Cercle France-Amérique, 1er étage, 9, avenue Franklin-Roosevelt, Paris (8e), métro Franklin-Roosevelt. Renseignements : (1) 39-56-73-82 et (1) 39-56-74-10, ou écrire à ISA, 78350 JOUY-EN-JOSAS.

CENTRE HEC.ISA
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

VIENT DE PARAITRE
Henri Bourguinat
LES VERTIGES DE LA FINANCE INTERNATIONALE
- Une finance internationale qui s'emballe.
- Une économie réelle qui stagne.
- Une approche renouvelée de la réforme du SMI.

196 pages, 98 F
ECONOMICA
49, rue Héricart, 75015 PARIS
Tél. : 45-78-12-92



Rémy Finance B.V.
(Incorporated with limited liability in the Netherlands)

ECU 40,000,000

7⅝ per cent. Guaranteed Notes due 1992

unconditionally and irrevocably guaranteed
by

Rémy & Associés S.A.
(Incorporated with limited liability in the Republic of France)

Swiss Bank Corporation International Limited
Banque Paribas Capital Markets Limited
Morgan Stanley International
Union Bank of Switzerland (Securities) Limited
Bank Brussel Lambert N.V.
Banque Internationale à Luxembourg S.A.
Banque Nationale de Paris
Commerzbank Aktiengesellschaft
Crédit Commercial de France
Credit Suisse First Boston Limited
Daiwa Europe Limited
Deutsche Bank Capital Markets Limited
Generale Bank
Sumitomo Finance International
S.G. Warburg Securities

New issue
Cet avis n'apparaît qu'à titre d'information seulement.
January, 1987

La chronique de Paul Fabra

La crise de l'endettement est devant nous

COMME une difficulté n'arrive jamais seule, les conséquences *de plus en plus graves pour* l'économie internationale et les marchés financiers que ne manquerait pas d'avoir la continuation, hélas probable, de la faiblesse du dollar, risquent de s'accompagner d'un *rebondissement sous des* formes encore jamais vues, de la crise de l'endettement international. Occupé que l'on a été par la bataille monétaire (notamment entre Français et Allemands) provoquée *par la chute brutale* de la devise américaine, on n'a sans doute pas prêté une attention suffisante à l'évolution des comptes extérieurs du Brésil, le plus gros pays débiteur du monde avec le Mexique. *On a du reste* toutes raisons de penser que ce dernier pays suit le même chemin, les crédits nouveaux qu'il reçoit des banques en vertu de l'accord conclu en septembre dernier masquant pour un certain temps la réalité des choses.

En conséquence d'une augmentation du pouvoir d'achat intérieur résultant de la combinaison d'un contrôle des prix relativement sévère et d'une récente explosion des revenus à laquelle le gouvernement du président Sarney n'a pas pu s'opposer, les importations ont fortement progressé au cours des mois précédents au Brésil. Simultanément, les entreprises sollicitées par un marché intérieur en pleine expansion ont ralenti leurs efforts à l'exportation.

Conséquence : *alors que*, chaque mois depuis quatre ans, le Brésil dégageait de ses opérations commerciales avec l'étranger un excédent de 1 milliard de dollars environ, le solde positif est tombé depuis cet automne à quelque 100 millions de dollars seulement. Or ce *montant de 1 milliard de dollars* correspondait grosso modo à la somme versée chaque mois aux créanciers étrangers.

Le Brésil n'était pas seul dans ce cas. La plupart des pays débiteurs ont été jusqu'à aujourd'hui capables de servir les intérêts de leur dette extérieure. Selon le jargon des économistes, cela signifie que *le processus d'ajustement a joué.* Pour financer les transferts de fonds à l'extérieur, les pays endettés ont, bon gré mal gré, procédé à une réorientation de leurs débouchés. La baisse de la demande *intérieure s'est accompagnée d'un essor* extraordinaire des exportations.

Dès l'année 1984, l'ensemble des pays latino-américains a dégagé globalement chaque année un surplus d'exportations de l'ordre d'au moins 50 milliards de dollars, alors que leur déficit *total était de 7 à 8 milliards de dollars* avant 1982. Que ce réajustement se soit opéré le plus souvent dans un incroyable désordre est un fait bien connu. Au Brésil, par exemple, l'inflation a atteint 500 % jusqu'au moment où le plan Cruzado, aujourd'hui en pleine déroute, y a *mis momentanément fin en février* 1986.

Cependant, la détérioration des conditions économiques et financières internes ne remettait pas en cause, tout au moins dans l'immédiat, ce que l'on a appelé la « stratégie de la dette » mise *en œuvre par le Fonds monétaire international*, dans la mesure, précisément, où l'essentiel de cette stratégie reposait sur le fonctionnement du processus de réajustement auquel il vient d'être fait allusion. Ce serait beaucoup trop dire que le FMI s'est désintéressé des conséquences *sur les économies nationales* des sévères programmes qu'il imposait. Mais c'est un fait que, pour satisfaire aux exigences des créanciers, les pays endettés ont beaucoup souffert. Qu'il *suffise de rappeler que, il y a encore* quelques mois, le Fonds monétaire citait avec fierté la réussite, en effet très isolée, du programme de stabilisation de l'Equateur. Qu'en restera-t-il après les troubles politiques que vient de connaître ce pays ?

A la décharge du Fonds monétaire, on *peut remarquer qu'il est extrêmement* difficile, pour ne pas dire impossible, de mener une politique de rétablissement en profondeur dans des pays où l'administration est largement défaillante ou *corrompue et où l'opinion publique n'est* guère apte à coopérer. Que l'on songe à la gageure que représente déjà dans un pays très développé *la mise en route* d'un programme de réformes !

Ces circonstances atténuantes ne doivent cependant pas faire perdre de vue l'essentiel. Les grands pays créanciers qui dominent le Fonds monétaire (au premier rang desquels Etats-Unis, Grande-Bretagne, Allemagne fédérale, France et Japon) avaient confié à M. Jacques de Larosière, directeur général de cette institution jusqu'au 15 janvier de cette année, une tâche bien précise. Elle consistait à éviter une crise financière et bancaire de première grandeur *dans ces pays qui constituent*, véritablement, pour reprendre l'expression utilisée par une étude récemment publiée à Londres (1) *« le cartel des créanciers ».*

A partir du moment où les intérêts *continuent à être payés, les* banques pouvaient maintenir la fiction selon laquelle les créances qu'elles accumulaient (très inconsidérément) sur un certain nombre de pays, au premier rang *desquels les pays* sud-américains, conservaient leur valeur *intacte*. Cette fiction était particulièrement nécessaire pour les banques américaines, qui sont obligées de passer par profits et pertes les créances en question si les intérêts n'ont pas été payés pendant *plus de soixante jours. Il faut savoir* que plusieurs de ces banques, à commencer par les plus importantes, Chase Manhattan, Manufacturers Hanover, etc., ont prêté aux pays d'Amérique latine *largement plus que 100 % de leur* capital.

L'autre pièce du dispositif consistait à *négocier des accords de rééchelonnement* consistant à accorder des délais pour le remboursement du principal. Au cours des deux dernières années, les rééchelonnements en question ont porté sur plus de 200 milliards de dollars, soit le cinquième environ de la dette totale. C'est ainsi qu'a été provisoirement écarté le spectre des faillites retentissantes qui avaient marqué le début des années 30. En janvier de cette année, la Bolivie avait fait défaut, suivie par le Pérou, le Chili, le Brésil... La débâcle avait ensuite atteint les pays européens avec la Hongrie, en janvier 1932, puis la *Grèce, la Bulgarie, la Yougoslavie*, sans compter bien sûr le moratoire sur les dettes allemandes, qui à elles seules dépassaient la totalité des autres dettes extérieures.

A qui profitent les rééchelonnements en *question* ? Le sujet est savamment débattu. On a *toutes raisons de penser* que les banques créancières n'ont guère de raisons de se plaindre. Aux intérêts qu'elles touchent s'ajoute un écart *(spread)* de 1 % à 2 %, plus ce qu'il est convenu d'appeler les « dépenses » afférentes à la gestion de la dette et qui *sont, bien sûr, à la charge des débiteurs.* Par exemple, lorsque les dirigeants des grandes banques européennes, américaines, japonaises, se retrouvent au Plaza Hôtel à New-York pour discuter avec les emprunteurs mexicains ou brésiliens, ce sont ces derniers qui en définitive *payent la note d'hôtel et de restaurant !*

Aujourd'hui, la stratégie de la dette est nuancée par deux circonstances. La première est que, pour des raisons politiques évidentes, les gouvernements des pays endettés sont de plus en plus mal à l'aise pour imposer à leur population déjà très pauvre des sacrifices supplémentaires. *La seconde est que les Etats-Unis*, qui ont été le principal débouché pour les exportations des plus gros pays débiteurs (Mexique, Brésil, Argentine, etc.), supportent de plus en plus mal leur *énorme déficit commercial. On a vu* récemment plusieurs parlementaires proposer des mesures de rétorsion contre les importations « sauvages » en provenance notamment du Brésil. Le drame *des réparations allemandes des* années 20 et 30 se répète : d'un côté, on exige du pays débiteur qu'il paye sa dette (ou les réparations de guerre) et, d'un autre côté, on veut protéger sa *propre industrie contre la concurrence* étrangère.

POUR la première fois, les milieux officiels de Washington ont fait une allusion plus ou moins discrète au fait que les banques américaines devraient dans l'avenir accepter *l'annulation au moins partielle de certaines* de leurs créances. On sait que les propos prêtés au secrétaire du Trésor, M. James Baker, ont été plus ou moins démentis. Il semble bien en réalité que *l'on est en train de préparer les milieux* bancaires à un changement de politique rendu nécessaire par le fait que l'expansion économique se ralentit dans les pays industriels alors que c'est sur la capacité d'importation des pays créanciers que l'on comptait évidemment pour assurer le succès de la *« stratégie de la dette »...*

Le nouveau directeur du Fonds monétaire international, M. Michel Camdessus, devra sans doute procéder à une révision déchirante. *Il est à première vue* bien placé pour accomplir cette tâche. Il a longtemps présidé le club de Paris, autrement dit le cartel des pays créanciers, tout en continuant de jouir de la confiance des pays endettés.

(1) *The Anatomy of Financial Crisis*, par Barry Eichengreen et Richard Portes, publié par le Centre For Economic Policy Research (6 Duke of York Street, Londres SWIY 6LA).

DIRECTION GÉNÉRALE

● CPA JOUY : Session 27/1 – 13 semaines – 16 mars/12 juin 87
Les dossiers doivent parvenir avant le 21 février.
CPA, 1, rue de la Libération, 78350 Jouy-en-Josas
Tél. : (1) 60-19-25-19 ou (1) 69-41-80-90

● CPA PARIS : Session 88 - 40 week-ends - déc. 87/déc. 88
Les candidats sont invités à déposer dès maintenant un dossier d'inscription.
CPA, 108, bd Malesherbes, 75017 Paris
Tél. : 47-54-65-00

● WORLD MANAGEMENT PROGRAM : Session 87 – USA-EUROPE-JAPON – 3/27 mars 87
Dossiers à déposer avant le 6 février
CPA, 108 bd Malesherbes, 75017 Paris
Tél. : 47-54-65-31



Centre de Perfectionnement aux Affaires
Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris

(Publicité)

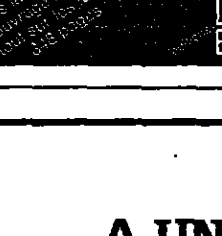
AGENTS DE MAITRISE CADRES MOYENS

PERFECTIONNEMENT A LA GESTION DE L'ENTREPRISE

2 années
1 jour par semaine
A partir du 4 mars 1987

École commerciale de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris

3, rue Armand-Moisant
75015 PARIS
Tél. 43-20-08-82
Métro Montparnasse



droit public
concours administratifs
BELIN

Le Monde sur minitel

VOTRE PORTEFEUILLE PERSONNEL

Bourse : suivez l'évolution de vos actions grâce à un code personnel et secret.

3615 TAPEZ **LEMONDE**



ALGERIE - الجزائر

Ministère de l'énergie et des industries chimiques et pétrochimiques

Entreprise nationale de raffinage et de distribution des produits pétroliers - « NAFTAL »

AVIS DE VENTE INTERNATIONAL

L'entreprise nationale « NAFTAL » met en vente pour l'année 1987 une quantité de 20 000 TONNES D'HUILES LUBRIFIANTES USAGÉES.

Cette quantité est livrable à partir du port d'Alger par cargaison de 2 000 tonnes et du port d'Oran par cargaison de 1 500 tonnes.

Les sociétés intéressées par le présent avis de vente peuvent s'adresser soit à NAFTAL, Direction monopole et importations, route des Dunes, Cheraga (Tipaza), Algérie, tél. nº 81-09-69 à 96, télex nºs 63127, 63128, 63137, 63138 ; soit faire parvenir leurs offres à l'adresse sus-indiquée danS un délai de quarante-cinq (45) jours à compter de la première parution de cet avis dans la presse.

Outre l'adresse sus-indiquée, le pli devra porter la mention suivante : « AVIS DE VENTE D'HUILES USAGÉES ».

anep/alger

A UNIQUE BUSINESS OPPORTUNITY

Ford Motor Company Belgium S.A. recherche un (des)

CANDIDAT(S) CONCESSIONNAIRE(S)

pour l'entièreté (ou une partie) d'un secteur de la région bruxelloise. Ce marché représente un volume annuel de plus de 2.000 véhicules, un chiffre d'affaires d'au moins 800 millions de francs belges et une clientèle très importante.

Veuillez envoyer votre candidature par écrit à: Rik Telen, Ford Motor Company Belgium S.A., boîte postale 37, 2030 Anvers - Belgique.



BENNETON
Graveur-Héraldiste
Papier-à-lettre - Cartes de visite - Faire-part de mariage
Chevalières gravées
75, bd Malesherbes - Paris 8 - tél. : (1) 43.87.57.39

OFFREZ à votre personnel
le bien-être et la détente que procure une séance de yoga et de relaxation qu'il vous rendra en bonne humeur et en efficacité
SARAH MAIA
Tél. : 46-34-06-91

Le Monde sur minitel

VOTRE PORTEFEUILLE PERSONNEL

3615 TAPEZ LEMONDE

REPÈRES

Electricité

Baisse des tarifs d'EDF

Pour la troisième fois en un peu plus d'un an, les tarifs d'Electricité de France diminuent. Mais, pour la première fois, ce changement de tarif, applicable à partir du 1er février, est modulé : il sera en moyenne de – 0,5 % pour les particuliers, petits et moyens utilisateurs (mais les usagers du « tout électrique » verront leur facture inchangée) et de – 1 % à – 2 % pour les professionnels. Cette baisse est effectuée à la demande des pouvoirs publics, qui la justifient par la chute du dollar, qui réduit l'endettement d'EDF, et par l'amélioration de la productivité de l'entreprise. EDF souligne que cette baisse devrait contribuer à rétablir l'image d'Electricité de France à la suite des grèves et des délestages de janvier. La fédération CGT de l'énergie constate qu'elle va profiter essentiellement aux abonnés industriels et qu'elle ne permettra pas à EDF de résorber son endettement. Enfin, la CGT condamne le « caractère antidémocratique » de la décision, le conseil d'administration d'EDF en ayant été tenu à l'écart.

Monnaies

Le zloty à nouveau dévalué

Le zloty polonais a été dévalué dimanche 1er février de 24,2 % par rapport au dollar. Il s'échangera désormais à 240 zlotys pour 1 dollar, contre 193,25 la semaine dernière. Il s'agit de la neuvième dévaluation depuis 1982 de la monnaie polonaise, qui s'échangeait alors à 35 zlotys pour 1 dollar. La dernière opération remonte à septembre dernier. Cette dévaluation, qui vise à stimuler les exportations, fait suite à une mission, en décembre et en janvier, en Pologne, du Fonds monétaire international (FMI). Des négociations sont prévues au printemps entre le FMI et la Pologne afin de fixer un calendrier de discussions pour l'octroi de crédits.

Trois millions d'actionnaires pour Paribas

« La Compagnie financière de Paribas aura environ trois millions d'actionnaires. C'est un succès immense qui était pour moi totalement imprévisible », a déclaré M. Edouard Balladur, dimanche 1er février au journal de 20 heures de A 2. Avant sa nationalisation, en 1982, la Compagnie comptait cent cinquante mille actionnaires. La ruée des petits porteurs sur l'action Paribas, vendue à 405 F mais négociée sur le « marché gris » autour de 500 F, intervient après la bousculade qu'avait déjà provoquée la mise sur le marché de Saint-Gobain. Ce succès « sans précédent de l'actionnariat populaire » pose de nouveaux problèmes à la Rue de Rivoli. Les 14,8 millions d'actions mises sur le marché ne suffiront pas à satisfaire la demande des petits porteurs prioritaires. Le ministère envisage de réduire (de 20 % à 18 %) la part des titres destinés à l'origine aux étrangers. Malgré cela, les demandes des petits porteurs ne pourront être servies intégralement. Elles seront réduites proportionnellement à la demande. Contrairement à ce qui avait été promis, donc « tout le monde n'aura pas dix actions, a confirmé M. Balladur, nous attribuerons sept, huit ou neuf actions », peut être même cinq, à ceux qui en avaient demandé une dizaine. Cette possibilité de réduction est prévue par la loi de privatisation. Les souscripteurs ne sauront que dans dix jours à combien de titres ils auront droit, vraisemblablement juste avant la première cotation du titre au comptant sur la Bourse de Paris, le 12 février.

Cette réduction des titres pour les petits porteurs ne devrait pas remettre en cause un autre avantage : la distribution d'une action gratuite pour dix détenues pendant au moins dix-huit mois. « Les actions gratuites prévues par la loi de privatisation seront données par fractions, selon des modalités à définir, a indiqué le ministre d'Etat.

Les risques du succès

UN million et demi de souscripteurs pour Saint-Gobain, trois millions pour Paribas : nul ne peut nier que la privatisation en marche soit, pour l'heure, un succès. Mieux, un triomphe écrasant. Au point qu'il risque de se retourner contre les initiateurs de la privatisation. Ne sont-ils pas obligés aujourd'hui d'infliger leur première déception aux partisans de cette « nouvelle société » d'actionnaires populaires, dont M. Balladur annonce l'avènement, en ne satisfaisant pas pleinement leurs demandes ?

Mais cela n'est encore qu'un moindre mal. La déception pourrait être plus profonde encore. Les Français qui découvrent la Bourse, grâce à la privatisation notamment, s'y précipitent comme dans un casino où l'on gagnerait à tous les coups. On a d'ailleurs tout fait pour leur donner cette image sécurisante. La première opération de privatisation, symbolique s'il en est, avec Saint-Gobain, fut l'image même de l'investissement sans risque, avec rendement assuré sur les dix-huit mois à venir. Aussi solide qu'un carnet de Caisse d'épargne. L'opération Parisbas n'aura pas beaucoup plus introduit le doute dans l'esprit des candidats actionnaires.

Le risque est pourtant réel. Et M. Balladur lui-même n'a pas manqué de le rappeler le 1er février, non pour tempérer les ardeurs d'ailleurs, mais pour justifier le prix choisi pour la mise en vente de Paribas. « Une action, c'est un titre de propriété. En l'acquérant, on devient solidaire du destin [de l'entreprise] et l'avenir peut réserver de bonnes et aussi de moins bonnes surprises. »

Depuis 1982, les Français n'entendent parler que des performances réalisées par la Bourse. Rendements rémunérateurs et plus-values spectaculaires sont devenus le lot quasi-quotidien, à Paris comme sur les Bourses étrangères.

Information et protection

Un phénomène renforcé encore par la diminution de l'inflation. Mais cette évolution va forcément se ralentir, à défaut d'arriver à son terme. Ne serait-ce déjà que par le seuil de résistance rencontré par l'inflation.

C'est à ses réactions face aux épreuves que l'on jugera de l'existence réelle d'un actionnariat populaire. Si les petits porteurs devaient prendre la fuite au premier coup de tabac venu, M. Balladur aurait bien du souci à se faire. A cet égard, les réactions négatives exprimées par les petits actionnaires d'Usinor et de Sacilor au moment du coup d'accordéon décidé sur le capital de ces deux groupes ne sont pas très encourageants.

L'afflux d'actionnaires novices pose à tout le moins le problème de leur information et de leur protection. Pour assurer la consolidation de sa « réforme de société », M. Balladur aurait tout intérêt à consolider d'abord les instances de contrôle et de sanction des marchés financiers.

CLAIRE BLANDIN.

SOCIAL

Deux syndicats de pharmaciens condamnés pour entraves à la concurrence

Le ministre de l'économie, sur avis de la Commission de la concurrence, vient d'infliger une amende de 700 000 F au Syndicat des pharmaciens du Pas-de-Calais, de 50 000 F à l'association Soprophar, de 40 000 F à l'Amicale des pharmaciens de la zone minière, de 30 000 F à celles des pharmaciens du Boulonnais et de Flandre-Lys, de 20 000 F à celle de l'Artois pour des pratiques « anticoncurrentielles ».

Ceux-ci avaient tenté d'interdire le tiers-payant avec certaines mutuelles ou assurances aux pharmaciens n'adhérant pas au syndicat ou aux amicales, ou avaient subordonné à leur accord les conventions avec d'autres pharmaciens. Ils avaient exercé des pressions sur les syndiqués pour faire passer la totalité de leurs factures de tiers-payant par un même « organisme intermédiaire » chargé de collecter les factures et de répartir ensuite les remboursements ; ils avaient aussi demandé aux non-syndiqués de payer à l'« organisme intermédiaire » une cotisation supplémentaire correspondant à la cotisation syndicale.

En outre, ils avaient menacé d'exclure – ou même exclu – de cet organisme des pharmaciens qui n'acceptaient pas d'ouvrir leur officine aux jours et aux heures qu'eux-mêmes avaient fixés.

D'autre part, une amende de 700 000 F a été infligée au Syndicat des pharmaciens du Nord, et des amendes de 10 000 F à l'Amicale des pharmaciens du Calaisis, à l'Association d'action sociale des pharmaciens du Douaisis, au Groupement des pharmaciens du Valenciennois, et à la Caisse d'avances des pharmaciens du Nord, pour avoir inclus dans des conventions avec les assurances et les mutuelles des dispositions tendant à exclure du tiers-payant les non-syndiqués.

Accord sur les nouvelles technologies dans la métallurgie

Après la banque en juin 1986 (*le Monde* du 6 juin 1986), le deuxième accord de branche sur l'introduction des technologies nouvelles a été signé dans la métallurgie entre l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM, patronat) et la CFDT, FO, la CGC et la CFTC. Seule la CGT a refusé.

L'accord prévoit que, en cas de « projet important », « susceptible d'avoir des conséquences significatives et rapides sur l'emploi, l'organisation du travail, la formation, les conditions de travail, la qualification ou la rémunération du personnel », le comité d'entreprise sera « informé et consulté le plus tôt possible avant toute décision irréversible », avec notamment présentation d'une note écrite précisant les objectifs et les implications du projet un mois avant la réunion.

D'autre part, un « plan d'adaptation » sera élaboré pour faciliter l'adaptation du personnel concerné et le reclassement des salariés mutés. Des garanties sont accordées aux salariés dont le poste sera supprimé, notamment en matière de rémunération et de niveau de retraite. L'accord réaffirme la nécessité de prévoir des programmes de formation aux nouvelles technologies, y compris pour les représentants du personnel. L'introduction des nouvelles technologies doit aussi être l'occasion de rechercher une meilleure organisation du travail (sécurité, développement du travail en groupe et de la polyvalence). Un bilan de l'application de l'accord est prévu au bout de deux ans.

Pour les syndicats signataires, qui étaient demandeurs, l'accord comble un vide. Il établit des procédures claires de consultation, en amont ; l'existence de plans d'adaptation et de formation peut aussi éviter la présence de salariés prétendument « inadaptables ».

Ces éléments positifs font passer sur certaines imprécisions. La CFTC aurait souhaité des dispositions plus explicites en matière de sécurité et la CFDT a regretté que des mesures spécifiques n'aient pas été prévues pour les entreprises de moins de cinquante salariés (où il n'y a pas de comité d'entreprise).

Dans la métallurgie, un seul accord d'entreprise sur les nouvelles technologies a été conclu, chez Peugeot, avec l'ensemble des syndicats sauf la CGT (*le Monde* du 24 octobre 1986) : il définit les fonctions, les classifications et la formation des personnes travaillant sur les installations automatisées.

Une curieuse réunion « interministérielle » entre tous les partenaires de l'apprentissage

Inattendue, une réunion discrète a peut-être décidé du sort de la prochaine loi sur l'apprentissage, annoncée par M. Jacques Chirac le lundi 26 janvier à Mulhouse et confirmée jeudi 29 à l'issue du séminaire du gouvernement. Elle aura à coup sûr permis que, pour la première fois sur ce sujet depuis le 16 mars, les représentants des cabinets ministériels intéressés rencontrent des élus régionaux, des dirigeants socio-professionnels et même des directeurs de CFA (centres de formation d'apprentis). Un oubli dommageable a pu ainsi être réparé, puique les uns et les autres sont les interlocuteurs obligés pour la formation par l'apprentissage, devenue l'affaire des régions – y compris financièrement – à la suite de la décentralisation.

Depuis l'arrivée du nouveau gouvernement, M. Jean-Pierre Soisson, président du comité de coordination des programmes régionaux de formation professionnelle, s'impatientait (*le Monde* du 6 novembre 1986). Il s'interrogeait sur les raisons de cette absence de concertation. Finalement, le député maire de l'Yonne et d'Auxerre (UDF) a pris l'initiative, et mercredi a mis en présence ceux qui ne se voyaient jamais ensemble.

Au cours de la discussion, il a été décidé que les régions élaboreraient une note d'orientation, parallèlement au travail d'analyse et de rédaction effectué par les cabinets ministériels (éducation nationale, affaires sociales, artisanat et commerce, agriculture) pour préparer la prochaine loi. Les partenaires sociaux seront associés à cette concertation.

Les parties prenantes au dossier de l'apprentissage, reconnues dans leurs droits, vont trouver dans cette concertation une nouvelle raison d'intervenir et de s'occuper du sort d'une filière de formation, très liée aux professions, gérée paritairement. Les régions, qui y sont associées, vont trouver l'occasion de jouer leur rôle. A condition que cette prise de contact tardive augure de relations satisfaisantes, la priorité de la formation exprimée dans les discours pourrait se traduire par un travail en commun. Cela aura toutefois une conséquence : le rythme des consultations ne permettra sans doute pas que le projet soit prêt pour le début de la session parlementaire de printemps. C'est le prix qu'il faut payer à la coordination...

A. Le.

ÉTRANGER

Le nouveau « pacte » de la coalition autrichienne

Moins d'Etat, moins de déficit

VIENNE
de notre correspondante

Le nouveau gouvernement de grande coalition entre socialistes et populistes conservateurs, issu des élections législatives du 23 novembre 1986, se montre résolu à réduire, par petites touches prudentes, le rôle de l'Etat qui contrôle, directement ou indirectement, deux tiers de l'économie autrichienne. Cette volonté de « moins d'Etat » s'explique également par un budget de plus en plus difficile à « boucler », les subventions publiques creusant chaque année un trou de quelque 40 milliards de schillings (1), la moitié du déficit budgétaire de 1986.

Le « pacte » de coalition, qui règle les détails de la future coopération des deux grandes formations politiques du pays, est, dans sa partie économique, marqué d'une empreinte conservatrice. Ses idées-forces vont de la restructuration du secteur public par une dénationalisation partielle, à la recherche de solutions à la surproduction agricole, d'une réforme fiscale et sociale à la réduction du déficit budgétaire et de l'endettement public.

Les entreprises nationalisées, qui ont obtenu jusqu'en 1985 plus de 30 milliards de schillings en aides publiques, auront besoin dans les trois à cinq années à venir de quelque 50 milliards pour survivre et se moderniser, estiment les experts. La plus grande partie sera destinée aux usines sidérurgiques de Voest-Alpine (6,7 milliards de pertes en 1986). Un programme de redressement pour Voest rendu public en septembre de la même année – celui de la « dernière chance », selon le directeur général de l'entreprise, M. Herbert Lewinsky – prévoit la suppression d'environ dix mille emplois d'ici à 1990 et une hausse de la productivité des aciéries, actuellement inférieure de 25 % à celle d'autres entreprises comparables.

Première tranche de privatisations

Pour faire avancer la restructuration du secteur, le holding d'Etat, OeIAG, qui regroupe toutes les entreprises nationalisées du secteur concurrentiel a enclenché le processus de privatisation par la vente de Futurit, producteur de feux de signalisation (120 millions de chiffres d'affaires, cent employés) et de Hebag, producteur de constructions métalliques (500 millions de chiffre d'affaires, cinq cents employés) à des firmes autrichienne et suisse. Au total, une première tranche de privatisations doit rapporter 4,5 milliards de schillings d'ici à fin 1987.

Le gouvernement envisage également la vente d'activités secondaires rentables des entreprises publiques, la privatisation partielle du secteur chimique où l'Etat conservera 51 % des parts et la réduction de certaines participations de l'Etat, notamment chez Siemens Autriche où le poids des pouvoirs publics sera ramené de 43,6 % à 26 %. En ce qui concerne les deux grandes banques contrôlées à 60 %, la Créditanstalt et la Laenderbank, l'Etat ne souscrira pas à la prochaine augmentation de capital. Pour la seule entreprise nationalisée non déficitaire, la société pétrolière Oemv, la cession du capital par introduction en Bourse est prévue.

Autre préoccupation majeure de la grande coalition, les problèmes de l'agriculture, analogues à ceux d'autres pays. L'Autriche produit trop de blé et trop de lait. Les subventions à l'exportation de produits agricoles, qui ont atteint, en 1986, environ 9 milliards de schillings, doivent être progressivement réduites. Cependant, le déficit extérieur agricole à l'égard des seuls pays de la CEE est actuellement de l'ordre de 6 milliards de schillings.

Des négociations sont en cours avec Bruxelles ; mais face aux difficultés des Douze dans ce secteur, les espoirs d'améliorer la situation sont limités. Compte tenu d'une baisse constante des revenus des paysans de 17 % en 1985 par rapport à 1984, les experts préconisent, sans succès tangible, une plus grande diversifiacation de la production agricole.

Allégement fiscal

Plus vaste dessein de la nouvelle équipe au pouvoir, la réforme fiscale prévue en plusieurs étapes doit aboutir à un allégement permettant de relancer la consommation qui sera cette année le principal moteur de la croissance. Selon les estimations, la demande des ménages doit s'accroître de 3 % contre 2 % en 1986. A compter du mois d'avril prochain, la taxe à la valeur ajoutée sur les produits de luxe sera ramenée de 32 % au taux général de 20 % notamment sur les fourrures, les bijoux et les appareils de photo et de vidéo, produits que les Autrichiens ont pris la coutume d'acheter en RFA et en Suisse. Mais cette mesure diminuera de 6 à 7 milliards les recettes fiscales.

La nécessité de réduire le déficit budgétaire obligera le gouvernement à avancer progressivement sur la voie d'une baisse de l'impôt sur les revenus d'ici à 1990. Cet allégement sera financé par une forte limitation des exemptions fiscales. Selon une étude de l'Office national des statistiques, l'Autriche se situe avec des recettes fiscales en pourcentage du produit intérieur brut de 42,4 %, au troisième rang des pays de l'OCDE derrière la Suède (50,6 %) et le Danemark (49,4 %).

Tenir cet engagement tout en atteignant l'objectif de réduire le déficit budgétaire de 5,4 % du PIB en 1986, à 3 % d'ici à 1991 et 2,5 % en 1992 ne s'annonce pas tâche aisée. Une des mesures envisagées pour y arriver est la suppression d'emplois dans la fonction publique. Priorité sera également accordée à la réduction de l'endettement de l'Etat qui s'élève à 381 milliards de schilling et absorbe 47 milliards au titre du service de la dette.

Rigueur et libéralisme se traduiront dans un premier temps tout au moins par une aggravation du chômage en raison des licenciements prévus cette année dans le secteur nationalisé. Selon les pronostics, les chômeurs représenteront 5,5 % de la population active contre 5,1 % en 1986. Les experts estiment ce taux plus proche de 8 % à 9 %, si l'on tient compte des jeunes en quête d'un premier emploi ou des personnes en pré-retraite pour raisons économiques.

WALTRAUD BARYLI.

(1) 1 schilling = 0,47 F.

Le contentieux sur la pêche

Tension franco-canadienne

La fixation par Ottawa des quotas de pêche pour 1987 provoque un double mouvement de protestation. La France estime que les quotas dont disposeront ses pêcheurs sont notoirement insuffisants. Sur le plan intérieur canadien, les représentants élus de Terre-Neuve et l'opposition parlementaire aux Communes ont accusé le ministre de la pêche, M. Siddon, d'avoir cédé aux pressions françaises.

MONTRÉAL
de notre correspondante

Considérés comme des concessions exorbitantes et injustifiées, les droits de pêche accordés par le Canada aux chalutiers français ont fait l'objet de vives diatribes les 29 et 30 janvier au Parlement d'Ottawa, tandis que la colère grandissante des pêcheurs canadiens fait redouter un regain de tension en mer pour la saison de pêche qui vient tout juste de commencer.

Les protestations les plus virulentes émanent de la province de Terre-Neuve et de ses représentants. Certains d'entre eux sont allés jusqu'à réclamer l'annexion des îles françaises de Saint-Pierre-et-Miquelon (situées à 24 kilomètres au sud des côtes de Terre-Neuve), l'intervention de la marine canadienne pour empêcher les chalutiers français de « piller » les bancs de morue ou encore la tenue d'un référendum sur l'avenir de la province dans la Confédération canadienne (dont Terre-Neuve fait partie depuis 1949 seulement).

A Ottawa et dans les capitales des provinces atlantiques, l'opposition libérale et néo-démocrate reproche surtout au gouvernement de M. Brian Mulroney d'avoir cédé aux Français.

Le différend remonte à 1977, lorsque le Canada a décidé d'étendre sa zone économique exclusive à 200 milles nautiques, englobant ainsi l'archipel français.

Le Canada estime que les ressources halieutiques sont dangereusement surexploitées dans le secteur litigieux et impose des restrictions à ses propres pêcheurs. « Chaque fois que nous cédons 1 000 tonnes de morue à la France, le manque à gagner pour nos industries dépasse 2 millions de dollars », soulignent les représentants des pêcheurs canadiens.

Accusées d'avoir négocié en catimini avec la France, sans l'avis des provinces concernées, les autorités canadiennes estiment que l'entente obtenue à Paris en fin de semaine dernière était « la meilleure possible » et soulignent que, pour la première fois, des spécialistes français ont accepté d'étudier avec leurs collègues canadiens l'état des stocks de morue dans la zone controversée.

« Nous espérons qu'à la reprise des négociations avant la fin de cette année (sur les quotas à accorder pour les années 1988 à 1991), la France sera enfin convaincue qu'il existe un grave problème d'épuisement des ressources, qui porte autant préjudice aux pêcheurs canadiens qu'à ceux de Saint-Pierre-et-Miquelon », a déclaré l'un des négociateurs canadiens, M. Victor Rabinovitch.

MARTINE JACOT.

TOURISME

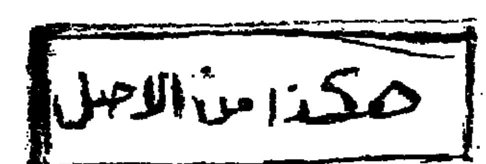
Le chèque-vacances privatisé ?

L'Association nationale pour les chèques-vacances (ANCV) s'impatiente. Son dossier est toujours sur le bureau du secrétaire d'Etat au tourisme qui a annoncé une réforme de ce service. Le chèque-vacances a été créé par une ordonnance du 26 mars 1982. C'est une aide à la personne versée aux salariés qui en bénéficient sous certaines conditions. Le chiffre d'affaires de l'association a été de 97,8 millions de francs en 1986 (contre 60,8 millions en 1985) et cent mille personnes en bénéficient.

Le chèque sert à payer des prestations diverses : hôtels, restaurants, activités sportives, etc. Il est soit attribué par l'entreprise aux salariés, dont les impôts sur le revenu ne dépasse pas 5 830 francs, soit donné par le comité d'entreprise sans conditions de ressources. Ce sont les CE qui réalisent la majeure partie du chiffre d'affaires de l'association (56 millions de francs en 1986).

Mettant en cause le déficit permanent de l'ANCV (110 millions de francs), les pouvoirs publics en ont annoncé la réforme depuis plusieurs mois et envisagent d'en confier la gestion à une société privée et d'étendre son application à un nombre plus important de salariés. L'ANCV voudrait que la réforme envisagée se fasse en concertation avec elle.

D'autre part, l'association demande que les pouvoirs publics exonèrent de charges sociales le chèque-vacances distribué par l'entreprise comme ils l'ont fait en 1984 pour les comités d'entreprise.



Economie

Relance de la concurrence internationale

Le rôle de l'Etat reste déterminant pour la maîtrise des télécommunications

M. Longuet, ministre délégué chargé des P et T, va autoriser une société privée à offrir un service de radio-téléphone (*le Monde* du 29 janvier) sur le territoire national. Il s'agit d'une première *rupture du monopole* de l'Etat. Faut-il aller plus loin dans une politique « libérale » de concurrence et de moins d'Etat ? Quel rôle doivent jouer les P et T pour faire face à une compétition devenue mondiale ?

Poitiers est devenu un « *télé-port* ». Les entreprises de la zone pourront, sous certaines conditions, se connecter directement aux grands réseaux internationaux de télécommunications sans passer par l'administration des P et T. Il ne s'agit que d'une expérience, au demeurant fort limitée, mais l'analogie portuaire est significative.

Les télécommunications sont devenues l'équivalent de ce qu'étaient les routes maritimes du quatorze au dix-huitième siècle. Leur contrôle apportait denrées, or et emplois ; la maîtrise des réseaux nouveaux assure aujourd'hui devises et compétitivité. Dans tous les secteurs la collecte, le traitement et la transmission d'informations représentent une part croissante des coûts. Ce qui est vrai aujourd'hui pour les banques, les médias ou les agences de voyages le sera bientôt pour toutes les autres activités. Dès lors, qui maîtrisera les voies internationales de la communication détiendra les clefs du futur.

Dans cette bataille, la France a de bons atouts. Son réseau téléphonique est l'un des plus modernes du monde (à 60 % « *numérique* », c'est-à-dire capable de transmettre aussi des données d'ordinateur), son administration des P et T compétitive (7 milliards d'excédent en 1986 sur un chiffre d'affaires de 91 milliards de francs). Si l'absorption d'ITT-Telecommunications par la Compagnie générale d'électricité (CGE) se passe bien, son industrie pourrait être assez bien placée.

Pourtant rien ne va. Comme étourdi par l'ampleur de l'enjeu, le pays n'arrive pas à définir une stratégie. Le nombre impressionnant de dossiers bloqués sur le bureau de M. Gérard Longuet, ministre délégué aux PTT, l'atteste. Le choix d'un deuxième fournisseur de centraux téléphoniques aux côtés de la CGE ? Promise pour juillet, puis pour septembre, la décision est repoussée maintenant en mars.

Le changement, prévu par la plate-forme RPR-UDF, du statut de la direction générale des télécommunications (DGT) en celui d'une société nationale ? Remis à l'après-1988. L'ouverture à la concurrence, elle aussi prévue dans la plate-forme ? « *C'est plus difficile que prévu* », explique-t-on. Le rôle arbitral de la CNCL (Commission nationale de la communication et des libertés) ? Cette grande réforme préparée par les ministères libéraux du clan Léotard a du plomb dans l'aile. Contestée politiquement, et techniquement pour ne comporter en son sein aucun spécialiste des télécommunications, la CNCL survivra-t-elle après 1988 ? Le quasi-abandon du plan câble par M. Longuet marque enfin, et avec quelle ampleur (1), l'enlisement de tous les projets des PTT.

Impôt-téléphone pour combler le déficit

La politique choisie par le ministre était pourtant assez habile. Loin de vouloir faire du moins d'Etat radical, comme son collègue et ami Madelin à l'industrie, M. Longuet a mis au point une tactique subtile, en deux temps : introduction d'une concurrence sur certains domaines du monopole exploité par la direction générale des télécommunications, d'abord ; réforme de la DGT, ensuite, de façon à lui donner « *des armes égales* » en face de cette nouvelle concurrence.

Pour pouvoir se comporter comme une entreprise, la DGT devait obtenir plus d'indépendance vis-à-vis du ministère des finances, qui fixe encore ses tarifs dans le détail, son budget chaque année, l'évolution de ses effectifs et leurs rémunérations, et qui fixe surtout la taxe de 20 milliards de francs pour combler le déficit budgétaire. Un impôt-téléphone qui représente près d'un quart de ses recettes. Concurrence et autonomie devaient ainsi s'accoupler pour enfanter à la fois du moins et du mieux d'Etat.

Les difficultés n'allaient pas tarder à surgir. M. Chirac, craignant qu'un modification du statut de la DGT impliquant une scission entre la poste et les télécommunications ne provoque des grèves, interdit à son ministre de poursuivre dans cette voie. M. Balladur, de son côté, estimant que l'« *impôt téléphone* » est aussi *rémunérateur que discret*, ne céda pas un centime. En fin d'année, il réclama même 3 milliards supplémentaires pour boucler son budget 1986 et M. Longuet, malgré ses pleurs, dut s'exécuter. Il obtint bien qu'une TVA soit introduite à la fin de 1987 sur les communications (ce qui diminuera le tarif payé par les entreprises qui se font rembourser cette taxe), mais rien n'indique encore que la DGT gagne vraiment au change.

« IBM imposera sa loi »

Mêmes soucis côté concurrence. A la recherche de « *chantiers de liberté* » comme les téléports, M. Longuet voulait privatiser les cabines téléphoniques qui, constamment pillées, sont déficitaires. Mais les candidats ont posé une condition : que les tarifs soient portés de 1 franc à 1,20 franc. Désétatiser eût été augmenter les prix. Inacceptable, a jugé M. Balladur.

Plus importante était l'ouverture à la concurrence des réseaux avancés de transmissions de données informatiques (les réseaux dits à valeur ajoutée). Qui est candidat pour concurrencer la DGT ? Il n'y en a qu'un : IBM, *associé à Paribas et sa filiale* informatique Sema-Metra. Le géant américain propose, à partir de lignes louées aux PTT dans un premier temps, de bâtir un vaste réseau « universel » qui relierait les ordinateurs de toutes les entreprises et permettrait leur dialogue.

Hors IBM, les propositions françaises sont modestes et centrées autour de réseaux spécialisés par profession (réseaux dit « *verticaux* ») (2). Immédiatement un long défilé se met en place avenue de Ségur : « *IBM va se servir de la maîtrise de son réseau pour conforter son quasi-monopole dans les ordinateurs. Il imposera sa loi à ses clients* », explique-t-on au ministre. Et puis, n'est-ce pas mettre le groupe Bull en position d'infériorité ?

La DGT, de son côté, examine la proposition d'IBM et craint fort, non sans raison, que le géant américain ne veuille pas transmettre uniquement des données informatiques mais également du téléphone. Voies, données, images, tout se mélange dans les tuyaux électroniques ; déréglementer un seul morceau est quasi impossible. Face à une levée de boucliers, le ministre hésite. Ses proches attirent en France la société EDS, filiale de General Motors, spécialisée dans les réseaux, pour contrebalancer le poids d'IBM (3). Ils préparent une législation double : la tutelle de l'Etat resterait forte pour les grands réseaux de type IBM, tandis qu'elle serait lâche pour les réseaux limités que proposent les firmes françaises. Mais cela suffit-il pour écarter tout danger ? Le moins d'Etat peut-il se traduire par un plus d'IBM et General Motors réunis ?

M. Longuet, poussé par ses amis libéraux, semble aujourd'hui modifier sa politique. Il gèle le programme de câble TV, *puis* autorise l'entrée d'un opérateur privé dans la radiotéléphonie. Ses arguments techniques sont la trop faible rentabilité du câble et le retard pris dans la technologie du téléphone de voiture. Il sont recevables. Mais il ne s'agit pas moins d'introduire une concurrence sans, cette fois-ci, gagner d'autonomie pour la DGT. Dès lors, l'administration risque d'être dépouillée, morceau par morceau, d'activités pourtant porteuses d'avenir au profit du privé.

La vague de déréglementation, partie des Etats-Unis à la fin des années 70, a bouleversé les étroites relations nationales entre l'Etat, les P et T et l'industrie des télécommunications, qui ont prévalu pendant un siècle. Aujourd'hui, l'Etat-nation est contourné. Les liaisons multi-usages et internationales priment. Les tarifications orientées, vers le « service public » doivent être rapidement révisées en faveur des grandes entreprises qui constituent la partie la plus rentable des marchés. Une certaine concurrence privée est donc inéluctable, mais ce constat, s'il impose de retracer les frontières du monopole de la DGT, ne dit pas comment. Et rien n'est plus complexe *car les intérêts apparents s'entre*choquent : ceux des différents usagers, ceux de l'industrie, ceux du ministère des finances, ceux des militaires (4), ceux des syndicats, ceux de *la DGT elle-même*. Comment choisir en préservant au mieux les chances françaises dans la compétition mondiale ? Comment définir une vision de long terme ?

La DGT s'inquiète de l'évolution actuelle. Certains cadres s'alarment : « *Nous allons être attaqués par le haut sur les liaisons internationales, sur les services à valeur ajoutée, sur le radiotéléphone, et, par le bas, par la Rue de Rivoli, qui nous pompe 20 milliards chaque année. Par crainte de grève, le gouvernement nous maintient dans un statut qui nous empêche de réagir commercialement. A terme, de trois à cinq ans, nous serons incapables de poursuivre nos investissements. Le réseau va se dégrader, et cela servira d'argument pour introduire encore plus de concurrence. C'est un schéma de mort lente.* »

Opérateur international

Pour l'éviter, ces cadres de la DGT, qui, jusqu'à présent, défendaient l'intégrité du monopole, acceptent désormais l'idée de concurrence. Remarquant que la déréglementation des télécoms aux Etats-Unis et en Angleterre n'a, dans les faits, que peu amputé la puissance d'ATT et de British Telecom sur leur territoire national, ils envisagent aujourd'hui de céder (un peu) de terrain en France pour investir (beaucoup) dans les réseaux internationaux, là où sont les enjeux véritables.

Devenir soi-même un opérateur multinational est la seule réponse efficace. Ce projet a diverses variantes : certains ont songé à une nécessaire filialisation d'activités, d'autres estiment que le statut actuel offre assez de marge de manœuvre commerciale (5). Point n'est besoin d'engager le fer avec les syndicats, l'entreprise a au contraire besoin d'unité. Mais il a le mérite d'ouvrir — enfin — l'horizon.

A partir de là, les intérêts apparemment contradictoires peuvent s'ordonner. La CGE et la DGT, au lieu de s'opposer comme c'est le cas depuis la fusion de la première en 1983 avec Thomson, décidée contre l'avis des P et T, peuvent s'épauler dans une internationalisation conjointe. Introduire *IBM* ne peut se faire raisonnablement avant que la DGT n'ait arraché suffisamment d'autonomie de gestion et, surtout, n'ait obtenu une entrée sur le marché américain des services de façon à équilibrer les échanges au-dessus de l'Atlantique.

En attendant, pourquoi ne pas ouvrir les monopoles des PTT de façon croisée en Europe ? Les télécommunications avancées peuvent être l'occasion de commencer à bâtir une Europe des services.

Il est encore trop tôt pour savoir si ce projet peut aboutir. Si M. Longuet le soutient, la collusion d'intérêts entre les syndicats des postes et le ministère des finances pèse en faveur de l'immobilisme. Pourtant une internationalisation redonnerait une dynamique aux télécommunications françaises. En déréglementant, les Américains ont *certes bousculé le paysage ancien*, mais ils ont surtout réussi à perturber les esprits et à paralyser leurs concurrents.

Les relations Etat-P et T-industrie doivent sans doute être amendées pour faire face aux nouveaux marchés électroniques. Mais l'on avait oublié que la chaîne doit rester entière. Il suffit d'observer les différents pays pour constater qu'il n'existe nulle part une industrie forte sans PTT forts et sans soutien de l'Etat. C'est la condition pour obtenir des réseaux modernisés à bon prix pour les clients-usagers. La différence est un simple changement d'échelle. Désormais l'enjeu n'est plus national, il est international.

ÉRIC LE BOUCHER.

(1) *Le Monde* du 13 janvier 1987.

(2) Un même réseau « *universel* » relie à la fois les banques, les différentes industries, les artisans, etc. Une autre approche consiste à bâtir plusieurs réseaux « *verticaux* », chacun spécialisé par professionS. La première solution donne beaucoup de pouvoir au propriétaire du réseau sur les normes et les tarifs. La seconde, plus décentralisée, est plus proche des intérêts, pas forcément identiques, des utilisateurs.

(3) EDS (Electronic Data Systems) vient de racheter la société de services informatiques SPI, filiale de Pechiney.

(4) Les militaires ne goûtent guère l'incertitude et le pari. Le Pentagone était ainsi opposé à la déréglementation du téléphone aux Etats-Unis.

(5) C'est dans cette optique que M. Dondoux, le précédent directeur général des télécommunications, souhaitait choisir ATT comme second fournisseur de centraux. Pour lutter contre l'éventuelle concurrence sur le marché des communications d'entreprise, il faut que la DGT dispose d'un matériel qui ait des capacités de services nouveaux (les centrex) que réclament les entreprises. Seul ATT, au dire de la DGT, les offrait. L'actuel directeur, M. Roulet, ne s'est pas encore prononcé.

Selon l'INSEE

La compétitivité des prix de vente ne s'améliore pas

Le chiffre d'affaires à l'exportation des entrepreneurs français s'est détérioré entre 1985 et 1986, selon l'enquête semestrielle de l'INSEE sur la concurrence étrangère et les exportations. Toutefois, après deux semestres de baisse, les commandes étrangères apparaissent aujourd'hui stabilisées. Les réponses des entrepreneurs interrogés varient cependant selon les secteurs. C'est dans l'*automobile que l'évolution du chiffre* d'affaires à l'exportation est le plus favorable, le second semestre ayant été aussi bon que le premier et les commandes se maintenant à un niveau élevé. L'agro-alimentaire et les biens de consommation ont eux aussi enregistré une évolution favorable, tandis que la situation se dégradait dans les biens intermédiaires et les biens d'équipement.

Pour *l'ensemble de l'industrie*, l'INSEE note une amélioration de la compétitivité des prix de revient que l'Institut de la statistique rapproche de « *l'évolution modérée des coûts salariaux en France, comparée aux cas de la RFA et du Royaume-Uni* ». Mais cela n'a pas permis jusqu'à présent d'améliorer la compétitivité des prix de vente qui sont jugés supérieurs à ceux de la concurrence *tant sur le marché intérieur* qu'à l'exportation. L'INSEE estime que cela peut s'expliquer pour partie par la hausse des marges bénéficiaires depuis six mois (les marges se redressant plus sur le marché national qu'à l'étranger).

● **« L'indice des prix de janvier *ne sera pas bon* » déclare M. Balladur.** — L'indice des prix du mois de janvier ne sera pas un bon indice, a déclaré dimanche 1er février, sur Antenne 2, M. Edouard Balladur, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation. Il a estimé que la hausse des prix pour janvier pourrait être de l'ordre « *de 0,5 % ou 0,6 %, peut-être un peu plus* ». « *Cette évolution est due, notamment, au froid, à la hausse du prix du pétrole, aux grèves* », a indiqué M. Balladur. « *La liberté des prix, après une longue période de contrôle, se traduit parfois par des excès* », a reconnu le ministre. « *Ce n'est pas à l'Etat; c'est au consommateur de lutter contre les hausses de prix, y compris en renonçant à consommer* ».

Les fluctuations du dollar

Les ministres des finances des Cinq différeraient leur rencontre

Le dollar s'est replié lundi matin à Paris sur un marché calme, après sa forte reprise du vendredi 30 janvier. L'annonce d'un déficit commercial moindre que prévu aux Etats-Unis avait alors fait gagner 9 centimes au billet vert en quelques minutes, pour atteindre 6,1250 F avant de clôturer à New-York à 6,1095 F. La légère érosion de lundi était donc attendue, le dollar redescendant à 6,06 F dans les transactions interbancaires et s'échangeant contre 1,8170 deutschemarks à Francfort. Le franc s'échangeait enfin à 3,3350 F contre le deutschemark, à peu près au même niveau qu'à la veille du week-end.

Le raffermissement du dollar en fin de semaine a renforcé l'idée que les ministres des finances des cinq *plus grands* pays *industrialisés* — Etats-Unis, Japon, RFA, France, Grande-Bretagne — devraient différer leur rencontre prévue initialement pour le 7 février à Paris. A Washington, M. Baker, le secrétaire au Trésor, a affirmé qu'aucune réunion du « G 5 » n'était prévue dans l'immédiat. Les Japonais, notamment, ne semblent pas disposés à participer à une rencontre dont l'issue serait incertaine. Or si le secrétaire américain au Trésor, M. James Baker, et le président de la Bundesbank, M. Karl Otto Pöhl, sont tombés d'accord dimanche pour estimer que le cours des changes actuel « *reflète mieux les aspects fondamentaux de l'économie* » internationale, il n'y a toujours pas d'unanimité entre les Cinq sur la *politique* à mener.

Guerre des banques en Dordogne

PÉRIGUEUX
de notre correspondant

C'est la guerre des banques en Dordogne entre le Crédit agricole et le Crédit mutuel. Sur le département, les distributeurs de billets du Crédit agricole n'acceptent plus, *depuis une semaine, les cartes* bancaires émises par le Crédit mutuel ou, plus exactement, ils les avalent, et, pour les récupérer, les clients du Crédit mutuel doivent attendre qu'elles transitent par le Groupement d'intérêt économique interbancaire, organisme chargé de servir de trait d'union entre les banques. Le Crédit agricole, en effet, refuse de remettre directement leurs cartes bancaires aux clients du Crédit mutuel, même s'ils présentent une pièce d'identité.

A l'origine du différend entre les deux banques, il semble qu'il y ait la décision prise par la caisse de Crédit agricole de la Dordogne de faire payer les chèques à ses clients : 2 F le chèque au-delà de quinze chèques débités sur le compte chaque trimestre. La mesure est entrée en vigueur le 1er janvier. Localement, le Crédit mutuel a annoncé, lui, qu'il ne ferait jamais payer les chèques.

En Dordogne, 60 % des dépôts sont versés au Crédit agricole et 5 % seulement au Crédit mutuel. Celui-ci indique que déjà quatre cents clients du Crédit agricole sont venus chez lui...

J.-J. B.

EN BREF

● **Climat de France confié à Elitair Maxim's.** — Le tribunal de commerce de Corbeil (Essonne) a confié l'exploitation de la chaîne hôtelière Climat de France à la société Elitair Maxim's International. Cette chaîne de cent vingt-cinq hôtels deux étoiles était en redressement judiciaire avec un passif de plus de 100 millions de francs. Elitair *s'implante ainsi pour la première fois* dans l'hôtellerie, son domaine d'activités étant la restauration publique. Elitair possède plusieurs divisions : Orly-restauration (600 millions de francs de chiffre d'affaires dans la restauration collective), Elitair-Maxim's (520 millions de francs dans les restaurants d'aéroports et de grands magasins), le restaurant Jules-Verne de la tour Eiffel et les grils Quatre Pentes.

● **M. Madelin multiplie les rapports.** — Après les aides à l'industrie, à la recherche, après la qualité, l'*innovation*, M. Alain Madelin, ministre de l'industrie, a demandé à M. Claude Noël Martin, vice-président du CNPF chargé de la compétitivité internationale, de rédiger, avec l'Institut de l'entreprise, un rapport sur la compétitivité des entreprises françaises. Il devra être remis à l'été. Par ailleurs, M. Madelin a reçu un rapport commandé au CESIA sur le coût que représente pour les entreprises la rédaction des formulaires divers demandés par les administrations. Le rapport a été transmis à M. Cabana, ministre délégué chargé des réformes administratives.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

INTERBAIL

Production commerciale soutenue
Croissance du bénéfice et des résultats

Le Conseil de Surveillance s'est réuni le 26 janvier 1987 sous la présidence de Monsieur Jean MARTINEAU. Il a entendu et approuvé le rapport présenté par Monsieur Jean-Baptiste PASCAL, Président du Directoire.

Le Conseil de Surveillance a accueilli en son sein M. Charles de CROISSET, Directeur Général Adjoint du Crédit Commercial de France, représentant désormais cet actionnaire fondateur, lequel assurera la vice-présidence aux côtés de Jacques MULLER et de la Société Mutuelle d'Assurance du Bâtiment et des Travaux Publics ainsi que Monsieur Paul PACLOT, représentant désormais la Banque Régionale d'Escompte et de Dépôts, dont il est le Président-Directeur Général.

Le Conseil de Surveillance a par ailleurs décidé de la nomination en tant que Membre du Directoire de Madame Irène AIMÉ.

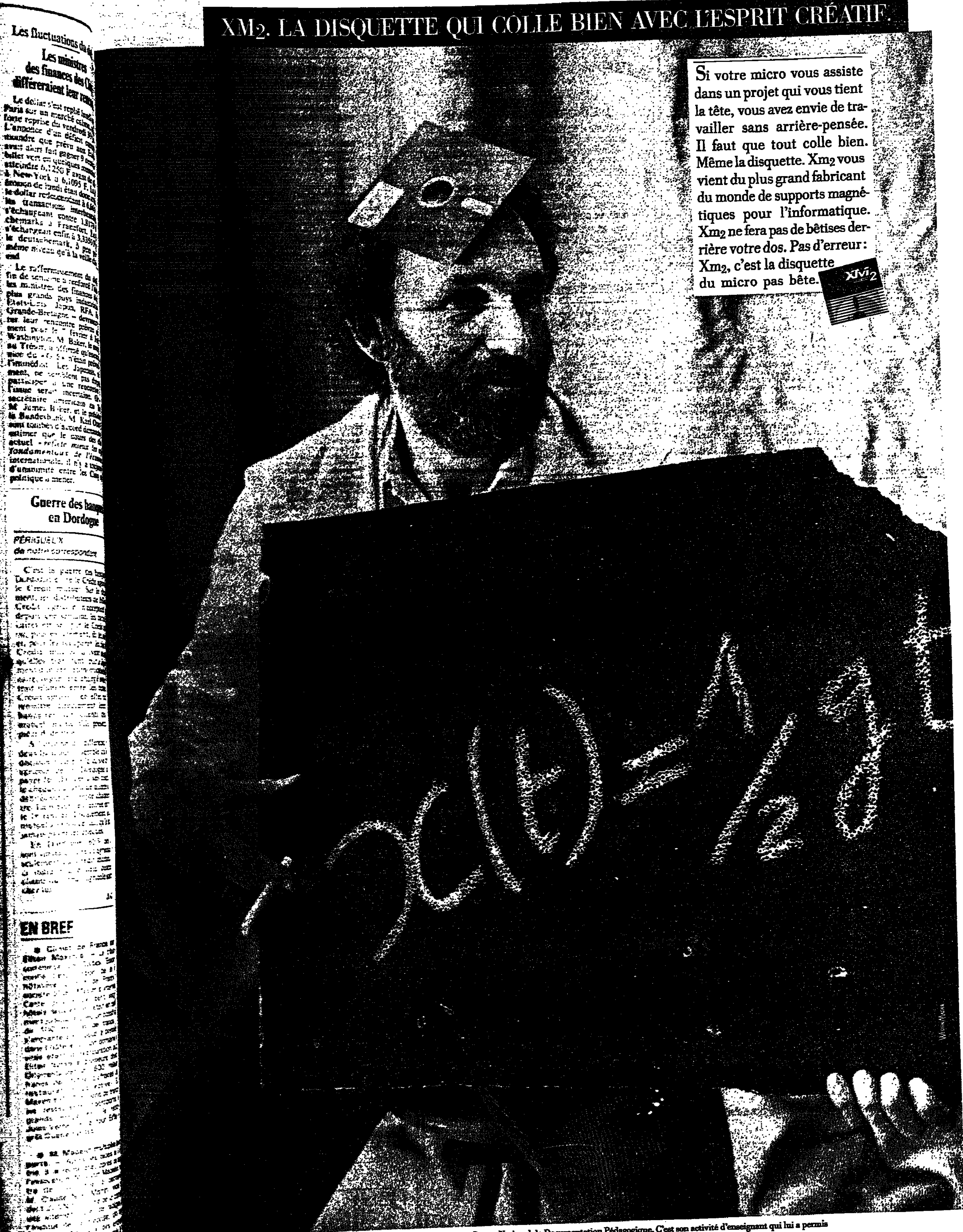
L'exercice 1986 a enregistré une progression importante de ses engagements puisque la production globale atteint **F 613 819 038** en 44 opérations nouvelles. Dans ce total, les investissements patrimoniaux destinés à la location simple s'élèvent à **F 145 626 000** H.T. et ceux relevant du crédit-bail immobilier à **F 468 193 038** H.T. Ainsi, le total des engagements bruts s'établit à **F 4 475 138 765** H.T. au 31 décembre 1986 se décomposant en **F 1 003 303 143** H.T. pour le patrimoine de location simple et en **F 3 471 835 622** H.T. pour les opérations de crédit-bail immobilier.

Les recettes H.T. de l'année se sont élevées à **F 633 056 000** contre **F 565 875 000** auparavant soit + 11,9 % tandis que la dotation cumulée aux amortissements progressait de 16,26 %.

Le résultat courant s'élève à **F 190 144 760,38** contre **F 174 443 622,36** au 31.12.1985.

Après prise en compte des éléments exceptionnels, le résultat net s'établit à **F 189 068 263,43** contre **F 166 983 313,18** enregistrant une progression de 13,23 %.

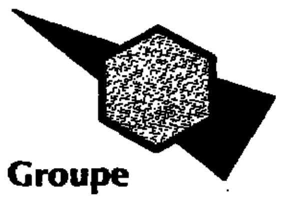
Il sera proposé à l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 mars prochain la distribution d'un dividende unitaire de F 37,75 contre F 36,50 au titre de l'exercice précédent.



Denis Ballini est professeur de physique. Il travaille au Centre National de Documentation Pédagogique. C'est son activité d'enseignant qui lui a permis de développer un grand nombre de logiciels réellement pédagogiques pour l'Éducation Nationale.

هكذا من الاصل

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Groupe Docks de France

Les recettes consolidées provisoires, toutes taxes comprises, du groupe Docks de France se sont élevées à 20 442 millions de francs pour l'exercice 1986.

Le taux de progression sur 1985, calculé à partir des chiffres en monnaies nationales pour les filiales étrangères, est de *4,7 %* ; le groupe Docks de France enregistre ainsi une progression de son volume d'activité dans chacun des trois pays – France, Espagne et Etats-Unis – où il est présent.

Les recettes provisoires de la société Economats du Centre, dont les Docks de France contrôlent désormais 81,4 % du capital, sont estimées à 3.748 millions de francs en 1986.

Elles ne sont pas comprises dans le montant ci-dessus, la consolidation des Economats du Centre n'intervenant qu'à compter de l'exercice 1987.

GROUPE DELMAS-VIELJEUX

1° – COMPAGNIE FINANCIÈRE DELMAS-VIELJEUX

Le conseil d'administration de la Compagnie financière Delmas-Vieljeux, société holding du groupe Delmas-Vieljeux, réuni le 29 janvier 1987 sous la présidence de M. Tristan Vieljeux, a examiné les comptes provisoires de l'exercice 1986 qui font ressortir un résultat social de 44 millions de francs environ contre 33 millions de francs pour l'exercice précédent.

Il est envisagé, sur ces bases, de distribuer un dividende de 39 millions de francs (contre 29 millions de francs au titre de l'exercice 1985).

Ce dividende s'appliquant *à un nombre accru de titres*, par suite de l'émission en septembre 1986 de 185 570 certificats d'investissement, le dividende par action s'élèverait à 43 F (au lieu de 41 F au titre de l'exercice 1985), auquel s'ajouterait un avoir fiscal de 21,50 F donnant un revenu global de 64,50 F.

2° – SOCIÉTÉ NAVALE ET COMMERCIALE DELMAS-VIELJEUX

Le conseil d'administration de la Société navale et commerciale Delmas-Vieljeux, principale filiale de la Compagnie financière Delmas-Vieljeux, réuni le même jour, a été informé des résultats estimés de l'exercice 1986.

Après *un premier semestre* satisfaisant, l'activité a subi un fléchissement sensible sur le secteur africain, dont la contribution au résultat a été au cours du deuxième semestre en diminution alors que, simultanément, les effets positifs du développement de la société sur de nouveaux secteurs géographiques ont commencé à se faire sentir.

Par ailleurs, dans un contexte vivement concurrentiel, les troubles sociaux qui sont intervenus en France en décembre 1986 ont eu des répercussions particulièrement néfastes.

Globalement, le bénéfice net de l'exercice 1986 devrait être comparable à celui de l'exercice précédent, la baisse du résultat d'exploitation étant compensée par l'augmentation des autres composantes du résultat.

Il est envisagé, sur ces bases, de distribuer au titre de l'exercice 1986 un dividende au moins égal à celui de l'exercice précédent.





FINANCEMENT D'EXPORTATIONS FRANCAISES

La Banque Nationale de Paris et la Banque Marocaine du Commerce Extérieur ont signé, le 16 janvier, une nouvelle convention bancaire d'un montant de F 550.000.000 avec la Banque du Maroc.

Cette convention est destinée au financement des achats, par le Maroc, de petits équipements, de produits semi-finis, de produits alimentaires et de matières premières d'origine française.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter la Direction du Commerce Extérieur au 42.44.77.56.

BNP. la banque est notre métier



La flamme de l'invention

Le chiffre d'affaires hors taxes du premier semestre de l'exercice 1986-1987 (1er juillet au 31 décembre) s'est élevé à 282 millions de francs. Il est à comparer aux 209 millions de francs réalisés pour la même période de l'exercice précédent.

L'évolution est conforme aux prévisions, mais ne saurait être extrapolée à l'ensemble de l'exercice, pour lequel une progression de l'ordre de 25 % est attendue.

Par ailleurs, il sera procédé prochainement à la distribution d'une action gratuite pour six anciennes.

Le Monde sur minitel

IMMOBILIER

30 000 affaires
Paris-province.

Garantie



3615 TAPEZ LEMONDE

Gestion du Risque de Portefeuille:

Warrants XMI

Un Instrument de Couverture pour une Gestion de Portefeuille Efficace

- *Effet de Levier*
- *Longues Echéances*
- *Valeur Potentielle Elevée*

Ces Warrants sur l'indice de marché MMI ("Major Market Index", symbol Reuters "XMI") ont tous ces avantages.

Parrainé par l'"American Stock Exchange", le MMI est l'indice des "Blue Chips" Americaines qui comprend 20 des premiers groupes industriels aux Etats-Unis. Les Options et Futures sur l'indice MMI s'échangent actuellement au Chicago Board of Trade et prochainement à Amsterdam. Le *Wall Street Journal* publie des informations quotidiennes sur l'indice MMI.

Morgan Stanley présentera un exposé sur les Warrants XMI à 3 ans à l'Hôtel Bristol, 112, Rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris, le 3 Février 1987 à 12 h 30.

Participeront aux exposés:

M. Richard M. Bookstaber
Morgan Stanley & Co. Incorporated

M. Frank Margnani
American Stock Exchange

Pour plus amples renseignements veuillez contacter Chad Loweth à Londres Tel. (441) 709 3000

MORGAN STANLEY INTERNATIONAL

Marchés financiers

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices génér. de base 100 : 28 décembre 1985

	29 janv.	30 janv.
Valeurs franç. à rev. variable	106,3	104,5
Valeurs industrielles	106,6	105
Valeurs étrangères	101,9	100,4
Pétroles-Energie	108,8	109,3
Chimie	109,7	106,1
Métallurgie, mécanique	104,6	102,2
Electricité, électronique	106,7	102,6
Bâtiment et matériaux	107,3	107,4
Ind. de consommat. non alim.	107,3	106
Agro-alimentaire	103,3	103
Distribution	110,2	107,2
Transports, loisirs, services	107,5	106,7
Assurances	101,3	97,6
Crédit banque	108	105,1
Sicomi	99	98,5
Immobilier et foncier	103,2	102,8
Investissement et portefeuille	106	103,9
Base 100 : 28 décembre 1985		
Valeurs franç. à revenu fixe	101,9	100,5
Emprunts d'Etat	102,4	100,8
Emprunts garantis et assimilés	101,9	100,6
Sociétés	100,7	99,5
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à revenu var.	3 583,1	3 502,8
Valeurs étrangères	3 681,6	3 627,4
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à revenu var.	514,1	505,4
Valeurs étrangères	487,9	480,6
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. franç. à rev. fixe	121,5	119,9
Emprunt d'Etat	118,4	116,6
Emprunts garantis et assimilés	122,4	120,8
Sociétés	122,5	121,4
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE		
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	425,3	418
Produits de base	274,5	274,2
Construction	425,5	422,8
Biens d'équipement	350,4	340,6
Biens de consom. durables	575,9	549,2
Biens de consom. non durables	518	515,2
Biens de consom. alimentaires	434,9	425,5
Services	404,8	399,4
Sociétés financières	623,4	607
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	405,6	407,3
Valeurs industrielles	389,1	382,9
BOURSES REGIONALES		
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	324,6	334,8

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 22 janv.
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	406 135
dont :	
Or	218 316
Disponibilités à vue à l'étranger	94 156
ECU	73 217
Avances au Fonds de stabilisation des changes	18 448
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	36 107
dont :	
Concours au Trésor public	25 280
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	212 270
dont :	
Effets escomptés	72 648
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	72 215
5) DIVERS	10 686
Total	734 478

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	210 844
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	11 850
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	36 329
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	137 283
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	42 850
5) ECU A LIVRER AU FECOM	68 786
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	253 087
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	3 129
8) DIVERS	10 517
Total	734 418

CHANGES

Dollar : 6,07 F ↑

Le dollar s'est redressé lundi matin 2 février par rapport au fixing du 30 janvier (6,03 F). Mais la devise américaine avait clôturé, vendredi à New-York, à 6,1075 F à l'annonce d'un déficit commercial américain moindre que prévu. Le cours de 6,07 F et de 1,8170 DM représente donc, en fait, une légère érosion par rapport à vendredi soir, les opérateurs étant sceptiques sur la tenue d'une réunion du groupe des « Cinq ».

FRANCFORT	30 janv.	2 fév.
Dollar (en DM)	1,8360	1,8230
TOKYO	**30 janv.**	**2 fév.**
Dollar (en yens)	152,30	153,15

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (30 janv.)	8 1/4 %
New-York (29 janv.)	6-6 1/4 %

INDICES BOURSIERS

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	29 janv.	30 janv.
Valeurs françaises	103,5	104,8
Valeurs étrangères	99,4	100,5
Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)		
Indice général	413,4	418

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	29 janv.	30 janv.
Industrielles	2 160,61	2 158,04

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	29 janv.	30 janv.
Industrielles	1 427	1 441
Mines d'or	322,6	321,8
Fonds d'Etat	85,35	85,31

TOKYO

	30 janv.	2 fév.
Nikkei	20 048,30	20 123,10
Indice général	1 758,60	1 764,87

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 30 janvier
Nombre de contrats : 30 654

COURS	ÉCHÉANCES				
	–		Mars 87	Juin 87	Sept. 87
Dernier	–	–	106,55	106,55	106,60
Précédent	–	–	105,75	105,70	105,80

AUTOUR DE LA CORBEILLE

FORTE PROGRESSION DES BÉNÉFICES DE LAFARGE CORP. – Le cimentier nord-américain Lafarge Corp, filiale du groupe français Lafarge Coppée, a vu son bénéfice progresser de 83,2 %, à 25,95 millions de dollars. Le chiffre d'affaires a évolué de 2 %, à 963,79 millions de dollars, contre 944,52 millions un an auparavant.

RÉSULTATS DE LA COMPAGNIE DELMAS VIELJEUX. – La Compagnie financière Delmas-Vieljeux, holding du groupe Delmas-Vieljeux, a annoncé un bénéfice net consolidé estimé à 44 millions de francs pour 1986, en hausse de 33 % par rapport à 1985. La Compagnie estime que son bénéfice consolidé devrait être « *dans les mêmes zones que ce qui avait été prévu* » (94 millions de francs).

HAUSSE DU BÉNÉFICE DU CREG. – Le CREG, filiale de la Société générale, spécialisé dans le crédit à la consommation, a réalisé, l'an dernier, un bénéfice net consolidé d'environ 20 millions de francs, contre 12 millions en 1985.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E-U.	6,0700	6,0750	+ 100	+ 115	+ 215	+ 250	+ 596	+ 700
$ can.	4,5407	4,5478	+ 24	+ 42	+ 52	+ 88	+ 131	+ 230
Yen (100)	3,9627	3,9685	+ 120	+ 138	+ 263	+ 297	+ 789	+ 889
DM	3,3315	3,3361	+ 103	+ 120	+ 228	+ 257	+ 654	+ 735
Florin	2,9541	2,9576	+ 60	+ 78	+ 138	+ 159	+ 418	+ 481
F.B. (100)	16,0837	16,1098	– 33	+ 91	+ 16	+ 235	+ 156	+ 698
F.S.	3,9531	3,9589	+ 143	+ 163	+ 314	+ 348	+ 882	+ 977
L (1 000)	4,6800	4,6875	– 94	– 61	– 176	– 117	– 509	– 392
£	9,1912	9,2067	– 201	– 167	– 424	– 347	– 1172	– 955

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	6	6 1/4	6 3/16	6 5/16	6 3/16	6 5/16	6 3/16	6 5/16
DM	4	4 1/4	4 1/16	4 3/16	4 1/16	4 3/16	4 1/8	4 1/4
Florin	5 3/8	5 5/8	5 7/16	5 9/16	5 3/8	5 1/2	5 1/4	5 3/8
F.B. (100)	7 3/4	8 1/2	8	8 5/8	7 7/8	8 3/8	7 3/4	8 1/4
F.S.	3 1/4	3 1/2	3 9/16	3 11/16	3 9/16	3 11/16	3 5/8	3 3/4
L (1 000)	9 1/4	10 1/4	10 1/8	10 5/8	10 1/4	10 3/4	10 1/4	10 3/4
£	10 7/8	11 1/8	11	11 1/8	11 1/16	11 3/16	10 7/8	11
F. franç.	8 1/4	8 3/4	8 3/4	9	8 7/8	9 1/8	8 7/8	9 1/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 30 JANVIER

Cours relevés à 17 h 31

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
....	4,5 % 1973	1585	1575	1575	− 0 63
4290	C.N.E. 3 %	4350	4400	4395	+ 1 03
1215	B.N.P. T.P.	1210	1195	1195	− 1 23
1155	C.C.F. T.P.	1145	1135	1135	− 0 86
1145	Créd. Lyon. T.P.	1105	1107	1107	+ 0 18
2684	Electricité T.P.	2635	2657	2657	+ 0 83
2042	Renault T.P.	2043	2060	2060	+ 0 83
2132	Rhône-Poul. T.P.	2160	2170	2170	+ 0 46
1208	St-Gobain T.P.	1216	1230	1230	+ 1 15
1255	Thomson T.P.	1277	1273	1273	− 0 30
540	Accor	529	530	537	+ 1 51
2040	Agence Havas	2027	2050	2050	+ 1 13
1900	Ag. Havas C. I.	1952	1968	1968	+ 0 82
710	Air Liquide	699	710	710	+ 1 57
2380	Alcatel	2190	2249	2249	+ 2 69
1880	Als. Superm.	1995	1970	1970	− 1 25
450	A.L.S.P.I.	418	435	434	+ 3 83
375	Alsthom ★	349	356	356	+ 2 01
2450	Arjom. Prioux	2379	2399	2400	+ 0 88
490	Ausedat-Rey	494	500	510	+ 3 24
1530	Aux. Entrepr. ★	1572	1530	1546	− 1 65
1180	Avions Dassault	1155	1180	1199	+ 3 81
....	BAFP	873	890	887	+ 1 60
530	Bail-Equipem.	502	518	520	+ 3 59
1060	Bail-Investiss.	1030	1041	1041	+ 1 07
1160	Cie Bancaire	1073	1120	1136	+ 5 87
490	Bazar H.-V.	530	545	549	+ 3 58
635	Béghin-Say ★	705	704	713	+ 1 13
740	Berger (Ma)	827	827	827	....
780	Bic ★	740	751	754	+ 1 89
1640	B.I.S.	1610	1623	1623	+ 0 81
2600	Biscuit (Géné.)	2460	2500	2500	+ 1 63
2490	Bongrain S.A.	2419	2435	2435	+ 0 66
1230	Bouygues	1290	1295	1294	+ 0 31
4630	B.S.N.	4570	4570	4580	+ 0 22
1250	Carnaud	1316	1329	1329	+ 0 99
3770	Carrefour	3865	3860	3865	....
2520	Casino	2470	2480	2452	− 0 72
2150	Casino A.D.P.	2090	2084	2140	+ 2 39
840	C.C.M.C.	1225	1255	1255	+ 2 45
1420	Cetelem	1361	1382	1400	+ 2 86
2270	C.F.A.O.	2364	2365	2400	+ 1 52
420	C.F.D.E.	421	422	424	+ 0 71
1300	C.G.I.P.	1288	1316	1316	+ 2 17
1650	Chargeurs S.A.	1735	1750	1761	+ 1 50
68	Chiers-Châtil.	69 95	72 50	72 50	+ 3 65
786	Ciments franç.	815	840	846	+ 3 80
735	Club Méditerr.	880	861	885	+ 0 76
225	Codetel	225	225	226	+ 0 44
390	Cofimeg	402	400	407	+ 1 24
1490	Colas	1505	1533	1533	+ 1 86
205	Compt. Entrepr.	234	235	234	....
800	Compt. Mod.	788	798	798	+ 1 27
1250	Créd. Foncier	1289	1273	1290	+ 0 08
620	Crédit F. Imm.	655	655	665	+ 1 53
1490	Crédit Nat. ★	1515	1514	1516	+ 0 06
345	Crouzet ★	337	344 80	337 50	+ 0 14
2360	Damart S.A.	2240	2350	2399	+ 7 10
475	Darty ★	481	480	476 50	− 0 93
285	Dév. P.d.C. (Li)	285 50	285	285	− 0 19
670	D.M.C.	663	680	681	+ 2 71
2600	Docks France ★	2680	2700	2709	+ 1 08
2100	Dumez ★	2130	2120	2205	+ 3 52
1370	Eaux (Gén.)	1419	1439	1450	+ 2 18
2920	Ecco ★	2849	2850	2840	− 0 31
1090	Electro-Financ.	1105	1107	1107	+ 0 18
340	Elf-Aquitaine	339	339	342	+ 0 88
300	— (certific.)	308 50	309 50	313	+ 1 46
3240	Epeda-B-Faure	3135	3200	3200	+ 2 07
3730	Essilor	3530	3530	3550	+ 0 57
460	Esso S.A.F. ★	473	473 50	499	+ 5 49
3040	Eurafrance	3100	3100	3095	− 0 16
1490	Eurocom ★	1455	1455	1480	+ 1 71
2860	Euromarché	3010	3005	3005	− 0 17
930	Europe n° 1 ★	945	946	942	− 0 31
1670	Facom	1801	1815	1795	− 0 33
1300	Fichet-Bauche	1245	1225	1230	− 1 20
255	Financel	256	258	256 50	+ 0 20
197	Fives-Lille	237	249	245 20	+ 3 46
325	Francarep	325	329	330	+ 1 54
1400	Fromageries Bel	1320	1350	1378	+ 4 39
995	Gal. Lafayette	945	954	950	+ 0 53
410	Gascogne	437	430	430	− 1 60
320	Géophysique	324	325	327	+ 0 93
2020	Gerland	2170	2240	2240	+ 3 23
540	GTM-Entrepose	542	546	549	+ 1 29
800	Guyenne-Gas. ★	794	795	800	+ 0 75
2940	Hachette ★	3090	3100	3175	+ 2 75
750	Hénin (La)	757	755	760	+ 0 40
101	Imétal	98 50	98 80	99 70	+ 1 22
500	Imm. Plaine-M.	501	510	510	+ 1 80
4370	Inst. Mérieux	4500	4590	4590	+ 2
665	Interbail	672	672	672	....
1510	Intertechnique	1520	1551	1550	+ 1 97
1520	J. Lefebvre	1570	1600	1625	+ 3 50
2020	Lab. Bellon	1970	1970	1980	+ 0 51
1420	Lafarge-Coppée	1455	1500	1495	+ 2 75
1640	Lebon	1600	1573	1580	− 1 25
5250	Legrand	5400	5390	5490 c	+ 2 28
1490	Lesieur	1520	1570	1570	+ 3 29
950	Locabail Immob.	935	934	934	− 0 11
740	Locafrance	716	738	738	+ 3 07
1070	Locindus	1078	1070	1070	− 0 74
1100	L. Vuitton S.A ★	1105	1109	1100	− 0 45
750	Luchaire	756	749	749	− 0 93
1450	Lyonn. Eaux ★	1455	1451	1474	+ 1 30
185	Mais. Phénix	182	184 50	184	+ 0 55
630	Majorette (Ly)	627	635	635	+ 1 28
76	Manurhin	79 90	81	81	+ 1 38
460	Mar. Wendel	478	479 30	479 30	+ 0 27
1600	Martell	1570	1580	1590	+ 1 27
2310	Matra	2300	2295	2300	....
2480	Merlin-Gerin ★	2549	2530	2530	− 0 74
3060	Michelin	2950	2970	3000	+ 1 69
1700	Midi (Cie)	1620	1620	1640	+ 1 23
480	Midland Bk S.A.	456	466	466	+ 2 19
585	Min. Salsig. (Ma)	618	609	609	− 1 46
59	M.M. Penarroya	54	57	57 50	+ 6 48
2200	Moët-Hennessy	2210	2251	2251	+ 1 86
955	Mot. Leroy-S ★	958	948	960	+ 0 20
104	Moulinex	100	97 50	98 25	− 1 75
1070	Navig. Mixtes	1082	1088	1082	....
197	Nord-Est	199 10	201	201 80	+ 1 38
505	Nordon (Ny)	514	510	510	− 0 78
585	Nouvelles Gal.	599	630	636	+ 6 18
1160	Occident. (Gén.)	1220	1249	1242	+ 1 80
1550	Omn. F. Paris	1550	1559	1559	+ 0 58
172	Olida-Caby	168	170	170	+ 1 19
520	Opfi-Paribas	531	528	545	+ 2 63
3930	Oréal (L')	3810	3940	3935	+ 3 28
875	Paris-Réesc. ★	847	838	854	+ 0 82
1420	Pechelbronn ★	1460	1469	1480	+ 1 36
1420	Penhoet	1410	1426	1429	+ 1 35
1040	Pernod-Ricard	1026	1032	1035	+ 0 88
156	Pétroles B.P.	150 50	151 50	155	+ 2 99
1250	Peugeot S.A.	1255	1249	1246	− 0 72
35	Poclain	40	41 90	42	+ 5
1850	Poliet	1765	1780	1790	+ 1 42
880	P.M. Labinal	860	855	855	− 0 58
2890	Presses Cité	2951	3099	3099	+ 5 02
1560	Prétabail Sic.	1540	1540	1540	....
610	Primagaz	612	622	622	+ 1 63
556	Printemps ★	565	565	570	+ 0 88
2500	Promodès	2516	2585	2585	+ 2 78
285	Prouvost S.A ★	289 90	287	287	− 1
1140	Radiotechn.	1060	1100	1110	+ 4 72
147	Raff. Dist. Total	145 50	158	163 70	+ 12 51
3050	Redoute (La) ★	3030	3005	3050	+ 0 66
290	Rober financière	310	314	314	+ 1 29
1580	Roussel-Uclaf	1590	1596	1598	+ 0 50
1140	Roussel-C.N.I.	1190	1190	1190	....
5360	R. Impériale (Ly)	5510	5520	5520	+ 0 18
260	Sade	263 50	265	265	+ 0 57
3690	Sagem	3580	3610	3610	+ 0 56
360	Saint-Gobain	377	382 50	383	+ 1 59
955	St-Louis B.	1030	1088	1095	+ 6 31
1940	Salomon	1915	1955	1960	+ 2 35
1380	Salvepar	1380	1341	1341	− 2 83
830	Sanofi	796	813	819	+ 2 89
505	S.A.T.	501	500	500	− 0 20
960	Saupiquet (Na)	818	941	950	+ 16 14
580	Schneider ★	580	580	587	+ 1 20
106	S.C.O.A.	106 20	112	112 60	+ 6 03
600	S.C.R.E.G.	585	590	588	+ 0 51
810	Seb ★	812	819	820	+ 0 98
470	Sefimeg	478 80	479	489	+ 2 13
1850	S.F.I.M.	1836	1830	1828	− 0 44
102	S.G.E.	97	98	97 60	+ 0 61
630	Sign. Ent. El. ★	628	635	644	+ 2 54
1020	Silic	1048	1048	1048	....
620	Simco-U.P.H. ★	619	617	617	− 0 32
340	Sinnor (Li)	340	341	341	+ 0 29
1450	Skis Rossignol	1490	1455	1470	− 1 34
845	Siminco	850	845	846	− 0 47
225	Sodero (Na)	240	236 50	236 50	− 1 46
2470	Sodexho	2540	2550	2579	+ 1 54
415	Sogerap	400	406	406	+ 1 50
1750	Somm.-Allib. ★	1660	1655	1679	+ 1 14
800	Source Perrier	791	790	790	− 0 13
1380	Sovac ★	1325	1349	1335	+ 0 76
775	Spie-Batignol.	760	750	750	− 1 32
600	Strafor	617	639	637	+ 3 24
405	Synthelabo ★	408	410	410	+ 0 49
645	Talcs Luzenac	639	633	625	− 2 19
3450	Tél. Elect.	3330	3410	3405	+ 2 25
1600	Thomson-C.S.F.	1535	1555	1555	+ 1 30
440	Total (CFP)	446	454	455	+ 2 02
99	— (certific.)	99 90	98 10	100	+ 0 10
2290	T.R.T.	2301	2340	2340	+ 1 69
910	U.F.B.	897	899	899	+ 0 22
1470	U.I.C.	1480	1460	1470	− 0 68
620	U.I.F.	630	635	636	+ 0 95
1030	U.I.S.	1016	1027	1027	+ 1 08
570	U.C.B. ★	562	561	580	+ 3 20
860	Unibail	855	860	860	+ 0 58
515	Valéo	510	516	516	+ 1 18
101	Vallourec	97 20	98	99 50	+ 2 37
4500	V. Clicquot-P.	4540	4550	4550	+ 0 22
695	Via Banque	707	704	710	+ 0 42
855	Elf-Gabon	876	880	889	+ 1 48
86	Amax Inc.	86	88 80	91 40	+ 6 28
420	Amer. Express	418	424	424	+ 1 44
163	Amer. Teleph.	157 10	159	159	+ 1 21
102	Anglo Amer. C.	101 10	98	98	− 3 07
495	Amgold	487	489	489	+ 0 41
840	BASF (Akt)	834	845	855	+ 2 52
970	Bayer	902	920	925	+ 2 55
120	Buffelsfont.	116 10	116 80	116	− 0 09
240	Chase Manh.	239	243	243	+ 1 67
235	Cie Pétr. Imp.	245	251	250	+ 2 04
56	De Beers	57 30	55 90	55 90	− 2 44
2620	Deutsche Bank	2530	2530	2570	+ 1 58
54	Dome Mines	56	55	55 10	− 1 61
1310	Dresdner Bank	1225	1250	1280	+ 4 48
107	Driefontein Cstd	106	107 50	107 40	+ 1 32
590	Du Pont-Nem.	594	589	586	− 1 35
455	Eastman Kodak	461	476	476	+ 3 25
41	East Rand	42 30	42 50	42	− 0 71
270	Electrolux	281 10	289	287 30	+ 2 37
183	Ericsson	180 40	185 90	185 90	+ 3 05
475	Exxon Corp.	483	492	492	+ 1 86
435	Ford Motors	453	455	454	+ 0 22
79	Freegold	80 50	78 20	77	− 4 35
85	Gencor	84 30	82	82 10	− 2 61
590	Gén. Electr.	612	614	614	+ 0 33
540	Gén. Belgique	527	531	540	+ 2 47
425	Gen. Motors	433	451	451	+ 4 16
68	Goldfields	69 50	68	68	− 2 16
44	GdMetropolitain	43	43 80	43 80	+ 1 86
73	Harmony	72 45	71	71 15	− 1 78
40	Hitachi	38 55	39 90	39 90	+ 3 50
840	Hoechst Akt.	776	800	800	+ 3 09
113	Imp. Chemical	114 50	118 80	118 80	+ 3 76
78	Inco. Limited	78 20	77 50	77 50	− 0 90
745	IBM	764	778	778	+ 1 83
355	ITT	356	369 80	369 80	+ 3 88
151	Ito-Yokado	146 20	148 80	148 80	+ 1 78
75	Matsushita	70 50	73	74	+ 4 96
820	Merck	828	822	822	− 0 72
780	Minnesota M.	793	792	792	− 0 13
260	Mobil Corp.	280	280	285	+ 1 92
550	Morgan J.P.	561	561	559	− 0 36
38380	Nestlé	38600	38700	38700	+ 0 27
119	Norsk Hydro	117 90	120 80	120 80	+ 2 38
200	Ofsil	187 80	184 30	183 90	− 1 97
1500	Petrofina	1527	1536	1535	+ 0 52
500	Philip Morris	522	545	546	+ 4 60
133	Philips	129 20	131 70	131 70	+ 1 93
500	Quilmès	480	496	499	+ 3 96
625	Randfontein	585	581	590	+ 0 86
620	Royal Dutch	634	636	640	+ 0 95
68	Rio Tinto Zinc	68	68 10	68	....
88	St Helena Co	88	85 70	86	− 2 27
225	Schlumberger	218 50	218 90	217 50	− 0 46
97	Shell transp.	98	99 10	99 10	+ 1 12
2370	Siemens A.G.	2235	2285	2350	+ 5 15
125	Sony	120 80	120 90	121	+ 0 17
136	T.D.K.	124 40	121 50	122	− 1 93
24	Toshiba Corp.	24 70	24 65	24 90	+ 0 81
1520	Unilever	1492	1498	1498	+ 0 40
305	Unit. Techn.	296	300	308	+ 4 05
550	Vaal Reefs	568	569	564	− 0 70
270	Volvo	252	256 80	256 80	+ 1 90
255	West Deep	248	244 50	244 50	− 1 41
405	Xerox Corp.	405 50	417 10	417 10	+ 2 86
1 11	Zambia Corp.	1 12	1 11	1 13	+ 0 89

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Obligations		
4,5 % 1973 L.I.V.	....	..
Emp. 7 % 1973	7815	..
Emp. 8,80 % 77	124 07	6 100
9,80 % 78/93	101 75	5 450
10,80 % 79/94	104 86	4 409
13,25 % 80/90	106 25	8 795
13,80 % 80/87	103 11	4 045
13,80 % 81/99	109 48	0 605
16,75 % 81/87	104 38	8 562
16,20 % 82/90	117 80	0 799
16 % juin 82	119 30	10 345
14,60 % fév. 83	118 65	13 760
13,40 % déc. 83	121 40	1 505
12,20 % oct. 84	113 40	3 844
11 % fév. 85	114	10 367
10,26 % mars 86	107 50	9 138
OAT 12,75 % 83	1696	..
OAT 10 % 2000	107 50	6 822
OAT 9,90 % 1997	106 20	1 329
OAT 9,80 % 1996	105 80	0 027
Ch. France 3 %	189	..
CNB Bques janv. 82	101 30	0 675
CNB Paribas	102 20	0 675
CNB Suez	102 20	0 675
CNI janv. 82	101 30	0 675
PTT 11,20 % 85	108 60	1 850
CFF 10,30 % 86	....	..
CNE 11,50 % 85	106 05	8 862
CNT 9 % 86	99 60	6 635
CRH 10,90 % déc. 85	108 50	0 860

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
Aciers Peugeot	718	705
Agache (Sté Fin.)	1450	1450
A.G.F. (St Cent.)	818	790
André Roudière	291	290
Applic. Hydraul.	790	780
Arbel	200	200
Alterg	294	296
Avenir Publicité	1975	1975
Bain C. Monaco	448	444
Banque Hypoth. Eur.	445	445
Béghin-Say (C.I.)	477	495
B.G.L.	417 60	434
Blanzy-Ouest	568	572
B.N.P. C.I.	478	475
B.N.P. Intercontin.	373 40	385
Bénédictine	4075	4075
Bon-Marché	772	768
Cail	885	880
Cambodge	540	540
C.A.M.E.	380	374
Campenon Bern.	670	....
Carbone-Lorraine	720	721
C.E.G. Frig.	510	495
Centen. Blanzy	3479	3422
Centrest (Ny)	227 10	220
Cambail	72	84 20 d
CERUS	785	780
Chambourcy (M.)	1062	1094
Champex (Ny)	147	145
C.I.C. (Financ. de)	289 50	273
C.I. Maritime	480	470
Cimen-Sietos	1050	1008
Citram (B)	670	650 o
Clause	1165	1118
Cofradel (Ly)	2039	2120
Cogifi	618	511
Comiphos	571	560
Cie Industrielle	3510	3510
Comp. Lyon-Alem.	720	720
Concorde (La)	1120	1120
C.M.P.	23 40	24 35
Crédit (C.F.B.)	854	850
Créd. Gén. Ind.	996	1008
Crédit Lyonnais C.I.	880	880
Cr. Universel (Cie)	780	780
Crédital	185	189
Darblay S.A.	533	....
Darty Act. d. p.	381	380
De Dietrich	2140	2148
Delalande S.A.	1230	1250
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1050	1050
Didot-Bottin	649	649
Eaux Bass. Vichy	1580	....
Eaux Vittel	2100	2184
Economats Centre	612	....
Electro-Banque	432	450
Elf-Antargaz	490	500
E.L.M. Leblanc	946	945
Emali-Bretagne	276	280
Entrepôts Paris	595	571
Epargne (B)	2960	2960
Europ. Accumul.	87 90	89 90
Eternit	2535	2500
Exor	4020	4015
Finalens	235	232
FIPP	450	450
Fnac	1180	1160
Foncière (Cie)	675	680
Fonc. Lyonnaise	4250	4280
Foncina	625	615
Forinter	1120	1110
Fougerolle	371	370
France I.A.R.D.	356	356
France (La)	7690	7570
From. Paul Renard	597	545
GAN	1033	992 o
Gaumont	472	474
Gaz et Eaux	2380	2350
Gévelot	540	....
Gr. Fin. Constr.	570	548
Gds Moul. Paris	338	338
Groupe Victoire	3610	3600
G. Transp. Ind.	670	643
Hutchinson	1188	1195
Immindo S.A.	620	601
Immoinvest	352	352
Immobail	547	547
Immobanque	893	894
Immob. Marseille	8850	8950
Immofice	574	576
Invest. (Sté Cent.)	3370	....
Jaeger	215 10	215 10
Laffitte-Bail	582	580
Lambert Frères	185	188
Lille-Bonnières	1056	1100
Loca-Expansion	382	382
Locafinancière	465	470
Locatel	433	450
Louvre (Sté)	1848	1900
Machines Bull	43 20	43 70
Magasins Uniprix	182	182 50
Magnant S.A.	179	186 60 o
Maritimes Part.	357	359
Métal Déployé	485	475
Métrologie Internat.	....	....
Mors	230	230
Naval Worms	104	104
Navig. (Nat. de)	206	....
OPB Paribas	480	497
Optorg	230	239 20
Oréal (L') C.I.	3070	3040
Origny-Desvroise	1120	1130
Palais Nouveauté	895	905
Paribas-CIP	864	....
Paris France	320	323
Paris-Orléans	377 50	384
Part. Fin. Gest. Im.	1660	1652
Pathé-Cinéma	760	784
Pechiney (cert. inv.)	214	207
Piles Wonder	805	790
Piper-Heidsieck	1271	1271
P.L.M.	218 50	228
Porcher	442	460
Providence S.A.	1651	1651
Publicis	2390	2380
Raff. Souf. R.	173 50	174
Rhône-Poul. (c. inv.)	371	366
Ricqlès-Zan	235	235
Rochefortaise S.A.	208	208
Rochette-Cenpa	128	129 80
Rosario (Fin.)	401	417
Rougier et Fils	126 90	132
Sacer	588	584
SAFAA	1128	1083
Safic-Alcan	922	885
SAFT	1550	1600
Saga	488	488 50
St-Gobain C.I.	365	370
Salins du Midi	553	574
Santa-Fé	170	169 70
Saram	145	146
Sanines	64	66
Saunier-Duval	93 80	97 60
Savoisienne (M)	178	180
SCAC	732	732
Senelle Maubeuge	500	500
S.E.P. (M)	225	234
Serv. Equip. Véh.	115	110 60
S.H.E.F.	190	230
Sicli	278 50	282
Siconal	415	426
Simnor	285	296 50
Siph (Plant. Hévéas)	360	....
Sté Générale-CIP	1200	1234
Sofal financière	2345	2256
Soffo	318	330
Soficomi	875	....
S.O.F.I.P. (M)	193	190
Sofragi	1146	1146
Soudure Autog.	483	502
Sovabail	855	844
Speichim	33 40	33
S.P.I.	745	750
Suez (Fin. de)-CIP	1310	1300
Stemi	652	652
Taittinger	2351	2400
Testut-Aequitas	379	318 70 o
Tour Eiffel	550	550
Ufiner S.M.D.	553	552
U.A.P.	2500	2400
U.T.A.	2395	2428
Vicat	845	1082
Viniprix	1650	1700
Virax	229 40	223 50
Waterman S.A.	552	574
Brass. du Maroc	135	....
Étrangères		
A.E.G.	1000	....
Akzo	370	....
Alcan Alum.	190	190
Algemeine Bank	1480	1492
American Brands	319	319 90
Am. Petrofina	282	....
Arbed	278	....
Asturienne Mines	153	163
Bco Pop Espanol	423	415
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1200	....
B. Régl. Internat.	39990	39800
Br. Lambert	620	624
Canadian-Pacific	88 50	89 15
CIR	38	37
Commerzbank	952	993
Dart. and Kraft	320	325
De Beers (port.)	47 80	....
Dow Chemical	425	438 c
Gén. Belgique	527	540
Gevaert	920	920
Glaxo	118 70	118 90
Goodyear	290	294 50
Grace and Co	325	320
Gulf Canada Corp.	100	102
Honeywell Inc.	371 50	373
I. C. Industries	154	166
Johannesburg	690	....
Kubota	15 90	16
Latonia	275	276
Mannesmann	....	....
Midland Bank Plc	57 50	58
Mineral-Ressourc.	60	56
Nixdorf	2500	2500
Noranda	106 50	108 20
Olivetti	31	30 10
Pakhoed Holding	189	192
Pfizer Inc.	420	425
Procter Gamble	525	511
Ricoh Cy Ltd	34	34
Rolinco	251	250
Robeco	281 50	282
Rodamco	418	419
Saipem	22 10	22 10
Shell fr. (port.)	97	....
S.K.F. Aktiebolag	290 50	....
Steel Cy of Can.	86	90
Tenneco	232 20	....
Thorn EMI	54	54
Toray indust. inc	23 40	23 10
Vieille Montagne	761	808
Wagons-Lits	929	930
West Rand	20 90	20
Hors-cote		
Amrep	8 70	8 50
Calciphos	1175	1170
C.E.M.	....	....
Cochery	185	....
Coparex	465	406
Dubois Inv. (Castro.)	885	875
Hydro-Energie	325	320
Hoogovens	250	....
Matra Horl. (échan.)	....	....
Nicolas	1070	1090
Révillon	550	594
Rorento N.V.	148	148 10
Sopelem	85 70	0 10 o
S.P.R.	222	....
Ufimeg	380	....
Union Brasseries	142	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1301	1305
Alain Manoukian	1015	1020
Asystel	495	505
B.I.C.M.	655	662
B.I.P.	1234	1185
Bolloré Technologies	1158	1162
Buitoni	649	655
Cables de Lyon	1219	1230
Calberson	804	811
Cardif	3010	3030
Cap Gemini Sogeti	2301	2300
C.D.M.E.	949	950
C. Equip. Elect.	306	300
C.E.G.I.D.	2490	2490
C.E.P.-Communication	1385	1400
C.G.I. Informatique	939	940
C. Occid. Forestière	221	227 50
Dafsa	205	205
Dauphin O.T.A.	3400	3400
Devanlay	2440	2440
Deville	960	950
Drouot-Assurances	545	525
Drouot-Obl. convert.	3400	3280
Editions Belfond	293 80	295
Elect. S. Dassault	840	840
Expand	675	675
Filipacchi	1050	1050
Guintoli	692	699
Guy Degrenne	930	930
I.C.C.	263	285
IN Informatique	311	310
Le gd livre du mois	320	310
Loca-Investissement	360	374
Locamic	....	370
Manutan	644	644
Marlin Immobilier	450	455
Métallurg. Minière	156 90	....
M.M.B.	790	800
Molex	340	340
Navale-Delmas	770	745
Olivetti-Logabax	451	454
Om. Gest. Fin.	535	540
Patemelle-R.D.	3320	3250
Petit Bateau	250	249
Petrofigaz	535	523
Razel	1430	1430
St-Gobain Emballage	1261	1279
St-Honoré Matignon	245	247 50
S.C.G.P.M.	266	....
Sema-Metra	1331	1300
S.E.P.	1350	1404
S.E.P.R.	1850	1852
S.M.T. Goupil	295	299
Sodinforg	1150	1333 d
Sofibus	294	305 70
Supra	1380	1435 d
Valeurs de France	360	359

SICAV (sélection) — 30/1

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	800 63	781 10
Actions France	478 95	461 54
Actions sélectives	617 94	595 60
Aedificandi	659 06	634 27
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1181 94	1153 11
A.G.F. 5000	593 20	578 73
A.G.F. ECU	1146 35	1135
A.G.F. Interfonds	451 94	440 82
A.G.F. OBLIG.	1138 14	1132 48
Agfimo	693 70	667 02
Altefi	221 46	213 46
A.L.T.O.	203 02	195 68
Ameri-Gan	5403 57	5168 54
America-Valor	751 57	717 49
Amérique Gestion	380 31	363 06
Amplitude	556 53	540 32
Arbitrages court terme	5229 23	5218 78
Argonautes	407 40	388 93
Associc	1122 41	1122 41
Aurecic	1317 06	1278 70
Axa Europe	106 96	101 15
Axa Investissements	110 72	105 70
Bourse-Investiss.	487 26	465 16
Bred Associations	2580 50	2572 78
Bred International	93 76	91 92 ◆
Capital Plus	1649 79	1649 79
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Columbia	851 86	813 23
Convertimmo	394 91	379 72
Cortal court terme	12302 57	12302 57
Cortexa	945 57	902 69
Credinter	465 36	451 81
Croiss. Finance	282 20	270 05
Croiss. Mercure	2624 86	2451 32
Croiss. Immobil.	664 90	625 20
Croiss. Prestige	358 78	342 51
Démilor	12953 85	12953 85 ◆
Drouot-France	673 40	642 86
Drouot-Investiss.	1076 51	1027 59
Drouot-Sécurité	255 10	243 53
Drouot-Sélection	143 59	137 07
Ecucic	1153 97	1136 92
Elicoop Sicav	11184 50	11184 50
Efi-Valeurs	9819 05	9384 44
Energie	286 27	254 20 ◆
Epacic	2849 10	2843 41
Eparcourt Sicav	4054 41	4044 30
Epargne Associations	26084 34	26046 77
Epargne-Capital	7843 23	7765 57
Epargne-Croiss.	1460 67	1421 58
Epargne-Industr.	797 61	781 44
Epargne-Inter	830 38	813 51
Epargne J	50663	50663
Epargne-Long-Terme	1760 24	1713 13
Epargne-Oblig.	200 72	195 35
Epargne-Unie	1252 13	1195 35
Epargne-Valeur	427 51	418 07
Eparoblig	1233 80	1231 34
Eurocic	9349 38	9211 21
Euro-Croissance	544 65	528 98
Eurodyn	1088 42	1052 63
Francicés Plus	26978 89	26711 77
Finord Placement	62891 09	62693 01
Finord Trimestriel	1108 73	1082 34c
Finord Valorisation	13166 47	12908 30
Fonsicav (div. par 10)	10389 56	10364 38
Foncier Investiss.	1158 43	1130 18
Foncival	277 68	265 07
France Ecu Plus	10383 24	10280 44
France-Gan	5804 24	5541 04
France-Garantie	318 16	317 52 ◆
France-Investiss.	540 60	516 09
France-Net	124 30	123 07
France-Obligations	486 14	481 52
Francic	417 13	404 96
Francic Régions	1059 84	1028 97
Fructi-Associations	1309 54	1309 54
Fructicapi	301 82	297 36
Fructidor	256 05	252 27
Fructifrance	836 29	815 68
Fructivar	80431 68	80231 10
Fructi ECU	575 83	567 32
Fructi-Première	12030 54	11852 75
Futuroblig	1095 15	1094 05
Gestilion	59877 13	59727 81
Gestion Associations	150 11	146 81
Gestion Mobilière	717 64	685 10
Gest. Rendement	503 08	480 27
Gest. S&L France	792 44	766 51
Haussmann Associat.	1273 17	1273 17
Haussmann court terme	1157 03	1157 03
Haussmann Epargne	1373 16	1373 16
Haussmann Europe	1597 83	1525 62
Haussmann France	1077 89	1038 93
Haussmann Oblicroiss.	1303 25	1303 25
Haussmann Obligation	1549 91	1493 89
Horizon	1255 88	1219 30
I.M.S.I.	628 08	599 60
Indo-Suez Valeurs	760 17	725 70
Ind. française	13002 50	12747 55
Interoblig.	11563 93	11119 16
Intersélect France	469 04	447 77
Intervaleurs Indust.	700 03	668 29
Invest. net	14073 83	14045 74
Invest. Obligataire	17400 94	17366 21
Japacic	184 70	159 90
Jeune épargne	237 11	233 81
Laffitte-Amérique	262 28	250 39
Laffitte-crt-terme	60266 49	60266 48
Laffitte-Expansion	834 48	796 84
Laffitte-France	352	338 04
Laffitte-Immobilière	263 41	251 47
Laffitte-Japon	313 51	299 29
Laffitte-Oblig.	147 64	140 85
Laffitte-Placements	63429 83	63429 83
Laffitte-Rend.	215 86	206 07
Laffitte-Tokyo	1172 71	1119 53
Lion-Associations	10957 96	10957 96
Lion-Institutionnels	22689 86	22633 28
Lionplus	72630 87	71911 75
Livret portefeuille	617 76	599 77
Méditerranée	177 21	169 17
Mondiale Investissem.	463 33	442 32
Monecic	5775 96	5775 96
Moné.J.	52450 95	52450 95
Monelaffitte	255123 35	255123 35
Multi-Obligations	423 06	403 88
Mutuelle Unie S&L	160 62	153 34
Natio.-Assoc.	6399 86	6377 10
Natio.-Epargne	13832 16	13695 20
Natio.-Immobilier	1041 31	1013 44
Natio.-Inter.	1115 07	1085 23
Natio.-Obligations	546 62	531 99
Natio.-Patrimoine	1355 05	1318 78
Natio.-Placements	61624 90	61624 90
Natio.-Revenu	1083 19	1072 47
Natio.-Sécurité	53834 84	53834 84
Natio.-Valeurs	785 90	746 40
Nippon-Gan	5145 42	4912 10
Nord-Sud Développ.	1219 87	1217 44
Oblicic Régions	1020 14	1005 06
Oblicoop Sicav	1434 79	1406 66
Oblifon	1070 91	1042 25
Optimavalor	659 93	629 91 ◆
Options et Rendement	51623 13	50761 70
Orient-Gestion	169 46	161 78
Paramérique	529 06	505 07
Pareurope	832 47	794 72
Paribas Epargne	15398 71	15367 97
Paribas France	103 58	99 36
Paribas Gestion	618 28	593 07
Paribas Opportunités	104 76	100 49
Parnasse-Valor	1042 91	1041 87
Patrimoine-Retraite	1632 66	1600 65
Phénix Placements	267 01	265 69
Pierre Investiss.	752 80	718 68
Placement A	1029 93	1029 93
Placement crt-terme	70629 89	70629 89
Placement J	54850 41	54850 41
Placement Premier	50083 83	50083 83
Première Obligations	10254 60	10193 44
Prév/Association	22364 67	22364 67
Province Investiss.	597 71	570 61
Quartz	108 85	107 24
Rentacic	166 77	164 31c
Revenus Trimestriels	5919 93	5861 32
Revenu Vert	1163 72	1182 58
Rivoli Plus	1029 74	983 05
St-Honoré Assoc.	13815 13	13547 39
St-Honoré Bio-aliment.	780 42	746 03
St-Honoré Pacifique	529 87	505 84
St-Honoré P.M.E.	469 50	448 21
St-Honoré Real	11353 68	11308 45
St-Honoré Rendement	12074 92	12014 85
St-Honoré Technol.	761 91	717 81
St-Honoré Valor	12270 71	12173 32
Sécuricic	11068 25	11057 19
Sécur. Mobilière	398 94	378 94
Sécuri Taux	10102 41	10102 41
S&L court terme	12355 35	12263 37
Sicaden (Caisse BP)	758 87	747 86 ◆
Sicav-Associations	1377 33	1375 27
S.F.I. fr. et étr.	600 59	583 10
Sicavimmo	811 57	774 77
Sicav 5000	366 57	356 76
Sivaliance	570 66	555 38
Sivam	420 09	408 85
Siverente	221 33	215 41
Sivinter	387 02	386 39
S.I.-Est	1276 46	1217 62
S.I.G.	883 46	843
S.N.I.	1231 08	1195 22
Solinvest	536 73	514 85
Sogepargne	381 33	367 55
Sogence	51429 16	49831 21
Sogevar	1045 28	997 88
Sogintor	1263 11	1205 83
Soleil Investiss.	467 15	445 97
Technocic	1154 16	1120 54
Techno-Gan	5842 35	5386 49 ◆
U.A.P. Investiss.	402 97	398 40
Uni-Associations	106 73	106 73
Unifrance	489 26	467 07
Unifoncier	1348 52	1287 37
Uni-Garantie	1298 91	1271 46
Unigestion	868 95	858 19
Uni-Japon	1415 43	1351 25
Uni-Régions	3139 87	2997 49
Unirente	2277 74	2202 84
Univer	172 40	172 40
Univers-Obligations	1570 14	1518 51
Valorem	515 51	502 94
Valoblig	59474 31	58885 46
Valorg	1456 68	1455 22
Valrail	78285 31	78227 20

c : coupon détaché
o : offert
• : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	68 10	....
Casino	....	....
Créd. Foncier France	246	251
Pernod Ricard	....	....
Total	6 40	....

MINITEL

La gestion en direct de votre portefeuille personnel
36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 30/1	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 950	6 033	5 700	6 300
ECU	6 869	6 871	....	....
Allemagne (100 DM)	333 750	333 400	324	342
Belgique (100 F)	16 100	16 095	15 400	16 250
Pays-Bas (100 fl.)	295 950	295 500	286 500	304 500
Danemark (100 krd)	88 150	88 100	84 500	91
Norvège (100 k)	85 950	86 350	82	88
Grande-Bretagne (£ 1)	9 165	9 217	8 850	9 600
Grèce (100 drachmes)	4 535	4 540	3 700	4 600
Italie (1 000 lires)	4 692	4 683	4 500	5
Suisse (100 fr.)	396 820	396 620	386	406
Suède (100 krs)	92 490	93 090	89	95
Autriche (100 sch)	47 420	47 350	46 100	48 450
Espagne (100 pes.)	4 672	4 692	4 450	4 950
Portugal (100 esc.)	4 285	4 295	3 700	4 700
Canada ($ can 1)	4 418	4 496	4 250	4 700
Japon (100 yens)	3 923	3 943	3 750	3 950

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 30/1
Or fin (kilo en barre)	79000	79000
Or fin (en lingot)	79050	79600
Pièce française (20 fr)	521	519
Pièce française (10 fr)	395	.....
Pièce suisse (20 fr)	552	542
Pièce latine (20 fr)	482	476
Souverain	592	598
Pièce de 20 dollars	3005	3020
Pièce de 10 dollars	1552 50	1552 50
Pièce de 5 dollars	880	.....
Pièce de 50 pesos	3200	3215
Pièce de 10 florins	505	490
Or Londres	418 50	407 30
Or Zurich	416 50	411 50
Or Hongkong	414 85	....
Argent Londres	5 62	5 65

هكذا من الأصل

Le Monde

ESPAGNE : la tension dans le préside de Melilla

Violentes manifestations de musulmans

MADRID
de notre correspondant

La tension monte à nouveau à Melilla, l'enclave espagnole sur la côte africaine revendiquée par le Maroc. De sérieux affrontements se sont produits ces derniers jours entre les forces de l'ordre et des membres de la communauté musulmane, qui représente environ le tiers de la population de la ville. Trente-neuf personnes (dont une douzaine de policiers) ont été blessées, et trente-sept musulmans ont été arrêtés.

Le premier accrochage s'est produit le jeudi 29 janvier, lorsque la police espagnole a empêché l'entrée à Melilla d'un fonctionnaire marocain des douanes, M. Abdelaziz Ouriachi, qui est également le beau-frère du principal dirigeant des musulmans de Melilla, M. Aomar Mohammedi Dudu. Plusieurs dizaines de sympathisants de ce dernier se sont alors rassemblés à la frontière, avant d'être dispersés par les forces de l'ordre, qui arrêtaient un autre dirigeant, M. Abderraman Mohamed. Aussitôt, M. Dudu décidait de se réfugier dans la ville marocaine de Nador, à une quinzaine de kilomètres de Melilla, affirmant que sa sécurité n'était plus garantie en territoire espagnol.

Le lendemain, après une réunion à la mosquée, les musulmans manifestaient dans le centre de la ville cette fois, pour protester contre l'incident de frontière, et se heurtaient à la police. Bilan : trois blessés. Mais les accrochages les plus sérieux se sont produits dans la nuit du samedi 31 janvier au dimanche 1er février. Quelques milliers de musulmans ont affronté pendant plusieurs heures les forces de l'ordre, lançant des cocktails Molotov, incendiant sept véhicules et dressant des barricades aux alentours d'un bidonville, à la sortie de Melilla.

Radicalisation de part et d'autre

Un nouvel incident s'est produit le dimanche dans l'après-midi. Selon la version officielle, un groupe de musulmans ont attaqué une voiture dans laquelle se trouvaient quatre Espagnols, dont l'un fut atteint d'un coup de couteau. Le père de la victime, qui observait l'altercation depuis son domicile tout proche, descendit alors dans la rue avec un fusil de chasse et fit feu sur les agresseurs. Quatre d'entre eux ont été blessés, dont deux grièvement. Des manifestants mirent alors le feu à la maison, dont les occupants furent évacués par les pompiers.

Le délégué du gouvernement à Melilla, M. Manuel Cespedes, a fait arrêté les principaux dirigeants musulmans, dont M. Abdelkader Mohamed, vice-président de Tierra Omnium, la première association représentative de la communauté, et M. Sidi Dris Abdelkadser, un vieillard qui est le principal dignitaire religieux de la ville. Un mandat d'arrêt a par ailleurs été lancé contre M. Dudu, resté à Nador.

La radicalisation est évidente de part et d'autre. Il est loin le temps où les dirigeants musulmans réclamaient l'octroi de la nationalité espagnole à tous les membres de leur communauté. Désormais, ils multiplient les déclarations sur le *« caractère marocain »* de leur ville, et dénoncent ouvertement ce qu'ils qualifient d'*« occupation coloniale espagnole »* à Melilla. Ils condamnent unanimement la *« politique répressive »* du délégué du gouvernement, un ancien commissaire de police qui, avant sa nomination à Melilla, dirigeait les services de protection rapprochée du président du gouvernement.

Les représentants du gouvernement espagnol, de leur côté, ont rompu tout contact avec M. Dudu et ses sympathisants, qu'ils accusent de refuser toute entente avec Madrid, et ont préféré négocier avec M. Ahmed Moh, le président du Regroupement musulman, une association dont la représentativité semble limitée. Des concessions réelles ont été faites du côté espagnol : mille cinq cent quatre-vingt-cinq musulmans ont reçu la nationalité espagnole en 1986, et le rythme devrait encore s'accroître cette année. En outre, tous les musulmans installés à Melilla mais n'ayant pas droit à la nationalité espagnole bénéficieront d'un document d'identité privilégiée valable dix ans. Reste que ces concessions arrivent bien tard, à un moment où nombre de musulmans affirment déjà que la solution de leurs problèmes viendra davantage de Rabat que de Madrid.

THIERRY MALINIAK.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 2 février

Stable : + 0,21 %

La Bourse de Paris est restée pratiquement stable le lundi 2 février au matin, l'indicateur de tendance étant légèrement positif à l'ouverture (+ 0,12 %) et ne progressant guère (+ 0,21 %). Parmi les principales hausses, on note Via Banque (+ 2,5 %), Gascogne (+ 2,3 %), Valeo (+ 1,7 %), Darty (+ 1,5 %) et le Club Méditerranée (+ 1,3 %). En revanche, le recul était net pour Esso (– 2,8 %), la Compagnie des Signaux (– 2,1 %), la Générale des eaux (– 2 %), la Lyonnaise des eaux (– 1,5 %) et les Skis Rossignol (– 1,2 %).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	537	540	537
Agence Havas	2050	2050	2050
Air Liquide (L')	710	710	703
Bancaire (Cie)	1136	1135	1130
Bongrain	2435	2450	2450
Bouygues	1294	1301	1301
B.S.N.	4580	4583	4615
Carrefour	3865	3860	3860
Chargeurs S.A.	1761	1769	1770
Club Méditerranée	665	665	674
Eaux (Gén.)	1450	1440	1420
Elf-Aquitaine	342	342	343
Essilor	3550	3555	3565
Lafarge-Coppée	1495	1495	1500
Michelin	3000	2970	3029
Midi (Cie)	1640	1619	1625
Moët-Hennessy	2251	2275	2280
Navig. Mixtes	1092	1092	1097
Oréal (L')	3935	3935	3935
Pernod-Ricard	1035	1039	1039
Peugeot S.A.	1246	1255	1260
Sanofi	819	820	820
Source Perrier	790	785	787
Télémécanique	3405	3404	3390
Thomson-C.S.F.	1555	1555	1567
Total-C.F.P.	465	458 60	468
T.R.T.	2340	2340	2340
Valéo	516	523	525

Le numéro du « Monde » daté 1er-2 février 1987 a été tiré à 455 275 exemplaires

Selon le « Sunday Times »

Le gendre de Brejnev aurait été arrêté pour corruption

M. Iouri Tchourbanov, gendre du défunt numéro un soviétique Leonid Brejnev, a été arrêté par le KGB et incarcéré à la prison de Lefortovo à Moscou, indique le *Sunday Times* dans son édition du 1er février.

Selon l'hebdomadaire londonien, M. Tchourbanov, âgé de cinquante ans et ancien premier vice-ministre de l'intérieur, est accusé de corruption. Il aurait reçu des pots-de-vin d'un montant de plusieurs dizaines de milliers de roubles, et, selon le *Sunday Times*, il pourrait être jugé au cours d'un procès qui permettrait à l'actuelle direction du parti de dénoncer les turpitudes de l'ère Brejnev, déjà assez clairement évoquées par M. Gorbatchev dans son récent discours devant le plénum du comité central.

M. Tchourbanov est le mari de la fille de Brejnev, Galina, déjà mise en cause pour ses liens avec « Boris le Tsigane », un collaborateur du cirque de Moscou lui-même arrêté dans le cadre d'une affaire de trafic de diamants et de devises. L'affaire avait éclaté en janvier 1982 du vivant de Leonid Brejnev dans une atmosphère très trouble. Le premier vice-président du KGB, Semion Tsvigun, s'était alors suicidé, et presque aussitôt après Mikhaïl Souslov, numéro deux du régime, mourait d'une crise cardiaque.

● **HAÏTI : 120 millions de dollars détournés par l'ancien président Duvalier.** — L'ancien président haïtien, Jean-Claude Duvalier, sa famille et ses amis, ont détourné à leur profit 120 millions de dollars du Trésor public haïtien, a affirmé, dimanche 1er février, le *Miami Herald*, qui précise que Baby Doc encaissait chaque semaine un chèque de 1,6 million de dollars de la Loterie nationale. Son épouse, selon le *Herald*, a versé sur un compte personnel 70000 dollars par mois destinés officiellement à un hôpital pour enfants. — *(AFP.)*.

L'enlèvement d'une équipe de Médecins sans frontières

Paris poursuit le dialogue avec l'Ethiopie

L'incertitude sur la libération de l'équipe de Médecins sans frontières enlevée il y a dix jours en Somalie demeurait dans la matinée du lundi 2 février. Au Quai d'Orsay, on déclarait que les discussions sur les conditions de cette libération sont toujours à l'ordre du jour avec l'Ethiopie. En revanche, on se montrait plus circonspect sur les contacts avec les ravisseurs se réclamant du Mouvement national somalien.

L'entretien qu'a eu vendredi à Addis-Abeba l'envoyé spécial du gouvernement français, M. Fernand Wibaux, avec le président Mengistu Hailé Mariam a été *« encourageant »* et a *« confirmé la volonté éthiopienne d'aider au règlement de l'affaire »*, ajoute-t-on au ministère des affaires étrangères.

Toutefois, les autorités éthiopiennes ont été très occupées dimanche par un scrutin à l'échelle nationale. Il s'agissait de faire adopter par référendum un projet de Constitution faisant de l'Éthiopie une *« République démocratique populaire »*. Depuis la chute de l'empereur, le pays est administré *« provisoirement »* par un conseil militaire, le DERG. Les résultats officiels ne seront connus que dans quinze jours environ.

On ignore comment le scrutin s'est déroulé dans l'Erythrée et le Tigre, où sévissent des guérillas. Mais, dans les régions contrôlées par le pouvoir central, tous les responsables étaient mobilisés aux côtés du parti unique pour obtenir une bonne *« participation »*.

La vente de la CGCT

500 millions de francs

Le ministère de l'économie, des finances et de la privatisation vient de mettre en marche la vente de gré à gré de l'activité téléphonie publique de la Compagnie générale de constructions téléphoniques (CGCT).

L'avis financier paru dans la presse le 2 février précise le prix de vente (500 millions de francs), les conditions de participation des salariés à l'actionnariat (des titres devront leur être réservés en cas d'ouverture du capital au public dans un délai de deux ans) et les délais (les offres d'achat devront être déposées au plus tard le 2 mars 1987).

Le ministère ajoute que le choix tiendra compte des performances du produit des commutations publiques proposé, de l'intérêt industriel et technologique et des données financières autres que le prix de vente.

Sur le vif

Mon trésor

Vous savez ce qu'ils ont dit, ce matin, à la conférence des chefs ? Chaque fois qu'on paye 1 franc d'impôt, d'impôt sur le revenu, l'Etat pique 20 centimes et les jette dans le trou de la SNCF. Non, sans blague, elle nous coûte la peau des fesses, la SNCF, 36 milliards par an. Et, en plus, elle tient pas ses promesses. Pour se faire pardonner ces heures, ces jours, ces nuits d'attente le mois dernier sur des quais glacés, elle avait juré-craché, vous vous rappelez, que nos gosses voyageraient à l'œil pendant les vacances de février.

J'ai une copine, au journal, elle va pour envoyer son môme chez sa mère à la campagne, elle lui réserve une place dans le train et elle parle pas d'acheter un billet, forcément. Alors la préposée : Il a quel âge, votre gamin ? — Onze ans. — Et il voyage seul ? — Oui. — Et ben, ça vous fera 420 F. — Non, mais ça va pas ! — Désolée, au-dessous de douze ans, pour pas payer, faut être accompagné par ses parents. Ou son père ou sa mère. — Oui, mais ça, nous, on peut pas, on bosse. — C'est votre problème... Au suivant !

Tiens, ça me fait penser, c'est un lecteur, il reçoit un avis des comptes chèques postaux : vous êtes débité de 6 500 F, c'était le montant de ses impôts. Bon, OK, très bien. Le lendemain, nouvel avis, nouveau prélèvement, même somme. Du coup, le voilà en rouge, il a plus un rond. Il court voir les mecs des CCP, qui l'envoient promener. Si le Trésor public s'est servi deux fois, qu'est-ce qu'on peut y faire, nous ? Rien. Adressez-vous à lui. Il y va, mon lecteur. Et il se fait jeter encore un coup. On peut pas le rembourser. Pourquoi ? Si jamais les CCP le faisaient de leur côté, ça ressemblerait à quoi ?

Moi, je vais vous le dire : à ce qu'elle est devenue dans ce pays, l'administration, à la mère Ubu ! C'est tellement énorme que ça en devient comique. D'ailleurs, vous avez peut-être remarqué, c'est pas des histoires drôles, et pourtant il suffit que vous en racontiez une pour qu'on vous en sorte dix autres du même genre.

Pour moi, la meilleure, c'est encore celle de cet artisan breton. Pendant les grèves, il a perdu un maximum de fric rapport aux coupures de courant, alors il est allé tranquillement piquer une camionnette de l'EDF. Il l'a prise en otage. Et il leur a dit : si vous voulez la revoir, faut me rendre ce que vous me devez. Après tout, la méthode ayatollah, il y a pas à tortiller, ça marche, alors pourquoi se gêner ?

CLAUDE SARRAUTE.

Deux élections

Une cantonale partielle...

CORRÈZE : Canton de Lapleau (2e tour).

Inscr., 1 944 ; vot., 1 770 ; suffr. expr., 1 760. MM. Yvon Gourhand (PS), 964 voix, ÉLU ; André Vidal (RPR), m. de Soursac, 796.

[M. Gourhand, dont l'élection en mars 1985 avait été invalidée par le Conseil d'Etat, est non seulement confirmé dans son mandat, mais encore connaît une consolidation de ses positions. En mars 1985, il ne l'avait emporté que par 889 voix contre 886 à son adversaire RPR. Cette fois, ayant recueilli 54,77 % des suffrages exprimés, il gagne avec 168 voix d'écart.

Bien que soutenu par M. Chirac, M. Vidal avait été devancé dès le premier tour : il gagne 73 suffrages d'un tour à l'autre, tandis que M. Gourhand en a au deuxième tour six de plus que le total des voix de gauche du premier tour. Les résultats de ce premier tour étaient les suivants : inscr., 1 944 ; vot., 1 699 ; suffr. expr., 1 681. MM. Yvon Gourhand (PS), 778 voix ; André Vidal (RPR), MM. de Soursac, 723 ; Roger Bissaud (PCF), 180.]

... et une municipale

YVELINES : Beynes (premier tour).

Inscr., 4 959 ; vot., 2 747 ; suffr. expr., 2 663. Liste PS conduite par M. Roland Betremieux, 787 voix ; liste maj. conduite par M. Georges Lenglet (RPR), 710 ; liste div. d. conduite par M. Michel Lacaze (RPR diss.), premier adjoint au m., 493 ; liste div. g. conduite par M. Norbert Durand (PS diss.), 396 ; liste PS conduite par M. François Le Person, 277. *Il y a ballottage.*

[Mis en minorité par son premier adjoint, M. Lacaze, à propos du plan d'occupation des sols et du budget de la municipalité, M. Jean-Michel Pacaud, maire (RPR) élu en 1983, avait donné sa démission le 31 décembre dernier, avec dix des vingt-huit élus de la majorité, provoquant ainsi l'organisation de cette élection partielle. En recueillant 29,55 % des suffrages, la liste conduite par M. Betremieux, ancien communiste, soutenu par M. Michel Rocard, est arrivée en tête, devançant de près de trois points la liste de la majorité (26,66 %). A l'issue de ce premier tour, les listes de gauche totalisent 54,82 % des suffrages.]

Le Monde Infos-Spectacles
sur Minitel
36-15 + ISLM

LATREILLE
Jusqu'au 28 Février
Costume à vos mesures
2.490F
Fabrication artisanale
62 rue St André-des-Arts 6e
Tél : 43.29.44.10
PARKINGS ATTENANT A NOS MAGASINS

MEDECINE :
L'ANESTHESIE
EN QUESTION
SCIENCE & VIE

(Publicité)
SÉJOURS LINGUISTIQUES
ANGLETERRE - IRLANDE - USA
ALLEMAGNE - ESPAGNE
● Séjours en famille. Cours quotidiens. Sports et loisirs. Encadrement sérieux ;
● Options sportives : équitation, tennis, voile, planche à voile.
● Elèves des collèges et lycées (11-18 ans).
● Etudiants (18-21 ans).
● Toutes vacances scolaires : février, Pâques, juin, été, Toussaint, Noël.
DOCUMENTATION GRATUITE SUR DEMANDE



Membre UNOSEL
21, avenue du Bel-Air, 75012 PARIS
Tél. : 43-44-11-44
Bureau de Rhône-Alpes :
2, avenue du Général-Brosset, 69006 LYON
Tél. : 78-52-44-77

STAGE LECTURE RAPIDE
17-18-19 février 1987
possibilités de stages en entreprises
GEICA-FORMATION/42-96-41-12
56 bis, rue du Louvre, 75002 Paris

LES AMATEURS D' PROFITENT
DES PRIX
D'INTERNATIONAL COMPUTER
LES SONT TOUJOURS DANS LE SIROP.
Un Macintosh +, une imprimante
et un disque dur compatibles
29.900 F HT
35 462 F TTC Jusqu'au 14 02
INTERNATIONAL COMPUTER
La micro sans frontières
26, rue du Renard Paris 4e
42.72.26.26

BRADERIE EXCEPTIONNELLE
Du 17 janvier au 7 février.
Pianos, orgues meubles,
orgues portables, synthétiseurs, guitares,
batteries, instruments à vent, banquettes...
hamm
La Maison de la Musique
135-139, rue de Rennes, 75006 Paris - TÉL. : 45.44.38.66 - Parking à proximité.

A B C D E F G

هكذا من الأصل